



TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA

Document de référence relatif à l'exercice 2023

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 24/09/2024 sous la référence EN/EM/020/2024.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie :

A la date d'enregistrement du présent document de référence, l'AMMC a visé la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie. Ledit dossier est composé :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 21 février 2023 sous la référence EN/EM/007/2023 et disponible sur le lien suivant :
<https://tgcc.ma/dataup/2023/02/EBT-TGCC-Note-doperation-VF.pdf>

Ladite mise à jour a été visée par l'AMMC sous la référence VI/EM/028/2024.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

Sommaire

I.	Abréviations.....	5
II.	Définitions	7
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....		8
I.	Le Président du Conseil d'Administration	9
II.	Les Commissaires Aux Comptes et auditeurs externes	10
III.	Les Conseillers Financiers.....	12
IV.	Le responsable de l'information et de la communication financière	14
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE DE TGCC		15
I.	Informations relatives à l'Emetteur.....	16
PARTIE III - ACTIVITE DE TGCC		52
I.	Historique de TGCC	53
II.	Appartenance à un Groupe.....	57
III.	Secteur d'activité de TGCC	109
IV.	Activité de TGCC	125
V.	Approvisionnement	140
VI.	Informations environnementales et sociales	142
VII.	Stratégie d'investissement et moyens techniques	160
PARTIE-IV - SITUATION FINANCIERE.....		166
I.	Rapports du commissaire aux comptes et de l'auditeur externe	167
II.	Principaux indicateurs	185
III.	Analyse des comptes annuels	186
PARTIE V - PERSPECTIVES		244
I.	Perspectives de développement du marché du BTP au Maroc et à l'international	245
II.	Orientations stratégiques de TGCC.....	245
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES.....		248

I.	Risque lié à la demande et à l'environnement économique.....	249
II.	Risque concurrentiel	249
III.	Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance	249
IV.	Risque lié à la main d'œuvre	249
V.	Risque de contrepartie	250
VI.	Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières	250
VII.	Risque lié à la hausse des taux d'intérêts.....	250
VIII.	Risque de change	250
IX.	Risque lié à l'accès au financement	250
X.	Risque lié aux exigences réglementaire	250
XI.	Risque lié aux pays.....	251
XII.	Risque lié à l'Homme clé	251
XIII.	Risque lié à l'endettement.....	251
XIV.	Risque lié à la concentration sectorielle.....	251
XV.	Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires.....	251
PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....		252
I.	Faits exceptionnels.....	253
II.	Litiges et affaires contentieuses	254
PARTIE VIII – ANNEXES.....		255
I.	Liste de qualifications de TGCC.....	256
II.	Autres documents.....	258

I. Abréviations

AFCFTA	African Continental Free Trade Area
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
APC	Association Professionnelle des Cimentiers
ASMN	Avances sur marchés nantis
AT	Analyse Technique
AWB	Attijariwafa Bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDT	Bons du Trésor
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BMC	Banque Marocaine du Commerce et l'Industrie
BP	Banque Populaire
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Crédit Agricole
CAC	Commissaire Aux Comptes
CCG	Caisse Centrale de Garantie (actuellement Tamwilcom)
CDM	Crédit Du Maroc
CGI	Compagnie Générale Immobilière
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMAT	Ciments de l'Atlas
CNC	Conseil National de la Comptabilité
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CREDOC	Crédit documentaire
CV	Curriculum Vitae
DFI	Development Financial Institutions
DGA	Directeur Général Adjoint
DGD	Directeur Général Délégué
DRH	Direction des Ressources Humaines
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
ESG	Ecole Supérieur de Gestion
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
EUR	Euro
MEUR	Millions d'euros
EY	Ernst & Young
F CFA	Franc CFA
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
GRI	Global Reporting Initiative (Initiative Mondiale sur les Rapports de Performance)
ha	Hectares
HCP	Haut-Commissariat au Plan
HSE	Hygiène, Sécurité et Environnement
HT	Hors Taxes

IDE	Investissements Directs Etrangers
IDEI	Investissements Directs Etrangers dans le secteur de l'Immobilier
IGA	Institut Supérieur de Génie Appliqué
IGR	Impôt Général sur le Revenu
IPO	Initial Public Offering (Introduction en Bourse)
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
KF CFA	Milliers de Francs CFA
KMAD	Milliers de Dirhams
KW	Kilowatt
LGV	Ligne à Grande Vitesse
MAD	Dirham Marocain
MCP	Mediterrania Capital Partners
Md F CFA	Milliards de Francs CFA
MEC	Mise En Chantier
MEP	Métiers de l'Electricité et Plomberie
MF CFA	Million de Francs CFA
OND	Office National des Aéroports
PAQ	Plan Assurance Qualité
PV	Procès-verbal
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
TCE	Tous Corps d'Etat
TRC	Tous Risques Chantier
TVP	Titres et Valeurs de Placement

II. Définitions

Carnet de commande	Le carnet de commande correspond à l'ensemble des commandes enregistrées et non réalisées. Il représente donc le chiffre d'affaires à réaliser dans le futur.
Commande enregistrée	Une commande est enregistrée dans le carnet de commande dès lors que l'un des critères suivants est rempli : ▪ Signature du marché contractuel ; ▪ Réception d'une notification d'adjudication ; ▪ Réception d'une lettre d'intention (<i>letter of intent</i> ou LOI) ; ▪ Réception d'un ordre de service ; ▪ Signature du protocole d'accord. Toutes les commandes sont répertoriées dans le système d'information du Groupe.
Déboursé sec	Le déboursé sec désigne les dépenses nécessaires à l'exécution d'un ouvrage, sans compter la marge à dégager. Ces frais correspondent en général au prix de revient de la main d'œuvre, au prix d'achat des matériaux et les charges relatives à la sous-traitance.
Emetteur ou Société	TGCC SA.
Formation brute de capital fixe	La FBCF, ou formation brute de capital fixe, est l'agrégat qui mesure, en comptabilité nationale, l'investissement (acquisition de biens de production) en capital fixe des différents agents économiques résidents.
Gros œuvre	Appellation qui désigne l'ensemble des travaux qui soutiennent l'édifice en construction et qui lui assurent à la fois sa stabilité et sa solidité.
Groupe	TGCC SA ainsi que l'ensemble des filiales de la Société.
Mise en chantier	Une construction est considérée comme mise en chantier (ou commencée) lorsque le maître d'ouvrage fournit une déclaration d'ouverture de chantier (DOC).
Prise de commande	Les prises de commande sur une période correspondent aux nouvelles commandes prises et enregistrées sur cette même période.
Ratio h/m³	Ratio permettant de suivre la productivité des ouvriers sur chantier en phase de réalisation des structures gros œuvre en divisant le nombre d'heures dépensés par les m ³ de béton mis en œuvre.
Second œuvre	Les travaux de second œuvre regroupent tout ce qui relève de l'aménagement et de l'équipement d'un ouvrage (isolation thermique, enduits de façades, cloisons, etc.).
Tous corps d'état	Les travaux impliquant l'usage de la totalité des corps de métiers du bâtiment et des travaux publics.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration

I.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Représentant légal	M. Mohammed BOUZOUBAA
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 23 88 93
Adresse électronique	mohammed.bouzoubaa@tgcc.ma

I.2 Attestation du Président Directeur Général sur le document de référence relatif à l'exercice 2023

Le Président Directeur Général atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TGCC. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohammed BOUZOUBAA

TGCC S.A

Président Directeur Général

II. Les Commissaires Aux Comptes

II.1 Identité

Dénomination et raison sociale	Audicis	Fidaroc Grant Thornton
Qualité	Commissaire aux comptes	Commissaire aux comptes*
Représentant légal	M. Mohammed BOUMESMAR	M. Tarik MAAROUF
Les CAC ayant audité les comptes de TGCC	M. Mohammed BOUMESMAR	M. Faïçal MEKOUAR
Fonction	Associé gérant	Associé
Adresse	158, Angle Boulevard D'Anfa Et Rue Mohamed El Moqri, - Casablanca	7, Boulevard Driss Slaoui 20160 - Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 94 74 74	+212 5 22 54 48 00
Numéro de fax	+ 212 5 22 94 74 77	+212 5 22 29 66 70
Adresse électronique	m.boumesmar@audicis.ma	faical.mekouar@ma.gt.com
Premier exercice soumis au contrôle	1 ^{er} janvier 2012	1 ^{er} janvier 2021
Date de nomination / renouvellement des commissaires aux comptes	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021	AGO qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023
Premier exercice soumis au contrôle dans le cadre du mandat actuel	Exercice 2022	Exercice 2024
Date d'expiration du mandat actuel	Date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024	Date de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026

(*) Fidaroc Grant Thornton intervient en tant qu'auditeur externe depuis l'exercice 2017 jusqu'au premier semestre 2021.

II.2 Attestation de concordance des Commissaires Aux Comptes sur les informations comptables et financières contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2023

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Mohammed BOUMESMAR

Audicis

Associé

Faïçal MEKOUAR

Fidaroc Grant Thornton

Associé

III. Les Conseillers Financiers

III.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	Valoris Corporate Finance	Capital Trust Finance	CFG Finance
Représentant légal	M. Montassir Benbekhaled	Mme. Lamia BOUTALEB	M. Lotfi LAZREK
Fonction	Directeur Général	Présidente du conseil d'administration	Gérant
Adresse	Angle Route d'El Jadida et Rue Abou Dabi, Oasis - Casablanca	50, Boulevard Rachidi, Casablanca	5-7, rue Ibnou Toufail, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 99 89 80	+212 5 22 46 63 50	+212 5 22 92 27 50
Numéro de fax	+212 5 22 25 04 53	+212 5 22 49 13 07	+212 5 22 23 66 88
Adresse électronique	m.benbekhaled@valoris.ma	l.boutaleb@capitaltrust.ma	l.lazrek@cfgbank.com

III.2 Attestation des conseillers financiers sur le document de référence relatif à l'exercice 2023

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité conjointe et solidaire. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de TGCC à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management de TGCC et recueillis lors des due diligences effectuées auprès de celui-ci ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés en normes comptables marocaines de TGCC relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux des filiales de TGCC relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de TGCC pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de TGCC pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes pour les exercices clos au 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- les rapports de gestion de TGCC relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2021, 2022, 2023 et 2024 jusqu'à la date d'enregistrement ;
- les prévisions financières fournies par le management de TGCC.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de TGCC. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre Valoris Corporate Finance, Capital Trust Finance et CFG Finance d'une part et Groupe TGCC d'autre part, hormis (i) le mandat de conseil qui les lie, (ii) les lignes de crédits bancaires contractées par Groupe TGCC dans le cadre de son activité courante auprès de CFG Bank et (iii) la construction par le Groupe TGCC du siège de CFG Bank.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Montassir Benbekhaled

Valoris Corporate Finance

Directeur Général

Lamia BOUTALEB

Capital Trust Finance

Présidente du Conseil
d'Administration

Lotfi LAZREK

CFG Finance

Gérant

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Mme. Fatima Zahra BOUZOUBAA
Fonction	Directrice Administrative et Financière
Adresse	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Numéro de téléphone	+ 212 522 23 88 93
Numéro de fax	+ 212 5 22 23 88 96
Adresse électronique	fatimazahra.bouzoubaa@tgcc.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE DE TGCC

I. Informations relatives à l'Emetteur

I.1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Travaux Généraux de Construction de Casablanca
Siège Social	4 Rue Imam Mouslim Casablanca Oasis
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 88 93
Fax	+212 (0) 5 22 23 88 67
Site Web	www.tgcc.ma
Forme juridique	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	2 octobre 1991
Durée de vie	99 ans
Numéro d'inscription au registre de commerce	63.907 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 2 des statuts de TGCC, la Société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : • La conception et la réalisation de tous travaux de bâtiment et de génie civil ainsi que de toute activité annexe ; • L'exécution, directement ou indirectement, de tous travaux relevant du domaine de la construction et de l'aménagement mobilier ; • L'acquisition, la vente de biens immeubles ainsi que de toute opération entrant dans le cadre de la promotion immobilière ; • La prise de participation par voie de droit dans des sociétés existantes ou en formation ayant un objet similaire ou connexe ; • Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital social au 31 décembre 2023	316 398 500 MAD, composé de 31 639 850 actions d'une valeur nominale de 10 MAD chacune entièrement souscrites et libérées toutes de même catégorie.

Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à TGCC	De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19, 19-20 et 96-21. De par son activité, TGCC est régie par le droit marocain et notamment : • Loi n°39-08 formant code des droits réels promulguée par le dahir n°1-11-178 du 25 hijja (22 novembre 2011) telle que modifiée et complétée. • Loi n°12-90 relative à l'urbanisme (promulguée par le dahir n°1-92-31 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016). Loi n°25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements (promulguée par le dahir n°1-92-7 en date du 15 hijja 1412 (17 juin 1992)), telle que modifiée et complétée par la loi n°66-12 relative à la répression des infractions dans le secteur de l'urbanisme et de la construction (promulguée par le dahir n°1-16-124 en date du 21 kaada (25 août 2016). • Les dispositions applicables du Dahir 12 septembre 1913 tel que modifié et complété portant Code des obligations et des contrats. De son statut de société cotée à la Bourse de Casablanca et en tant qu'émetteur de billets de trésorerie, TGCC sera soumise aux dispositions suivantes : • Le Dahir portant loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; • Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ; • Le règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ; • Les circulaires de l'AMMC en vigueur ; • Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02) ; • Le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ; • Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;

	• Le Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; • Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06. • Le Dahir 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables.
Régime fiscal	La société TGCC est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : TGCC

I.2 Capital social

I.2.1 Composition du capital

Au 31/12/2023, TGCC est dotée d'un capital social de 316 398 500 MAD, composé de 31 639 850 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

I.2.2 Historique du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social de TGCC sur les cinq dernières années :

Évolution du capital social de TGCC

Date	Nature de l'opération	Capital social avant opération	Nombre d'actions émises/cédées	Prix par action (MAD)	Prime d'émission (MAD)	Montant de l'augmentation de capital en nominal (MAD)	Montant de l'opération (prime incluse)	Capital social après opération (MAD)	Valeur Nominale (MAD)
08/01/2018	Cession d'actions de M. Mohammed Bouzoubaa à MC II Concrete	260 000 000	260 000	1 154	n.a	-	300 000 000	260 000 000	100
08/01/2018	Augmentation du capital par apport en numéraire relative à l'entrée de MC II Concrete au capital de TGCC	260 000 000	43 333	1 154	45 666 482	4 333 300	49 999 782	264 333 300	100
20/06/2019	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles A détenues par MC II Concrete	264 333 300	173 333	1 038	162 666 700	17 333 300	180 000 000	281 666 600	100
10/09/2021	Augmentation de capital par conversion d'obligations convertibles B détenues par MC II Concrete	281 666 600	126 730	158	7 327 000	12 673 000	20 000 000	294 339 600	100

16/12/2021	Introduction en bourse de TGCC par augmentation du capital par l'émission de 2.205.890 actions	294 339 600	2 205 890	136	277 942 140	22 058 900	300 001 040	316 398 500	10 (*) Réduction de la valeur nominale de 100 à 10 MAD
------------	--	-------------	-----------	-----	-------------	------------	-------------	-------------	---

Source : TGCC

Prise de participation de MC II Concrete dans le capital de TGCC

En 2018, MC II Concrete a investi 550 mMAD dans le capital de TGCC et a structuré sa prise de participation en plusieurs étapes telles que présentées ci-dessous :

- Acquisition d'une quote-part des actions de M. Mohammed Bouzoubaa pour un montant de 300 MMAD ;
- Augmentation de capital de 250 MMAD réalisée en 3 étapes :
 - ✓ 50 MMAD d'augmentation de capital en numéraire réalisée en janvier 2018, concomitamment à l'acquisition visée ci-dessus ;
 - ✓ Une émission d'obligations convertibles de catégorie A pour un montant global de 180 MMAD (ces obligations ayant fait l'objet de deux contrats d'émissions distincts conclus en janvier 2018 pour 80 MMAD puis en juin 2018 pour 100 MMAD), totalement converties en juin 2019 ;
 - ✓ Une émission d'obligations convertibles de catégorie B pour un montant global de 20 MMAD, ayant fait l'objet d'un contrat d'émission conclu en janvier 2018, totalement converties le 10 septembre 2021.

Les mécanismes de conversion des obligations A et B présentées ci-dessus ont été réalisées sur la base des parités de conversion prévues par le protocole d'investissement signé le 9 août 2017 et des 3 contrats d'émissions obligataires conclus entre les actionnaires, prévoyant des objectifs de performance financière et notamment d'excédent brut d'exploitation et de dette financière.

Suite à la réalisation de l'ensemble de ces opérations, la participation au capital social de MC II Concrete s'élève à 20,5% au 30 septembre 2021.

La participation de MC II Concrete dans le capital de TGCC est passée à 7% au 30/06/2023.

Introduction en bourse au compartiment de cotation « F » du marché principal par augmentation et cession de capital

Le Conseil d'Administration du 19 novembre 2021, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 novembre 2021, a notamment décidé d'introduire en bourse la Société par :

- Augmentation de capital pour un montant de 300.001.040 dirhams, par l'émission de 2.205.890 actions à un prix de souscription par action de 136 dirhams après réduction de sa valeur nominale (dont 10 dirhams à titre de nominal et 126 dirhams à titre de prime d'émission) ;
- Cession de 2.205.890 actions à un montant de 300.001.040 de dirhams, soit un prix de cession par action de 136 dirhams après réduction de sa valeur nominale.

A l'issue de cette opération, le nouveau capital de la Société a été porté de 294 339 600 MAD à 316 398 500 MAD, divisé en 31 639 850 actions de 10 MAD chacune entièrement libérées.

I.2.3 Evolution de l'actionnariat

Sur les six dernières années, la structure de l'actionnariat de TGCC a évolué comme suit :

Nombre de titres et droits de vote	2018		2019		2020		2021		2022		2023	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Mohammed BOUZOUBAA	2 339 995	88,5%	2 339 995	83,1%	2 339 995	83,1%	23 399 950	74,0%	23 399 950	74,0%	23 399 950	74,0%
Flottant	-	-	-	-	-	-	5 031 780	15,9%	5 031 780	15,9%	6 643 182	21,0%
MC II Concrete	303 331	11,5%	476 665	16,9%	476 665	16,9%	3 208 060	10,1%	3 208 060	10,1%	1 596 658	5,0%
Autres actionnaires	7	0,0%	6	0,0%	6	0,0%	60	0,0%	60	0,0%	60	0,0%
Total	2 643 333	100,0%	2 816 666	100,0%	2 816 666	100,0%	31 639 850	100,0%	31.639.850	100,0%	31.639.850	100,0%

Source : TGCC

Franchissements de seuils de participation

Jusqu'au 31 mai 2024, l'historique des franchissements de seuil enregistrés sur les titres de TGCC se présente comme suit :

Date de franchissement	Déclarant	Quantité de titres	Cours (MAD)	Seuil franchi	Sens	Intention du Déclarant
26-juin-23	MC II Concrete	894 434	140,03	10%	Baisse	Arrêter ses achats sur la valeur concernée
18-avr-24	MC II Concrete	1 596 658	300,00	5%	Baisse	Arrêter ses achats sur la valeur concernée

Source : TGCC

Sortie de MC II Concrète du capital de TGCC

MCII Concrete Ltd a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 18 avril 2024, 1 596 658 actions TGCC, au cours unitaire de 300 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société. Suite à cette transaction, MCII Concrete Ltd déclare ne plus détenir aucune action TGCC.

I.2.4 Actionnariat actuel

Le tableau ci-dessous présente l'actionnariat de TGCC S.A. au 7 juin 2024¹ :

Actionnaires	Nombre de titres	Nombre de droits de vote	% du capital et des droits de vote
Bouzoubaa Fatima	10	10	0,00%
Nazih Cherkaoui Meryem	10	10	0,00%
Bouzoubaa Abba	10	10	0,00%
Mohamed Réda Jaafar Senoussi	10	10	0,00%
Mohamed Bouzoubaa	23 399 950	23 399 950	73,96%
Divers ²	8 239 860	8 239 860	26,04%
Total	31 639 850	31 639 850	100,00%

Source : TGCC

Informations relatives à Mohammed Bouzoubaa (65 ans)

Mohammed Bouzoubaa est le Directeur Général de TGCC et le Président de son conseil d'administration. Après des études à l'école des Ponts et Chaussées et quelques années passées au sein d'autres sociétés de construction, il décide à 31 ans, de créer TGCC en 1991.

Quelques années après le lancement de ses activités et après la livraison des premiers chantiers, TGCC décroche son premier grand chantier en 1999, le stade de Fès. Suite à cela, TGCC renforce son carnet de commandes de différents projets d'envergure (stades, gares, hôtels, aéroports, projets résidentiels divers, etc.) et franchit le cap du milliard de dirhams de chiffre d'affaires en 2010. En 2013, M. Mohammed Bouzoubaa accompagne TGCC dans le lancement de son activité à l'international et développe ainsi des activités au Gabon, puis en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

¹ Feuille de présence de l'AG du 7 juin 2024

² A la connaissance de l'émetteur, aucun actionnaire ne dépasse 3% du capital de la Société

En 2018, M. Mohammed Bouzoubaa ouvre le capital de TGCC à MC II Concrete Ltd, une SPV (*Special Purpose Vehicle*) détenue par un consortium d'investisseurs (Proparco, DEG, South Suez TGCC Ltd et MC III à travers les deux véhicules MC III Spanish Fund F.C.R et MC III Concrete Ltd), et gérée par Mediterrania Capital Partners. Cette opération avait pour objectif d'accompagner la Société dans son développement à l'international, de renforcer ses activités et d'améliorer la gouvernance au sein du Groupe.

Une présentation des autres mandats de M. Mohammed Bouzoubaa est présentée dans la section I.4.3.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

I.2.5 Capital potentiel de TGCC

Aucune opération sur le capital n'est prévue à la date d'enregistrement de ce document de référence.

I.2.6 Négociabilité des titres de capital

TGCC S.A. est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 16 décembre 2021 sous le ticker « TGC ».

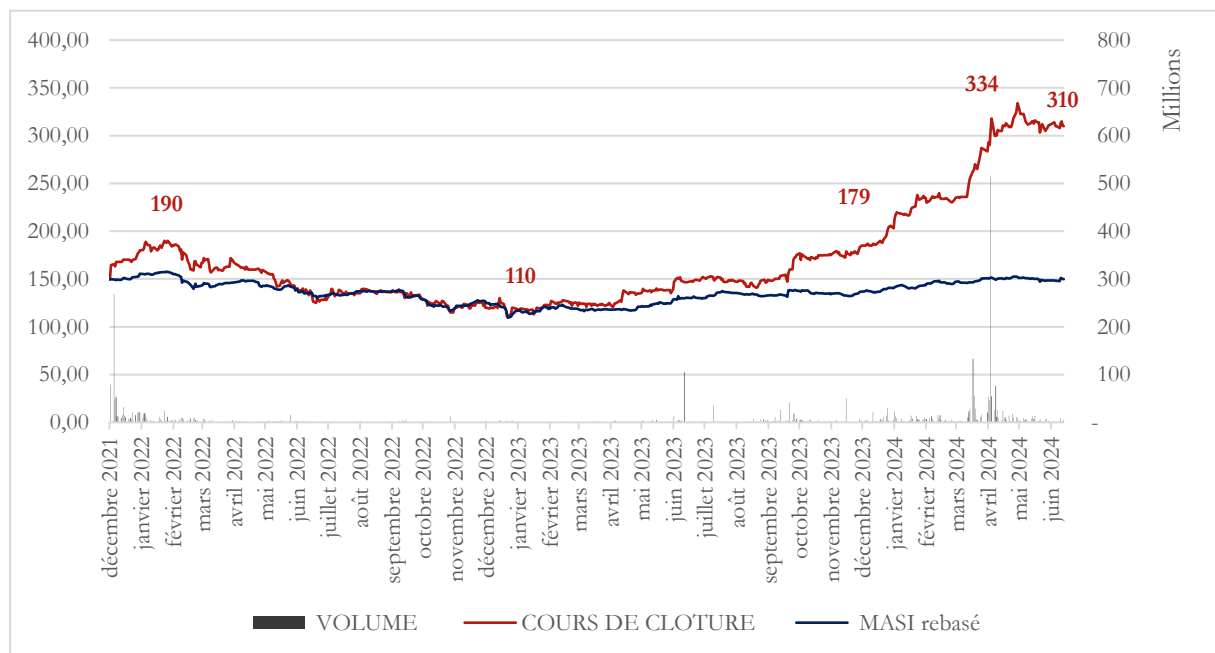
L'opération d'introduction en bourse s'est faite par l'émission de 2.205.890 actions et la cession de 2.205.890 actions à un prix de souscription par action de 136 dirhams.

Le titre de TGCC S.A. est coté sur le marché principal, compartiment « Principal F » de la Bourse de Casablanca.

Les actions TGCC sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions TGCC.

Il est à noter qu'aucune suspension de la cotation de l'action de TGCC n'a été observée depuis l'introduction en bourse.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de TGCC depuis son introduction en bourse au 28/06/2024 :



Source : Bourse de Casablanca

Le cours boursier de l'action « TGCC » s'est apprécié de 82% sur la période 2022 - S1 2024. Sur l'année 2022 le cours a baissé de 27% du fait d'un contexte de hausse des prix des matières premières impactant le niveau de marge du Groupe. Sur la période allant du 2 janvier 2023 au 28 juin 2024 le cours de bourse s'est apprécié de 150% de passant de 124 MAD à 310 MAD du fait de :

- La performance financière du Groupe qui a vu le chiffre d'affaires du Groupe et l'EBE progresser de respectivement, 32,6% et 48,9 % sur 2023 ;
- Un contexte macro-économique favorable marqué notamment par le maintien du taux directeur de Bank Al-Maghrib en mars 2024, suivi de meilleures performances du marché financier (hausse du MASI de +10% sur le S1 2024), stimulée notamment par une hausse des volumes échangés à la bourse de Casablanca ;
- L'annonce de l'organisation de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030 au Maroc ouvre la voie à TGCC pour participer à des marchés impliquant la construction de stades, d'équipements sportifs, ainsi que des projets dans les secteurs des transports, de l'immobilier, de l'hôtellerie et des infrastructures urbaines étendues.

	Période		Cours de début de période	Dernier cours	Performance
	De	A			
1 mois	29/05/2024	28/06/2024	315,00	310,00	-1,59%
2 mois	29/04/2024	28/06/2024	305,00	310,00	1,64%
3 mois	29/03/2024	28/06/2024	255,00	310,00	21,57%

Source : Bourse de Casablanca

Les principaux indicateurs d'évolution du cours de bourse du titre TGCC sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Principaux indicateurs d'évolution du cours TGC :

	2022	2023	S1 2024
Nombre d'actions composant le capital	31 639 850	31 639 850	31 639 850
Plus haut - cours de clôture (MAD)	190,05	187,00	334,00
Plus bas - cours de clôture (MAD)	115,00	110,00	188,00
Cours Moyen Pondéré (MAD)	163,15	155,68	275,95
Capitalisation boursière moyenne	5 162 141 950	4 925 814 861	8 731 081 050

Source : Bourse de Casablanca

$$(1) \text{ Cours Moyen Pondéré } = \frac{\sum(\text{cours de clôture} \times \text{Quantité échangée})}{\text{Quantité échangée totale}}$$

$$(2) \text{ Capitalisation boursière moyenne } = \text{Cours Moyen Pondéré} \times \text{Nombre d'actions}$$

Le cours le plus haut et le plus bas par mois du titre TGC sur les 6 premiers mois de l'année 2024 :

En MAD	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	219,95	240,00	255,00	318,00	334,00	315,00
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	188,00	223,50	230,10	263,10	309,00	303,10

Le cours le plus haut et le plus bas par trimestre depuis l'introduction en bourse du titre TGC jusqu'au 28/06/2024 :

En MAD	T4 - 2021	T1 - 2022	T2 - 2022	T3 - 2022	T4 - 2022	T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023	T4 - 2023	T1 - 2024	T2 - 2024
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	170,40	190,05	171,95	139,90	136,00	127,80	151,95	153,00	187,00	255,00	334,00
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	149,55	157,00	133,00	124,95	115,00	110,00	121,00	140,65	147,00	188,00	263,10

Source : Bourse de Casablanca

Volume quotidien moyen et volume global des transactions – En MAD (depuis l'introduction en bourse du titre TGC jusqu'au 28/06/2024) :

En MAD	2021	2022	2023	S1 - 2024
Volume quotidien moyen	46 596 598	2 288 734	2 621 526	14 452 920
Volume global	559 159 176	581 338 438	652 759 947	1 763 256 242

Source : Bourse de Casablanca

Volume des transactions mensuel sur les 6 derniers mois (depuis 02/01/2024 jusqu'au 28/06/2024) :

En MAD	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24
Volume mensuel des transactions	156 006 966	160 973 781	107 120 182	1 124 305 748	162 501 474	52 348 091

Source : Bourse de Casablanca

I.2.7 Politique de distribution des dividendes

I.2.7.1 Dispositions statutaires

Selon l'article 26 des Statuts relatif à l'affectation des résultats :

« Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5% au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale et descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice net diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire des exercices précédents.

Après approbation des états de synthèse de l'exercice et constatation de l'existence de sommes distribuables, l'assemblée ordinaire détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Tout dividende distribué en violation des dispositions du présent article est un dividende fictif.

En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution ou l'affectation de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

La mise en paiement des dividendes doit intervenir dans un délai maximum de neuf (9) mois après la clôture de l'exercice.

I.2.7.2 Dividendes distribués

En MAD, sauf si indiqué	2021	2022	2023
-------------------------	------	------	------

Résultat social (en MMAD)	185,3	210,7	309,3
Dividendes distribués au titre de l'exercice (en MMAD)	174,0	189,8	237,3
Taux de distribution (%)	94%	90%	77%
Nombre d'actions	31 639 850	31 639 850	31 639 850
Valeur nominale (en MAD)	10	10	10
Résultat net par action (en MAD)	5,9	6,7	9,8
Dividende par action au titre de l'exercice (en MAD)	5,5	6,0	7,5

Source : TGCC

La politique de distribution de dividendes de TGCC SA tient compte de nombreux facteurs, notamment la performance opérationnelle, les perspectives économiques et sectorielles ainsi que les prévisions de trésorerie. L'objectif étant de distribuer aux actionnaires un montant compris entre 50% et 100% du résultat net par an.

TGCC SA a distribué 94% des résultats de 2021 d'un montant de 174 MMAD et 90% au titre de l'exercice 2022 soit 189,8 MMAD. Au titre de l'année 2023, TGCC SA a distribué 237,3 MMAD soit un taux de distribution de 77%.

I.3 Endettement

I.3.1 Dette privée

I.3.1.1 Programme d'émission de billets de trésorerie

Le Conseil d'Administration de TGCC a autorisé en date du 15 novembre 2022 un programme de Billets de Trésorerie pour un plafond de 500 MMAD.

Au 30/06/2024, l'encours global des tirages est de 500 000 KMAD constitué de quatre tirages, dont deux effectués le 29/01/2024 et deux autres le 13/05/2024. Durant l'année 2023, TGCC a effectué 5 tirages de 50 MMAD chacun et un tirage de 150 MMAD détaillées comme suit :

Date du tirage	Code ISIN	Montant (En KMAD)	Encours au 30/06/2024	Date d'échéance	Spread	Taux facial
08/03/2023	MA0001410986	50 000	-	08/06/2023	74	3,74%
20/03/2023	MA0001411000	50 000	-	20/06/2023	74	3,74%
04/04/2023	MA0001411034	50 000	-	04/07/2023	76	3,76%
25/04/2023	MA0001411067	50 000	-	25/07/2023	80	3,80%
25/07/2023	MA0001411307	150 000	-	25/10/2023	69	3,69%
15/09/2023	MA0001411406	50 000	-	15/12/2023	70	3,70%
29/01/2024	MA0001411547	120 000	120 000	29/07/2024	80	3,82%
29/01/2024	MA0001411539	90 000	90 000	29/01/2025	90	3,98%
13/05/2024	MA0001411596	100 000	100 000	13/11/2024	80	3,77%
13/05/2024	MA0001411588	190 000	190 000	12/05/2025	90	3,96%

Source: TGCC

I.3.1.2 Emissions obligataires

TGCC a procédé en juillet 2024, à une émission obligataire ordinaire, par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, pour un montant global de 450.000.000 MAD. L'opération a été structurée en une seule tranche à taux révisable et remboursable par amortissements annuels linéaires sur une période de 4 ans. TGCC vise à travers cette nouvelle émission obligataire à : (i) financer son plan de développement et (ii) de diversifier ses sources de financement en optimisant leurs coûts. Les caractéristiques de cette émission sont résumées dans le tableau suivant :

Emetteur	Tranche	Date d'émission	Prime de risque à l'émission	Valeur à l'émission (en KMAD)	Encours au 31/08/2024 (en KMAD)	Échéance	Modalités de remboursement	Fréquence d'amortissement	Taux contractuel
TGCC	Tranche unique	22/07/2024	110 pbs	450.000	450.000	22/07/2028	Amortissement annuel linéaire en quatre (4) échéances	Annuel	Révisable annuelle ment : 3,88% pour la première année

Source: TGCC

I.3.2 Dette bancaire

I.3.2.1 Contrats signés avant le 31/12/2023

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du Groupe :

N°	1
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	Octobre 2020
Montant du contrat	100 000 KMAD (totalement débloquent)
Objet de l'emprunt	Crédit Relance (Crédit moyen terme)
Durée	84 mois
Reste à rembourser au 31/12/2023	59 MMAD
Dont moins d'un an	14 MMAD
Dont plus d'un an	45 MMAD
Date d'échéance	Octobre 2027
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Sûretés / Hypothèques	- Damane Relance PME à hauteur de 80% du CMT ; - Contrat de crédit relance ; - Nantissement de fonds de commerce en 9^{ème} rang à hauteur de 100 MMAD en faveur d'Attijariwafa Bank ; - Délégation des indemnités d'assurance sinistre couvrant le fonds de commerce à hauteur de 10 MMAD.
Principaux covenants financiers	Engagement de ne verser aucun dividende au cours de l'année 2020

Source : TGCC

N°	2
Emprunteur	TGCC S.A.

Prêteur	Société Générale
Date de conclusion du contrat	Novembre 2020 (renouvelé en novembre 2021 et en mai 2023)
Montant du contrat	- Découvert : 40 MMAD ; - Escompte papier commercial : 20 MMAD ; - Cautions marché : 100 MMAD ; - Cautions diverses : 3 MMAD ; - Cautions provisoires (de soumission) : 40 MMAD ; - Ligne spécifique additionnelle Crédit spot : 100 MMAD.
Objet de l'emprunt	Découvert bancaire, escompte papier commercial et cautions diverses
Reste à rembourser au 31/12/2023	100 MMAD
Montants débloqués au 31/12/2023	100 MMAD
Durée	1 an renouvelable
Date d'échéance	Février 2024
Mode de remboursement	In fine
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement fonds de commerce en 10^{ème} rang à hauteur de 20.000.000,00 DHS (Vingt Millions de dirhams). - Nantissement fonds de commerce et matériel en 2^{ème} rang à hauteur de 10.500.000,00 DHS (Dix Millions Cinq Cent Mille dirhams). - Nantissement de fonds de commerce et matériel en 3^{ème} rang à hauteur de 11.500.000,00 DHS (Onze Millions Cinq Cent Mille DIRHAMS) - Délégation d'assurance et incendie à hauteur de 42.000.000,00 DHS (Quarante Deux Million de Dirhams). - Aval et cautions de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 10.500.000,00 DHS (Dix Millions Cinq Cent Mille dirhams). - Aval et caution de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 11.500.000,00 DHS (Onze Millions Cinq Cent Mille DIRHAMS). - Aval et caution de M. MOHAMMED BOUZOUBAA à hauteur de 9.000.000,00 DHS (Neuf Millions de dirhams). - Ouverture du crédit hypothécaire en 1er rang sur réquisition n°963/49 à hauteur de 2.700.000,00 DHS (Deux Millions Sept Cent Mille Dirhams).
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	3
Emprunteur	Emene Préfa
Prêteur	BMCI
Date de conclusion du contrat	Septembre 2020
Montant du contrat	10.000 KMAD
Objet de l'emprunt	Crédit Relance (moyen terme)
Durée	84 mois dont 12 mois de différé sur le principal
Reste à rembourser au 31/12/2023	6 673,6 KMAD
Dont à moins d'un an	1 607,9 KMAD
Dont à plus d'un an	5 065,6 KMAD
Date d'échéance	Octobre 2028
Mode de remboursement	Échéances mensuelles
Sûretés / Hypothèques	Aval CCG à hauteur de 85% du montant global du CMT soit 8.500.000 MAD
Principaux covenants financiers	-

Source : TGCC

N°	4
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	01/05/2023 avenant au 03/08/2023
Montant du contrat	102.000.000 DH (cent deux millions de dirhams)
Objet de l'emprunt	Financement des marchés suivants : - Marché conclu entre l'Université Mohamed VI Polytechnique (UM6P) de Benguerir et l'Emprunteur d'un montant 148.116.195,03 DH HT ; - Marché conclu entre OCP S.A et l'Emprunteur d'un montant de 22.076.505,12 DH HT ; - Marché conclu entre la société Hôtelière de Benguerir (SHB), l'Emprunteur et la société CEGELEC d'un montant total de 635.544.605,47 DH HT, dont la part de TGCC est de 302.458.198,63 DH HT.
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	-
Montants débloqués au 31/12/2023	-
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Cession des créances professionnelles. La Cession transfère à CIH BANK les sûretés qui garantissent la créance.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	5
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER
Date de conclusion du contrat	03/08/2023
Montant du contrat	280 000 000 MAD : - Facilité de caisse : 60 MMAD ; - ASMN : 40 MMAD ; - Escompte papier commercial : 40 MMAD ; - Cautions administratives : 100 MMAD ; - CREDOC/Refinancement : 40 MMAD.
Objet de l'emprunt	Renouvellement des lignes de crédit (facilité de caisse, ASMN, escompte commercial, CREDOC/Refinancement, caution administrative)
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	65 MMAD
Montant tiré au 31/12/2023	65 MMAD
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Nantissement des marchés
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	6
Emprunteur	TGCC S.A.
Prêteur	BANQUE CENTRALE POPULAIRE
Date de conclusion du contrat	17/02/2010 avenant au 21/02/2024
Montant du contrat	573 000 000 MAD : - Facilité de caisse : 100 MMAD - Crédit spot : 50 MMAD - Escompte papier commercial : 20 MMAD - Cautions administratives : 200 MMAD - Garantie a première demande : 103 MMAD - Salle des Marchés Spot et à Terme : 100 MMAD
Objet de l'emprunt	Renouvellement des lignes de crédit (facilité de caisse, SPOT, escompte commercial, cautions administratives)
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	133 MMAD
Montants débloqués au 31/12/2023	133 MMAD
Dont moins d'un an	Non applicable
Dont plus d'un an	Non applicable
Date d'échéance	31/12/2024
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	7
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CREDIT AGRICOLE DU MAROC
Date de conclusion du contrat	25/04/2019 avenant au 12/09/2023
Montant du contrat	470 000 000 MAD : - Facilité de caisse : 110 MMAD ; - Escompte papier commercial : 60 MMAD ; - Cautions administratives : 300 MMAD.
Objet de l'emprunt	Renouvellement/réaménagement des lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	107 MMAD
Montant tiré au 31/12/2023	107 MMAD
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce en son rang en faveur du CAM à hauteur de 40.000.000 MAD ; - Billet à ordre de 50.000.000 MAD.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	8
Emprunteur	TGCC S.A

Prêteur	CREDIT AGRICOLE DU MAROC
Date de conclusion du contrat	10/11/2023
Montant du contrat	154 300 000 MAD
Objet de l'emprunt	Lignes de crédits : - Lignes spécifique Cautions de 54 300 000 MAD ; - Ligne spécifique Avance sur Marché Public : 100 000 000 MAD.
Durée	18 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	-
Montants débloqués au 31/12/2023	-
Date d'échéance	18 mois à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	- Contrat de crédit ; - Nantissement du marché d'achèvement des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région Fès-Meknès et du marché d'achèvement des travaux de construction de la cité des métiers et des compétences de la région Errachidia ; - Le déblocage des ASMP doit se faire à hauteur de 80% du montant sur présentation de l'attestation de droits constatés relative au marché nanti.
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	9
Emprunteur	TGCC Côte d'Ivoire
Prêteur	Bank Of Africa Côte d'Ivoire (BOA - CI)
Date de conclusion du contrat	30/10/2023
Montant du contrat (*)	1.000.000.000 Francs CFA équivalent de 16.669.000 MAD ³
Objet de l'emprunt	Prêt à TGCC Côte d'Ivoire
Durée	10 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	1.000.000.000 Francs CFA
Montant tiré au 31/12/2023	1.000.000.000 Francs CFA
Date d'échéance	31/08/2024
Mode de remboursement	Mensuel
Sûretés / Hypothèques	La banque pourra entreprendre toute action personnelle sur tous les biens meubles et immeubles, présents et à venir de TGCC CI
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

N°	10
Emprunteur	TGCC Sénégal
Prêteur	Bank Of Africa - Sénégal
Date de conclusion du contrat	26/05/2023
Montant du contrat	Au total : 3.250.000 KFCF, soit l'équivalent de 54.174 MMAD ³ décomposé comme suit : - Découvert : 50.000.000 Francs CFA

³ Convertis au taux BAM au 31/12/2023, 1 MAD = 59,9916 FCFA

	- Avance sur décomptes : 150.000.000 Francs CFA - Caution de soumission : 150.000.000 Francs CFA - Ouverture de crédit documentaire : 300.000.000 Francs CFA - Crédit relais : 300.000.000 Francs CFA - Caution d'approvisionnement : 100.000.000 Francs CFA - Crédit-bail : 200.000.000 Francs CFA - Cautions dur marché : 2.000.000.000 Francs CFA
Objet de l'emprunt	Lignes de fonctionnement
Durée	12 mois sauf la ligne crédit-bail à 36 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	-
Montant tiré au 31/12/2023	- Cautions sur marché : 412.632 KFCFA, soit l'équivalent de 6.878 MMAD - Crédit-bail : 1.697 KCFA, soit l'équivalent de 28 MMAD - Caution de soumission : 60.000 KFCFA, soit l'équivalent de 1.000 MMAD
Date d'échéance	Une année / 3 années à compter de la date de mise en place
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des marchés - Souscription à des billets à ordre représentatifs
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

I.3.2.2 Contrat conclus après le 31/12/2023

N°	11
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	Attijariwafa Bank
Date de conclusion du contrat	04/01/2024
Montant du contrat	1 560 244 000 MAD (Un Milliard Cinq Cent Soixante Deux Cent Quarante Mille Dirhams) - Caisse : 80 000 000 MAD - Escompte : 40 000 000 MAD - ASM public : 23 000 000 MAD - Crédit documentaire à vue : 10 000 000 MAD - Caution Restitution d'acompte(*) : 360 000 000 MAD - Caution provisoire(*) : 360 000 000 MAD - Caution définitive(*) : 360 000 000 MAD - Caution Retenue de Garantie(*) : 360 000 000 MAD - Cautions Diverses : 435 281 000 MAD - Cautions Etrangères : 71 963 000 MAD - Caution Retenue de Garantie : 140 000 000 MAD - Caution Restitution d'Acompte : 400 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	7 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	Non applicable
Montant tiré au 31/12/2023	Non applicable
Date d'échéance	31/07/2024
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat

Sûretés / Hypothèques	- Souscription d'un multirisque Tijari option M avec Délégation en faveur de la BCM à hauteur de 2 000 000 MAD ; - Souscription d'un Familicompte option O au nom de Bouzoubaa Mohamed ; - Nantissement de fonds de commerce n° 63907 en 1er rang à hauteur de 1 000 000 MAD ; - Caution solidaire de Mr Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 29 300 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 43 400 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 18 900 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 4ème rang à hauteur de 10 000 000 MAD ; - Nantissement du fonds de commerce n° 63907 en 5ème rang à hauteur de 15 000 000 MAD ; - Délégation des indemnités d'assurance sinistre couvrant FDC à hauteur de 5 000 000 MAD ; - Engagement du client de couvrir en cas de mise en jeux ; - Nantissement de Marchés - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur de 431 781 000 MAD ; - Caution solidaire de M. Bouzoubaa Mohamed à hauteur 71 963 000 MAD ; - Provision en compte G.O.D à hauteur de 400 000 000 MAD ; - Production d'un document relatif à domiciliation du marché phase 3 construction Lycée d'excellence de Rabat de 2 000 000 000 MAD ; - Production d'un document relatif à convention tripartite AFM/AWB et TGCC (marché lycée d'excellence de Rabat) ; - Production d'un document relatif à convention de crédit AWB ;
Principaux covenants financiers	Néant

(*) non-cumulables

Source : TGCC

N°	12
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	Bank Of Africa
Date de conclusion du contrat	14/05/2024
Montant du contrat	Au total 1.046.078.000 MAD, décomposés comme suit : I- Remise en place de la ligne sport : - Spot : 50.000.000 MAD ; II- Renouvellement avec réaménagement des lignes de fonctionnement et modification de taux : - Facilité de caisse : 80.000.000 MAD ; - Escompte commercial : 20.000.000 MAD ; - Retenue de garantie : 60.000.000 MAD ; - Cautions provisoires : 60.000.000 MAD ; - Cautions définitives : 60.000.000 MAD ; - Restitution d'acompte : 5.000.000 MAD ;

	III- Prorogation des OND avec modification des conditions : - Prorogation de la restitution d'acompte OND et rappel - Marché 2ème extension UM6P : 38.392.000 MAD ; - Prorogation OND - Marché extension UM6P (OCP) : 82.400.000 MAD ; - Prorogation OND - Marché UM6P (OCP) : 253.071.000 MAD ; - Prorogation OND - Marché ANP 2 : 7.000.000 MAD ; - Prorogation et rappel OND - Marché ANP I dans le cadre du Groupement TGCC/Finatech : 24.000.000 MAD ; - Rappel OND - Marché CFG Bank : 306.215.000 MAD.
Objet de l'emprunt	Lignes de crédit (facilité de caisse, escompte commercial, cautions administratives).
Durée	6 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	Non applicable
Montant tiré au 31/12/2023	Non applicable
Date d'échéance	31/12/2024
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	- Billet à ordre à hauteur de : 50.000.000 MAD ; - Nantissement de fonds de commerce au 3ème rang et délégation d'assurance y afférent, à hauteur de 1.000.000 MAD ; - Caution solidaire de M. Mohammed Bouzoubaa, à hauteur de 25.000.000 MAD ; - Billet à ordre, en garantie du spot de 50 MMAD ; - Engagement de TGCC de domicilier leur quote part sur le compte ouvert dans nos guichets, en garantie de la ligne OND Retenue de garantie de 24.000.000 MAD ; - Nantissement marchés publics ANP2 à hauteur de 99.000.000 MAD ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché, en garantie de la ligne OND - Marché UM6P ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché extension conclu avec UM6P Benguerir, en garantie de la ligne OND Extension du marché UM6P ; - Engagement de domiciliation des encaissements du marché 2ème extension conclu avec UM6P Benguerir, en garantie de la ligne OND 2ème extension du marché UM6P Benguerir.
Principaux covenants financiers	Néant

SOURCE : TGCC

N°	13
Emprunteur	TGCC S.A
Prêteur	CFG BANK
Date de conclusion du contrat	19/02/2024
Montant du contrat	157 000 000 MAD
Objet de l'emprunt	Facilité de caisse de 157 MDH
Durée	12 mois
Reste à rembourser 31/12/2023	Non applicable
Montant tiré au 31/12/2023	Non applicable
Date d'échéance	Une année à compter de la date d'effet
Mode de remboursement	A l'échéance du contrat
Sûretés / Hypothèques	Néant
Principaux covenants financiers	Néant

Source : TGCC

I.3.2.3 Crédits bancaires en cours de conclusion ou de négociation

Au 31 juillet 2024, le groupe TGCC n'a aucun contrat de crédit bancaire en cours de conclusion ou de négociation.

I.3.2.4 Encours de la dette bancaire

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux en-cours de dette du Groupe TGCC au 31.12.2023 :

Au niveau social

Entité	Banque	Autres dettes de financement	Crédit d'escompte	Crédits de trésorerie		Banques (Soldes créditeurs)	
				Crédit Spot/trésorerie	ASM	Soldes comptables des banques	Soldes comptables de la succursale en CIV
TGCC S.A	BCP			50 000 000		83 091 841	
	BOA					21 222 046	
	AWB	58 588 548				21 245 144	
	CDM		19 314 956			122 286 577	
	BHCI			50 000 000		46 619 028	
	CFG (ligne constante)					97 716 041	
	SG			100 000 000		-	
	CAM					106 600 011	
	CIH					65 564 046	
	CFG (ligne fixe)						
Total par poste comptable		58 588 548	19 314 956	200 000 000		564 344 734	

Source : TGCC

Au niveau consolidé :

Le tableau ci-dessous récapitule les emprunts consolidés auprès des établissements de crédit par entité et par banque au 31.12.2023 :

Entité	Banque	Emprunts auprès des établissements de crédit (En MAD)
TGCC	AWB	58 588 548
EMENE PREFA	BHCI	6 673 604
TGCC CI	BOA COTE D'IVOIRE	16 669 000
TGCC SEN	BOA SENEGAL	0
TGEM	AWB	223 287
Dettes de leasing classées en dettes auprès d'établissements de crédit	Plusieurs contrats de banques	125 389 561
Total		207 544 000

Le tableau ci-dessous récapitule la trésorerie – passif consolidée par entité et par banque au 31.12.2023 :

Entité	Banque	Trésorerie-Passif
TGCC S.A.	Plusieurs banques	783 659 690
T2G	UGB	793
TGCC CI	Plusieurs banques	31 179 255
EMENE PREFA	BMCI	11 753 534
TGCI SARL	Attijariwafabank	511
INFINITE	Attijariwafabank	24 868 880
OXYREVET	Attijariwafabank	9 986 372
TGEM	Attijariwafabank	0
ARTE LIGNUM	Attijariwafabank	2 607 144
DECO EXCELL	Attijariwafabank	110
TGCC SENEGAL	Bank of Africa	0
Total		864 056 290

Source : TGCC

I.3.3 En cours de crédit-bail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

KMAD	2021	2022 ⁴ (comptes certifiés)	Var. 21- 22	2023	Var. 22-23
Encours crédit-bail	128 401	136 650	6,42%	140 298	2,67%

Source : TGCC

A fin 2022, l'encours de crédit-bail se situe au niveau de 136,6 MMAD, en hausse de 6,4% par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, l'encours de crédit-bail se situe au niveau de 140,3 MMAD en hausse de 2,67% par rapport à fin 2022.

I.3.4 Evolution de la dette bancaire sociale et consolidée

Le tableau ci-dessous présente la dette de TGCC S.A. sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21 - 22	2023	Var. 22- 23
Dettes de financement moyen/long terme	85 215	71 976	-15,54%	58 589	-18,60%
Dettes de financement court terme	534 661	609 763	14,05%	783 660	28,52%
Total dette sociale	619 876	681 739	9,98%	842 248	23,54%

⁴ Le reclassement entre emprunts auprès des établissements de crédit et encours de crédit-bail pour l'année 2022 sur le rapport CAC 2023 relève d'une anomalie. Les chiffres présentés sont ceux du rapport CAC 2022 qui sont corrects

Au niveau social, la dette de TGCC S.A. passe de 619.876 KMAD en 2021 à 681.739 MMAD en 2022 (+9,9%) pour s'établir à 842.248 KMAD en 2023 (+23,5%).

Il est à noter que la dette moyen/long terme constitue 10,1% de la dette totale sociale en moyenne sur la période présentée, la contribution de la dette court terme est de 89,9% sur la même période.

Le tableau ci-dessous présente la dette consolidée du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

KMAD	2021	2022 ⁵ (comptes certifiés)	Var. 21 - 22	2023	Var. 22- 23
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	128 401	136 650	6,42%	140 298	2,67%
Emprunts auprès des établissements de crédit	94 943	80 189	-15,54%	207 544	>100%
Trésorerie - Passif	529 911	632 170	19,30%	864 056	36,68%
Total dette consolidée	753 255	849 009	12,71%	1 211 897	42,74%

Source : TGCC

Au niveau consolidé, la dette du Groupe TGCC passe de 753.255 KMAD en 2021 à 849.009 KMAD en 2022, pour s'établir à 1 211 987 KMAD au 31 décembre 2023. Il est à noter que la dette court terme constitue 72% de la dette total consolidée en moyenne sur la période présentée.

I.3.5 Engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par TGCC S.A au 31 décembre 2023 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Date d'expiration	Montant couvert (MAD)
Fonds de Commerce & Matériel	Nantissement	SG	26/11/2021	31/01/2027	10 500 000
Créances	Nantissement	BMCE	13/09/2021	12/09/2026	99 826 028
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	13/11/2023	13/11/2028	1 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	12/07/2021	11/07/2026	10 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	14/06/2022	13/06/2027	15 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CIH	31/05/2023	07/06/2028	40 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CA	02/03/2020	03/05/2024	40 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	CIH	02/03/2020	10/05/2024	20 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	SG	08/10/2020	09/10/2025	11 500 000
Fonds de Commerce	Nantissement	AWB	09/10/2020	09/10/2025	100 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	SG	26/05/2021	26/05/2026	20 000 000
Fonds de Commerce	Nantissement	BMCE	03/02/2020	13/11/2028	1 000 000

Source : TGCC

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par TGCC S.A au 31 Décembre 2023 :

Engagement	Banque	Montant (MAD)
------------	--------	---------------

⁵ Le reclassement entre emprunts auprès des établissements de crédit et encours de crédit-bail pour l'année 2022 sur le rapport CAC 2023 relève d'une anomalie. Les chiffres présentés sont ceux du rapport CAC 2022 qui sont corrects

M. Mohammed BOUZOUBAA	Société Générale	31 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Crédit du Maroc	10 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Bank Of Africa	25 000 000
M. Mohammed BOUZOUBAA	Attijariwafabank	533 662 520
Total aval & caution		599 662 520
Garantie bancaire	Attijariwafabank	946 396 612
Garantie bancaire	BCP	237 146 728
Garantie bancaire	BMCE	574 377 168
Garantie bancaire	BMCI	323 061 484
Garantie bancaire	CIH	181 325 919
Garantie bancaire	Crédit Agricole	287 648 472
Garantie bancaire	Crédit du Maroc	24 921 357
Garantie bancaire	SG	754 466 030
Total garantie bancaire		3 329 343 771

Source : TGCC

I.3.6 Notation

Au 31 Décembre 2023, la Société n'a fait l'objet d'aucune notation.

I.4 Gouvernance de l'Emetteur

I.4.1 Assemblées générales

Les Statuts reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

I.4.1.1 Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites à l'article 21 des Statuts.

I.4.1.2 Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 22, 23 et 24 des Statuts.

I.4.1.3 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

I.4.2 Conseil d'Administration

I.4.2.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives aux conseils d'administrations sont décrites aux articles 13, 14, 15 et 16 des Statuts.

I.4.2.2 Composition du conseil d'administration

Au 30/06/2024, le conseil d'administration de TGCC se compose comme suit :

Administrateur	Date de Dernière nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans TGCC
Mohammed BOUZOUBAA	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général
Meryem Nazih CHERKAOUI	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directrice des Ressources Humaines et Moyens Généraux
Fatima Zahra BOUZOUBAA	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directrice Administrative et Financière
Abla BOUZOUBAA	27-oct-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur non exécutif	Chargée de Développement
Mohamed Reda Jaafar SENOUSI	07-juin-24	2030 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029)	Administrateur exécutif	Directeur Général Délégué
MC II Concrete, représentée par Saad BENDIDI	30-juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024)	Administrateur non exécutif	-
MC III Concrete, représentée par Hatim Ben AHMED	30-juin-19	2025 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024)	Administrateur non exécutif	-
Khalid CHAMI	16-déc-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur indépendant	-
Mohammed Saad Benjelloun TOUIMI	16-déc-21	2027 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026)	Administrateur indépendant	-

l'exercice clos le
31/12/2026)

Source : TGCC

Il convient de noter qu'à la date d'entrée de MCP dans le capital de TGCC, l'ensemble des administrateurs (à l'exception de Mademoiselle Abla Bouzoubaa) ont démissionné de leurs mandats et ont été renommés par l'assemblée générale ordinaire du 8 janvier 2018, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital réservée à MCP, laquelle est intervenue le 12 janvier 2018. Le 12 janvier 2018 est par conséquent, la date de référence qu'il conviendra de retenir comme date de première nomination concernant les administrateurs susvisés (la Date de Référence).

Les administrateurs indépendants ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 10 novembre 2021 ayant décidé notamment, l'augmentation du capital social de l'IPO. La nomination desdits administrateurs indépendants est devenue effective à compter du premier jour de cotation de la Société (16 décembre 2021).

Dans le cadre de la sélection des deux administrateurs pressentis aux fonctions d'administrateurs indépendants, TGCC a fait application des critères de définition d'un administrateur indépendant fixés à l'article 41 bis de la loi n°17-95.

Le Conseil d'Administration est composé à hauteur de 30% de femmes en conformité avec les mesures transitoires prévus dans la loi 17-95. TGCC prévoit de procéder à des nominations ultérieurement afin d'atteindre le taux de 40% fixé par la loi.

L'AGO du 7 juin 2024 a vu arriver à l'expiration les mandats de Mme. Meryem Nazih cherkaoui, de Mme. Fatima Zahra Bouzoubaa, de Mr. Mohammed Bouzoubaa, de Mr. Mohamed Reda Jaafar Senoussi et de Mr. Saad Berrada.

Cette même AGO a décidé de renouveler les mandats de Mme. Meryem Nazih cherkaoui, de Mme. Fatima Zahra Bouzoubaa, de Mr. Mohammed Bouzoubaa et de Mr. Mohamed Reda Jaafar Senoussi pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'AGO devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31.12.2029.

I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration

Mohammed Bouzoubaa (65 ans) - Président du Conseil d'Administration

Une présentation du parcours de M. Mohammed Bouzoubaa est présentée dans la section I.2.3 Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Mohammed Bouzoubaa) du présent document de référence.

Les mandats de M. Mohammed Bouzoubaa se présentent comme suit :

Société	Mandat
Abline	Gérant
Agaly Promo	Co Gérant
AKDITAL Immo	Administrateur
Albo Promotion	Co Gérant
Artorium	Co Gérant
B Distrib	Gérant

B. Invest Holding	Gérant
BFO Foncière	Gérant
Bfo Office	Gérant
Bfo Partners	PDG
Bfo Sante	Gérant
Bh Développement	Co gérant
Bina Bayti	Co gérant
Bina Développement	Gérant
Bina Développement Immobilier	Co gérant
Bina Invest	Gérant
Bina Logistics	Gérant
Bina Premium	Co gérant
BIP Partners	Administrateur
Bouskoura Immobilier	Co gérant
Bouskoura Immobilier 2	Co gérant
Carlton Immobilier	Co gérant
Casa Anfa Développement	Gérant
Chellalate Promo	Co gérant
Crea Immo	Co gérant
Espacio 2005 Maroc	Gérant
Galy Immo	Co gérant
Gidm Promo	Co gérant
Groupe Alj & Bouzoubaa	Co gérant
Groupe Arabe de Réalisation d'Afrique du Nord	Administrateur / DG
Groupe International De Management Des Etablissements De Soins	PDG
Groupe Soukkania	Co gérant
Hdyat Errahma	Co gérant
Immobilie Forrest	Gérant
Immobilie Soukania	Co gérant
Immoxy	Co gérant
Kenz Tamaris	Co gérant
Lead Premium	Co gérant
Linab	Co gérant
Mbo Développement	Co gérant
Midp Hôtel	Gérant
Mme Trading Agency	PDG
Nec Immo	Gérant
OS Immo	Co gérant
Pharmaprom	Administrateur
Prime office (en création)	PDG
Promo 611	Co gérant
TGCC Développement Immobilier	Gérant
TGCC Immobilier	Co gérant

TGCC Réalisations Immobilières	Gérant
Tmlog	Co gérant
TMLOG Park	Co gérant
Villa Van Gogh	Gérant
Yas Développement	Co gérant

Source : TGCC

Meryem Nazih Cherkaoui (53 ans) - Administrateur

Meryem Nazih Cherkaoui a suivi des études en finance à l'ESG Paris ainsi qu'une formation en gestion administrative des ressources humaine chez Diorh. Elle intègre TGCC en 2001 en tant que Responsable Ressources Humaines, pour évoluer progressivement et devenir Directrice Ressources Humaines en 2008 puis Directrice des Affaires Générales et Ressources Humaines en 2018. Outre le Groupe TGCC, Meryem Nazih Cherkaoui est également Gérante de Artorium et Présidente de la Fondation TGCC.

Fatima Zahra Bouzoubaa (54 ans) - Administrateur

Fatima Zahra Bouzoubaa a poursuivi ses études en finance à l'ESG Paris. Après l'obtention de son diplôme en 1995, elle intègre TGCC la même année. Elle occupe aujourd'hui le poste de Directeur Administratif et Financier de TGCC.

Fatima Zahra Bouzoubaa ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui de TGCC.

Abla Bouzoubaa (28 ans) - Administrateur

Diplômée de l'ECE Paris et de l'ESCP Europe, Abla Bouzoubaa est consultante en services financiers chez Wavestone. Elle a effectué un stage chez Deloitte en Risk Advisory et dispose d'une expérience en Private Equity après son passage chez Meditterania Capital Partners. Elle est aujourd'hui Administrateur non exécutive en charge du Développement au sein de TGCC.

Abla Bouzoubaa ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui de TGCC.

Mohamed Reda Jaafar Senoussi (44 ans) - Administrateur

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics (ESTP), Mohamed Reda Jaafar Senoussi a commencé sa carrière en 2004 chez PwC en tant qu'Auditeur, puis en tant qu'Analyste en Transaction Services avant de rejoindre D'TZ Asset Management en 2007. En 2010, il rejoint A6 Gestion en qualité de Directeur des Investissements jusqu'à 2013. Il rejoint TGCC cette même année en tant que Directeur Général Adjoint.

Courant 2021, Reda Senoussi a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Adjoint, avec effet en octobre 2021, pour occuper de nouvelles fonctions au sein d'une société de gestion OPCC. Il continuera à occuper ses fonctions en tant qu'administrateur de TGCC et membre du comité de rémunération.

En janvier 2024, Reda Senoussi est nommé Directeur Général Délégué de TGCC.

Outre TGCC, les mandats de M. Reda Senoussi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Mediterrania Capital Partners gestion	Administrateur
M Park	Directeur Général
M Office Qca	Directeur Général
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MS Partners	Directeur Général
NEMA	Gérant

Source : TGCC

Saad Bendidi (67 ans) - représentant de MC II Concrete - Administrateur

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement de Meditterania Capital II et III et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires. Les autres mandats de M. Saad Bendidi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur
Akdital Holding	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Al Raja – X- Ray center CO.	Président
Cairo Diagnostic Imaging Centres	Président
Cairo Radiotherapy and Radiology Complex (Cairo Ray)	Président
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président
Consultant Radiologists Diagnostic Center	Président
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur
HWM	Administrateur
Lab Med Medical Laboratories	Président
Les Eaux Minérales d'Oulmès	Administrateur indépendant et Président du Comité d'Audit
MC II Auto Ltd	Administrateur
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Education Ltd	Administrateur
MC II Fashion Ltd	Administrateur
MC II K12 Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd - in Liquidation	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Ltd	Administrateur
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur & Président
MC III Concrete Limited	Administrateur
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur
MC IV Team Malte Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur

MCIV LTD.	Administrateur
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
MCTeam Ltd.	Administrateur
Medical Imaging Technology center (Techno Rad)	Président
Medicine Technology center (Techno Med)	Président
Mediterrania Capital III (Parallel) LP	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur
Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur, Gestionnaire de portefeuille et investissement
MedRay	Président
MetaLab L.L.C	Président
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement
Ray-Lab Ltd	Administrateur
Techno Group for Medical Centers Management	Président
Technogroup Investments Holdings	Président
TechnoScan- Radiology Technology center	Président

Source : MCP

Hatim Ben Ahmed (45 ans) - représentant de MC III Concrete - Administrateur

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à Mediterranean Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est à ce titre, membre du comité d'investissement de Mediterranean Capital II and III et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Les autres mandats de M. Hatim Ben Ahmed se présentent comme suit :

Société	Mandat
Akdital	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
M Office Qca	Directeur Général Délégué
M Park	Directeur Général Délégué
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Smart Ltd - in Liquidation	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Ltd	Administrateur
MC III Clean (prev name MC III retail and MC III Schools)	Administrateur
MC III Concrete Limited	Administrateur
MC III Indus Ltd (prev MC III Spanish Investment Vehicle Limited)	Administrateur
MC III Meso Limited - in Liquidation	Administrateur
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A. (prev MC IV Pharma S.a.r.l.)	Administrateur

MC IV Team Ltd	Administrateur
MC IV Team Malte Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MC Team Maroc	Gérant
MCP (Mauritius) GP III LTd (prev name Mediterrania Capital Partners (Mauritius) Limited)	Administrateur
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur
MCP Côte d'Ivoire	Gérant
MCP RE FPCC	Membre du Comité d'investissement
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
MS Partners	Directeur Général Délégué

Source : MCP

Khalid Chami (58 ans) - Administrateur indépendant

Diplômé d'HEC Paris en 1991, Khalid Chami a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur bancaire. Il a occupé plusieurs fonctions au sein de la SGMB, notamment :

- Responsable mondial des ventes des produits dérivés sur actions ;
- Directeur des Grandes Entreprises ;
- Directeur du Pôle Corporate ;
- Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Entreprise et du développement des fonds de commerce de SGMB ;
- Membre du Comité Exécutif et du Comité Financier.

Les autres mandats de M. Khalid Chami sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
Union Maritime Minière SA	Président du Conseil d'Administration
Marbar Chimie SA	Administrateur
Marbar SA	Administrateur
Dislog	Administrateur indépendant
H&S Invest Holding SA	Administrateur indépendant
Gemarfin Sarl	Gérant

Source : TGCC

Mohammed Saad Benjelloun Touimi (69 ans) - Administrateur indépendant

Titulaire d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) en banque et finance et d'une maîtrise en sciences économiques et sociales de l'Université Paris X, M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi a débuté sa carrière en 1983 chez la Banque Commerciale du Maroc, où il a eu diverses responsabilités au sein du réseau commercial du Maroc. Il a été nommé par la suite Directeur de la Banque de l'Entreprise chez Attijariwafa Bank, puis Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Régionale du Grand Casablanca.

Les autres mandats de M. Mohammed Saad Benjelloun Touimi sont présentés ci-dessous :

Société	Mandat
---------	--------

MKN Consulting

Associé Gérant

Source : TGCC

I.4.2.4 Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration

Au cours des trois dernières années, la rémunération des membres du conseil d'administration se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	2023
Rémunération totale aux administrateurs	-	165	180

Source : TGCC

I.4.2.5 Comité d'Audit et Comité de Nominations et de Rémunérations

La mise en place d'un comité d'audit et d'un comité de nominations et de rémunérations a été votée au Conseil d'Administration du 12 janvier 2018. Les membres de chaque comité sont convoqués par tous moyens écrits (y compris par courrier électronique et par télécopie), par le président du comité concerné, moyennant un préavis d'au moins dix jours ; ce délai peut être ramené à cinq jours en cas d'urgence. Les comités peuvent se réunir par des moyens de visioconférence ou par tout moyen équivalent permettant l'identification de ses membres, dans les conditions prévues par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

Le Comité d'Audit est institué en respect de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée. Le Comité d'Audit de la Société se présente comme suit au 31/12/2023 :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomination	Qualité
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit est notamment chargé d'assurer le suivi de l'information financière, la fiabilité du dispositif de contrôle interne et la mise en œuvre d'une gestion des risques adaptée à l'entreprise. Le Comité d'Audit est chargé du contrôle légal des comptes annuels et de l'indépendance des commissaires aux comptes.	12-janv-18	Deux fois par an. Peut également se réunir à titre exceptionnel, en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.	Khalid Chami	16-déc-2021	Président du Comité d'Audit et Administrateur indépendant
				Mohammed Saad Benjelloun Touimi	16-déc-2021	Administrateur indépendant
				Abla Bouzoubaa	16-déc-2021	Administrateur non exécutif
				Hatim Ben Ahmed	30-juin-19	Administrateur non exécutif

Source : TGCC

Règles de composition du Comité d'Audit :

Ce comité dont la composition est fixée par le conseil d'administration ne peut comprendre que des administrateurs non exécutifs.

Il est composé de trois membres au moins.

Le président du comité d'audit doit justifier d'une expérience suffisante en matière financière ou comptable et être indépendant au sens de la Loi.

Un second membre au moins du comité d'audit doit être indépendant au sens de la Loi.

La composition du Comité de Nomination et de Rémunération se présente comme suit au 31/12/2023 :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomination	Qualité
Comité de Nomination et de Rémunération	Le Comité de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au Conseil relatives à la nomination et à la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés. Le Comité de Nominations et de Rémunérations est par ailleurs consulté sur les questions se rapportant à la politique générale de nomination et de rémunération de la Société, et notamment le plan de recrutement des salariés de la Société et des filiales sur un horizon de douze mois.	12-janv-18	Au moins une fois par an	Meryem Nazih Cherkaoui	12-janv-18	Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération & Administrateur exécutif
				Mohammed Reda Jaafar Senoussi	12-janv-18	Administrateur exécutif
				Hatim Ben Ahmed	30-juin-19	Administrateur non exécutif

Source : TGCC

Règles de composition du Comité de Nominations et de Rémunérations :

La composition de ce comité est fixée par le conseil d'administration. Ce comité est composé de deux administrateurs non exécutifs et de la directrice des ressources humaines désignée en qualité de Président du Comité de Nomination et de Rémunérations.

I.4.3 Organes de direction

I.4.3.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 17 des Statuts.

I.4.3.2 Organes de direction de la Société

Le Comité Exécutif est une instance de partage de l'information, de débat stratégique et de prise de décision opérationnelle qui se réunit 2 fois par mois. Le Comité Exécutif examine et approuve les questions et les décisions relatives à la stratégie et à l'organisation du Groupe TGCC et se penche notamment sur les sujets suivants :

- Revue des recouvrements clients et de la performance globale de la Société et de ses filiales ;
- Evolution du portefeuille d'affaires et du niveau à date du carnet de commande ;
- Suivi de la production de chiffre d'affaires et son évolution comparativement au budget des projets ;
- Discussion de sujets opérationnels relatifs aux enjeux et problématiques liés à la coordination entre les fonctions support et production ;
- Redéploiement des ressources humaines à la survenance des pics de production ;
- Partage et débats autour de sujets conjoncturels importants.

Au 31 décembre 2023, les membres du comité exécutif de TGCC sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeant	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Mohammed BOUZOUBAA	Président Directeur Général	01/02/1992
Mohamed Reda Jaafar SENOUSSE	Directeur Général Délégué	01/01/2024
Moulay Ahmed IRAQUI	Directeur Général Exécutif - Production	01/01/2024
Abla BOUZOUBAA	Chargée de Développement	01/01/2024
Fatima Zahra BOUZOUBAA	Directrice Administrative et Financière	01/12/1995
Asmaa ABARAGH	Directrice Générale Adjointe Support	01/12/2021
Meryen Nazih CHERKAOU	Directrice des Ressources Humaines et Moyens Généraux	02/09/2001
Bouchra BOUZOUBAA	Directrice Achat et Approvisionnement	27/07/1993
Mohamed FENNAN	Directeur Technique	03/07/2002
Rida BENABDELJALIL	Directeur Zone Rabat	01/12/2000
Smail EL MANJRA	Directeur Filiales Maroc	31/12/2022

Source : TGCC

Mohammed Bouzoubaa (65 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans les sections I.2.4 Actionnariat actuel (informations relatives à Mohammed Bouzoubaa) et I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (Mohammed Bouzoubaa (65 ans) - Président du Conseil d'Administration).

Mohamed Reda Jaafar Senoussi (44 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (informations relatives à Mohamed Reda Jaafar Senoussi).

Moulay Ahmed Iraqui (51 ans)

Ahmed Iraqui est un ingénieur en Génie Civil diplômé de l'Académie des travaux publics de Kharkov en 1998. En 1999, il rejoint TGCC en qualité de Directeur Général Adjoint. Parmi les principales références d'Ahmed Iraqui : le complexe touristique Bouznika Bay, Prestigia Marrakech Golf, Aéroport Mohammed V, Aéroport Marrakech Menara, Casa Anfa City, CHU Agadir, etc.

Abla Bouzoubaa (28 ans)

Une présentation du parcours est présentée dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration (informations relatives à Abla Bouzoubaa).

Fatima Zahra Bouzoubaa (54 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats de Fatima Zahra Bouzoubaa est disponible au niveau de la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Asmaa Abaragh (54 ans)

Asmaa Abaragh est diplômée de l'ESSEC. Après une expérience en audit financier à Paris, elle intègre en 1997 le groupe ONA en étant directeur financier de Marjane. A partir de 2003 elle rejoint le groupe Saham jusqu'en 2015 en participant notamment au développement du pôle offshoring en tant que Secrétaire Général. De 2016 à 2021, c'est au sein de Webhelp Maroc qu'Asmaa Abaragh a occupé la fonction de Directeur de la région Rabat Kénitra Salé avant de rejoindre TGCC en tant que DGA Support en décembre 2021.

Meryem Nazih Cherkaoui (53 ans)

Une présentation du parcours et des autres mandats sont présentés dans la section I.4.2.3 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration.

Bouchra Bouzoubaa (61 ans)

Lauréate de l'IGA et titulaire d'un diplôme en Gestion et Finance, Bouzoubaa Bouchra est Directrice Achat et Approvisionnement au sein de TGCC, qu'elle a intégrée en 1992.

Mohamed Fennan (57 ans)

Ingénieur d'état en Génie Civil de l'Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, M. Fennan Mohamed a rejoint TGCC en 2002. Il y occupe le poste de Directeur de Projet. M. Fennan a dirigé de nombreux projets d'envergure, notamment le Grand Théâtre de Casablanca, l'atelier de maintenance de la LGV à Tanger et la station de dessalement à Jorf.

Rida Benabdeljalil (57 ans)

Ingénieur d'état en Génie Civil, lauréat de l'Ecole Hassania des Travaux Publics, M. Benabdeljalil Rida commence sa carrière en 1991 au sein du Ministère de l'Équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes. En 1993, il rejoint la Direction du Patrimoine pour la mise en place de la division des études et des interventions. Il réintègre par la suite le Ministère de l'Équipement en tant qu'Ingénieur d'Etudes chargé de grands projets pendant 4 ans. Il rejoint TGCC en 2000 et y occupe actuellement le poste de Directeur de Zone. Parmi les principales références de Rida Benabdeljalil : Gare LGV de Rabat Agdal, La marina Fairmont 5*, Prestigia Rabat, Université Euro-méditerranéenne, Tour Mohamed VI, etc.

Smail EL MANJRA

Smail El Manjra est diplômé de l'ESCP Europe à Paris. Il réalise une partie importante de sa carrière dans le Conseil en Stratégie et en Management chez des cabinets comme Roland Berger et Capgemini Consulting.

Ces expériences lui ont permis d'évoluer dans une grande variété de secteurs. En 2021, il rejoint TGCC en tant que Chargé de Mission auprès du Président avant de se voir confier le périmètre du Développement et des Filiales marocaines fin 2022.

Les fonctions actuellement exercées par les membres du COMEX dans d'autres entités du Groupe

M. Ahmed Iraqui, Directeur Général Adjoint en charge de la Production de TGCC, est actionnaire dans la société Infinite Aluminium à hauteur de 10,0% et dans la société Arte Lignum à hauteur de 10%. Il est également cogérant de ces deux sociétés.

M. Mohamed Fennan est membre du Comité de Direction de BESIX TGCC.

Rémunérations attribuées aux membres du COMEX

Le tableau ci-dessous présente la rémunération totale attribuée aux membres du COMEX sur la période 2021 - 2023.

KMAD	2021	2022	2023
Rémunération totale des membres du COMEX	22 888	24 318	23 531

Source : TGCC

PARTIE III - ACTIVITE DE TGCC

I. Historique de TGCC

Depuis ses débuts en 1991, TGCC s'est développé au rythme de projets innovants, au Maroc et à l'international. A ce titre, le Groupe assure, depuis plus de 30 ans, la construction de différents types de bâtiments dans plusieurs secteurs d'activités : résidentiel, hôtelier, commercial, industriel ou encore administratif. Ainsi, grâce à ses réalisations de premier plan, TGCC est considéré comme un acteur de référence du secteur des travaux industriels publics et du bâtiment.

Fort d'un effectif de plus de 14.000 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne et disposant d'un parc de matériel de construction de premier plan, totalisant environ 1.600 machines, TGCC est en mesure de satisfaire les attentes de sa clientèle publique et privée. A ce titre le groupe a livré plus de 1.100 projets et d'ouvrages d'envergure, s'imposant ainsi comme un acteur majeur au niveau national.

Parmi les grands projets réalisés et en cours de réalisation par TGCC, on peut citer :

Type	Description
Projets mixtes	ANFAPLACE - Casablanca : il s'agit d'un site regroupant des logements de haut standing, un hôtel de luxe, des zones commerciales, des bureaux, des espaces de loisirs et des clubs financiers.
	CARRÉ EDEN - Marrakech : centre multifonctionnel occupant une superficie totale de 98 500 m ² , constitué d'immeubles, d'un centre commercial, d'un hôtel 5 étoiles et d'un parking.
	M AVENUE – Marrakech : projet de 110 000 m ² , incluant 96 appartements de luxe, 18 000m ² d'espaces commerciaux, un hôtel Pestana, deux restaurants, un centre d'affaires, 3 000 m ² de bureaux, 10 000 m ² d'espaces verts, un spa, etc.
	TOUR MOHAMMED VI – Rabat : ce projet s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement de la vallée de Bouregreg. Cette tour est de 250m et compte 51 étages composés de bureaux, des appartements, un hôtel, un centre de conférence, des restaurants, un spa, une piscine, etc.
	TANGER CITY CENTER - Tanger : complexe d'une superficie de 236 443 m ² au centre de Tanger, sur le boulevard principal de la ville, à proximité immédiate de la mer. Il s'agit d'un important projet multifonctionnel comprenant des appartements et 2 hôtels de 4 et 5 étoiles.
Résidentiel	PRESTIGIA – Bouskoura, Rabat et Marrakech : complexes résidentiels et touristiques de la marque Prestigia. Les programmes s'étalent sur trois sites une superficie totale de plus de 500 hectares comprenant des appartements, des villas de haut standing, des locaux commerciaux et un Club House sur le golf.
	LES JARDIN D'ANGRÉ - Abidjan : projet résidentiel composé de 156 appartements, couvrant une superficie de 27 160 m ² . Niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes.

Equipement et infrastructure publique	EXTENSION DU TERMINAL 1 DE L'AEROPORT MOHAMMED V - Nouacer : comporte également le réaménagement de l'ancienne aérogare avec reprise de tous les corps de métier sur une superficie de 12 000 m ² (hall public) et une zone d'extension en trois niveaux (42 000 m ²).
	TRONCON LGV ET ATELIERS DE MAINTENANCE - L'atelier de maintenance de la Ligne à Grande Vitesse de Tanger a pour mission principale l'entretien d'un parc de 30 rames LGV de dernière génération. Ce projet, unique en son genre en Afrique, s'étend sur un terrain de 12,5 ha, dont 1,7 ha de surface couverte et 10,8 ha d'aménagements extérieurs (parking, espaces verts, voies, etc.).
	AEROPORT MARRAKECH – Projet de 14 000 m ² incluant les travaux de réaménagement et d'extension de l'ancien aérogare ainsi que les travaux d'aménagement des espaces commerciaux hors douane.
	GRAND STADE DE TANGER - Tanger : a une capacité de 45 000 places assises et comprend une piste d'athlétisme et des gradins multicolores.
	UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA - Bouaké : est un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, l'UAO propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation.
Hôtelier	STADE AL HOCEIMA - Al Hoceima : s'étend sur une superficie de 20 hectares, le stade a une capacité d'accueil de 35,000 spectateurs.
	AL HOUARA COASTAL RESORT - Tanger : il s'inscrit dans le cadre de la vision de développement « Cap Nord » qui a pour objectif de contribuer au renouveau de l'industrie touristique dans la région.
	FOUR SEASONS - Rabat : nouveau palace hôtel « Kasr El Bahr » qui sera géré par la chaîne d'hôtellerie de luxe « Four Seasons » et qui comprendra 228 chambres et suites, des restaurants gastronomiques, un centre de conférence, un spa, plus de 500 places de parking, un sky lounge, etc.
	HILTON ARZANA – Ain Atiq : projet de 24 512 m ² situé entre plage Petit val d'or et plage Oued Ykem, comportant 120 chambres, un ballroom, un spa, un parking, un screen bar, des restaurants, etc.
	HILTON - Benguerir : le DoubleTree by Hilton de Benguerir est un établissement qui offre une variété d'équipements pour assurer un séjour confortable et pratique à ses clients. Situé à proximité de l'Université Polytechnique Mohammed VI, le projet comporte 98 chambres et 117 appart hôtel, occupant une surface de 23 000 m ² .
Administratif et tertiaire	HÔTEL ST REGIS - Medieq : situé sur un tronçon de la côte méditerranéenne, cet établissement propose 100 chambres et suites luxueusement aménagées. Les installations de loisirs comprennent un spa, une salle de sport, et une piscine extérieure. Pour les événements et réunions, le resort offre plus de 5000 m ² d'espaces événementiels.
	SIÈGE DE L'AGENCE NATIONALE DE CONSERVATION FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE - Rabat : Siège administratif occupant une superficie de 80 000 m ² , il est situé à Hay Riad à Rabat et est constitué de sept tours, allant de 7 à 15 étages avec deux sous-sols.

	EXTENSION TOUR CFC - Casablanca : projet immobilier au cœur du Casablanca Finance City, entièrement dédié à la location professionnelle avec notamment 26 500 m² de surface utile (bureaux), 52 937 m² de surface couverte, 3 452 m² de terrain, 1 500 m² de services (fitness, cafétéria, etc.), ...
	GRAND THEATRE DE CASABLANCA : le projet s'étale sur une superficie totale de 24 000 m², se situe en plein cœur du quartier historique de Casablanca, dans le prolongement de la place Mohammed V et est composé de huit niveaux intégrant une salle de spectacle (1 800 places), une salle de théâtre (600 places), une salle de musique, un village des artistes, espaces commerciaux, etc.
	ANFA AEROCITY - Casablanca : couvrant une superficie de 39 980 m², le projet AnfaAerocity Bureau s'inscrit dans le développement de la nouvelle centralité urbaine casablancaise. Construit sur deux parcelles distinctes, Nord et Sud, ce projet en R+8 se caractérise par une architecture moderne et fonctionnelle.

Source : TGCC

Le tableau suivant présente les dates clés de l'historique de TGCC.

Année	Description
1991	Création de TGCC par M. Mohammed Bouzoubaa.
1999	Adjudication du premier grand marché, le stade de Fès
2002	Obtention de la classification de premier grade du Ministère de l'Equipement (classe 1)
2006	Construction de 3 aéroports : Marrakech Ménara, Essaouira Mogador, Tanger Ibn Battouta
2007-2009	- Enregistrement d'un chiffre d'affaires annuel de plus de 500 millions de dirhams - Construction de plusieurs projets d'envergure, notamment (i) le stade de football de Tanger, (ii) Business Center Casanearshore Park, (iii) Hôpital Mohammed VI à Marrakech et iv) Le Shopping Center Label Vie à Marrakech
2010	Enregistrement d'un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 milliard de dirhams
2011-2015	- En 2011, TGCC fête ses 20 ans et compte plus 8 000 collaborateurs - Construction de plusieurs projets d'envergure dont notamment (i) Anfa Place Shopping (ii) extension de l'aéroport Mohammed V (iii) Tanger City Center (iv) nouvelle station de train de Casablanca (v) siège de l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (vi) Bouskoura Golf City - Lancement de la filiale T2G au Gabon en 2014 - Lancement de la filiale TGCC Cote d'Ivoire en 2014
2016	Chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de dirhams

2018	• Ouverture du capital - Mediterranea Capital Partners • Lancement du chantier de la Tour Mohammed VI • Lancement de la Fondation TGCC pour l'art et la culture • Triple certification ISO (9001 version 2015, 14001 version 2015 et 45001 version 2018)
2019	• Création de la filiale TGCC Sénégal
2020	• Certification Management du Risque Sanitaire
2021	• Introduction en bourse • TGCC atteint 1.000 projets réalisés depuis sa création • Création du prix Mustaqbal par la fondation TGCC
2022	• Création la société TGEM spécialisée dans divers travaux et prestations de constructions • Création de deux nouvelles filiales détenues à 100% : TGCC Guinée et TGCC Développement
2023	• Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'expansion à l'international, TGCC a créé une succursale en Libye détenue à 100% par TGCC SA. • Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de verticalisation / diversification, TGCC a créé la filiale DECO EXCELL spécialisée dans les travaux d'agencement détenue à 100% par TGCC SA.

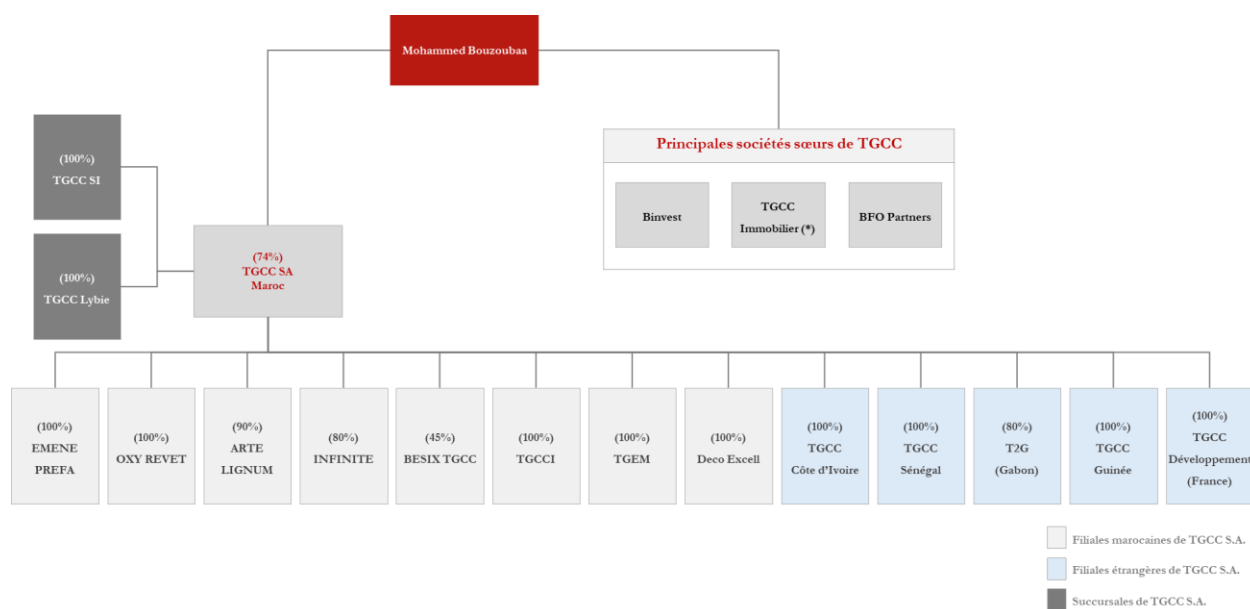
Source : TGCC

II. Appartenance à un Groupe

II.1 Actionnaire Majoritaire

Au 31 Décembre 2023, M. Mohammed Bouzoubaa est l'actionnaire majoritaire du groupe TGCC et détient 74% du capital social de la Société. Le parcours ainsi que les autres fonctions et mandats de M. Mohammed Bouzoubaa sont décrits au niveau de la section « Organes de Direction » du présent document de référence.

Principales sociétés détenues par M. Mohammed Bouzoubaa



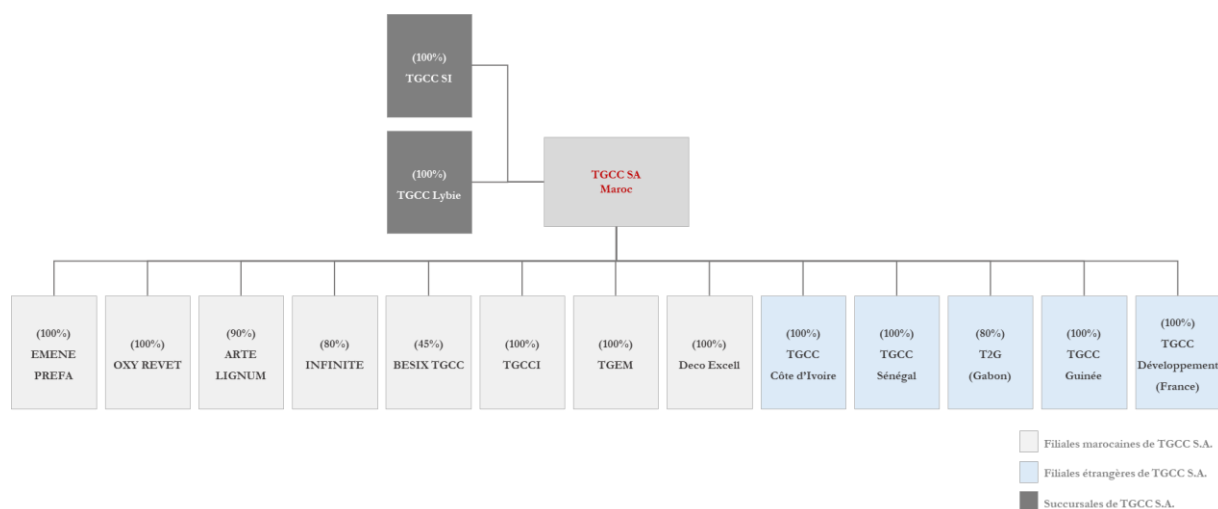
Sources : TGCC

(*) Ensemble des projets portés par la marque TGCC Immobilier

II.2 Présentation de TGCC et de ses filiales

Au 31 Décembre 2023, l'organigramme de TGCC se présente comme suit⁶ :

Organigramme juridique de TGCC SA au 31.12.2023



Sources : TGCC

⁶ Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales de la Société.

Dans le cadre de sa stratégie de verticalisation, TGCC a créé et acquis différentes filiales de lots secondaires notamment dans le revêtement, la menuiserie du bois et la menuiserie de l'aluminium.

Ces filiales ne bénéficient d'aucune exclusivité pour les travaux de sous-traitance de TGCC. Elles se doivent de participer aux consultations et d'être compétitives à l'instar des sociétés tierces. Ces filiales n'ont également pas vocation à réaliser la totalité des travaux de sous-traitance de TGCC pour ces lots et TGCC continuera à travailler avec des sociétés tierces sur ces activités.

TGCC a également développé une société de production de Béton et de produits à base de béton (Emene Prefa). Cette société permet à TGCC d'installer les centrales à béton en fonction des besoins des chantiers et d'optimiser la production de béton et sa rentabilité.

Une description des différentes filiales de TGCC est présentée dans les sections ci-après.

II.2.1 EMENE PREFA

II.2.1.1 Informations générales

Emene Préfa a été initialement créée dans le but de développer des produits à base de béton, tels que les hourdis et les poutrelles. La production du béton (centrale à béton) a ensuite été développée progressivement, permettant ainsi une croissance rapide des activités à partir de 2017.

Informations légales		
Dénomination sociale	EMENE PREFA	
Date d'immatriculation	28/04/2008	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis - Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Achat et vente, fabrication, import et export de matériaux de constructions et toutes activités liées	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	99,9%
	M.MOHAMMED BOUZOUBAA	0,1%

Source : Emene Prefa

II.2.1.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'EMENE PREFA sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	21 000	21 000	21 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	55 761	39 402	51 876	-29,3%	31,7%
Endettement net*	10 004	11 090	18 427	10,9%	66,2%
Chiffre d'affaires	230 699	279 854	330 658	21,3%	18,2%
Résultat net	18 146	16 689	27 336	-8,0%	63,8%
Dividendes distribués	-	33 049	14 862	0,0%	-55,0%

Source : Emene Prefa

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires passe de 230 699 KMAD en 2021 à 279 854 KMAD en 2022, soit une hausse de 21,3%.

Le résultat net par contre baisse pour s'établir à 16 689 KMAD soit une variation de -8%. Ceci s'explique notamment par la hausse du prix du carburant qui impacte les charges d'exploitation d'EMENE PREFA ce qui détériore le résultat net.

L'endettement net augmente de 10 004 KMAD en 2021 à 11 090 KMAD en 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires de EMENE PREFA pour l'année 2023 a atteint 330 658 KMAD, marquant une augmentation de 18,2 % par rapport à l'année précédente. De même, le résultat net a enregistré une forte progression sur la période 2022-2023, passant à 27 336 KMAD en 2023 contre 16 689 KMAD en 2022, soit une croissance de +63 %. Cette tendance à la hausse s'explique principalement par le chantier LYDEX à Rabat (projet fast-track), grâce auquel la société a facturé au cours de l'année 2023 près de 150.000 m³ de béton et a installé 3 centrales à béton.

L'endettement net a augmenté de 11 090 KMAD en 2022 à 18 427 KMAD en 2023 du fait de la hausse des soldes bancaires créditeurs sur 2023.

II.2.2 OXY REVET

II.2.2.1 Informations générales

Oxy Revet est une société spécialisée dans la pose de revêtements (marbre, céramiques, etc.). Il s'agit de la première filiale développée dans le cadre de la stratégie d'intégration des lots architecturaux et d'amélioration de la qualité des travaux tous corps d'état. Cette filiale avait initialement été créée par l'actionnaire majoritaire de TGCC et a été ensuite intégrée au périmètre de consolidation du Groupe en 2020 suite à son acquisition la même année.

Informations légales		
Dénomination sociale	OXY REVET	
Date d'immatriculation	15/11/2016	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis – Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique	
Secteur d'activité	Fabrication, importation, commercialisation et distribution des matériaux et produits de revêtements.	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaire</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : Oxy Revet

II.2.2.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'OXY REVET sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	100	100	1 100	0,0%	>100,0%
Capitaux propres	11 480	4 156	15 676	-63,8%	>100,0%
Endettement net*	1 181	3 914	8 053	>100%	>100,0%
Chiffre d'affaires	62 304	114 874	178 927	84,4%	55,8%
Résultat net	3 344	4 036	11 519	20,7%	>100,0%
Dividendes distribués	-	11 360	-	0,0%	-100,0%

Source : Oxy Revet

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires s'établit à 114 874 KMAD au terme de l'exercice 2022, soit une augmentation de 84,4% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la dynamique commerciale.

Le résultat net, quant à lui, progresse pour s'établir à 4 036 KMAD.

Les capitaux propres diminuent significativement (-63,8%) pour s'établir à 4 156 KMAD à fin 2022. La baisse des capitaux propres est due à la distribution de dividendes réalisée courant 2022.

L'endettement net augmente également pour s'établir à 3 914 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, la société OXY REVET a réalisé un chiffre d'affaires de 178 927 KMAD, en hausse de 55,8% par rapport à l'exercice 2022 (114 874 KMAD). Cette hausse du chiffre d'affaires de s'explique principalement par l'avancement sur le chantier LYDEX à Rabat.

Le résultat net, quant à lui, progresse pour s'établir à 11 519 KMAD du fait de la hausse du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres ont enregistré une hausse supérieure à 100%, pour s'établir à 15 676 KMAD à fin 2023. Cette hausse notable est attribuable principalement au résultat net 2023 de 11 519 KMAD et au report à nouveau de 3 036 MMAD. Il est à noter qu'en 2023, le capital d'Oxy Revêt a connu une augmentation de capital de l'ordre de 1 000 KMAD afin de renforcer ses capitaux propres, permettant ainsi d'obtenir les lignes bancaires nécessaires pour couvrir les besoins de son activité.

En 2023, l'endettement net s'établit à 8 053 KMAD vs. 3 914 KMAD une année auparavant, soit une hausse de +100% (+4 140 KMAD) du fait de la hausse des soldes bancaires créditeurs.

II.2.3 ARTE LIGNUM

II.2.3.1 Informations générales

Arte Lignum a été créée dans le cadre de la stratégie de verticalisation du Groupe TGCC. La société est dédiée à la réalisation des travaux de menuiserie bois dans les projets tous corps d'état de TGCC.

Informations légales		
Dénomination sociale	ARTE LIGNUM	
Date d'immatriculation	02/09/2018	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim Oasis – Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Fourniture et pose menuiserie bois (portes, placards, cuisines, etc.)	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	90%
	M.IRAQUI AHMED	10%

Source : Arte Lignum

II.2.3.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'ARTE LIGNUM sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	4 879	3 039	290	-37,7%	-90,5%

Endettement net*	(3 484)	(152)	2 526	95,6%	>100%
Chiffre d'affaires	20 948	28 116	18 409	34,2%	-34,5%
Résultat net	1 418	2 854	105	>100%	-96,3%
Dividendes distribués	-	4 694	2 854	0,0%	-39,2%

Source : Arte Lignum

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires augmente de 34,2% pour s'établir à 28.116 KMAD au terme de l'exercice 2022.

Le résultat net progresse de plus de 100% pour s'établir à 2.854 KMAD, en ligne avec la hausse du chiffre d'affaires.

Les capitaux propres s'établissent à 3.039 KMAD à fin 2022, soit une baisse de 37,7% par rapport à l'exercice précédent expliquée par la distribution de dividendes réalisée courant 2022.

L'endettement net se situe au niveau de -152 KMAD à fin 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, ARTE LIGNUM a enregistré un chiffre d'affaires de 18 409 KMAD, affichant une baisse de -34,5 % par rapport à celui réalisé en 2022 et ce dû principalement à l'insuffisance de carnet de commandes durant l'année 2023.

Le résultat net s'élève à 105 KMAD en baisse par rapport à 2022 du fait de la diminution du chiffre d'affaires sur l'exercice.

En 2023, les capitaux propres se sont élevés à 290 KMAD contre 3 038 KMAD en 2022, entraînant une dégradation d'environ 2 748 KMAD. Cette baisse est due à la distribution de dividendes en 2023 d'un montant de 2 854 KMAD et au résultat net 2023 qui s'est établi à 105 KMAD.

L'endettement net a atteint 2 526 KMAD en 2023 contre un endettement négatif de 152 KMAD en 2022 et est principalement constitué de soldes bancaires créditeurs à hauteur de 2 607 KMAD.

II.2.4 Infinite

II.2.4.1 Informations générales

Infinite a été créée en 2020 dans le cadre de la stratégie de verticalisation et de développement des lots architecturaux pour adresser les besoins de menuiseries aluminium du Groupe TGCC. La société a été créée fin 2020 et le dernier mois de l'année a été dédié à la mise en place de la structure.

Informations légales		
Dénomination sociale	INFINITE ALUMINIUM SARL	
Date d'immatriculation	22/10/2020	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim. Oasis - Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Commercialisation des produits de menuiserie et d'aluminium	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	Actionnaires	% détention et de droit de vote
	TGCC SA	80%
	M. Ahmed Iraqui	10%
	M. Aziz Lahlou	10%

Source : Infinite

II.2.4.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'INFINITE sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	1 100	1 100	1 100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	8 030	15 097	19 327	88,0%	28,0%
Endettement net*	(2 119)	10 055	24 800	>100,0%	>100,0%
Chiffre d'affaires	58 982	244 010	246 647	>100%	1,1%
Résultat net	7 901	13 977	18 007	76,9%	28,8%
Dividendes distribués	-	6 910	13 777	0,0%	99,4%

Source : Infinite

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

En 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 58 982 KMAD et un résultat net de 7 901 KMAD

En 2022, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 244 010 KMAD et un résultat net de 13 977 KMAD.

Entre 2021 et 2022 Infinite Aluminium change de dimension avec un CA multiplié par plus de 4. Cela peut s'expliquer par 3 principaux facteurs :

- Organisation et expertise : après une première année de montée en puissance en 2021, Infinite arrive en 2022 avec une organisation beaucoup plus structurée et un savoir-faire à faire valoir.
- Une dynamique commerciale très forte : Infinite Aluminium a fait ses preuves lors de ces premiers contrats. Assez rapidement, l'entreprise s'est vue confiée par TGCC des projets majeurs.
- Le développement des clients particuliers : Infinite a pu tisser des partenariats avec des fournisseurs européens prestigieux et obtenir des "cartes" à commercialiser au Maroc en exclusivité telle que Panoramah. Ce segment prend une part de plus en plus importante dans le carnet de commandes.

Le résultat net a doublé en valeur mais s'est réduit en % entre 2021 et 2022 (13,4% à 5,7% du CA) parce que de nombreux projets réalisés à 2022 sont pour le compte d'institutions publiques ou semi-publiques avec des marges structurellement plus réduites (grande compétitivité). Le Résultat net de 2022 en % reste cohérent avec les marges du secteur dans lequel évolue Infinite, tout en sachant que cette dernière continue d'investir dans ses capacités de production et dans le capital humain.

A fin 2022 Infinite Aluminium a un endettement net positif de 10 055 KMAD et ce grâce à une bonne communication avec son principal client (TGCC) et un recours très limité au financement bancaire.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, Infinite Aluminium SARL a réalisé un chiffre d'affaires de 246 647 KMAD vs. 244 010 KMAD une année auparavant, soit une hausse de 2 637 KMAD (+1,1%).

Le résultat net réalisé en 2023 a enregistré une hausse d'environ 29%, passant de 13 977 KMAD à 18 007 KMAD, et ce suite à l'amélioration du chiffre d'affaires et à une variation de stock de produits finis positive de 19 502 KMAD sur 2023 vs. 5 659 KMAD en 2022 du fait de travaux de menuiserie et aluminium réalisés à hauteur pour les projets du groupe (Lydex, Hôtel Saint-Regis, la Cité des métiers et des compétences, Ksar Al Bahr).

En 2023, les capitaux propres ont atteint 19 327 KMAD vs. 15 097 KMAD (28%) du fait de la distribution d'un dividende de 13 777 KMAD et d'un résultat net 2023 de 18 007 KMAD.

A fin 2023 Infinite Aluminium a un endettement net positif de 24 800 KMAD principalement constitué des soldes bancaires créditeurs de 24 869 KMAD.

II.2.5 BESIX TGCC

II.2.5.1 Informations générales

BESIX-TGCC est une société créée conjointement par TGCC et Besix dont l'objet est d'assurer les travaux de construction de la tour Mohammed VI. Le contrat a été signé le 1er novembre 2018.

BESIX est un groupe belge de construction et d'ingénierie fondé en 1909. Le groupe est actif dans les domaines de la construction, de la promotion immobilière et des concessions via des partenariats public-privé.

Informations légales		
Dénomination sociale	BESIX TGCC	
Date d'immatriculation	21/10/2018	
Siège social	Angle Avenue Fal Ould Omeir et Rue Beht 32 3EME ETAGE BUREAU 325 – Quartier Agdal	
Forme juridique	Société Anonyme Simplifiée	
Secteur d'activité	Etudes et construction – BTP	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	N.V BESIX SA	55%
	TGCC SA	45%

Source : Besix TGCC

II.2.5.2 Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de BESIX TGCC sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	49 051	108 392	115 255	>100%	6,3%
Endettement net*	(313 459)	(237 787)	(170 555)	24,1%	28,3%
Chiffre d'affaires	379 836	856 963	1 207 468	>100%	40,9%
Résultat net	25 292	59 341	6 863	>100%	-88,4%
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : Besix TGCC

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

En 2022, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 856 963 KMAD, soit une augmentation de plus de 100%. Le chiffre d'affaires de BESIX-TGCC évolue en fonction de l'état d'avancement des lots du projet la Tour Mohamed VI.

Le résultat net suit la même tendance pour s'établir à 59 341 KMAD.

L'endettement net de la société s'établit à -237 787 KMAD à fin 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires de BESIX TGCC s'est élevé à 1 207 468 KMAD, enregistrant une augmentation de 350 505 KMAD par rapport à l'année 2022 (soit une hausse de 41%) du fait de l'avancement des lots du projet de la Tour Mohamed VI.

Le résultat net a subi une baisse passant de 59 341 KMAD en 2022 à 6 863 KMAD en 2023, (-88,4 %). Cette baisse est principalement attribuable à l'augmentation des achats consommés de matières et fournitures du fait de la hausse de l'activité ainsi que la variation de stocks de produits négatives de 130 554 KMAD résultant des livraisons sur 2023 vs. une variation de stock positive de 15 167 KMAD en 2022.

Les capitaux propres ont atteint 115 255 KMAD contre 108 392 KMAD, soit une augmentation de +6 %. Cette hausse est due au résultat de l'exercice 2023 qui s'élève à 6 863 KMAD.

L'endettement net relatif à l'année 2023 se chiffre à -170 555 KMAD principalement constituée de la trésorerie actif et des titres et valeurs de placement.

II.2.6 TGCI

II.2.6.1 Informations générales

TGCI a été créée en vue de loger l'ensemble des collaborateurs marocains de TGCC destinés à développer les activités du Groupe en Afrique et bénéficie de l'agrément CFC depuis octobre 2015. Cependant, la taille réduite de l'équipe marocaine ne permet pas à ce jour de créer un avantage financier conséquent justifiant le déploiement de ce siège régional. Cet objectif est toujours d'actualité et sera effectif dès que les activités à l'international auront atteint une taille critique.

Le Groupe a décidé la poursuite de l'exploitation de la société. Une recapitalisation de 500 KMAD est prévue en 2024.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCI SARL	
Date d'immatriculation	15/07/2013	
Siège social	4, Rue Imam Mouslim, Oasis – Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée	
Secteur d'activité	Les activités de holding et de gestion des filiales et participations de Groupe (Holding Financier)	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaire</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCI

II.2.6.2 Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCI entre 2021 et 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	300	300	300	0,0%	0,0%
Capitaux propres	(165)	(216)	(389)	-30,9%	-80,1%
Endettement net*	(4)	(1)	1	82,4%	>100%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,0%	0,0%
Résultat net	(157)	(51)	(173)	67,6%	<-100,0%
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : TGCI

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

TGCI n'a pas connu d'activité économique durant la période 2021-2023. Le résultat 2023 se compose uniquement de charges externes (166,4 KMAD) et d'impôts et taxes (3,6 KMAD). La société a réalisé des pertes durant les trois derniers exercices.

II.2.7 TGCC Côte d'Ivoire

II.2.7.1 Informations générales

TGCC Cote d'Ivoire a été créé en 2014 avec pour objectif de développer les métiers de TGCC en Afrique de l'Ouest et faire de cette filiale un hub régional. Initialement, la filiale a été lancée afin de réaliser deux premiers projets d'hôtel à Abidjan.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC COTE D'IVOIRE	
Date d'immatriculation	04/11/2014	
Siège social	Abidjan- Cocody quartier Ambassade Rue Viviane	
Forme juridique	SA	
Secteur d'activité	Construction et ouvrage d'art	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC CI

II.2.7.2 Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC COTE D'IVOIRE entre 2021 et 2023 :

En KFCFA ⁷	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	50 000	50 000	50 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	2 285 778	2 745 844	2 874 114	20,1%	4,7%
Endettement net *	(393 586)	(1 476 503)	3 411 537	<-100%	>100%
Chiffre d'affaires	14 473 344	19 670 307	25 708 513	35,9%	30,7%
Résultat net	280 478	460 066	588 336	64,0%	27,9%
Dividendes distribués	-	-	460 066	0,0%	100,0%

Source : TGCC CI

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires passe à 19 670 307 KFCFA en 2022, en augmentation de 35,9%. La hausse du chiffre d'affaires du fait du démarrage de 2 nouveaux projets en Côte d'Ivoire et de la poursuite de 5 projets démarrés au 2e semestre 2021.

⁷ 1 MAD = 62,3752 FCFA au 31.12.2021 ; 1 MAD = 59,1051 FCFA au 31.12.2022 ; 1 MAD = 59,9916 FCFA au 31.12.2023 (source : BKAM)

Le résultat net progresse de 64% pour s'établir à 460 066 KFCFA, en ligne avec la progression du chiffre d'affaires.

L'endettement net s'établit à -1 476 503 KFCFA à fin 2022. La variation de l'endettement net s'explique par la hausse des liquidités de TGCC CI suite à des actions de recouvrement entreprise par la direction.

Il est à noter que TGCC SA a racheté 25% du capital de TGCC CI pour un montant de 7 313 850 MAD le 16/03/2022. Les cédants de TGCC CI à TGCC SA sont SCI CONAD, HOUPHOUET BOIGNY DAVID et PAUL EMILE BORIS ROLAND.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 25 708 513 KFCFA, en hausse de 30,7% par rapport à l'année 2022. Cette hausse s'explique par la hausse globale de la production liée à une dizaine de nouveaux projets, ainsi qu'aux anciens projets en cours de finalisation sur 2023. Les principaux projets sont :

- Heliports Côte d'Ivoire : sur une période concentrée de seulement quatre mois, le groupe a développé huit bases hélicoptères opérationnelles destinées à renforcer la mobilité des forces armées dans le pays. Ce projet est réparti sur les localités clés de Tengrela, Boundiali, Kong, Touba, Grand Bereby, Tehini, et Bouna. Chaque site, d'une superficie de trois hectares, comprend des installations couvertes de 4 500 mètres carrés ;
- Les jardins d'Angré Côte d'Ivoire : un projet résidentiel d'avant-garde niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel constitué d'appartements de prestige combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes ;
- L'Université de Bouaké : un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, L'université propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région et du pays.

Le résultat net enregistré en 2023 a progressé d'environ 28% (+128 270 KFCFA), principalement du fait de l'amélioration du résultat d'exploitation de +356 173 KFCFA compensée par un niveau d'impôt sur le résultat plus élevé de 234 553 KFCFA.

Les capitaux propres ont atteint 2 874 114 KFCFA en 2023, en hausse de 4,7% par rapport à l'année 2022 du fait d'un résultat net 2023 de 588 336 KFCFA et de dividendes distribués de 460 066 KFCFA la même année.

L'endettement net enregistré en 2023 a atteint 3 411 537 KFCFA vs. -1 476 503 KFCFA en 2022, soit une hausse de +4 888 040 KFCFA du fait (i) d'un emprunt réalisé auprès de BOA en 2023 de 1 000 000 KFCFA, (ii) d'un niveau de solde bancaire créditeurs de 1 870 493 KFCFA en 2023 vs. 219 202 KFCFA en 2022 et (iii) d'une baisse de la trésorerie active de 2 022 006 KFCFA sur 2023.

II.2.8 TGCC Sénégal

II.2.8.1 Informations générales

Créée en 2019, TGCC Sénégal est une filiale de TGCC dédiée à la réalisation de projets de construction tous corps d'état au Sénégal à l'instar des activités principales de TGCC au Maroc. Cette implantation a pour objectif de renforcer la présence du Groupe en Afrique de l'Ouest et de pénétrer un nouveau marché.

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, TGCC prévoit de piloter ses activités en Afrique de l'Ouest à travers sa filiale ivoirienne TGCC CI en faisant d'elle un hub qui permettra d'adresser des marchés sur toute

la région et de centraliser son encadrement. Le Groupe maintiendra ainsi ses activités au Sénégal ainsi qu'en Afrique Centrale.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC SENEGAL SAU	
Date d'immatriculation	19/02/2019	
Siège social	Sotrac Mermoz sur l'ancienne piste lot N30, Dakar	
Forme juridique	SAU	
Secteur d'activité	Construction et ouvrage d'art	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC Sénégal

II.2.8.2 Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de TGCC SENEGAL entre 2021 et 2023 :

En KFCFA ⁸	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	(191 055)	(153 745)	(110 410)	19,5%	28,2%
Endettement net*	(113 826)	(380 439)	(86 348)	<-100%	77,3%
Chiffre d'affaires	1 260 644	2 653 367	3 714 853	>100,0%	40,0%
Résultat net	33 245	37 310	43 335	12,2%	16,1%
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

Source : TGCC Sénégal

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de la société a enregistré en 2022 une hausse de plus de 100% pour s'établir à 2.653.367 KFCFA. Cette hausse s'explique par le démarrage de 2 nouveaux projets au Sénégal portant le nombre de projet à 4 en 2022.

Le résultat net de la société affiche une hausse de 12,2% pour s'établir à 37 310 KFCFA. L'évolution du résultat net ne suit pas celle du chiffre d'affaires du fait des effets de la hausse généralisée des prix des matières premières et matériaux de construction du fait du contexte internationale. Les prix contractuels ayant été maintenus, cette situation a conduit à une baisse des marges, impactant ainsi le résultat.

L'endettement net affiche une baisse de plus de 100% et passe à -380 439 KFCFA.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, TGCC Sénégal a réalisé un chiffre d'affaires de 3 714 853 KFCFA, enregistrant une augmentation de 40% par rapport à celui de 2022 (2 653 367 KFCFA). Cette croissance est attribuable à une augmentation de la production sur plusieurs projets tels que Azalaï Hôtel (+1,133 millions FCFA), Verlune 2 (+684 millions FCFA) et Almadies (+439 millions FCFA), compensée par une baisse de production sur Verlune 1, qui a atteint son terme (-1.197 millions FCFA).

⁸ 1 MAD = 62,3752 FCFA au 31.12.2021 ; 1 MAD = 59,1051 FCFA au 31.12.2022 ; 1 MAD = 59,9916 FCFA au 31.12.2023 (source : BKAM)

Le résultat net de la société a atteint 43 335 KFCFA en 2023, contre 37 310 KFCFA en 2022, en hausse de 6 025 KFCFA. Cette hausse s'explique par l'amélioration du chiffre d'affaires compensée à la baisse par une hausse des charges d'exploitation notamment la variation de stock négative de 933 772 KFCFA en 2023 vs. une variation de stock positive de 838 850 KFCFA en 2022. Cette variation s'explique par l'arrivée à une phase d'achèvement de plusieurs projets dont Azalaï et Verlune 1.

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à -110 410 KFCFA vs. -153 745 KFCFA et ce suite au résultat positif 2023 de 43 335 KFCFA.

L'endettement net se chiffre à -86 348 KFCFA en 2023 et principalement constitué du solde bancaire actif

II.2.9 T2G

II.2.9.1 Informations générales

L'implantation de TGCC au Gabon a été la première implantation du Groupe en dehors du Maroc. Elle a débuté dans le cadre du développement des relations de coopération sud-sud entre les deux pays et la signature d'une convention de construction de logements à Libreville.

Contrairement à l'exercice 2018, le chiffre d'affaires de T2G est nul en 2019 et en 2020. Depuis la livraison d'un projet résidentiel et d'un centre de qualification professionnelle à Libreville, aucun autre projet n'a été développé par TGCC au Gabon.

Lors de l'exercice 2019, une provision de l'ordre 997 389 KFCFA a été comptabilisée suite à un redressement fiscal.

T2G est actuellement en arrêt d'activité par absence de nouveaux projets à réaliser par le Groupe au Gabon. Néanmoins, le Groupe maintient sa volonté de développer ses activités dans ce pays ainsi qu'en Afrique Centrale.

Informations légales		
Dénomination sociale	TRAVAUX GENERAUX DU GABON	
Date d'immatriculation	11/03/2014	
Siège social	Montagne Sainte Libreville – BP 3816 – Libreville	
Forme juridique	SA	
Secteur d'activité	Conception et réalisation de tous travaux de bâtiment et génie civil	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	80%
	CENAN AFRIQUE SERVICES	20%

Source : T2G

II.2.9.2 Principaux agrégats annuels

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats de T2G entre 2021 et 2023 :

En KFCFA ⁹	2021	2022	2023	Var. 21- 22	Var. 22-23
Capital Social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	(594 480)	(116 630)	(25 408)	80,4%	78,2%
Endettement net*	(276 134)	(262 645)	(122 229)	4,9%	53,5%
Chiffre d'affaires	-	-	-	0,0%	0,0%
Résultat net	(45 180)	477 850	91 222	>100%	-80,9%
Dividendes distribués	-	-	-	0,0%	0,0%

⁹ 1 MAD = 62,3752 FCFA au 31.12.2021 ; 1 MAD = 59,1051 FCFA au 31.12.2022 ; 1 MAD = 59,9916 FCFA au 31.12.2023 (source : BKAM)

Source : T2G

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le résultat net de la société affiche une hausse significative de 523 030 KFCFA pour s'établir à 477 850 KFCFA. Cette hausse est attribuable à la reprise d'une provision de 997 389 KFCFA pour redressement fiscal devenue sans objet.

T2G a obtenu le dégrèvement total de l'ensemble des chefs de redressements.

L'endettement net affiche une hausse de 4,9% et passe à -262.645 KFCFA.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Sur la période analysée T2G ne génère pas encore du chiffre d'affaires.

En 2023, le résultat net de la société a enregistré une baisse significative, s'établissant à 91 222 KFCFA vs. 477 850 KFCFA une année auparavant (-80,9%). La baisse du résultat net en 2023 s'explique par l'existence en 2022 d'une reprise relative à une provision de 997 389 KFCFA pour redressement fiscal devenue sans objet.

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à -25 408 KFCFA vs. -116 630 KFCFA et ce suite au résultat positif réalisé en 2023 de 91 222 KFCFA.

L'endettement net affiche une hausse de 53,5% et passe à -122.229 KFCFA correspondant principalement au solde bancaire actif de 122 277 KFCFA à fin 2023.

II.2.10 TGEM

II.2.10.1 Informations générales

TGEM est une société spécialisée dans divers travaux et prestations de constructions.

Informations légales		
Dénomination sociale	TRAVAUX GENERAUX D'ELECTROMECHANIQUE	
Date d'immatriculation	10/05/2022	
Siège social	4 Rue Imam Mouslim, Oasis, Casablanca	
Forme juridique	Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique	
Capital social	100.000 MAD	
Secteur d'activité	Travaux d'Electromécanique et plomberie	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Asoociés</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

II.2.10.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital Social	100	100	0,0%
Capitaux propres	969	2 104	>100,0%
Endettement net*	1 902	(923)	<-100,0%
Chiffre d'affaires	52 977	77 105	45,5%

Résultat net	869	1 134	30,5%
Dividendes distribués	-	-	0,0%

Source : TGEM

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

A fin 2022, TGEM a réalisé un chiffre d'affaires de 52.977 KMAD et un résultat net de 869 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, TGEM a réalisé un chiffre d'affaires de 77 105 KMAD, soit en hausse de 45,5% par rapport à l'exercice précédent du fait d'une année pleine d'exercice sur 2023. La croissance observée s'explique par la création de TGEM à mi-année 2022, faisant de 2023 sa première année complète d'activité. Cette augmentation significative du chiffre d'affaires découle de la participation de TGEM à des projets majeurs de TGCC en 2023, notamment le Business Center de Benguerir, le projet résidentiel Tanger WaterFront, Afrilogistique II ainsi que la Tour Mohammed VI à Rabat.

Le résultat net passe de 869 KMAD à 1 134 KMAD du fait de la hausse de chiffre d'affaires sur 2023.

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à 2 104 KMAD contre 929 KMAD en 2022 du fait du résultat net 2023 de 1 134 KMAD.

L'endettement nette passe de 1 902 KMAD à -923 KMAD à fin décembre 2023 du fait d'un solde bancaire actif de 1 146 KMAD compensée par des dettes de financement de 223 KMAD.

II.2.11 TGCC Guinée

II.2.11.1 Informations générales

TGCC Guinée est une nouvelle filiale détenue à 100% et basée au Guinée, où le Groupe a gagné son premier appel d'offres dans le pays relatif à la construction du Siège d'Orange à Conakry, pour un montant d'environ 21,5 M€ HT. Cette filiale a pour ambition d'évoluer en tant qu'entreprise de construction locale de référence.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC Guinée	
Date de création	27/09/2022	
Siège social	MATOTO KONDEBOUNGY C/MATOTO-CONAKRY	
Forme juridique	Société Anonyme Unipersonnelle	
Capital social	200.000.000 GNF	
Secteur d'activité	TRAVAUX DE CONSTRUCTION	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

II.2.11.2 Principaux agrégats annuels

En KGNF¹⁰	2022	2023	Var. 22-23
Capital Social	200 000	200 000	0,0%

¹⁰ Au 31/12/2023, 1 MAD = 846,355 GNF – Source OANDA

Capitaux propres	200 000	2 366 405	>100,0%
Endettement net*	-	(4 733 092)	0,0%
Chiffre d'affaires	-	46 940 375	100,0%
Résultat net	-	2 166 405	100,0%
Dividendes distribués	-	-	0,0%

Source : TGCC

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, l'entreprise a généré un chiffre d'affaires de 46.940.375 KGNF, issu de son seul projet relatif aux travaux de construction du siège d'Orange Guinée. Au cours de la même période, le résultat net s'est élevé à 2.166.405 KGNF, représentant une marge nette de 5 %. Les capitaux propres ont enregistré une nette amélioration, passant de 200.000 KGNF à 2.366.405 KGNF, grâce à la réalisation du résultat net 2023

L'endettement net se chiffre à -4.733.092 KGNF, principalement constitué de la trésorerie-actif.

II.2.12 TGCC Développement

II.2.12.1 Informations générales

TGCC Développement est une nouvelle filiale qui n'exerce pas encore d'activité, détenue à 100% et basée en France dont la vocation est de porter l'activité de développement de projets à l'international. Cette filiale se concentrera sur le développement de projets d'infrastructures à l'international, incluant la gestion et la coordination des aspects liés au financement, à la conception, à la gestion de projet, ainsi qu'à la fourniture et à l'installation des équipements nécessaires.

Informations légales		
Dénomination sociale	TGCC Développement	
Date de création	27/09/2022	
Siège social	14 avenue Kleber 75116 Paris	
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée à Associé Unique (SASU)	
Capital social	10.000 EUR	
Secteur d'activité	INGENIERIE, ETUDES TECHNIQUES	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% détention et de droit de vote</u>
	TGCC SA	100%

Source : TGCC

II.2.12.2 Principaux agrégats annuels

En KEUR	2022	2023	Var. 22-23
Capital Social	10	10	0,0%
Capitaux propres	10	1	-88,2%
Endettement net*	-	272	100,0%
Chiffre d'affaires	-	-	0,0%
Résultat net	-	(9)	0,0%
Dividendes distribués	-	-	0,0%

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Source : TGCC Développement

TGCC Développement n'a pas d'activité en 2022 et en 2023.

L'endettement de TGCC Développement correspond principalement aux emprunts et dettes financières de 399 KEUR compensée par la trésorerie actif de 128 KEUR.

II.2.13 Deco Excell

II.2.13.1 Informations générales

Deco Excell est une SARL créée en octobre 2023, détenue à 100% par TGCC spécialisée dans l'agencement, la décoration, l'aménagement et de la rénovation. La création de cette filiale répond à une logique de diversification et de complémentarité avec le cœur métier du Groupe.

Informations légales	
Dénomination sociale	DECO EXCELL
Date d'immatriculation	20/10/2023
Siège social	4 RUE AL IMAM MOUSLIM, OASIS CASABLANCA
Forme juridique	SARL AU
Secteur d'activité	Travaux d'agencement de décoration d'aménagement de rénovation tout corps d'état
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	TGCC (100%)

Source : Deco Excell

II.2.13.2 Principaux agrégats annuels

En KMAD	2023
Capital Social	100
Capitaux propres	98
Endettement net*	0
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	(2)
Dividendes distribués	n.a

(*) Endettement net = dette de financement + trésorerie passif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Source : Deco Excell

DECO EXCELL n'a pas connu d'activité économique durant l'exercice 2023.

II.3 Présentation des sociétés sœurs de TGCC

Les sociétés sœurs de TGCC les plus significatives sont celles relatives à la promotion immobilière. TGCC n'ayant aucune activité immobilière, M. Bouzoubaa investit dans des projets immobiliers en créant directement des sociétés dédiées dans lesquelles il est actionnaire à plus de 50%. Il est à noter que ces sociétés n'ont aucun lien capitalistique avec TGCC.

Les sociétés sœurs de TGCC les plus significatives sont présentées ci-dessous.

II.3.1 TGCC Immobilier

Les projets portés par ses différentes sociétés sont regroupés sous la marque TGCC Immobilier. Une société de gestion nommé TGCC Immobilier SA assure la gestion de ses sociétés sur le plan financier, comptable, technique et commercial. La gouvernance de cette société est totalement séparée du groupe TGCC.

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés projets et leurs principaux indicateurs financiers au titre des exercices 2021, 2022 et 2023 :

En KMAD	2021			2022			2023		
Société	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net	Capital social	Chiffre d'affaires	Résultat net
Yas Développement	125	153 968	20 627	125	153 900	19 768	125	192 659	22 444
BH Développement	100	59 766	4 189	100	17 057	1 363	100	21 705	-2 273
TGCC DI	3 100	113 864	5 866	3 100	11 049	-2 664	3 100	81 220	13 032
Casa Anfa Développement	100	200 665	(1 885)	100	162 222	15 937	100	130 090	4 492
Carlton Immobilier	100	101 593	2 901	100	56 898	9 792	100	96 914	14 971
BINA Invest	100	10 032	1 500	100	8 755	557	100	9 139	780

Source : TGCC

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés projet et le nom commercial des projets associés sur la période 2021-2023 :

Société	Principaux projets en 2021	Principaux projets en 2022	Principaux projets en 2023
Yas développement	ARDEN (TR1&TR2) / ARDEN EXT / VETIVER (TR1&2&3) / AFFAIRE ALLAOUI	ARDEN EXT; VETIVER ; VETIVER T3	VETIVER T2 & T3; 6 VILLAS
BH Développement	Domaine de Darb		
TGCC DI	O'BRIAN / O'BRIAN EXT / CHEMIN DES ROSES CARRE OASIS / BELAIR		RIAS CALIFORNIE
Casa Anfa Développement	Anfa 212 / Avia / Tour 33	ANFA 212	
Carlton Immobilier	Domaine Azur	DOMAINE AZUR T3	DOMAINE AZUR T3 ET T4
BINA Invest	Dar El Kenz, Mosquee Menzah Deroua		

Source : TGCC

II.3.2 Binvest

Binvest est une holding d'investissement qui détient principalement au 31/12/2023 :

- Une part minoritaire dans le projet M Avenue Marrakech porté par la société DHC.
- 100% du capital de MIDP HOTEL SARL, société dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.
- 24% du capital de DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA, société dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.

II.3.3 BFO Partners

BFO Partners est une holding d'investissement détenant au 31/12/2023 :

- un hôtel construit dans la zone de Midpark à Nouacer loué à Onomo. Ce projet est livré depuis 2019 ;
- les parts d'une société projet détenant les murs de la clinique Vinci;
- une participation majoritaire de Nec Immo, une société de projet détenant un foncier pour un clinique de bien-être à Bouskoura, et un foncier d'hôtel. A noter que Binvest détient le reste des parts de cette société ;

II.4 Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

II.4.1 Conventions conclues au cours de l'année 2023

1.1. Conventions conclues avec la société AKDITAL IMMO SA - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société AKDITAL IMMO SA détenue à 17,5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des convention :** une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société AKDITAL IMMO SA dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL ESSAOUIRA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société AKDITAL IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA facturé à la société AKDITAL IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)			
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à CREA IMMO durant l'exercice	2 020 555	-	7 237 152	-
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(2 020 555)	-	-	-
Reclassement « Clients, effets à recevoir »	-	-	-	-
Reclassement « Clients, avances et comptes »	-	-	(7 237 152)	-
Autres charges non courantes	-	-	-	-
Encours au 31/12/2023	-	-	-	-
Encours global au 31/12/2023		-		

- **Montant du marché :** 67.059.905,40 MAD TTC.

1.2. Conventions conclues avec la société KHOURIBGA IMMO SARL - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société KHOURIBGA IMMO SARL détenue à 100% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17,5% par BFO Foncière, détenue à 100% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions :** une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KHOURIBGA IMMO SARL dans le cadre du projet CLINIQUE KHOURIBGA.
- **Modalités essentielles :** cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KHOURIBGA IMMO SARL par la société TGCC SA.

- **Montant comptabilisés :** au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société KHOURIBGA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à Khouribga IMMO durant l'exercice	36 931 333	-	-	2 558 812	5 117 623
Avance de démarrage					(5 117 623)
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(17 546 589)	(6 644 540)			
Reclassement « Clients, effets à recevoir »	(6 644 540)	6 644 540			
Reclassement « Clients, facture à établir »			6 261 407		
Reclassement clients (compte à compte)					
Encours au 31/12/2023	12 740 204		6 261 407	2 558 812	
Encours global au 31/12/2023			21 560 423		

- **Montant du marché :** 53.176.232 MAD TTC.

1.3. Conventions conclues avec la société SIHATY IMMO :

1.3.1. Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société SIHATY IMMO détenue à 6,42% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17,5% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SIHATY IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL DAKHLA.
- **Modalités essentielles :** cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciale adressées à la société SIHATY IMMO par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisés :** au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société SIHATY IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à SIHATY IMMO durant l'exercice					5 810 922

Avance de démarrage	(5 810 922)
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	
Reclassement « Clients, effets à recevoir »	
Reclassement « Clients, factures à établir »	
Reclassement clients (compte à compte)	
Encours au 31/12/2023	
Encours global au 31/12/2023	-

- **Montant du marché : 58.109.220,00 MAD TTC.**

1.3.2. Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société SIHATY IMMO détenue à 6,42% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17,5% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SIHATY IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL BENGUERIR.
- **Modalités essentielles :** cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciale adressées à la société SIHATY IMMO par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisés :** au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société SIHATY IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	-	-	-
Montant facturé par TGCC à SIHATY IMMO durant l'exercice	4 329 930			138 083	5 901 000
Avance de démarrage					(5 901 000)
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(4 329 930)				
Reclassement « Clients, effets à recevoir »					
Reclassement « Clients, factures à établir »					
Reclassement clients (compte à compte)					
Encours au 31/12/2023				138 083	
Encours global au 31/12/2023		138 083			

- **Montant du marché : 45.480.515,00 MAD TTC**

1.3.3. Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société SIHATY IMMO détenue à 6,42% par AKDITAL IMMO SA détenue à 17,5% par BFO Partners dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA détient 5%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SIHATY IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE AKDITAL ERRACHIDIA.
- **Modalités essentielles :** cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciale adressées à la société SIHATY IMMO par la société TGCC SA.
- **Montant comptabilisés :** au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société SIHATY IMMO des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023					
Montant facturé par TGCC à SIHATY IMMO durant l'exercice	7 820 619				
Avance de démarrage					
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(7 820 619)				
Reclassement « Clients, effets à recevoir »					
Reclassement « Clients, factures à établir »					
Reclassement clients (compte à compte)					
Encours au 31/12/2023					
Encours global au 31/12/2023		-			

- **Montant du marché :** 63.068.200 MAD TTC.

1.4. Convention d'avance de trésorerie conclue avec TGEM SARLAU (convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC S.A à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGEM SARLAU. Ces avances de trésorerie sont rémunérées par un taux d'intérêt de 4%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé par YGCC à TGEM durant l'exercice	12 800 000
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-

Encours global au 31/12/2023

12 800 000

Toutes autres indications essentielles de la convention : la société TGCC SA a facturé 174.555,56 MAD d'intérêt sur avances de trésorerie octroyées à la société TGEM SARLAU au titre de l'exercice 2023.

1.5. Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations conclue avec TGCC GUINEE (convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC GUINEE est une filiale de TGCC à 100%.
- **Nature et objet de la convention :** convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC GUINEE.
- **Montants comptabilisés :** durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé par TGCC à TGCC GUINEE durant l'exercice	6 803 571
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(4 584 295)
Encours global au 31/12/2023	2 219 277

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

1.6. Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations conclue avec TGCC LIBYE (convention non-écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC LIBYE succursale de TGCC à 100%.
- **Nature et objet de la convention :** convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations.
- **Modalités essentielles :** cette convention a été conclue sous mise à disposition donnant lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGCC LIBYE.
- **Montants comptabilisés :** durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé par TGCC à TGCC LIBYE durant l'exercice	1 356 795
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	1 356 795

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

II.4.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023

2.1. Conventions conclues avec TGEM SARLAU :

2.1.1. Convention de sous-traitance (convention écrite) :

- **Entités concernées** : La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions** : Convention en vertu de laquelle la société TGEM SARLAU procède à des travaux d'électromécanique et plomberie dans différents projets de la société TGCC SA..
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société TGEM SARLAU.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	4 686 803
Montant facturé par TGEM durant l'exercice :	49 604 989
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	29 220 818
Reclassement "Fournisseurs, retenue de garantie"	5 965 804
Reclassement "avances fournisseurs"	24 184 171
Encours global au 31/12/2023	6 852 607

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.1.2. Convention de vente de matières premières à la société TGEM SARLAU (convention non écrite) :

- **Entité concernée** : La société TGEM SARLAU est une filiale de TGCC à hauteur de 100%.
- **Nature et objet des conventions** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société TGEM SARLAU.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGEM SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	5 642 908
Montant facturé par TGCC à la société TGEM durant l'exercice	6 189 607
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	4 800 000
Encours global au 31/12/2023	7 032 515

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant

2.2. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC DEVELOPPEMENT

- **Entités concernées** : TGCC SA et TGCC DEVELOPPEMENT, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est président. TGCC DEVELOPPEMENT est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

- **Nature et objet des conventions :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC DEVELOPPEMENT. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6,5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	1 114 900
Montant facturé par TGCC à la société TGCC Développement durant l'exercice	3 305 300
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	4 420 200

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.3. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC GUINEE

- **Entités concernées :** TGCC SA et TGCC GUINEE, dont M. Mohammed BOUZOUBAA est Administrateur général. TGCC GUINEE est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%
- **Nature et objet des conventions :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC GUINEE. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6,5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	1 114 900
Montant facturé par TGCC à la société TGCC GUINEE durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	993 938
Encours global au 31/12/2023	120 962

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA a constaté en produit dudit exercice des intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC SENEGAL pour un montant de 49.909,97 MAD.

2.4. Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses conclue avec la société BESIX-TGCC (convention non écrite) :

- **Entités concernées :** La société BESIX-TGCC, filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société BESIX-TGCC SAS met à disposition de la société TGCC du matériel et refacture des charges diverses.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de bons de commande ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	1 707 574
Montant facturé par BESIX-TGCC SAS à la société TGCC durant l'exercice	4 257 390
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	5 964 963

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.5. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CREA IMMO SARL (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre du projet OCEAN BAY-2 GHR2.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)			
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties
Solde initial au 01/01/2023	5 975 588			2 700 000
Montant facturé par TGCC à CREA IMMO durant l'exercice				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(5 972 253)			
Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »				
Reclassement compte « Clients, facture à établir »				
Autres charges non courantes	(3 334)			
Encours au 31/12/2023				2 700 000
Encours global au 31/12/2023			2 700 000	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.6. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société AGADIR SANTE

- **Entités concernées :** la société AGADIR SANTE est filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35% par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, détient le mandat d'administrateur.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société AGADIR SANTE dans le cadre du projet CENTRE HOSPITALIER PRIVE AGADIR.

- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société AGADIR SANTE par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	-	4 548 107	4 714 536	14 485
avance de démarrage					
Montant facturé par TGCC à AGADIR SANTE durant l'exercice					
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(4 548 107)				
Reclassement compte "clients, facture à établir"	4 548 107		(4 548 107)		
Reclassement compte "clients, effets à recevoir"					
Encours au 31/12/2023				4 714 536	14 485
Encours global au 31/12/2023			4 729 021		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.7. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société KAZAK :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société KAZAK, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35% par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, détient le mandat d'administrateur.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KAZAK dans le cadre du projet CENTRE POLYCLINIQUE MEDICALE TANGER.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KAZAK par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	4 422 653	-	7 244 408	5 474 601	-
Avance de démarrage					
Montant facturé par TGCC à KAZAK durant l'exercice	737 238				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(10 929 823)				
Reclassement du compte « Clients, effets à recevoir »					

Reclassement "client, factures à rétablir"	7 244 408	(7 244 408)
Encours au 31/12/2023		5 474 601
Encours global au 31/12/2023		5 474 601

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.8. Convention de refacturation conclue avec la société YAS DEVELOPPEMENT (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé directement et indirectement à hauteur de 43,90%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société YAS DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	387 522
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(601 463)
Encours global au 31/12/2023	387 522

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.9. Conventions de refacturation conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé indirectement à hauteur de 42%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CARLTON IMMOBILIER.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	387 522
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-

Encours global au 31/12/2023

988 985

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.10. Convention de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT (Convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société CASA ANFA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé directement et indirectement à hauteur de 44,38%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463
Montant facturé par TGCC à CASA ANFA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	387 522
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(601 463)
Encours global au 31/12/2023	387 522

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.11. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société ASFI INVEST :

- **Entités concernées :** La société ASFI INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, détient le mandat de PDG.
- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société ASFI INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SAFI.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ASFI INVEST par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société ASFI INVEST des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	4 898 522	1 955 021	2 378 341	2 424
Montant facturé par TGCC à ASFI INVEST durant l'exercice					
Avance de démarrage					
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(1 955 021)				

Reclassement compte "clients, factures à établir"	1 955 021	(1 955 021)		
Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »				
Encours au 31/12/2023	4 898 522	2 378 341	2 424	
Encours global au 31/12/2023		7 279 286		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.12. Convention de travaux immobiliers conclus avec la société SALE INVEST (convention écrite) :

- **Entités concernées :** La société SALE INVEST, filiale à 100% d'AKDITAL IMMO détenue à 35 % par BFO Foncière dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC détient le mandat d'administrateur PDG.
- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société SALE INVEST dans le cadre du projet CLINIQUE SALE.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société SALE INVEST par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	5 572 230	11 059 689	-	3 821 812	(537 875)
Avance de démarrage					
Montant facturé par TGCC à SALE INVEST durant l'exercice	7 515 497				537 875
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(13 090 198)	(11 059 689)			
Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »					
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"					
Encours au 31/12/2023				3 821 812	
Encours global au 31/12/2023			3 821 812		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.13. Conventions conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT :

2.13.1. Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 43,9%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet Domaines de Bouskoura 6.

- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	11 248 596		1 968 883		
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	8 294 192				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice		10 575 852			
Reclassement du compte « Clients, factures à établir »	1 968 883		(1 968 883)		
Reclassement clients (compte à compte)	(10 575 852)	10 575 852			
Encours au 31/12/2023	10 935 819				
Encours global au 31/12/2023			10 935 819		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.13.2. Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 43,9%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet VETIVER T3.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a facturé à la société YAS DEVELOPPEMENT des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)	
	Clients collectifs	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	45 190 384	3 780 065
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	8 517 228	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(57 487 677)	-
Reclassement du compte « Clients, factures à établir »	3 780 065	(3 780 065)
Reclassement clients (compte à compte)		
Encours au 31/12/2023		
Encours global au 31/12/2023		-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.13.3. Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 43,9%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)			
	Clients collectifs	Clients, avances et acomptes	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	17 865 337			1 472 077
Montant facturé par TGCC à YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	582 413			
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice				
Reclassement du compte « Clients, factures à établir »	1 472 077			(1 472 077)
Reclassement clients (compte à compte)	(10 973 299)			
Encours au 31/12/2023	8 946 528			
Encours global au 31/12/2023		8 946 528		

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.14. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT :

- **Entité concernée :** La société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé indirectement à hauteur de 33%.
- **Nature et objet des conventions :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT dans le cadre du projet TEMARA CITY CENTER (TCC TEMARA) 2 tranches.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)				
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	26 289 134				(2 200 384)
Montant facturé par TGCC à CASA TEMARA DEVELOPPEMENT durant l'exercice	75 065 416				1 731 875
Reclassement de compte à compte	(3 060 000)				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(16 560 000)				

Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »	(87 854 551)
Reclassement compte "clients, avances et acomptes"	
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	
Encours au 31/12/2023	(468 509)
Encours global au 31/12/2023	(468 509)

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.15. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO :

- **Personnes concernées :** TGCC SA et la société NEC IMMO dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBA PDG de TGCC est associé à hauteur de 24%.
- **Nature et objet de la convention :** Une convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société NEC IMMO dans le cadre du projet CLINIQUE BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société NEC IMMO par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)			
	Clients	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	38 315 181		8 588 434	
Montant facturé par TGCC à NEC IMMO durant l'exercice	10 050 828			
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(37 000 000)			
Reclassement compte "clients, effets à recevoir"				
Reclassement-3427 "client, factures à établir"	8 588 434		(8 588 434)	
Encours au 31/12/2023	19 954 443			
Encours global au 31/12/2023			19 954 443	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.16. Convention de travaux de construction conclue avec CARLTON IMMOBILIER (convention écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SA et la société CARLTON IMMOBILIER dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBA PDG de TGCC SA est associé indirectement à hauteur de 42%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de CARLTON IMMOBILIER dans le cadre du projet DOMAINE AZUR T3.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CARLTON IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)		
	Clients collectifs	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	71 577 534		383 090
Montant facturé par TGCC à CARLTON IMMOBILIER durant l'exercice	521 358		
Reclassement du compte « Clients, factures à établir »	-		
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(65 226 552)		
Reclassement-3427 "client, factures à rétablir"	383 090		(383 090)
Encours au 31/12/2023	7 255 430		
Encours global au 31/12/2023		7 255 430	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.17. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société PLATINUM POWER SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 5%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de PLATINUM POWER SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	2 800 000,00
Montant versé par TGCC à PLATINUM POWER durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	2 800 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** la société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à PLATINUM POWER SA au titre de l'exercice 2023. Il convient de signaler que le montant des avances de trésorerie de 2.800.000 MAD a été provisionné en totalité.

2.18. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC SENEGAL (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SENEGAL, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de TGCC SENEGAL. Ces avances de trésorerie sont rémunérées à un taux d'intérêt de 6.5%
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	2 002 188,78
Montant versé par TGCC à TGCC SENEGAL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	2 002 188,78

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA a constaté en produit dudit exercice des intérêts sur avances de trésorerie octroyées à TGCC SENEGAL pour un montant de 126 216.46 MAD.

2.19. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société ACE INVEST (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** ACE INVEST SARL, filiale de TGCC SA à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société ACE INVEST SARL. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	3 050 000,00
Montant versé par TGCC à ACE INVEST SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	3 050 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à ACE INVEST SARL au titre de l'exercice 2023.

2.20. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société MDIP HOTEL (convention non écrite) :

- **Entités concernées :** La société MIDP HOTEL SARL, filiale à hauteur de 100% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société MIDP HOTEL Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société MIDP HOTEL Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie ne sont pas rémunérées par un taux d'intérêt.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	150 000,00
Montant versé par TGCC à MDIP HOTEL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	150 000,00

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à MIDP HOTEL au titre de l'exercice 2023.

2.21. 2.21.1. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société BINA INVEST (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 67%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des avances de trésorerie au profit de la société BINA INVEST Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances versées à la société BINA INVEST Sarl par la société TGCC SA. Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de BAM au moment du décompte majoré de 2,5%.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	60 000
Montant versé par TGCC à BINA INVEST durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	60 000

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** La société TGCC SA n'a facturé aucun intérêt sur avances de trésorerie octroyées à BINA INVEST au titre de l'exercice 2023.

2.22. Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société T2G :

- **Entité concernée :** La société T2G, filiale de TGCC SA à hauteur de 80% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est administrateur général.
- **Nature et objet de la convention :**
 - Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de T2G.
 - Ces avances de trésorerie sont rémunérées au taux de 5%.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
----------	-----------------

Solde initial au 01/01/2023	1 488 764
Montant versé par TGCC à T2G durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	1 488 764

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.23. Conventions d'avance de trésorerie conclue avec la société TGCC CI (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGCC CI SA, filiale de TGCC SA à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA effectue des avances au profit de la société TGCC COTE D'IVOIRE.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme d'avances ayant donné lieu à des versements.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD
Solde initial au 01/01/2023	1 673 245
Montant versé par TGCC à TGCC COTE D'IVOIRE durant l'exercice	-
Montant relatif aux dividendes versés par TGCC CI à TGCC	7 667 760
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	
Encours global au 31/12/2023	9 341 005

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.24. Convention de travaux de construction conclue avec la société BESIX-TGCC (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société BESIX-TGCC filiale de TGCC SA à hauteur de 45%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BESIX-TGCC dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BESIX-TGCC par la société TGCC SA dans le cadre du projet TOUR BMCE.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)	
	Clients	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	-	2 740 881
Montant facturé par TGCC à BESIX TGCC durant l'exercice	46 379 759	3 827 694
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(47 313 440)	-
Reclassement 3427 "Clients, factures à établir"	2 740 881	(2 740 881)
Encours au 31/12/2023	1 807 200	3 827 694
Encours global au 31/12/2023		5 634 894

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.25. Conventions conclues avec la société GARAN SA (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD		
	Clients	Clients, factures à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	39 527 571	1 185 233	-
Montant Travaux facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice			(13 431 804)
Montant intérêt facturé par TGCC à GARAN durant l'exercice	739 068	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-
Encours au 31/12/2023	40 266 639	1 185 233	(13 431 804)
Encours global au 31/12/2023		28 020 068	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.26. Convention de sous-traitance conclue avec la société ARTE LIGNUM :

- **Entité concernée :** La société ARTE LIGNUM SARL, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société ARTE LIGNUM SARL procède à des travaux de menuiserie des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société ARTE LIGNUM SARL à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	6 200 287
Montant facturé par ARTE LIGNUM durant l'exercice	28 715 357
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(24 749 358)
Compensations	(3 468 895)
Reclassement des retenues de garanties durant l'exercice	961 081
Encours global au 31/12/2023	7 658 471

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

2.27. Convention de travaux de construction conclue avec la société BINA Développement (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société BINA Développement SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est gérant et associé à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA au profit de la société BINA Développement SARL.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BINA Développement SARL par la société TGCC SA dans le cadre de la construction de la MOSQUEE MENZAH DEROUA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	14 819 572
Montant facturé par TGCC à BINA Développement Sarl durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice -	-
Encours global au 31/12/2023	14 819 572

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.28. Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION :

- **Entités concernées** : La société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA, filiale à hauteur de 24% de la société B. INVEST HOLDING Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA par la société TGCC SA dans le cadre du projet HOTEL M-AVENUE.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD				
	Clients collectif	Clients effet à recevoir	Clients, factures à établir	Clients, retenues de garanties	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	104 503 871	-	19 455 450	(221 476)	211 854
Montant Travaux facturé par TGCC à Down Town Hotel	-	-	-	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-	-	-	-
Reclassement compte "Clients, effets à recevoir"	-	-	-	-	-
Reclassement compte "Clients, factures à établir"	-	-	-	-	-
Reclassement compte "Clients, avances et acomptes"	-	-	-	-	-

Encours au 31/12/2023	104 503 871	-	19 455 450	(221 476)	211 854
Encours global au 31/12/2023	123 949 699				

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.29. Conventions conclues avec la société OXY REVET :

- **Entité concernée :** La société OXY REVET SARLAU, filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.

2.29.1. Convention de sous-traitance :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société OXY REVET SARLAU procède à des travaux de revêtement des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société OXY REVET SARLAU.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	23 143 762
Montant facturé par OXY REVET durant l'exercice	170 003 078
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(193 193 833)
Montant de compensation OXY REVET	(3 165 442)
Reclassement des retenues de garanties et finitions	12 569
Montant effet à payer	(8 700 000)
Reclassement aux comptes avances fournisseurs	17 438 530
Encours global au 31/12/2023	5 538 664

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

2.29.2. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières à la société OXY REVET SARLAU.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société OXY REVET SARLAU à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2022	3 165 442
Montant facturé par TGCC à la société OXY REVET durant l'exercice	1 999 765
Reclassement inter client (compte à compte)	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) (3 165 442)
Encours global au 31/12/2022	1 999 765

(*) Le montant de 3 165 442,43 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.30. Convention de travaux de construction conclue avec YAS DEVELOPPEMENT :

- **Entité concernée :** TGCC SA et la société YAS DEVELOPPEMENT SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 43,9%.
- **Nature et objet de la convention :** Trois conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL dans le cadre des projets LES DOMAINES DE BOUSKOURA, LES DOMAINES DE BOUSKOURA T2 et LES DOMAINES DE BOUSKOURA T3.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société YAS DEVELOPPEMENT SARL par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société YAS DEVELOPPEMENT SARL et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	601 463
Montant facturé par TGCC à la société YAS DEVELOPPEMENT durant l'exercice	378 522
Montant effet à recevoir	(601 463)
Encours global au 31/12/2023	378 522

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.31. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations conclue avec la société T2G (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société T2G est une filiale de TGCC SA à hauteur de 80%, dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est administrateur général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à disposition de la société T2G du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	2 820 708
Montant facturé par TGCC à la société T2G durant l'exercice	(143 971)
Montant des pertes de change durant l'exercice	(64 943)
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(1 862 205)
Encours global au 31/12/2023	749 588

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.32. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations conclue avec la société TGCC CI SA (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGCC CI SA est une filiale de TGCC dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé directeur général.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC CI du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	22 577 924
Montant facturé par TGCC à la société TGCC CI SA durant l'exercice	19 135 996
Montant des pertes de change durant l'exercice	221 540
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(8 686 161)
Encours global au 31/12/2023	33 249 299

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.33. Convention de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations conclue avec la société TGCC SENEGAL (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société TGCC SENEGAL est une filiale de TGCC SA à hauteur de 100%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA met à la disposition de la société TGCC SENEGAL du matériel et du personnel.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de mise à disposition du matériel et du personnel ayant donné lieu à des facturations.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	13 072 461
Montant facturé par TGCC à la société TGCC Sénégal durant l'exercice	4 230 416
Montant des pertes de change durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	17 302 877

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.34. Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB :

- **Entité concernée :** La société LINAB Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUABAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 90%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société LINAB Sarl dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société LINAB Sarl par la société TGCC SA dans le cadre du projet PRESTIGE TAMARIS.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	8 624 872
Montant facturé par TGCC à LINAB durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	8 624 872

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.35. Convention de travaux de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT :

- **Entité concernée :** La société BH DEVELOPPEMENT Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA est associé à hauteur de 58%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société BH DEVELOPPEMENT Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société BH DEVELOPPEMENT Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD (TTC)	
	Clients	Clients effet à recevoir
Solde initial au 01/01/2023	43 655 214	-
Montant facturé par TGCC à BH DEVELOPPEMENT durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	642	(20 192 203)
Reclassement « Effets à recevoir »	-	-
Reclassement compte "Avances clients"	-	-
Encours au 31/12/2023	43 655 856	(20 192 203)
Encours global au 31/12/2023	23 463 653	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.36. Convention de travaux de construction conclue avec la société GARAN SA (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société GARAN SA dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est Directeur Général.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société GARAN SA par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projets	Solde initial	Montants	Montants	Encours au
---------	---------------	----------	----------	------------

	au 01/01/2023	facturés en MAD	encaissés en MAD	31/12/2023
GARAN RCE5 ILOT2	1 169 371	-	-	1 169 371
GARAN RCE5 ILOT1	1 632 952	(117 880)		1 515 072

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.37. Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CREA IMMO SARL (convention écrite) :

- **Entités concernées :** TGCC SA et la société CREA IMMO SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC est associé à hauteur de 63%
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société CREA IMMO SARL dans le cadre des projets OCEAN BAY et OCEAN BAY-2.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société CREA IMMO SARL par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a facturé à la société CREA IMMO SARL des opérations dont les flux financiers sont les suivants :

Projets	Solde initial au 01/01/2023	Montants facturés en MAD	Reclassement inter client en MAD	Encours au 31/12/2023
OCEAN BAY	-	-	-	-
OCEAN BAY-2	747 623	-	-	747 623

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.38. Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS :

- **Entités concernées :** La société KENZ TAMARIS SARL est une filiale à hauteur de 25% de la société BINA INVEST Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 67%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société KENZ TAMARIS Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de cette convention, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société KENZ TAMARIS Sarl et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	7 758 063
Montant facturé par TGCC à KENZ TAMARIS SARL durant l'exercice	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(5 693 107)
Montant effet à recevoir	(2 000 000)
Encours global au 31/12/2023	64 493

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.39. Convention conclue avec la société EMENE PREFE pour la construction d'une plate-forme pour centrale à béton (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société EMENE PREFE Sarl, Filiale de TGCC à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est cogérant.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la construction d'une plate-forme pour centrale à béton au profit de la société EMENE PREFE Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de contrat ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société EMENE PREFE Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD (TTC)	
	Clients collectif	Clients, factures à établir
Solde initial au 01/01/2023	2 618 479	-
Montant facturé par TGCC à EMENE PREFE durant l'exercice	2 420 996	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) (2 662 891)	-
Encours au 31/12/2023	2 376 583	-

(*) Ce montant de -2.662.891,44 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.40. Convention conclue avec la société BINA INVEST pour la location d'un immeuble R+5 (convention écrite) :

- **Entité concernée :** TGCC SA et la société BINA INVEST SARL dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 67%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention conclue avec la société BINA INVEST SARL portant sur la location d'un immeuble R+5.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue le 1^{er} octobre 2015 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction en vertu de laquelle la société BINA INVEST SARL fait bail et conne à loyer à la société TGCC SA un immeuble R+5 sis au 4, Rue al Imam Mouslim, Oasis, Casablanca. Le bail consenti moyennant un loyer mensuel de 650.000 MAD TTC. Le paiement devra s'effectuer mensuellement. Le loyer de chaque mois devra être versé avant son dixième jour de commencement.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	-
Montant facturé par TGCC à BINA INVEST SARL à TGCC SA durant l'exercice	7 800 000
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(9 650 000)
Reclassement avances "Fournisseurs"	1 850 000
Encours global au 31/12/2023	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.41. Convention de location conclue avec M. Mohammed BOUZOUBAA (écrite) :

- **Personne concernée** : M. Mohammed BOUZOUBAA PDG de TGCC SA et propriétaire du bien objet de location.
- **Nature et objet de la convention** : Convention conclue entre la société TGCC et M. BOUZOUBAA Mohammed, portant sur la location d'un terrain nu, sis à la commune Chellalate Douar Oulad Sidi Azzouz objet du titre foncier n° 29052/26.
- **Modalités essentielles** : Le montant mensuel de la location est de 40 000 dirhams par mois et sa durée est de trois ans renouvelable. La date de début du contrat est le 1er janvier 2008.
- **Prestations fournies** : La société TGCC SA a loué un terrain nu auprès de M. BOUZOUBAA dans le cadre de cette convention pour un montant total de 480 000 MAD comptabilisé en charges de l'exercice.
- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.42. Convention d'achats de matière premières conclue avec la société EMENE PREFE (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société EMENE PREFE Sarl, Filiale de TGCC à hauteur de 100% et dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est cogérant.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de matières premières auprès de la société EMENE PREFE Sarl.
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes de matières premières ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société EMENE PREFE Sarl par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	140 349 383
Montant facturé par EMENE PREFE durant l'exercice	392 394 331
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) (376 638 985)
Montant effet à payer	(21 000 000)
Encours global au 31/12/2023	135 104 978

(*) dont un montant de 2.662.891,44 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention** : Néant.

2.43. Convention de sous-traitance conclue avec la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR (convention écrite) :

- **Entité concernée** : La société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est actionnaire à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention** : Convention en vertu de laquelle la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) procède à des travaux de construction des différents projets à la charge de la société TGCC SA
- **Modalités essentielles** : Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR Sarl (MTCO) à la société TGCC SA
- **Montants comptabilisés** : Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Fournisseurs
----------	--------------

collectifs	
Solde initial au 01/01/2023	204 040
Montant facturé par MTCO durant l'exercice	-
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-
Montant des dettes annulées durant l'exercice	(204 040)
Encours global au 31/12/2023	-

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.44. Convention de prestations de services conclue avec la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS (convention écrite) :

- **Entité concernée :** La société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 50%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des achats de prestations de service (études) auprès de la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes de prestations ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit : Néant
- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.45. Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER

- **Entité concernée :** La société TGCC IMMOBILIER dans laquelle Mr Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, et associé à hauteur de 50%.

2.45.1. Convention de travaux de construction :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montant en MAD (TTC)			
	Clients	Clients effet à recevoir	Clients factures à établir	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	92 853 705	-	7 889 592	-
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice				
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice				

Reclassement compte « Clients, effets à recevoir »

Reclassement compte « Clients, factures à établir »

Encours au 31/12/2023	92 853 705	7 889 592
Encours au 31/12/2023	100 743 297	

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.45.2. Convention de travaux de construction :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

	Montant en MAD TTC	
	Clients, comptes collectifs	Clients, avances et acomptes
Solde initial au 01/01/2023	-	(5 236)
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	-	-
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-	-
Encours au 31/12/2023	-	(5 236)

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.45.3. Conventions de travaux de construction :

- **Nature et objet des conventions :** Deux conventions en vertu desquelles la société TGCC SA procède à des travaux de construction au profit de la société TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA.
- **Modalités essentielles :** Ces conventions ont été conclues sous forme de travaux de construction ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société TGCC IMMOBILIER par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Au titre de ces conventions, la société TGCC SA a réalisé des travaux de construction au profit de la société GARAN SA et dont les flux financiers sont détaillés comme suit :

Projet VETIVER BOUSKOURA :

Rubrique	Montants en MAD (en TTC)
Solde initial au 01/01/2023	756 369
Montant facturé par TGCC à TGCC IMMOBILIER durant l'exercice	798 778

Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Reclassement "clients, effets à recevoir"	(1 140 183)
Encours au 31/12/2023	414 964

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.46. Convention de refacturation conclue avec la société B.INVEST HOLDING (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société B.INVEST HOLDING dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBAA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 99%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la B.INVEST HOLDING.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société B.INVEST HOLDING par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	3 214 533
Montant facturé par TGCC à B.INVEST Holding durant l'exercice	-
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	3 214 533

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.47. Conventions conclues avec la société INFINITE ALUMINIUM :

- **Entité concernée :** La société INFINITE ALUMINIUM, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.

2.47.1. Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de prestations de services à la société INFINITE ALUMINIUM.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société INFINITE ALUMINIUM.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2022, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	1 789 374
Montant facturé par TGCC à la société Infinite Aluminium durant l'exercice	11 160 594
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(*) (11 539 049)
Encours global au 31/12/2023	1 410 918

(*) Dont un montant de -11.539.049 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.47.2. Convention de sous-traitance :

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société INFINITE ALUMINIUM procède à des travaux d'aluminium des différents projets à la charge de la société TGCC SA.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société INFINITE ALUMINIUM à la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	23 482 831
Montant facturé par INFINITE ALUMINIUM durant l'exercice	227 243 813
Montant décaissé par TGCC durant l'exercice	(*) (215 604 485)
Montant effet à payer	(19 041 662)
Reclassement "fournisseurs, retenues de garanties"	13 717 315
Encours global au 31/12/2023	29 797 811

(*) dont un montant de -11 644 477 MAD concerne des paiements par compensation des créances et dettes réciproque.

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant.

2.48. Convention de vente de matières premières conclue avec la société ARTELIGNUM (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société ARTELIGNUM, filiale de TGCC SA à hauteur de 80%.
- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la vente de matières premières et de prestations de services à la société ARTELIGNUM.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de commandes ayant donné lieu à des factures commerciales adressées par la société TGCC SA à la société ARTELIGNUM.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD(TTC)
Solde initial au 01/01/2023	2 558 156
Montant facturé par TGCC à la société ARTELIGNUM durant l'exercice	2 090 144
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	(3 468 895)
Reclassement inter client (compte à compte)	-
Encours global au 31/12/2023	1 179 405

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

2.49. Convention de refacturation conclue avec la société ARTORIUM (convention non écrite) :

- **Entité concernée :** La société ARTORIUM dans laquelle M. Mohammed BOUZOUBA, PDG de TGCC SA, est associé à hauteur de 50%.

- **Nature et objet de la convention :** Convention en vertu de laquelle la société TGCC SA procède à la refacturation des charges de personnel à la ARTORIUM.
- **Modalités essentielles :** Cette convention a été conclue sous forme de prestations de services ayant donné lieu à des factures commerciales adressées à la société ARTORIUM par la société TGCC SA.
- **Montants comptabilisés :** Durant l'exercice 2023, le total des opérations effectuées dans le cadre de cette convention se présente comme suit :

Rubrique	Montants en MAD (TTC)
Solde initial au 01/01/2023	809 204
Montant facturé par TGCC à ARTORIUM durant l'exercice	1 527 459
Montant encaissé par TGCC durant l'exercice	-
Encours global au 31/12/2023	2 336 664

- **Toutes autres indications essentielles de la convention :** Néant

II.4.3 Récapitulatif des flux entrants et sortants et des produits et charges avec les parties liées dans le cadre des conventions réglementées

Le tableau suivant présente les conventions réglementées conclues par TGCC ainsi que les flux entrants et sortants (en KMAD) y afférents sur la période 2021 - 2023 :

Nature de la convention	Société / Personne concernée	Année	2021		2022		2023	
			E.	D.	E.	D.	E.	D.

Conventions réglementées avec les sociétés dans lesquelles TGCC SA détient des participations

Travaux d'électromécanique et plomberie	TGEM SARLAU	2022	-	-	-	42 103	-	-
Sous-traitance	TGEM SARLAU	2022	-	-	-	-	-	29 221
Vente de matières premières	TGEM SARLAU	2022	-	-	-	-	4 800	-
Avances de trésorerie	TGCC DEVELOPPEMENT	2022	-	-	-	1 115	-	-
Avances de trésorerie	TGCC GUINEE	2022	-	-	-	1 115	994	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC GUINEE	2023	-	-	-	-	4 584	-
Vente de matières premières	INFINITE ALUMINIUM	2020	649	-	-	-	11 539	-
Vente de matières premières	OXY REVET SARLAU	2017	2 273	-	1 350	-	3 165	-
Achats de matières premières	EMENE PREFA Sarl	2011	-	225 663	-	309 149	-	376 639
Sous-traitance	INFINITE ALUMINIUM	2020	-	49 163	-	209 916	-	215 604

Sous-traitance	ARTE LIGNUM SARL	2018	-	12 022	-	18 390	-	24 749
Vente de matières premières	ARTE LIGNUM SARL	2018	-	-	-	-	3 469	-
Sous-traitance	OXY REVET SARLAU	2016	-	59 954	-	121 631	-	193 194
Travaux de construction	BESIX-TGCC	2019	90 830	-	75 642	-	47 313	-
Cconstruction d'une plate-forme pour centrale à béton	EMENE PREFEA Sarl	2013	-	-	1 443	-	2 663	-
Avance de trésorerie	ACE INVEST SARL	2018	3 000	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	TGCC CI SA	2019			5 681	-	-	-
Avance de trésorerie	T2G	2014	-	250	-	1 239	-	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC CI SA	2016	-	-	26 420	-	8 686	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	T2G	2014	-	-	-	-	1 862	-
Total			96 752	347 052	110 536	704 658	89 076	839 407

Source : TGCC

Conventions réglementées avec les sociétés sœurs de TGCC

Travaux immobiliers	AKDITAL IMMO SA	2023	-	-	-	-	2 021	-
Travaux immobiliers	Khouribga Immo SARL	2023	-	-	-	-	24 191	-
Travaux immobiliers	SIHATY Immo	2023	-	-	-	-	4 330	-
Travaux immobiliers	SIHATY Immo	2023	-	-	-	-	7 821	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2020	46 806	-	-	-	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	76 375	-	43 212	-	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	25 183	-	-	-	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	632	-	-	-	-	-
Travaux de construction	DOWTOWN HOTEL CORPORATION SA	2018	39 645	-	80 084	-	-	-
Travaux de construction	CREA IMMO SARL	2016	1 648	-	-	-	-	-
Travaux de construction	BINA INVEST Sarl	2015	-	12 000	-	-	-	-
Travaux de construction	LINAB Sarl	2014	6 800	-	1 500	-	-	-
Travaux de construction	BH DEVELOPEMENT Sarl	2013	-	-	27 802	-	20 193	-

Travaux de construction	KENZ TAMARIS SARL	2012	9 147	-	3 998	-	5 693	-
Travaux de construction	Carlton Immobilier	2021	20 061	-	6 414	-	65 227	-
Travaux de construction	GIE Belair	ND	7 358	-	-	-	-	-
Travaux immobiliers	Créa Immo SARL	2021	22 981	-	23 836	-	5 972	-
Travaux immobiliers	Agadir Santé	2021	12 756	-	62 682	-	4 548	-
Travaux immobiliers	Kazak	2021	-	-	84 188	-	10 930	-
Travaux immobiliers	Asfi Invest	2021	-	-	38 047	-	1 955	-
Travaux immobiliers	Salé Invest	2021	-	-	56 062	-	24 150	-
Travaux immobiliers	Yas Développe ment	2021	-	-	1 969	-	10 576	-
Travaux immobiliers	Yas Développe ment	2021	-	-	5 000	-	57 488	-
Travaux immobiliers	Yas Développe ment	2021	-	-	6 482	-	-	-
Travaux immobiliers	Casa Temara Développe ment	2021	-	-	58 351	-	16 560	-
Travaux immobiliers	Nec Immo	2021	-	-	131 389	-	37 000	-
Refacturation	B. Invest Holding	ND	2 359	-	-	-	-	-
Refacturation	Artorium	ND	-	-	705	-	-	-
Refacturation	Yas Développe ment	2021	-	-	-	-	601	-
Refacturation	Casa Anfa Développe ment	2021	-	-	-	-	601	-
Prestation de service	SYN INGENIE RIE Sarl	2017	-	2 923	-	-	-	-
Prestation de service	INTEGRA L INGENIE URS CONSEILS Sarl	2013	-	180	-	78	-	-
Avance de trésorerie	MIDP HOTEL SARL	2018	-	150	-	-	-	-
Avance de trésorerie	BINA Développe ment Sarl	2014	56 801	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	TGCC Réalisations Immobilière s	ND	84 012	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	BINA INVEST Sarl	ND	14 400	-	-	-	-	-
Mise à disposition de personnel	SYN INGENIE RIE Sarl	2017	2 701	-	-	-	-	-
Location d'un immeuble R+5	BINA INVEST Sarl	2015	-	12 000	-	6 000	-	9 650

	Total	429 664	27 253	631 720	6 078	299 856	9 650
--	--------------	----------------	---------------	----------------	--------------	----------------	--------------

Source : TGCC

Le tableau suivant présente les conventions réglementées conclues par TGCC ainsi que les produits et charges (en KMAD HT) y afférents sur la période 2008 - 2023 :

Nature de la convention	Société / Personne concernée	Année	2021		2022		2023	
			Produits compta bilisés HT	Charges compta bilisées HT	Produits compta bilisés HT	Charges compta bilisées HT	Produits compta bilisés HT	Charges compta bilisées HT
Conventions réglementées avec les sociétés dans lesquelles TGCC SA détient des participations								
Travaux d'électromécanique et plomberie	TGEM SARLAU	2022	-	-	-	17 116	-	-
Avance de trésorerie	TGEM SARLAU	2023	-	-	-	-	12 800	-
Sous-traitance	TGEM SARLAU	2022	-	-	-	-	-	49 605
Matières premières	TGEM SARLAU	2022	-	-	5 643	-	6 190	-
Avances de trésorerie	TGCC DEVELOPPEMENT	2022	-	-	-	-	3 305	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC GUINEE	2023	-	-	-	-	6 804	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC Libye	2023	-	-	-	-	1 357	-
Refacturation	BESIX-TGCC SAS	2022	-	-	-	1 708	-	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	BESIX-TGCC SAS	2019	-	-	-	-	-	4 257
Vente de matières premières	INFINITE ALUMINIUM	2020	919	-	1 477	-	11 161	-
Vente de matières premières	ARTELIGNUM	2020	1 033	-	1 417	-	2 090	-
Vente de matières premières	OXY REVET SARLAU	2016	3 621	-	2 132	-	2 000	-
Achats de matières premières	EMENE PREFA Sarl	2013	-	266 605	-	320 000	-	392 394
Sous-traitance	INFINITE ALUMINIUM	2020	-	64 300	-	214 720	-	227 244
Sous-traitance	LIGNUM SARL	2018	-	13 698	-	18 081	-	28 715
Sous-traitance	OXY REVET SARLAU	2016	-	71 641	-	131 178	-	170 003
Travaux de construction	BESIX-TGCC	2019	79 453	-	69 686	-	50 207	-
Construction d'une plate-forme pour centrale à béton	EMENE PREFA Sarl	2013	904	-	2 618	-	2 421	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC SENEGAL	2019	2 322	-	6 148	-	4 230	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	TGCC CI SA	2016	9 769	-	22 578	-	19 136	-
Location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations	T2G	2014	282	-	445	-	144	-

	Total	98 302	416 244	112 144	702 803	121 845	872 219
--	-------	--------	---------	---------	---------	---------	---------

Source : TGCC

Convention réglementée avec M. Mohamed Bouzoubaa

Convention de location	M. Mohammed BOUZOUBAA	2008	-	480	-	480	-	-
------------------------	-----------------------	------	---	-----	---	-----	---	---

Conventions réglementées avec les sociétés sœurs de TGCC

Travaux immobiliers	AKDITAL IMMO SA	2023	-	-	-	-	9 258	-
Travaux immobiliers	Khouribga Immo SARL	2023	-	-	-	-	44 608	-
Travaux immobiliers	SIHATY Immo	2023	-	-	-	-	5 811	-
Travaux immobiliers	SIHATY Immo	2023	-	-	-	-	10 369	-
Travaux immobiliers	SIHATY Immo	2023	-	-	-	-	7 821	-
Prestation de service	SYN INGENIERIE Sarl	2017	-	221	-	-	-	-
Prestation de service	INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS Sarl	2013	-	180	-	78	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2020	59 873	-	-	-	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	70 032	-	12 122	-	-	-
Travaux de construction	TGCC IMMOBILIER	2019	428	-	7 890	-	799	-
Travaux de construction	GARAN SA	2018	2 023	-	-	-	-	-
Travaux de construction	DOWTOWN HOTEL CORPORATI ON SA	2018	67 764	-	28 606	-	-	-
Travaux de construction	GARAN SA	2016	56	-	4 022	-	13 432	-
Travaux de construction	CREA IMMO SARL	2016	215	-	-	-	-	-
Travaux de construction	KENZ TAMARIS SARL	2012	188	-	-	-	-	-
Travaux de construction	Carlton Immobilier	ND	56 800	-	19 080	-	521	-
Travaux immobiliers	Créa Immo SARL	2021	44 854	-	10 110	-	-	-
Travaux immobiliers	Agadir Santé	2021	56 821	-	33 904	-	-	-
Travaux immobiliers	Kazak	2021	293	-	69 438	-	737	-
Travaux immobiliers	Asfi Invest	2021	-	-	47 281	-	-	-
Travaux immobiliers	Salé Invest	2021	-	-	75 978	-	8 053	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	-	-	9 899	-	8 294	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	3 699	-	51 653	-	8 517	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	6 482	-	19 337	-	582	-
Travaux immobiliers	Yas Développement	2021	-	-	-	-	379	-
Travaux immobiliers	Casa Temara Développement	2021	1 582	-	80 587	-	76 797	-
Travaux immobiliers	Nec Immo	2021	29 456	-	89 491	-	10 051	-
Refacturation	B. Invest Holding	ND	1 155	-	-	-	-	-
Refacturation	Artorium	ND	-	-	809	-	1 527	-

Refacturation	Yas Développement	2021	293	-	308	-	388	-
Refacturation	Carlton Immobilier	2021	293	-	308	-	388	-
Refacturation	Casa Anfa Développement BINA	2021	293	-	308	-	388	-
Avance de trésorerie	Développement Sarl	2014	1 512	-	-	-	-	-
Avance de trésorerie	ACHOROUK	2014	67	-	-	-	-	-
Location d'un immeuble R+5	BINA INVEST Sarl	2015	-	7 800	-	7 800	-	7 800
Total			404 179	8 201	561 133	7 878	208 719	7 800

Source : TGCC

Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'encours des conventions réglementées conclues par TGCC au 31/12/2023 :

Convention	Encours au 31/12/2023 en KMAD (TTC)
Conventions conclues au cours de l'année 2023	
Conventions conclues avec la société AKDITAL IMMO SA - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :	-
Conventions conclues avec la société Khouribga Immo SARL - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :	21 560
Conventions conclues avec la société SIHATY IMMO - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :	-
Conventions conclues avec la société SIHATY IMMO - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :	138
Conventions conclues avec la société SIHATY IMMO - Convention de travaux immobiliers (convention écrite) :	-
Conventions conclues avec la société TGEM SARLAU - Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite)	12 800
Conventions conclues avec la société TGCC GUINEE - Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non écrite)	2 219
Conventions conclues avec la société TGCC LIBYE - Convention de mise à disposition de matériel, personnel et diverses prestations (convention non écrite)	1 357
Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023	
Convention de sous traitance avec la société TGEM SARLAU (convention écrite) :	6 853
Convention de vente de matières premières à la société TGEM SARLAU (convention non écrite) :	7 033
Convention d'avance de trésorerie avec la société TGCC DEVELOPPEMENT :	4 420
Convention d'avance de trésorerie avec la société TGCC GUINEE :	121
Convention de mise à disposition et refacturation de charges diverses avec la société BESIX-TGCC SAS (Convention non écrite) :	5 965
Convention de travaux immobiliers avec la société CREA IMMO (Convention écrite) :	2 700
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société AGADIR SANTE (convention écrite) :	4 729

Convention de travaux immobiliers conclue avec la société KAZAK (Convention écrite) :	5 475
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de refacturation (convention non écrite) :	388
Conventions conclues avec la société CARLTON IMMOBILIER - Convention de refacturation (convention non écrite) :	989
Convention de refacturation conclue avec la société CASA ANFA DEVELOPPEMENT (Convention non écrite) :	388
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société ASFI INVEST	7 279
Convention de travaux immobiliers conclus avec la société SALE INVEST (convention écrite) :	3 822
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de travaux immobiliers - projet DOMAINES DE BOUSKOURA 6:	10 936
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de travaux immobiliers - projet VETIVER T3 :	-
Convention conclues avec la société YAS DEVELOPPEMENT - Convention de travaux immobiliers - projet ARDEN EXTENSION BOUSKOURA :	8 947
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société CASA TEMARA DEVELOPPEMENT (Convention écrite) :	(469)
Convention de travaux immobiliers conclue avec la société NEC IMMO (Convention écrite)	19 954
Conventions de travaux de construction conclue avec la société CARLTON IMMOBILIER (convention écrite) :	7 255
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société PLATINUM POWER (convention non écrite) :	2 800
Conventions conclues avec la société TGCC SENEGAL - Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :	2 002
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société ACE INVEST (convention non écrite) :	3 050
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société MDIP HOTEL (convention non écrite):	150
Convention d'avance de trésorerie conclue avec la société BINA INVEST (convention non écrite):	60
Conventions conclues avec la société T2G - Convention d'avance de trésorerie (convention non écrite) :	1 489
Conventions conclues avec la société TGCC CI - Convention d'avance de trésorerie :	9 341
Convention de travaux de construction conclue avec la société BESIX-TGCC :	5 635
Conventions conclues avec la société GARAN SA - Convention de travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre du projet GARAN RCE6	28 020
Convention de sous-traitance conclue avec la société ARTE LIGNUM (convention écrite) :	7 658
Convention de travaux de construction conclue avec la société BINA Développement (convention écrite) :	14 820
Convention de travaux de construction conclue avec la société DOWTOWN HOTEL CORPORATION (convention écrite) :	123 950
Conventions conclues avec la société OXY REVET - Convention de sous-traitance (convention écrite) :	5 539

Conventions conclues avec la société OXY REVET - Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :	2 000
Conventions de travaux de construction avec la société YAS DEVELOPPEMENT (convention écrite) :	379
Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations avec T2G (convention écrite) :	750
Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations avec TGCC CI SA (convention écrite) :	33 249
Conventions de location de matériels, mise à disposition de personnel et diverses prestations avec TGCC Sénégal (convention écrite) :	17 303
Convention de travaux de construction conclue avec la société LINAB :	8 625
Convention de travaux de construction conclue avec la société BH DEVELOPPEMENT SARL (Convention écrite) :	23 464
Convention de travaux de construction au profit de la société GARAN SA dans le cadre des projets GARAN RCE5 ILOT2 et GARAN RCE5 ILOT1 :	2 684
Conventions de travaux immobiliers des projets OCEAN BAY et OCEAN BAY (Convention écrite) :	748
Convention de travaux de construction conclue avec la société KENZ TAMARIS (convention écrite) :	65
Convention de construction d'une plate-forme pour centrale à béton conclue avec EMENE PREFA (convention non écrite) :	2 377
Convention de location d'un immeuble R+5 - BINA INVEST (convention écrite) :	-
Convention de location avec MOHAMMED BOUZOUBAA (voir le rapport spécial) :	-
Convention de d'achats de matières premières avec la société EMENE PREFA (convention écrite) :	135 105
Convention de sous-traitance conclue avec la société MEDITERRANEAN CONTRACTOR :	-
Convention de prestations de services conclue avec la société INTEGRAL INGENIEURS CONSEILS (convention écrite) Voir le Rapport spécial :	-
Convention de travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ANFA 212 CASABLANCA (convention écrite) :	100 743
Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER - Convention de travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre du projet ARDEN BOUSKOURA (convention écrite)	(5)
Convention de refacturation au profit de B. INVEST HOLDING (convention non écrite) :	3 215
Conventions conclues avec la société TGCC IMMOBILIER - Convention de travaux de construction au profit de TGCC IMMOBILIER dans le cadre des projets VETIVER BOUSKOURA et VETIVER 2 BOUSKOURA (convention écrite)	415
Conventions conclues avec la société INFINITE ALUMINIUM - Convention de vente de matières premières (convention non écrite) :	1 411
Convention de vente de matières premières conclue avec la société ARTELIGNUM (convention non écrite) :	1 179
Conventions conclues avec la société INFINITE ALUMINIUM - Convention de sous-traitance (convention écrite) :	29 798

Convention de refacturation conclue avec la société
ARTORIUM (convention non écrite) :

2 337

Total

705 215

Source : TGCC

III. Secteur d'activité de TGCC

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les données présentées au niveau de cette section sont les informations disponibles.

III.1 Le secteur du BTP Maroc

III.1.1 Contribution du secteur du BTP à l'économie nationale

A l'exception de l'année 2020 qui a été fortement impacté par la pandémie de la COVID-19, le secteur du BTP connaît une croissance considérable au Maroc depuis de nombreuses années et s'impose comme un secteur majeur dans l'économie nationale.

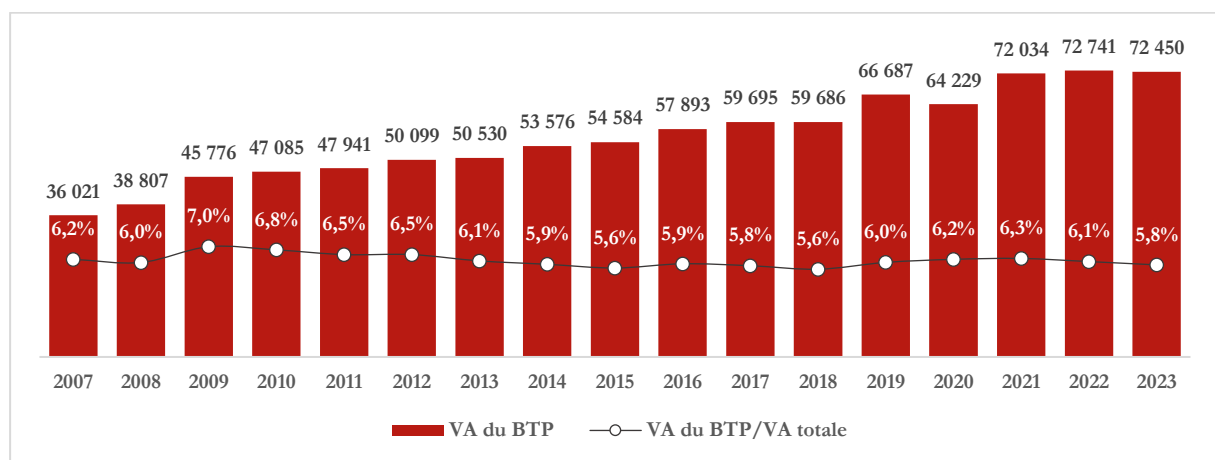
Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, notamment la croissance démographique, l'exode rural, la mise en chantier de projets structurants et les différents programmes gouvernementaux et lois de finance œuvrant à la dynamisation du secteur du BTP.

Contribution à la valeur ajoutée

La contribution du secteur du BTP à la valeur ajoutée nationale a atteint 72,4 Mrds MAD à fin 2023, avec un taux de croissance annuelle moyen de 4,5% entre 2007 et 2023. Cette hausse s'explique notamment par le lancement de grands chantiers d'infrastructure et de villes nouvelles ainsi que le développement de nouvelles zones industrielles.

Evolution de la valeur ajoutée du BTP (en MMAD) et sa contribution à la valeur ajoutée nationale (en %) sur la période 2007 – 2023

TCAM 07-23 = 4,5%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Contribution à la formation brute du capital fixe

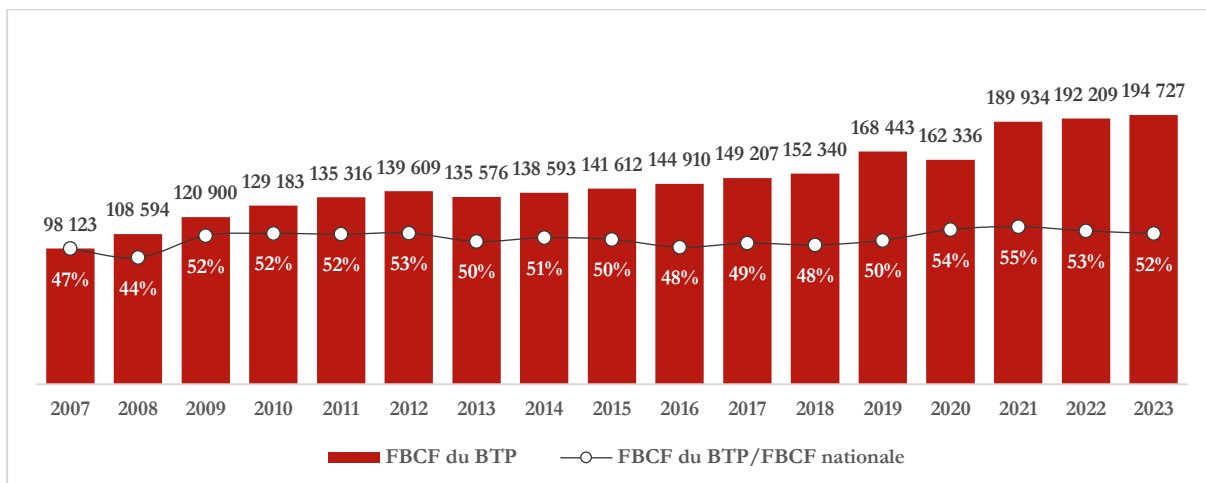
Le secteur du BTP joue un rôle considérable dans l'économie nationale avec une forte contribution au PIB et des milliers d'emplois générés chaque année.

En 2023, le BTP a contribué à la formation brute du capital fixe (FBCF) à hauteur de 194,7 Mrds MAD, en forte hausse depuis 2007 (96,6 Mrds MAD), soit un TCAM de 4,4% observé sur cette période. Cette hausse s'explique par les nombreuses actions menées par l'état marocain pour le renforcement du secteur du BTP, en particulier les infrastructures et l'habitat.

Depuis 2016, le ratio FBCF (BTP) / FBCF (Nationale) atteint en moyenne 51,0% et s'établit à 52,4% à fin 2023.

Evolution de la FBCF du BTP (en MMAD) et sa contribution à la FBCF nationale (en %) sur la période 2007 – 2023

TCAM 07-23 = 4,4%



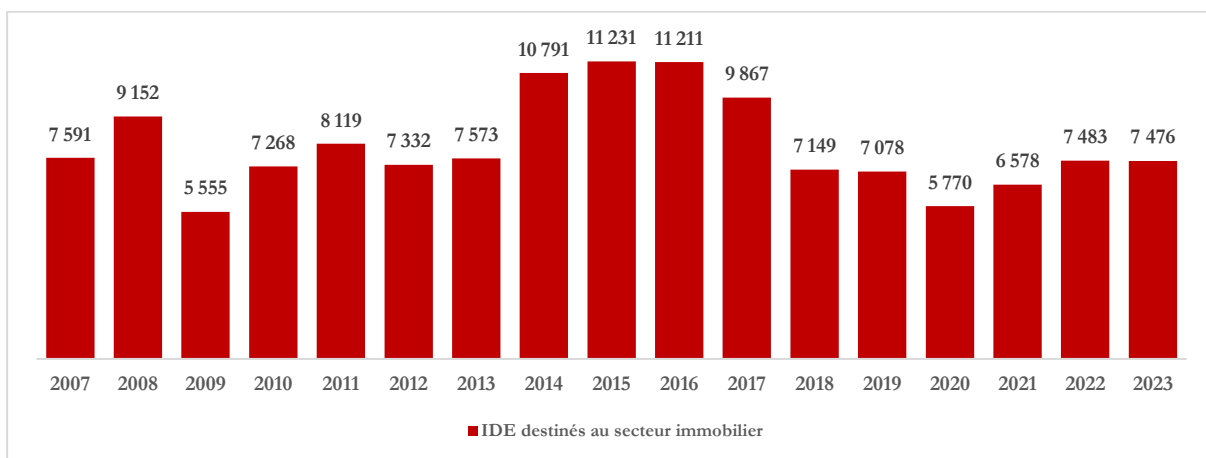
Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Investissements directs étrangers dans l'immobilier

Les IDEI constituent un indicateur reconnu pour évaluer l'attractivité économique et financière des pays.

Chaque année, de nombreux investisseurs étrangers s'orientent vers le marché de l'immobilier au Maroc. Leurs investissements se font sous la forme de prises de participation dans des sociétés immobilières marocaines ou d'achats de produits immobiliers.

Evolution des recettes d'IDE destinés au secteur immobilier (en MMAD) sur la période 2007 – 2023



Sources : Office des changes

Les IDEI ont connu une hausse considérable dans les années 2000, avant de chuter en 2009 à 5,5 Mrds MAD (-39% par rapport à 2008) suite à la crise financière internationale. La baisse des investissements immobiliers a principalement touché le segment du logement haut standing et le secteur touristique.

Après de très fortes augmentations enregistrées entre 2009 et 2016 (croissance de + 114,2% sur cette période) stimulées par des perspectives économiques confortables et un système financier plus attractif, les IDEI ont connu une tendance baissière, et ont atteint 6,6 Mrds MAD en 2021. Cette tendance est observée également au niveau mondial (-12% en 2016 et -27% en 2017 selon le rapport de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)). Cependant, les IDEI ont rebondi en 2022, atteignant un niveau de 7,8 milliards de dirhams marocains, comparé à 6,6 milliards en 2021. L'IDEI en 2023 est quasiment stagnant par rapport aux niveaux de 2022, atteignant 7,5 milliards.

Consommation nationale de ciment

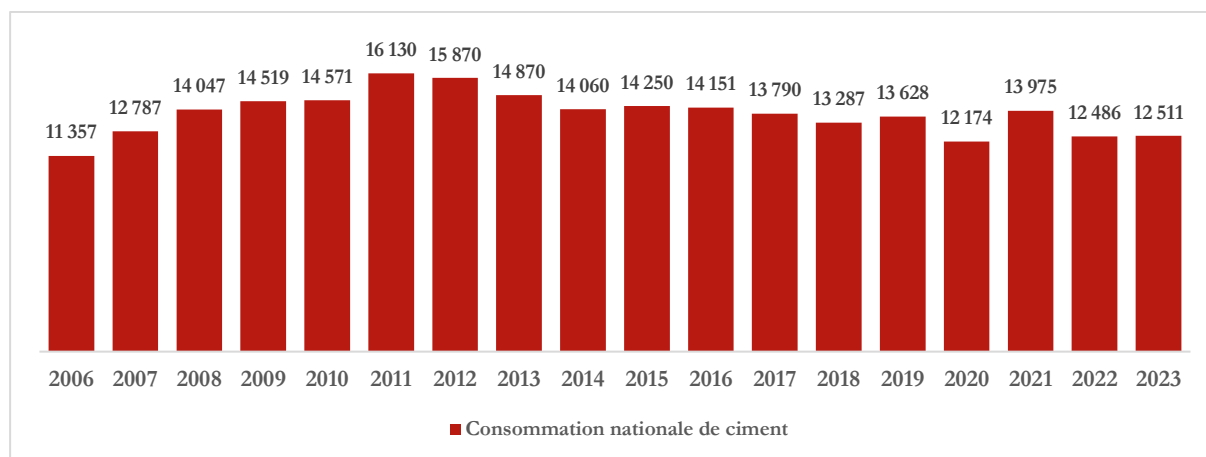
Les activités du BTP et la consommation de ciment sont étroitement liées. En effet, selon l'Association Professionnelle des Cimentiers (APC), en 2020, près de 80% de la consommation de ciment était destinée au secteur du logement, 14% aux travaux publics et 6% aux bâtiments non résidentiels.

Evolution de la consommation nationale de ciment (en milliers de tonnes) sur la période 2006 – 2023

TCAM₀₆₋₁₁ = 7,3%

TCAM₁₁₋₁₉ = -2,1%

TCAM₂₀₋₂₃ = 0,9%



Sources : Association Professionnelle des Cimentiers ; Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Sur la période 2006 - 2011, une très forte croissance de la consommation du ciment est observée au Maroc (TCAM de 7,3%), portée par le lancement du programme de logements sociaux, atteignant ainsi plus de 16 millions de tonnes au terme de l'exercice 2011.

Entre 2014 et 2019, le niveau de la consommation de ciment moyenne demeure stable en ligne avec les mises en chantiers réalisées sur la période (cf. mises en chantiers présentées ci-dessous).

En 2020, la pandémie de la COVID-19 a très fortement impacté le secteur du BTP, de même que la consommation du ciment, qui a baissé de 10% comparativement à l'exercice 2019. En effet, les mesures entreprises par les pouvoirs publics pour réduire la propagation de la pandémie ont nécessité plusieurs arrêts de chantiers, principalement durant les 3 mois de confinement ayant eu lieu de mars à mai 2020.

Les livraisons de ciment ont atteint près de 12,5 millions de tonnes (MT) à fin décembre 2023 à un niveau stable par rapport à 2022.

A noter toutefois, que le potentiel de croissance du secteur cimentier demeure significatif compte tenu du déficit actuel en logements au Maroc et l'augmentation de la population urbaine.

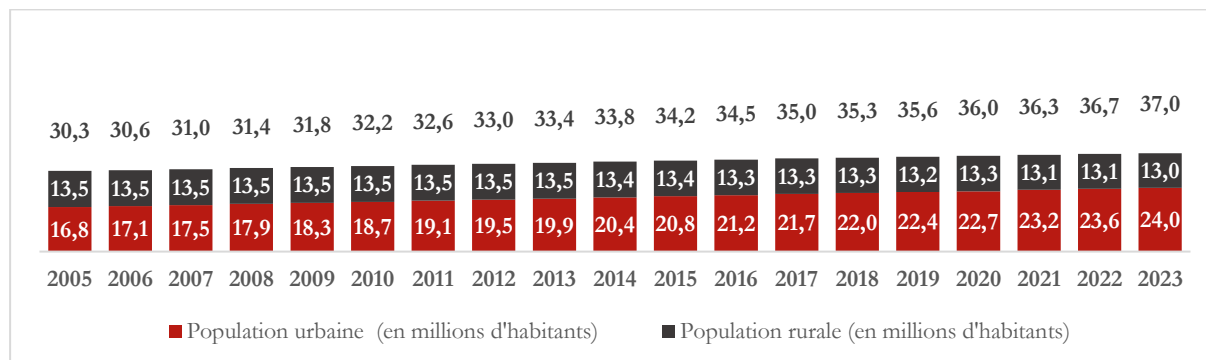
Une population urbaine en croissance

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la population marocaine depuis 2005 :

Evolution de la population (en millions d'habitants) sur la période 2005 – 2023

TCAM 05-23 population urbaine = 12,0%

TCAM 05-23 population rurale = -0,2%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Sur la période 2005-2023, la population urbaine a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,0% alors que la population rurale a stagné avec un TCAM de -0,2%. Ce phénomène s'explique par la recherche de conditions de vie meilleures en zone urbaine (scolarité, emplois, santé, services, etc.), et des sécheresses récurrentes en zone rurale qui ralentissent le secteur de l'agriculture.

La migration massive vers le milieu urbain a engendré un développement accéléré des villes et une demande croissante en logements, en particulier pour les ménages à revenus modestes. Ce phénomène devrait s'accroître sur les vingt prochaines années. En effet, le Haut-Commissariat au Plan estime que d'ici 2030, la population urbaine avoisinera 26,7 millions d'habitants alors que la population rurale se situerait autour de 12,7 millions, ce qui représenterait un taux d'urbanisation de 68%, soit 3 points de plus comparativement à la situation à fin 2023.

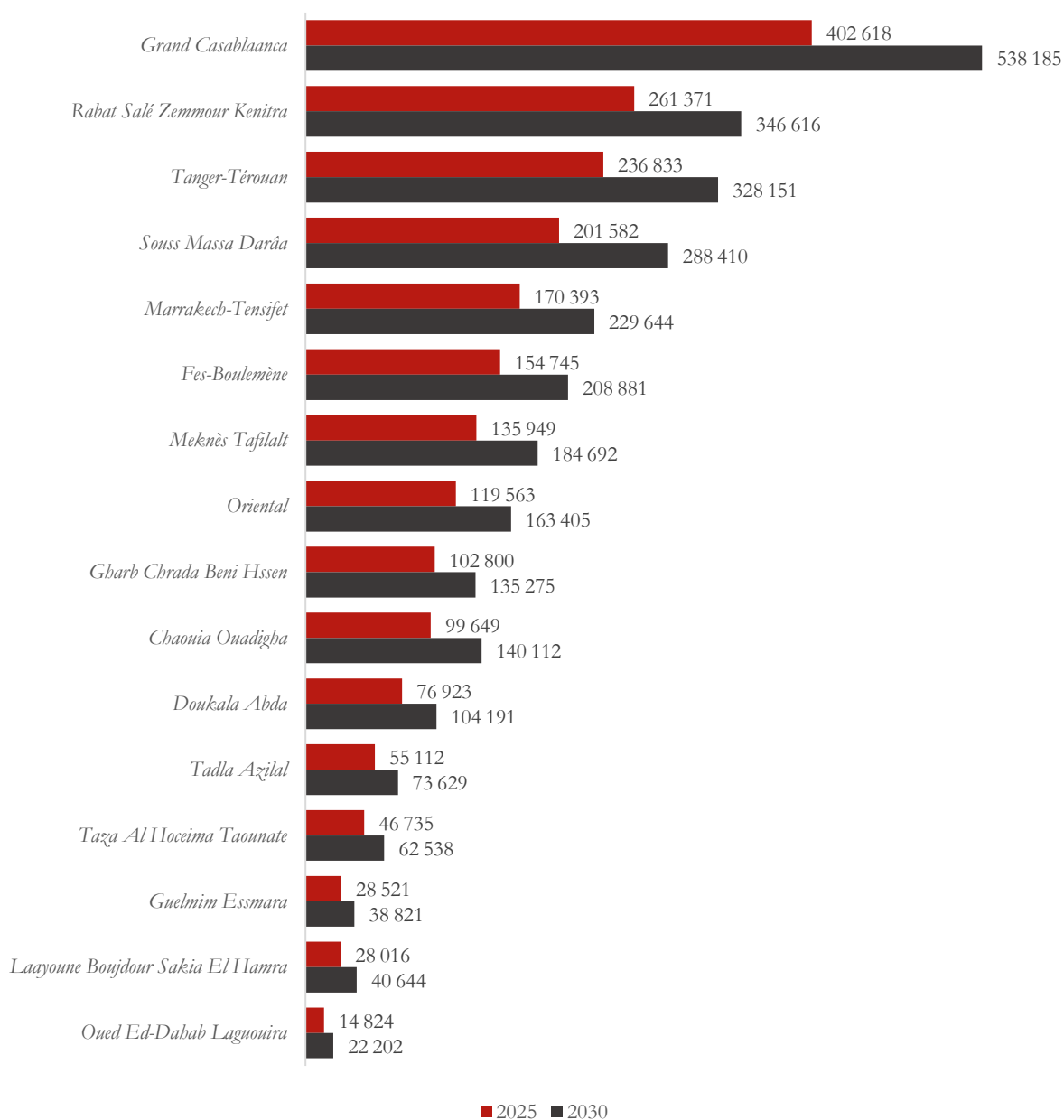
Un déficit en logement à combler dans les milieux urbains

Il existe au Maroc un déficit considérable en offre foncière exploitable, conduisant à des besoins en logement particulièrement élevés dans les milieux urbains. Les prévisions des besoins cumulés en logements au niveau national sont de près de 2,1 millions d'unités à fin 2025.

Ce manque est dû à plusieurs facteurs, notamment le manque de disponibilité des terrains constructibles (immatriculé, desservi, etc.) en périmètre urbain, la hausse significative des prix des actifs fonciers, la lenteur des démarches administratives, la main d'œuvre sous-qualifiée et le manque de dynamisme du marché locatif.

A noter que le déficit en logements est concentré principalement sur les régions du Grand-Casablanca, Rabat-Sale-Zemmour-Zair et Tanger-Tétouan enregistrant respectivement des déficits de 402 618, 261 371 et 236 833 logements, représentant ainsi 42% du déficit global prévu à fin 2025.

Besoins en logements urbains au Maroc par région économique à horizon 2025 - 2030

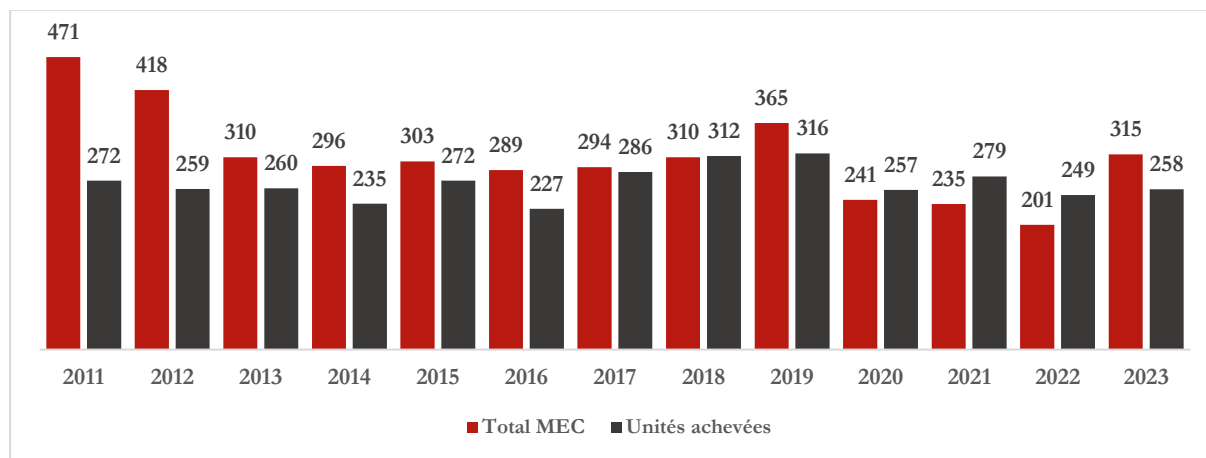


Source : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Mises en chantier

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des mises en chantier sur la période 2011 - 2023.

Evolution des mises en chantier (MEC) et des unités achevées sur la période 2011-2023 (en milliers)



Source : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

Le début des années 2000 a connu de nombreuses réformes mises en place par le Gouvernement, dans le but développer l'offre foncière et de faciliter l'accès au logement. Les unités mises en chantier ont donc atteint un pic historique de 470 633 unités en 2011, dont 332 508 dédiées au logement social. Une baisse mécanique est ainsi observée sur la période 2011 – 2013 (-34%) avec 309 885 unités mises en chantier en 2013. Cette année marque la maturité du secteur de la construction, avec une stagnation du nombre d'unités MEC autour de 300 000 unités par an sur la période 2013-2018. Cette stagnation entraîne un rapprochement entre le nombre d'unités achevées d'une part et le nombre MEC d'autre part, avec un ratio [Unités Achevées] / [Total MEC] de 97% en 2017.

Après des signaux encourageants lors de l'année 2019 (+18% en termes de MEC sur une base annuelle), l'année 2020 a été fortement impactée par l'avènement de la pandémie de la COVID-19, et a connu une très forte baisse des MEC (-34%) comparativement à l'exercice précédent. C'est l'une des rares années où le nombre d'unités achevées est supérieur à celui des MEC.

A fin 2023, les mises en chantier ont augmenté de 57% passant de 201 893 unités d'habitation à 315 538 unités recensées une année auparavant. Cette hausse des mises en chantier provient notamment des nouveaux programmes sociaux et intermédiaires lancés sur 2023. A noter que ce niveau est un retour au niveau observé sur la période 2017-2019.

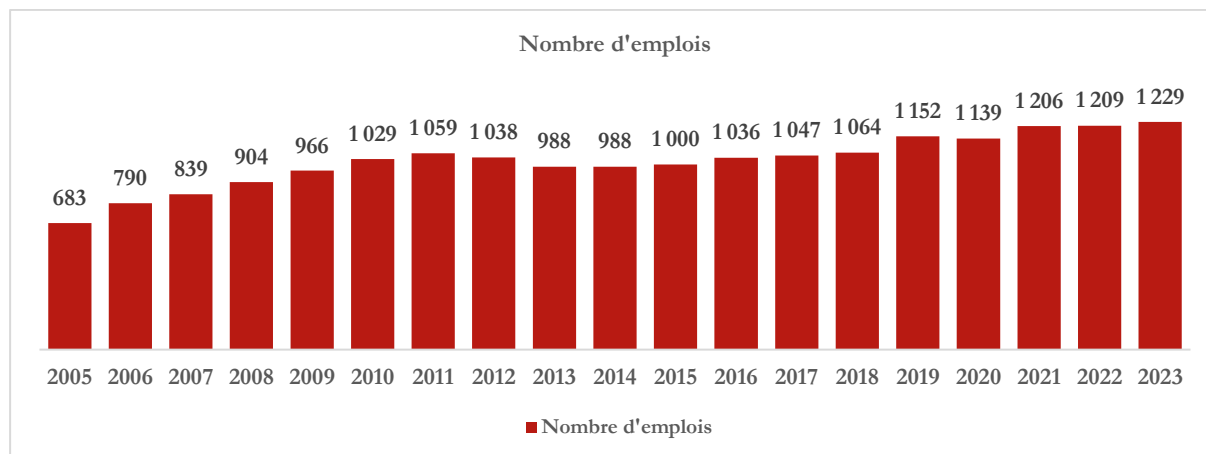
Contribution à la création d'emploi

Chaque année, des centaines, voire des milliers d'emplois sont à pourvoir dans les activités du BTP. En 2023, le secteur du BTP a contribué à la création de 19.000 nouveaux postes d'emplois.

En 2023, le nombre de personnes travaillant dans ce secteur a atteint plus de 1,2 million contre 0,68 million de personnes en 2005, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,3%¹¹ sur la période analysée.

Evolution du nombre d'emplois (en milliers) dans le secteur du BTP sur la période 2005 – 2023

TCAM₀₅₋₂₃ = 3,3%



Sources : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

L'accès aux crédits immobiliers

Le système bancaire marocain joue un rôle moteur dans le développement de l'économie, en particulier dans le secteur de l'immobilier, permettant ainsi aux particuliers d'accéder dans les meilleures conditions à la propriété de biens immobiliers. En effet, le Gouvernement a pris deux initiatives afin de faciliter l'accès aux crédits :

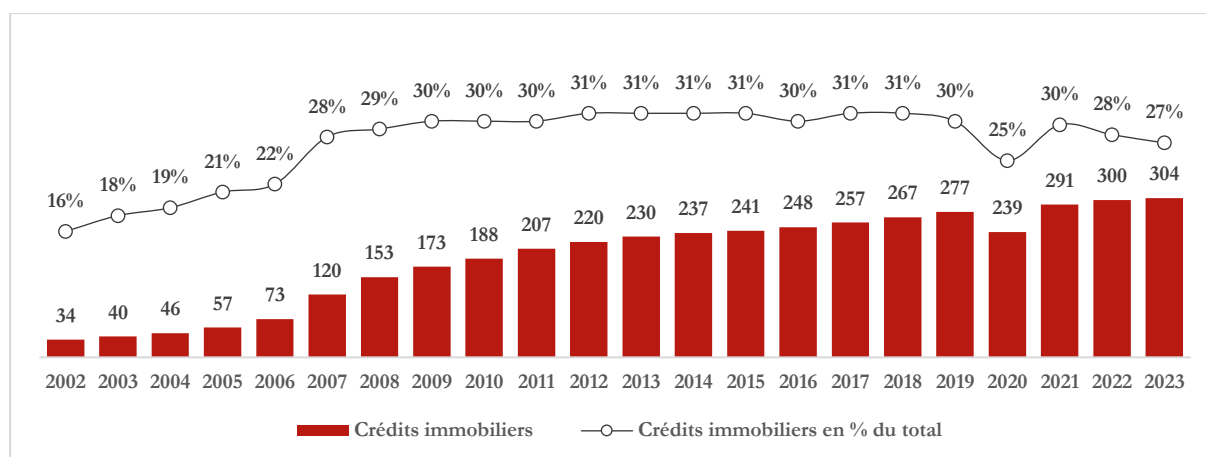
- la création d'un marché de titrisation des créances hypothécaires dans le but de diversifier les moyens de financement des banques et d'améliorer leurs ratios prudentiels réglementaires.
- la création de 3 fonds de garantie (Fogarim, Fogalogue et Fogalef) afin de permettre à certaines catégories socioprofessionnelles d'être éligibles à un crédit bancaire garanti partiellement par ces fonds., notamment les ménages non-salariés à revenus modestes et irréguliers, les enseignants et les fonctionnaires et employés du secteur public.

Les établissements de crédit proposent également des crédits avec mensualités modulables, de façon à adapter les remboursements en fonction de leurs revenus, ce qui attire davantage de ménages à investir et contribuer ainsi au renforcement du secteur du BTP au Maroc

A ce titre, les différentes mesures du Gouvernement ainsi que les nouvelles offres proposées par les banques rendent le crédit immobilier plus accessible aux ménages. Ainsi, le ratio [Crédits Immobiliers / Total crédits accordés par les établissements bancaires] est passé de 16,0% en 2002 à 30,0% en 2009. Ce ratio a par la suite évolué de façon quasi-stable (entre 30% et 31%), avant de chuter à 25% en 2020 suite à la pandémie de la COVID-19 qui a ralenti l'octroi des crédits immobiliers au Maroc. Ce ratio s'établit à 27% à fin décembre 2023.

¹¹ Source : Haut-Commissariat au Plan, Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme

Evolution de l'encours des crédits immobiliers et de leur contribution à l'ensemble des crédits accordés par les établissements bancaires entre 2002 et 2023



Source : Bank Al Maghrib, Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

III.1.2 Les principales sociétés de construction au Maroc

Outre TGCC, acteur majeur du secteur du BTP sur le territoire national, le Maroc compte de nombreuses sociétés de construction. Les principales sont présentées ci-dessous :

SGTM¹²

Fondée par M. Ahmed Kabbaj et M. M'hammed Kabbaj en 1971, SGTM emploie plus de 8 000 salariés et mobilise un parc de plus de 1 500 engins. SGTM a été en charge de réaliser plusieurs projets de grandes infrastructures tels que l'aéroport Mohammed V, le port de Casablanca et le nouveau port de Safi, plusieurs barrages (Prince Moulay Abdellah, El Hachef, etc.) mais aussi des complexes résidentiels (Bab El Bahr) et des hôtels de luxe (La Mamounia, Amphitrite Palace).

Houar¹³

La société Houar, fondée par M. Driss Houar en 1977 réalise des ouvrages d'art, des barrages, des travaux routiers, des ports et des voies ferrées. Houar se développe également en Afrique avec une présence au Sénégal. Parmi les projets dont Houar a pris part : les autoroutes Marrakech-Agadir, Fès-Oujda, Rabat-Fès, la voie maritime pour dégorger le port de Casablanca et des voies ferrées des différents départements au Maroc.

Bioui Travaux¹⁴

Bioui Travaux opère dans le BTP depuis sa création en 1999 et se spécialise dans les barrages, travaux maritimes, travaux routiers, ouvrages d'art et aménagements urbains. Bioui Travaux compte près de 2 900 collaborateurs, un parc de 2 150 engins et opère avec près de 1 000 fournisseurs.

Copisa¹⁵

Copisa est une entreprise de construction, fondée en 1959, dont le siège est à L'Hospitalet de Llobregat, près de Barcelone, en Espagne. La société intervient dans le génie civil (travaux routiers, tunnels, ferroviaires, etc.), la construction et la restauration des bâtiments et les infrastructures publiques. Au Maroc, l'activité de

¹² Source : <https://www.sgtm-maroc.com/>

¹³ Source : <https://www.houar.ma/>

¹⁴ Source : <https://biouitravaux.com/>

¹⁵ Source : <https://www.grupocopisa.com>

Copisa est centrée sur les travaux routiers et ferroviaires (Couverture le long du Boulevard Al Mouqaouama et du boulevard Mohamed V à Casablanca).

Jet Contractors¹⁶

Jet Contractors, fondée en 1992 est une société cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca. Le chiffre d'affaires du groupe en 2023 s'élève à 2,2 Md MAD. L'entreprise est spécialisée dans l'enveloppe et la structure de bâtiments. Jet Contractors collabore avec des acteurs spécialisés dans l'infrastructure publique, les programmes résidentiels, commerciaux et industriels. Parmi les projets phares de Jet Contractors : le Grand Théâtre de Rabat et les Gares de Tanger, Kenitra et Rabat Ville. L'entreprise réalise également des projets dans d'autres pays africains comme la Cote d'Ivoire et la Guinée Equatoriale.

Somagec¹⁷

Crée en 1967, Somagec est l'un des leaders des infrastructures portuaires et maritimes au Maroc, avec notamment la construction d'émissaires sous-marins dans plusieurs villes à travers le royaume. Le Groupe intervient également dans d'autres types de chantiers : routes, ponts, travaux de génie civil, industriels, sanitaires et électromécaniques. Somagec a développé une présence importante en Afrique à travers des filiales au Maroc, Sénégal, Mauritanie, Cote d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Ouganda et au Mozambique ainsi qu'en Amérique Latine (Pérou et Paraguay).

Bymaro¹⁸

Fondée en 1991, Bymaro est la filiale marocaine de Bouygues Bâtiment International. Bymaro est spécialisée dans les projets de terrassements, génie civil, bâtiments, assainissement et travaux portuaires. Bymaro a réalisé de nombreux projets dans différentes villes du Maroc : la mosquée Hassan II, la Tour Casablanca Finance City, le Musée Yves Saint-Laurent, l'Hôtel Royal Mansour, l'Hôpital universitaire Mohamed VI, etc.

Sogea¹⁹

Sogea Maroc est une entreprise spécialisée dans les métiers de l'hydraulique, de l'ouvrage d'art, du génie civil industriel et du bâtiment. Sogea emploie 2.100 collaborateurs et dispose d'un parc de plus de 450 matériels stratégiques et d'une usine de production de béton et d'acier. Depuis sa création en 1931, Sogea a réalisé de grands projets structurants, comme des stations d'eau potable et de traitement des eaux usées dans la quasi-totalité des villes marocaines, puis a élargi ses expertises à partir de 1977 pour y inclure les ouvrages d'art. Parmi les réalisations de Sogea : Les viaducs de l'Office National du Chemin de Fer (ONCF) reliés à Tanger Med, la Marina de Rabat, la cimenterie de Tétouan, ainsi que des travaux de construction d'usines, de halls de stockage d'engrais et de parcs éoliens.

A noter ces dernières années ont été marquées par l'émergence de nouveaux acteurs de taille moyenne, ce qui génère une intensité concurrentielle plus importante sur les marchés de tailles moyennes. Néanmoins, le savoir-faire technique et la solidité financière de TGCC lui permettent de rester compétitif, les clients étant regardants aussi bien sur le prix que sur la qualité et les délais d'exécution.

¹⁶ Source : <https://www.jet-contractors.com/>

¹⁷ Source : <http://www.somagec.ma/>

¹⁸ Source : <https://www.bymaro.com/>

¹⁹ Source : <https://sogea-maroc.com/>

III.2 Le secteur du BTP en Afrique : Focus sur les projets en Afrique

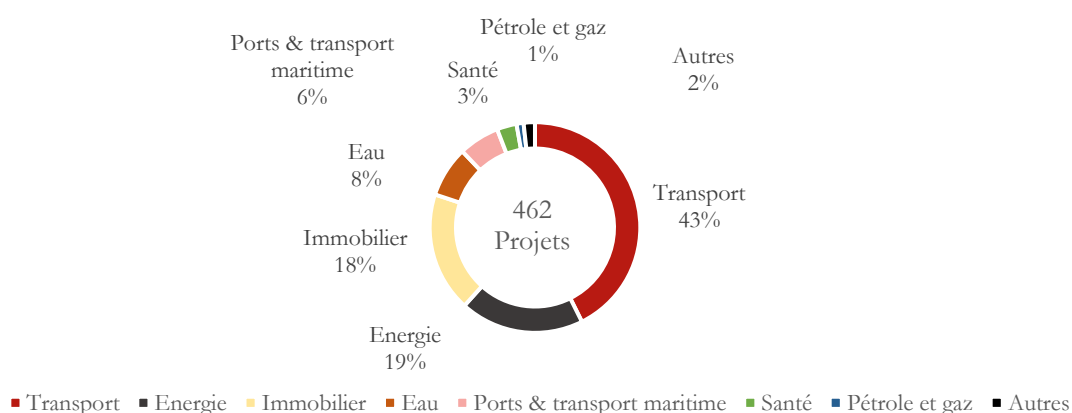
Les informations présentées ci-dessous sont les plus récentes données publiques disponibles

Répartition sectorielle à fin 2021

En termes de nombre de projets, le secteur des transports a représenté 43% des projets en 2021, soit la part la plus importante du continent suivi par le secteur de l'énergie avec une part de 19 %.

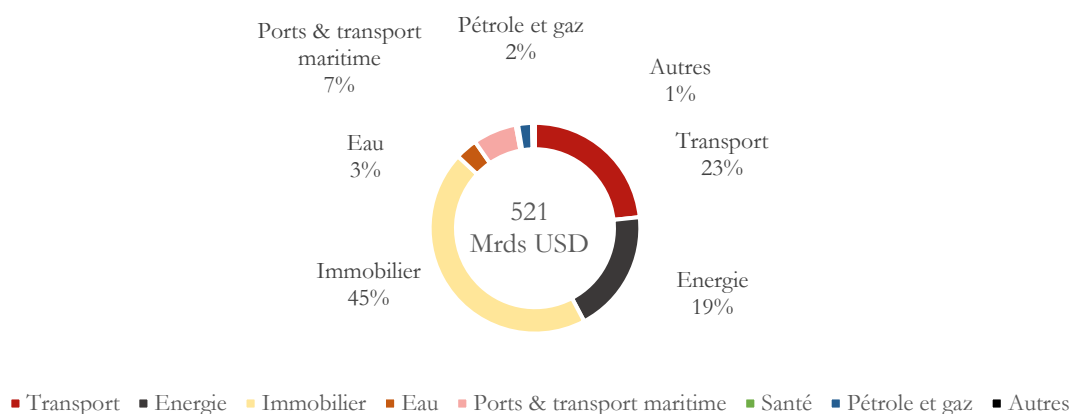
Le secteur de l'immobilier a enregistré la part la plus importante de la valeur des projets sur le continent, les pays africains étant de plus en plus nombreux à dépenser dans ce secteur, en particulier la construction commerciale. Le secteur de l'immobilier a représenté 45% (plus de 233 milliards de dollars) de la valeur totale des projets. Le secteur de transport arrive en deuxième position en valeur, avec une part de 23% (121 Mrds USD), suivi de près par le secteur des énergies, avec 19% de la valeur totale des projets (99 Mrds USD).

Répartition sectorielle des projets en Afrique en 2021 (en nombre)



Source : Deloitte - Africa Construction Trends Report 2021

Répartition sectorielle des projets en Afrique en 2021 (en valeurs)



Source : Deloitte - Africa Construction Trends Report 2021

IV. Activité de TGCC

IV.1 Présentation

Acteur majeur du secteur du BTP au Maroc, TGCC construit depuis plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs au Maroc et en Afrique : résidentiel, hôtelier, commercial, industriel ou encore administratif, des plus simples aux plus complexes. Le Groupe intervient aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre.

Le gros œuvre concerne les travaux de structure (constructions en béton, poutres, fondations, charpente, etc.), ouvrages de maçonnerie etc.

Le second œuvre concerne tous les métiers, autres que le gros œuvre, liés à la construction des bâtiments et notamment les lots techniques et les corps d'état architecturaux. Le second œuvre a été intégré depuis l'an 2000 dans les activités du Groupe.

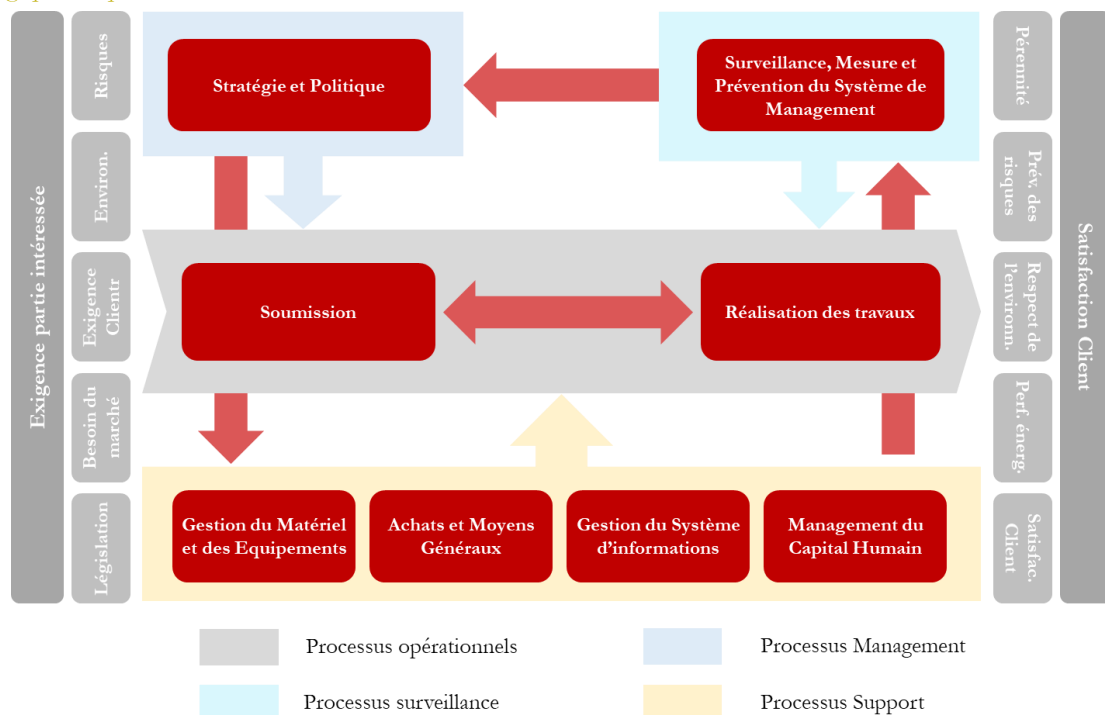
Avec plus de 14 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne et disposant d'un grand parc d'engins de construction (environ 1.200 engins), TGCC s'impose aujourd'hui en tant qu'acteur majeur au Maroc et compte à son actif plus de 1 100 projets et d'ouvrages d'envergure réalisés. Le Groupe capitalise, à son actif, de nombreuses références telles que l'extension du Terminal 1 de l'aéroport Mohammed V, la nouvelle gare ferroviaire de Casa Port, le grand stade de Tanger ou encore le grand théâtre de Casablanca.

Le développement à l'international représente l'un des enjeux majeurs actuels pour l'expansion du Groupe. L'Afrique subsaharienne étant au cœur de ses ambitions, TGCC s'inscrit ainsi dans le cadre de la coopération Sud-Sud prônée par le Royaume du Maroc. Cette performance est source de développement, d'emploi et d'innovation pour tous les territoires où le Groupe s'implante.

IV.2 Cartographie des processus

Il existe quatre types de processus au sein de TGCC. Ces processus sont interconnectés et permettent de répondre aux exigences des différentes parties prenantes (clients, collaborateurs, environnement, etc.) tout en assurant une bonne gestion opérationnelle, financière et stratégique de la société.

Cartographie des processus de TGCC



Source : TGCC

IV.2.1 Processus Opérationnels

Il s'agit de deux processus contribuant directement à la chaîne de valeurs :

- **Le Processus de Soumission** : permet de déterminer toutes les exigences spécifiées par le client en termes de délais, de prix, de la conformité des réalisations, etc. Il a pour but de remporter des marchés rentables permettant d'assurer la pérennité de TGCC.
- **Le Processus de Réalisation des travaux** : a pour objectif de réaliser, de manière efficiente, les projets conformément aux exigences contractuelles, aux exigences internes et au règlement en vigueur.

IV.2.2 Processus Support

Les Processus Support permettent aux processus opérationnels de se concrétiser dans les meilleures conditions. Il existe quatre volets liés au processus de support :

- **La gestion du matériel et des équipements** pour fournir aux collaborateurs le matériel et les équipements nécessaires pour mener à bien leurs projets, tout en optimisant les coûts et les délais et en respectant le cadre légal et réglementaire en vigueur.
- **La gestion des achats et moyens généraux** pour la mise à disposition aux entités du Groupe et aux différents chantiers, les produits et moyens nécessaires au fonctionnement des projets, ainsi que des prestataires externes qualifiés, tout en contribuant à la création de la valeur.
- **La gestion du système d'information** a pour rôle d'offrir aux entités internes des systèmes d'information performants, fiables, optimisés et sécurisés.
- **Le management du capital humain** a pour but de mettre à la disposition des entités du Groupe des ressources humaines habilitées et compétentes et d'assurer leur formation, leur rémunération et leur progression.

IV.2.3 Processus Surveillance

Il s'agit de Systèmes de Management (SM) basés sur des données concernant : la gestion des non-conformités produits et celles relatives à la sécurité environnement, le suivi des fournisseurs et sous-traitants, la mesure satisfaction client (maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre), les résultats de l'audit interne et le suivi des actions d'amélioration.

IV.2.4 Processus Management

Le processus Management a pour rôle de dicter la politique du Groupe, d'établir la stratégie moyen et long terme dans le but de satisfaire les clients et les collaborateurs, et d'assurer une performance durable de TGCC ainsi que son développement au Maroc et à l'international.

IV.3 Chaîne de valeur

La chaîne de valeur de TGCC se décompose en cinq parties :



Source : TGCC

IV.3.1 Le processus de soumission

Le processus de soumission compte trois étapes : i) l'étude de faisabilité, ii) établissement et remise des offres et iii) notification / contractualisation.

IV.3.1.1 Etudes de faisabilité

Les marchés décrochés par TGCC font l'objet de réponses aux appels d'offres publics et de consultations restreintes pour les clients privés. Le système de qualification des entreprises établi par le ministère de l'équipement restreint la consultation des appels d'offres publics aux entreprises de même catégorie que TGCC. De plus, TGCC dispose de la grande majorité des qualifications nécessaires lui permettant de soumissionner aux plus grands projets dans son secteur d'activité à l'échelle nationale. Cette liste est présentée dans la partie VIII Annexes du présent document.

IV.3.1.2 Etablissement et remise des offres

L'ingénieur d'études de prix, sous la supervision du directeur des marchés et études, est responsable de :

- Coordonner et récupérer l'ensemble des informations nécessaires auprès des entités spécialisées concernées (consultation externe et interne) ;
- Préparer les dossiers relatifs à l'offre technique, financière et administrative ;
- Préparer le dépôt en se renseignant sur la date et les horaires de dépôt et en désignant un coursier ;
- Déposer l'offre formalisée contre accusé réception.

IV.3.1.3 Notification et contractualisation

Les différentes étapes de la notification et contractualisation sont les suivantes :

- Négociation éventuelle avec le maître d'ouvrage ;
- Notification du marché et signature du contrat ou de la convention ;
- Récupération du marché ;
- Dépôt de la caution définitive ;
- Récupération de l'ordre de service.

IV.3.2 Le transfert du projet

Les différentes étapes du transfert de projet sont les suivantes :

- Nomination du Directeur de Projet par le Directeur Général Adjoint Production ;
- Le responsable de l'appel d'offre et l'ingénieur d'études de prix assurent la réunion de transfert avec le directeur de projet nommé, tout en impliquant l'ensemble des parties prenantes ;
- La check-list de transfert est un élément de sortie de la réunion de transfert qui sera renseignée et signée par les différents acteurs de la réunion ;
- Le dossier de transfert sera transmis à l'issue de la réunion et constitue le point de départ/référence pour le Directeur de Projet.

IV.3.3 La préparation du projet

La préparation des projets suit trois principaux axes : administratif, technique, et prévisionnel.

IV.3.3.1 Préparation Administrative

La Direction de Production constitue l'organigramme définitif suite à la désignation de l'équipe en charge de l'exécution du projet. Avant de commencer les travaux, la Direction de Production effectue toutes les formalités administratives nécessaires.

IV.3.3.2 Préparation Technique

L'Ingénieur en charge du chantier établit le plan d'installation de chantier et procède par la suite à sa mise en place y compris la sélection des laboratoires et du géomètre, l'étude d'exécution avec les bureaux d'études la fixation de la méthodologie d'exécution et le phasage du projet, l'établissement des différents plans qualités et l'établissement avec le maître d'ouvrage de la convention du compte prorata.

IV.3.3.3 Budgétisation

L'ingénieur en charge du projet élabore le planning prévisionnel des travaux, celui-ci est soumis au maître d'ouvrage pour validation. Sur la base de ce planning et sous la supervision et validation du Service de Contrôle de Gestion, toutes les ressources nécessaires à la réalisation du projet sont quantifiées et valorisées. Par la suite, les prévisions de ressources sont transmises à la Direction Procurement et le Service Matériel pour consolidation.

Si des incidents (écarts, variations, etc.) sont constatés, le Service Contrôle de Gestion procède à l'actualisation des prévisions.

IV.3.4 Réalisation et gestion des travaux

IV.3.4.1 Gestion documentaire

La gestion du chantier nécessite l'échange constant de documents et de données qui doivent être collectés, stockés et organisés selon des rubriques administratives, financières, techniques et commerciales.

IV.3.4.2 Exécution et suivi des travaux

Le Directeur de Projet supervise le *reporting* quotidien du chantier établi par le Conducteur de Travaux (suivi des effectifs, consommation de béton, ratio h/m^3 ²⁰, suivi des pannes, plans, procédures, accidents de travail, etc.). Le suivi hebdomadaire des travaux est réalisé au niveau des chantiers sous la supervision du Directeur de Projets. Une réunion hebdomadaire avec le client est réalisée.

IV.3.4.3 Contrôle et assurance qualité

Le suivi et le contrôle de la qualité se basent sur les éléments suivants :

- Mise en place d'un Plan d'Assurance Qualité et/ou un Plan de Contrôle Qualité adapté au projet, ce dernier étant obligatoire pour chaque chantier ;
- Réception des travaux conformément au PAQ et aux exigences du client ;
- Suivi des non-conformités et proposition des actions curatives et correctives ;
- Suivi des essais laboratoires.

IV.3.4.4 Gestion de la performance

La gestion et le suivi de la performance sont assurés comme suit :

- Recensement exhaustif des dépenses et productions ;
- Analyse des écarts et des dérives ;
- Etablissement des différents *reportings* par chantier (P&L, carnet de commande, fiche projet, fiche TGCC, suivi de recouvrement, suivi de production, suivi de facturation, effectifs, etc.) ;
- Actualisation et mise à jour du reste à dépenser et à produire.

IV.3.5 La clôture du projet

IV.3.5.1 Clôture administrative et physique des contrats

²⁰ Ratio permettant de suivre la productivité des ouvriers sur chantier en phase de réalisation des structures gros œuvre en divisant le nombre d'heures dépensés par les m3 de béton mis en œuvre

Clôture physique

Les objectifs de la clôture physique sont les suivants :

- Assurer la résiliation des contrats d'abonnement (eau, électricité, internet...) ;
- Enlèvement de la palissade et de la base vie ;
- Rapatriement du matériel au dépôt ;
- Evacuation des déchets et nettoyage du chantier ;
- Passation avec le maître d'ouvrage (remise des clés).

Clôture administrative

La clôture administrative nécessite les éléments suivants :

- Copie de l'assurance décennale ;
- Copie des PV des réceptions définitives ;
- Dossier des métreurs signés par la maîtrise d'œuvre ;
- Copie de l'ensemble des plans de recollement ;
- Réception des fonds de fouilles ;
- Rapport de synthèse des essais de laboratoire ;
- Plans architecturaux ;
- Plans « bon pour exécution » ;
- Assurance décennale.

IV.3.5.2 Opérations préalables à la réception

Les opérations préalables à la réception sont les suivantes :

- Centralisation et regroupement des listes de réserves émanant des intervenants du projet ;
- Planification des levées de réserves ;
- Exécution des travaux des levées de réserves ;
- Constats des levées de réserves avec les intervenants du projet, actés notamment avec des PV.

IV.3.5.3 Retour d'expérience fin de projet

A la fin du projet, le Directeur de Projet réalise et enregistre une évaluation du projet au niveau de la fiche d'évaluation. On y retrouve essentiellement les points forts et les points sensibles en termes financiers, techniques et vis-à-vis de la sous-traitance du projet. La Direction des Marchés capitalise sur ces données pour améliorer les prestations et les réponses aux appels d'offre reçus.

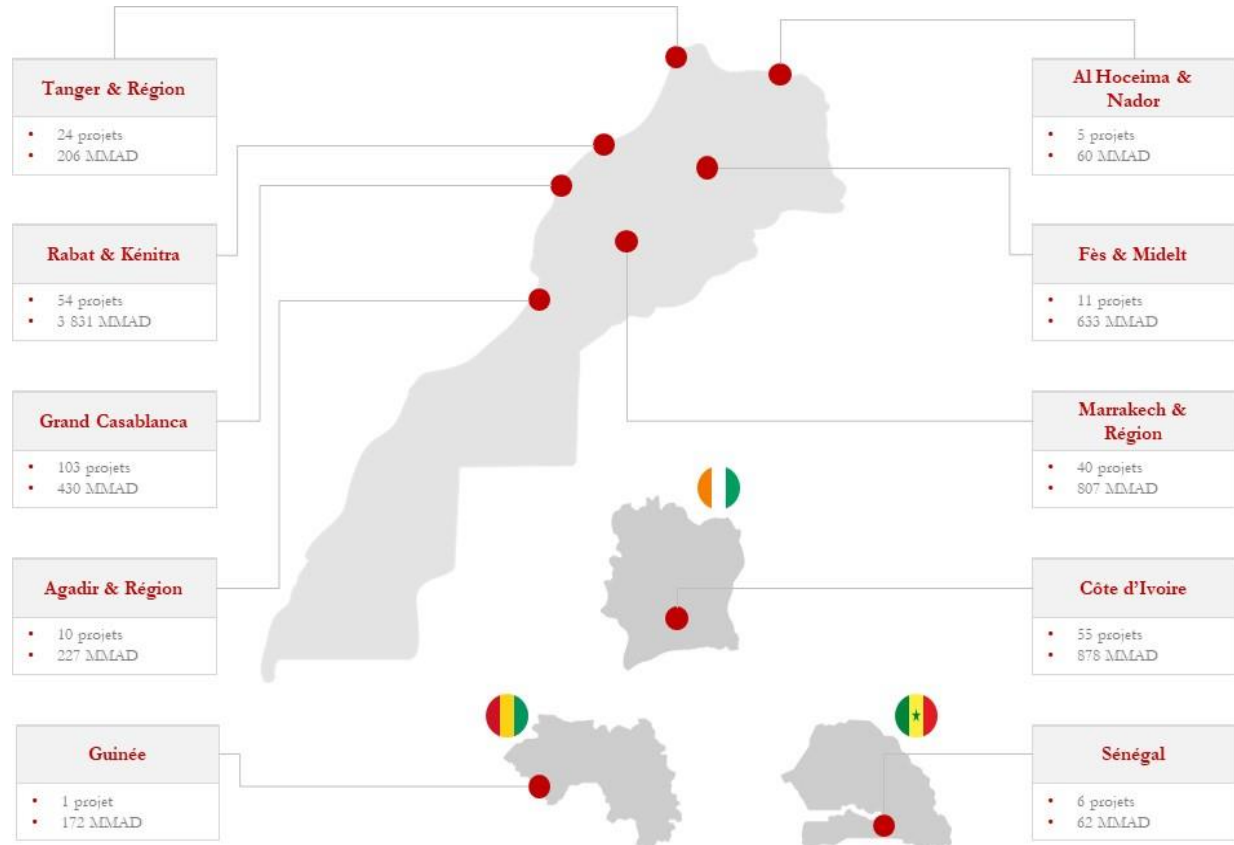
IV.4 Activité

TGCC dispose d'une expérience de près de trente ans dans le domaine de la construction et a accompagné à ce titre différents clients publics et privés opérant dans de nombreux secteurs et dans des zones géographiques diversifiées.

Avec 309 projets en cours au Maroc et à l'international à fin 2023, constituant le carnet de commandes 31 décembre 2023, TGCC s'impose comme acteur majeur du secteur du BTP au Maroc.

IV.4.1 Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC

Cartographie du carnet de commande du Groupe TGCC au 31 décembre 2023 (projets de construction)

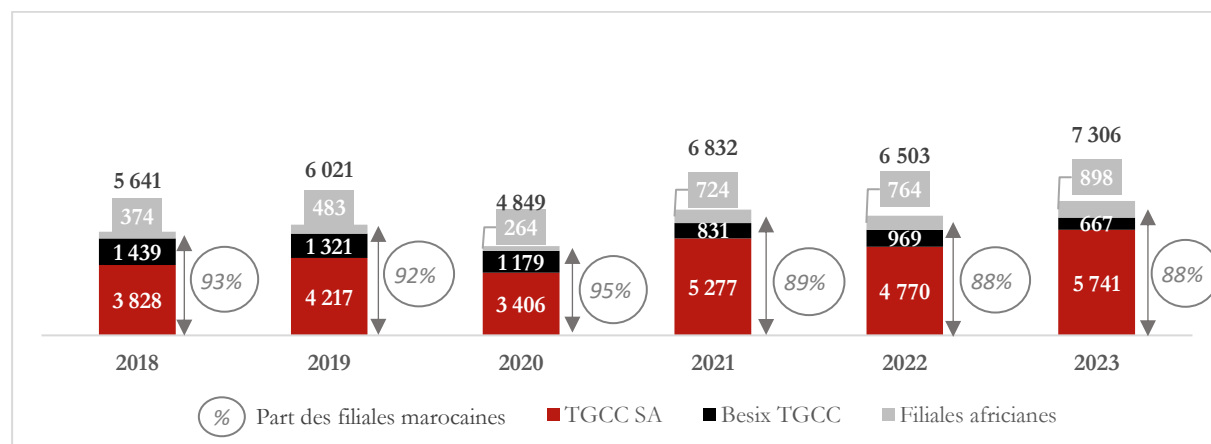


Source : TGCC

IV.4.2 Evolution du carnet de commande sur la période 2018 – 2023

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2018 – 2023 :

Evolution du carnet de commande du Groupe TGCC sur la période 2019 – 2023 en MMAD



Source : TGCC

Porté par la reprise économique, le carnet de commande a bondi de 20,1% par rapport à fin 2020, pour s'établir à 6.832 MMAD en 2021, augmentation de 1.983 MMAD (+41%) par rapport à 2020.

A fin 2022, le carnet de commande enregistre une baisse de 329 MMAD pour s'établir à 6.503 MMAD. Cette baisse est expliquée principalement par la diminution de 507 MMAD du carnet de commande en TGCC SA. Cette variation s'explique par :

- Le rythme soutenu de production en 2022 sur plusieurs chantiers stratégiques (éducation, santé, industrie et tourisme) entraînant la consommation du carnet de commandes.
- Les ajustements effectués sur les prises de commandes.

A fin 2023, le carnet de commande enregistre une hausse de 12% pour s'établir à 7.306 MMAD. Cette hausse s'explique par la hausse respectivement de 675 MMAD et 528 MMAD du carnet de commande sur la région de Rabat-Kénitra et celui de Fès-Midelt. Cette variation s'explique par :

- Le rythme soutenu de commandes passés par les clients sur 2023 sur plusieurs chantiers stratégiques (éducation, santé, industrie et tourisme) dont l'état d'avancement varie entre 1% et 90%, entraînant ainsi la consommation du carnet de commandes.
- Les ajustements effectués sur les prises de commandes.

A noter que la société BESIX TGCC étant consolidée par intégration proportionnelle, le carnet de commande capté par TGCC et présenté dans le graphique ci-dessus est proratisé à 45% (correspondant au pourcentage de détention de TGCC SA dans BESIX TGCC).

Le tableau ci-dessous présente les 10 principaux projets de TGCC au 31 décembre 2023 :

Projets	Secteur	Carnet de commande 31/12/2023 (MMAD HT)	% total carnet de commande	Montant total du projet (MMAD HT)	Date de début du projet	Etat d'avancement	Nature des travaux
Projet 1	Ecoles et Universités	890	12%	1 100	2023	26%	TCE
Projet 2	Ecoles et Universités	880	12%	1 100	2023	20%	TCE

Projet 3	Cliniques / Hopitaux	444	6%	659	2021	32%	TCE
Projet 4	Ecoles et Universités	363	5%	435	2023	17%	TCE
Projet 5	Hôtellerie	266	4%	1 103	2018	75%	TCE
Projet 6	Ecoles et Universités	229	3%	233	2023	2%	TCE
Projet 7	Ecoles et Universités	217	3%	219	2023	1%	TCE
Projet 8	Ecoles et Universités	193	3%	2 031	2022	90%	TCE
Projet 9	Infrastruct ure / Génie Civil	155	2%	160	2023	3%	TCE
Projet 10	Infrastruct ure / Génie Civil	124	2%	158	2023	4%	TCE
Total Top 10 projets		3 759	51%				

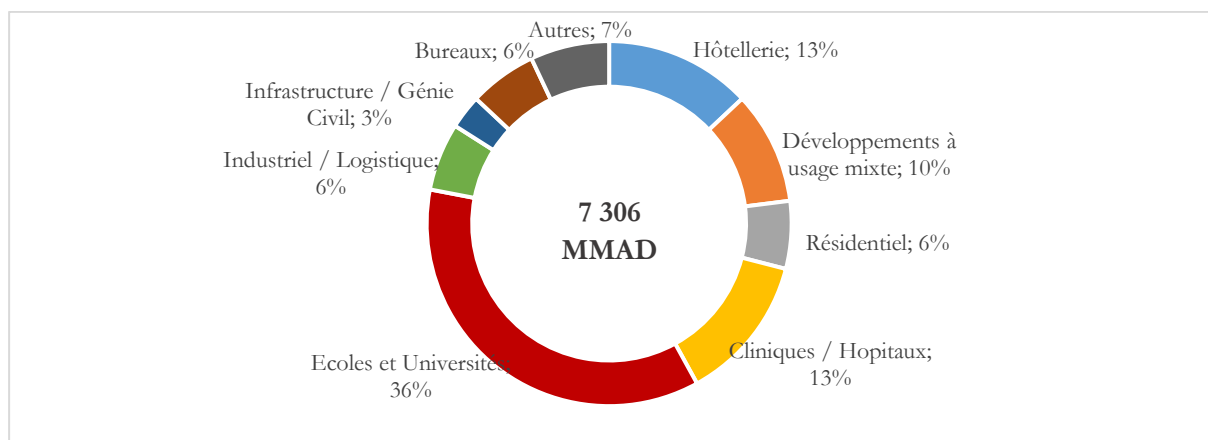
Source :TGCC

(*) : Carnet de commande consolidé au 31.12.2023

IV.4.3 Répartitions du carnet de commandes du Groupe TGCC

IV.4.3.1 Répartition sectorielle

Répartition sectorielle du carnet de commandes du Groupe TGCC au 31 décembre 2023 (projets de construction)



Source : TGCC

Le carnet de commandes du Groupe TGCC est réparti sur différents secteurs d'activité à fin 2023.

Les écoles et les universités occupent la première place au niveau des carnets de commandes avec 36% et un volume global estimé à 2.630 MMAD grâce notamment à l'UM6P RABAT, le LYCEE D'EXCELLENCE RABAT, et d'autres projets universitaires.

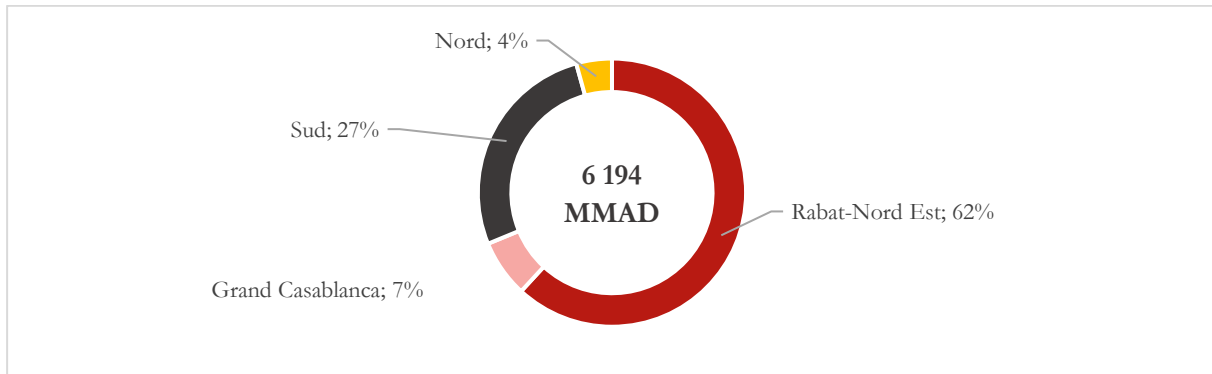
Les cliniques et hôpitaux occupent la deuxième position du carnet de commande (950 MMAD soit 13% du total), notamment en lien avec le partenariat stratégique avec les cliniques Akdital et au projet CHU IBN SINA RABAT.

L'hôtellerie arrive en troisième position avec un carnet de commande de 950 MMAD (soit 13% du total). Parmi les projets d'envergure du secteur de l'hôtellerie figurent les projets KSAR ELBAHR, et d'autres projets structurants.

IV.4.3.2 Répartition géographique

Le carnet de commande du Groupe est réparti sur les principales villes du Royaume, ainsi que sur la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Guinée qui représentent 15% du carnet de commande à fin décembre 2023.

Répartition géographique du carnet de commandes au Maroc du Groupe TGCC au 31 décembre 2023 (projets de constructions)



Source : TGCC

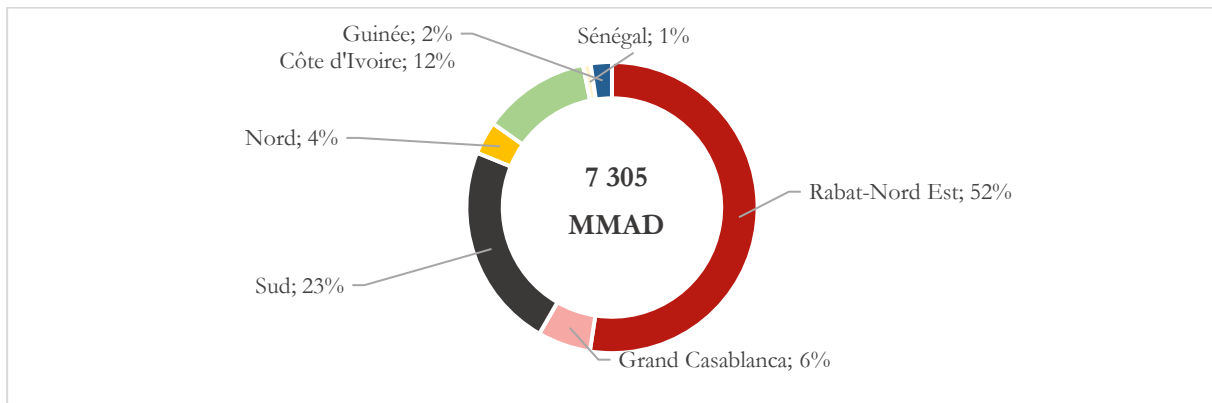
Répartition du carnet de commande au Maroc

La région Rabat-Nord Est, qui regroupe Rabat, Fès et Kenitra concentre la plus grande partie du carnet de commande du Groupe au Maroc (62%).

La région Sud, composée de Marrakech, Agadir, Benguerir, Taghazout, Safi et Youssoufiya, occupe la deuxième position (27%) enregistre un carnet de commandes total de 1.667 MMAD.

Ensuite, le Nord (4%) avec un carnet de commande s'élevant à 266 MMAD.

Répartition géographique du carnet de commandes du Groupe TGCC en décembre 2023 (projets de constructions)



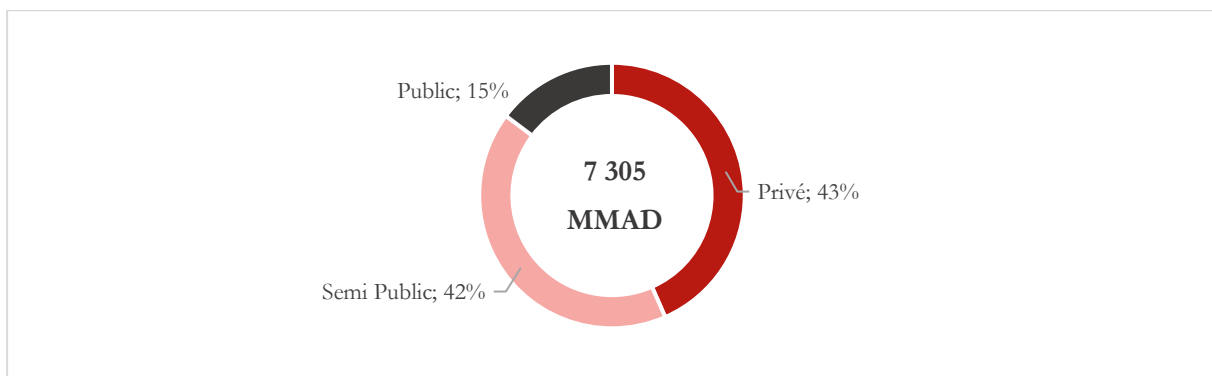
Source : TGCC

Répartition du carnet de commandes à l'international

Au 31 décembre 2023, la Côte d'Ivoire concentre 79% du carnet de commandes du Groupe à l'étranger, tandis que la Guinée en représente 15%. Le Sénégal ne représente que 6% du carnet de commandes.

IV.4.3.3 Répartition par type de clients

Répartition par type de client du carnet de commandes du Groupe TGCC au 30/06/2022 (projets de construction)

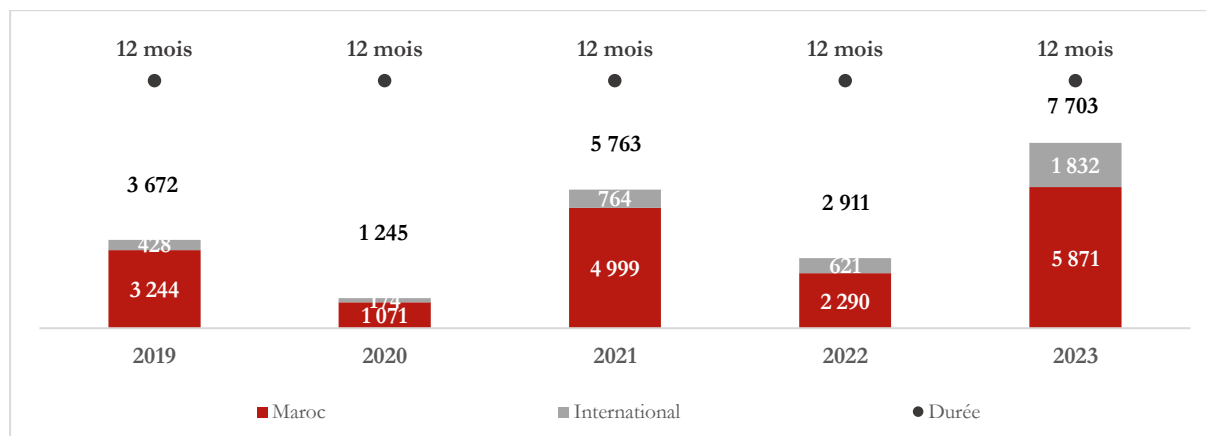


Source : TGCC

Les clients privés représentent 43% du carnet de commandes du Groupe TGCC à fin décembre 2023. Les clients publics en représentent 15%, alors que les clients semi-publics, correspondant essentiellement à des institutions financières de développement, affichent une part de 42%.

Evolution de la prise de commande du Groupe TGCC la période 2019 – 2023

Evolution de la prise de commande du Groupe TGCC sur la période 2019 – 2023



Source : TGCC

En 2020, la prise de commande a enregistré une chute de 66,1% dans un contexte de crise sanitaire marqué par l'arrêt de nombreux chantiers et le report de plusieurs projets.

La prise de commande au titre de l'année 2021 s'élève à 5.763 MMAD en augmentation de 4.581 MMAD marquant ainsi une reprise importante de l'activité.

Au titre de l'année 2022, la prise de commande du Groupe TGCC s'établit à 2.911 MMAD, en baisse de 49% par rapport à l'année 2021.

A fin décembre 2023, la prise de commande s'affiche à 7.703 MMAD, soit une hausse de +100% par rapport à fin 2022 s'expliquant par le lancement de nombreux projets sur l'année 2023 dans les secteurs de l'éducation, de l'hôtellerie et la santé respectivement avec les clients suivants :

- UM6P : représentant plus de 20% du carnet de commande au 31/12/2023 ;
- CHU Ibn Sina Rabat : représentant plus de 5% du carnet de commande au 31/12/2023 ;
- Business Center Benguerir et Ksar El Bahr : représentant respectivement 5% et 4% du carnet de commande au 31/12/2023.

Sur la période 2019-2023, la part des commandes prises par le Groupe TGCC au Maroc représente en moyenne 83 %, tandis que la part des commandes internationales est de 17 %.

IV.4.3.4 Principaux clients de TGCC

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux clients de TGCC à fin décembre 2023 :

Client	Part du chiffre d'affaires consolidé 2023 (en KMAD)	Part du chiffre d'affaires consolidé 2023 (en %)	Type de client	Terme de paiement octroyés aux clients (en nombre de jours)*
Client 1	2 792 468	41%	Semi public	30
Client 2	321 551	5%	Privé	75
Client 3	198 918	3%	Public	60
Client 4	192 198	3%	Public	60
Client 5	185 125	3%	Privé	60
Client 6	172 030	3%	Privé	90

Client 7	146 250	2%	Privé	90
Client 8	107 918	2%	Public	60
Client 9	98 590	1%	Public	60
Client 10	90 394	1%	Semi public	60
Total top 10 clients	4 305 442	63%		

Source :TGCC

(*) : Délai de paiement à partir de la date à laquelle la facture est émise

Au 31 décembre 2023, les 10 principaux clients de TGCC SA ont représenté 63% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe TGCC.

Les 3 principaux clients ont représenté 49% du chiffre d'affaires.

Le client 1 représente 41% du chiffre d'affaires consolidé, il s'agit de l'UM6P.

Les délais de paiement de TGCC SA octroyés au top 10 clients varient entre 30 et 90 jours à compter de la date de facturation.

Les termes de paiement octroyés à l'ensemble des clients.

Dans le cadre des contrats de construction, TGCC et ses filiales de construction émettent les factures au fur et à mesure de l'exécution des travaux que le marché soit forfaitaire ou au mètre. Les décomptes accompagnés des attachements sont validés par l'architecte, le bureau d'études et le maître d'ouvrage. Sur la base de ces décomptes, sont préparés des factures conformes au contrat. Les paiements sont effectués selon les termes du contrat (virement, chèque, effet) et ils varient entre 30 jours et 90 jours.

IV.4.3.5 Évolution du chiffre d'affaires du Groupe TGCC

L'analyse des différents éléments du chiffre d'affaires est présentée au niveau de la Partie IV – Situation Financière

Chiffre d'affaires par activité

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Travaux publics et du bâtiment	3 581 051	5 057 885	41,2%	6 807 799	34,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>98,8%</i>	<i>97,7%</i>	<i>-1,1%</i>	<i>99,2%</i>	<i>1,5%</i>
Fabrication de matériaux de construction	5 788	11 494	98,6%	2 084	-81,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2%</i>
Sous-traitance des lots Second Œuvre	38 665	108 254	>100,0%	56 058	-48,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,1%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,8%</i>	<i>-1,3%</i>
Chiffre d'affaires	3 625 504	5 177 632	42,8%	6 865 941	32,6%

Source : TGCC

Sur la période étudiée :

- Les travaux publics et du bâtiment représentent : 98,6% du chiffre d'affaires consolidé ;
- La fabrication de matériaux de construction représente : 0,1% du chiffre d'affaires consolidé ;
- La sous-traitance des lots Second Œuvre représente : 1,3% du chiffre d'affaires consolidé.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par zone géographique sur la période 2020 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Maroc	3 367 134	4 859 490	44,3%	6 342 897	30,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>92,9%</i>	<i>93,9%</i>	<i>1,0%</i>	<i>92,4%</i>	<i>-1,5%</i>
Côte d'Ivoire	236 889	273 235	15,3%	405 663	48,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,5%</i>	<i>5,3%</i>	<i>-1,3%</i>	<i>5,9%</i>	<i>0,6%</i>
Sénégal	21 425	44 907	>100,0%	61 958	38,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,0%</i>
Gabon	54	-	-100,0%	-	0,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>
Guinée	-	-	0,0%	55 423	100,0%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,8%</i>
Chiffre d'affaires	3 625 502	5 177 633	42,8%	6 865 941	32,6%

Source : TGCC

Le Groupe TGCC a réalisé en moyenne 7% de son chiffre d'affaires à l'étranger sur la période 2021-2023, principalement en Côte d'Ivoire (6% du chiffre d'affaires en 2023) et au Sénégal (1% du chiffre d'affaires en 2023).

Analyse de la période 2021-2022

Sur la période 2021-2022 :

- Les activités du Groupe au Maroc a progressé de 44,3% en s'établissant à 4 859 490 KMAD ;
- L'activité du Groupe en Côte d'Ivoire a augmenté de 15,3% et s'affiche à 273 235 KMAD ;
- Les activités de TGCC au Sénégal augmentent significativement (+100%) et s'élève à 44 907 KMAD.

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022-2023 :

- Les activités du Groupe au Maroc a progressé de 30,5% en s'établissant à 6 342 897 KMAD ;
- L'activité du Groupe en Côte d'Ivoire a augmenté de 48,5% et s'affiche à 405 663 KMAD ;
- Les activités de TGCC au Sénégal et au Guinée augmentent significativement et s'élèvent respectivement à 61 958 KMAD et 55 423 KMAD.

Chiffre d'affaires par secteur

Le tableau ci-dessous présente la répartition sectorielle du chiffre d'affaires du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

En % du CA consolidé	2021	2022	2023
Hôtellerie	20%	16%	17%
Développements à usage mixte	7%	11%	13%
Résidentiel	21%	13%	7%
Ecoles et Universités	16%	32%	40%
Industriel / Logistique	11%	11%	3%
Infrastructure / Génie Civil	7%	4%	4%
Bureaux	11%	3%	2%
Hôpitaux	6%	8%	9%
Autres	2%	2%	3%
Total	100%	100%	100%

Source : TGCC

V. Approvisionnement

V.1 Politique d'approvisionnement du Groupe

La politique d'approvisionnement de TGCC s'applique à l'ensemble des entités du groupe et a pour objectif de :

- S'assurer que les achats correspondent à des besoins réels ;
- Faire en sorte que les achats soient préalablement budgétisés et fassent l'objet de suivi ;
- Bénéficier de conditions d'achats avantageuses ;
- Sécuriser l'acheminement, l'affectation et la mise à la consommation des approvisionnements.

Cette politique se base sur certaines règles de gestion définies par la Direction du Contrôle Interne et la Direction des Achats :

- Avant le lancement des chantiers, un budget et un planning prévisionnel par catégorie d'achat sont établis. Ces estimations permettent de suivre et de contrôler les dépenses pendant l'avancement des chantiers ;
- Les fournisseurs consultés doivent être référencés au niveau de la base de données fournisseurs tenus par la Direction des Achats ;
- Le responsable des achats se doit de procéder à la consultation du stock disponible avant toute passation de commande, notamment pour les produits stockables ;
- Les articles non référencés doivent faire l'objet d'une demande de création de référence, qui est par la suite validée par les personnes habilitées et transmises à la Direction Achats pour traitement ;
- La direction achats se doit de procéder à la consultation de trois fournisseurs au minimum (quel que soit le montant de l'engagement) ;
- Toute marchandise non conforme au niveau de la qualité doit être immédiatement retournée au fournisseur, et ne peut en aucun cas être intégrée dans le stock ;
- Lorsque la quantité livrée est supérieure à la quantité commandée, une régularisation des bons de commande est exigée ;
- Lorsque la quantité livrée est inférieure à la quantité commandée, le gestionnaire de l'approvisionnement se doit de créer une demande d'achat complémentaire générant un nouveau bon de commande. Ce dernier doit être soumis au même processus de validation que le bon de commande initial ;
- L'achat de gré à gré, qui vise à retenir un fournisseur ou un prestataire de service sans mise en concurrence, doit faire l'objet d'une demande de dérogation préalablement signée par le PDG ;
- Tous les bons de commandes doivent être établis et signés en double exemplaire, le premier est à remettre au fournisseur et le deuxième est à archiver au niveau de la Direction des Achats.

V.2 Principaux intrants et leurs importances dans la structure des coûts

Les principaux intrants du Groupe TGCC incluent les matériaux de menuiserie, béton, acier, poutrelles, plomberie, électricité, etc.

Le tableau ci-dessous présente l'importance relative des principaux intrants par rapport au total des achats consommés sur la période (2021 – 2023) :

Rubrique	2021	2022	2023
Sous-traitance - Menuiserie	9%	6%	4%
Sous-traitance – Plomberie	7%	4%	8%
Sous-traitance – Ferrailage	7%	7%	9%
Sous-traitance – Electricité	6%	12%	13%

Source : TGCC

V.1 Principaux fournisseurs du Groupe

Le tableau ci-dessous présente la répartition des 10 principaux fournisseurs du Groupe au 31 décembre 2023 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs (en nombre de jours)	Intrants
Fournisseur 1	307 314	6%	120	Plomberie CVC Sous-traitance
Fournisseur 2	196 976	4%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Fournisseur 3	181 085	4%	120	Matériaux de construction
Fournisseur 4	181 122	4%	120	Construction métallurgique
Fournisseur 5	175 819	3%	120	Energie Electricité Sous-traitance
Fournisseur 6	142 468	3%	120	Plomberie CVC Sous-traitance
Fournisseur 7	129 741	3%	120	Plomberie Et Electricité / sous-traitance
Fournisseur 8	125 403	2%	120	Construction métallurgique
Fournisseur 9	94 285	2%	120	Fabrication aluminium
Fournisseur 10	82 323	2%	120	Sous-traitance lot architecturaux
Total top 10 fournisseurs	1 616 537	32%		

Source : TGCC

A fin décembre 2023, les 10 principaux fournisseurs ont représentés 32% du total des achats, alors que le top 3 en a représenté 13%.

Les produits et services fournis par les principaux fournisseurs sont divers : électricité, matériaux de construction, plomberie, etc.

Les délais de paiement des principaux fournisseurs est de 120 jours.

En ce qui concerne l'approvisionnement en béton et ses composants (ciment, gravats et sable) c'est Emene Préfa qui fournit le Groupe en béton et ses composants. Les achats auprès des cimentiers et des carriéristes ne sont pas significatifs et ne font pas partie du top 10 des principaux fournisseurs.

V.1.1.1 Les termes de paiement octroyés par les fournisseurs

Les termes de paiement octroyés par les fournisseurs sont précisés avant la conclusion de toute transaction. Le délai de paiement varie entre 60 jours et 120 jours. Quand le délai n'est pas convenu avec les fournisseurs, il est fixé automatiquement à 60 jours.

Les méthodes de règlements sont les prélèvements, les virements, les chèques et les effets.

VI. Informations environnementales et sociales

VI.1 Environnement

TGCC s'appuie sur une méthodologie axée sur le développement durable, et prend en considération l'aspect environnemental dans toutes les phases de production et réalisation de ses projets. La démarche stratégique tenue par TGCC en matière de RSE est basée sur des valeurs d'éthique permettant de renforcer son engagement environnemental et sa culture orientée client.

VI.1.1 Normes et objectifs de développement durable à moyen terme

Système de management intégré (QSE)

TGCC est certifiée²¹ depuis 2018 selon les normes ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018. Le système de management intégré a permis de mettre en place une dynamique de gestion basée sur :

- L'analyse des opportunités, des risques et des impacts ;
- L'identification des parties prenantes et de leurs attentes ;
- La définition d'une stratégie réfléchie
- La déclinaison de cette stratégie en politique et objectifs opérationnels ;
- La mise en place de dispositifs de mesure et de surveillance de la performance : indicateurs, évaluation, audit interne ;
- L'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions d'amélioration ;
- La revue des résultats et l'amélioration continue des performances sur l'ensemble des champs traités par les démarches.

La mise en place d'un système de management environnemental et social (SMES)

TGCC a mis en place un système de management environnement et social basé sur les standards de la Société Financière Internationale. Les principaux objectifs de ce système sont les suivants :

- La mise en place d'un système d'évaluation et de gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux ;
- Le suivi de la main-d'œuvre et des conditions de travail ;
- La prévention et la diminution de la pollution ;
- Le suivi de la santé, sécurité et sûreté des communautés ;
- La conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles ;
- La préservation du patrimoine culturel.

L'obtention de nouvelles certifications liées au développement durable de TGCC

Dans une démarche d'amélioration continue, TGCC a défini la santé et la sécurité de ses collaborateurs et la protection de l'environnement comme des piliers de sa stratégie de développement. Cette volonté se traduit par l'obtention de la norme ISO 14001 pour la protection de l'environnement ainsi que par un second projet de certification : la norme OHSAS 18001, système de management de la santé et de la sécurité au travail. De plus, TGCC envisage de mettre en place une démarche RSE « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » selon la norme ISO 26000. Ces certifications visent à apporter une garantie sur la performance globale et durable de l'entreprise et concrétiseront ainsi les efforts entrepris par l'ensemble des collaborateurs pour faire de TGCC une référence dans le secteur du BTP.

²¹ Les certifications ISO 9001 V2015, ISO 14001 V2015 et ISO 45001 V2018 ont connu un renouvellement au cours de l'année 2022

VI.1.2 Mesures mises en place pour minimiser les impacts environnementaux de TGCC

En cohérence avec les normes citées ci-dessus, TGCC promeut le respect de l'environnement avec des pratiques opérationnelles rigoureuses et des mesures visant à limiter la consommation de l'eau, de l'énergie, des matières premières ainsi qu'une meilleure gestion des déchets.

Ces mesures commencent par l'utilisation d'équipements et matériels économes en eau et énergie au niveau des chantiers, tels que les panneaux photovoltaïques et les lampes à basse consommation. Le Groupe assure la surveillance des différents équipements en installant des compteurs généraux et divisionnaires d'électricité et eau sur l'ensemble des chantiers. Un suivi hebdomadaire des consommations d'eau et d'électricité est effectué à travers des fiches de relevés où l'on retrouve des diagrammes de consommations par exemple.

Suite à cela, les installations subissent des vérifications et des maintenances régulières, notamment pour vérifier la puissance de souscription électrique ou encore la fermeture des vannes d'eau. Une intervention corrective immédiate a lieu en cas de surconsommation.

Par ailleurs, TGCC sensibilise les parties prenantes à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie au niveau des chantiers, et ce à travers des affiches, des livrets etc.

Consommation en eau

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'eau de TGCC SA lors des trois derniers exercices.

	2021		2021		2023	
	KMAD	m ³	KMAD	m ³	KMAD	m ³
Consommation d'eau	5 022	124 352	4 507	360 102	8 056	658 759

Source : TGCC

Consommation d'énergie

Le tableau ci-dessous présente la consommation d'énergie de TGCC SA lors des trois derniers exercices.

	2021		2022		2023	
	KMAD	KWh	KMAD	KWh	KMAD	KWh
Consommation d'électricité	8 830	1 699 963	18 567	4 675 142	26 479	5 168 200

Source : TGCC

Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant

Le tableau ci-dessous présente la consommation de TGCC SA en hydrocarbures et lubrifiants lors des trois derniers exercices.

En KMAD	2021	2022	2023
Consommation d'hydrocarbure et lubrifiant	46 598	75 878	86 699

Source : TGCC

Mesures de gestion et d'élimination des déchets

TGCC prend en considération l'aspect environnemental lors de l'exécution de ses travaux. Pour ce faire, la Société applique la règle des trois R dans toutes les phases de réalisation de ses projets. Cette règle permet une meilleure gestion des produits en fin de vie et des déchets qui en découlent, le but étant de minimiser leur apparition à la source et de favoriser leur recyclage. La règle des trois R peut être résumée comme suit :

- Réduction des déchets et des ressources utilisées : le but étant de réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie ;

- Réutilisation des matériaux : réutiliser des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets ;
- Recyclage des matériaux : recycler les matières premières.

Par ailleurs, la loi 28-00 relative à la gestion des déchets au Maroc arrête les règles et les principes fondamentaux qui se rapportent à la gestion des déchets et à leur élimination. Sur la base de cette loi, la Société assure la collecte, le tri et le traitement des déchets selon le tableau de classification des déchets. TGCC a établi un contrat cadre avec une entreprise de gestion des déchets agréée par l'Etat pour assurer la gestion des déchets générés par ses activités. On distingue quatre types de déchets, à savoir :

- **Les déchets ménagers** : déchets issus des ménages, notamment des cités ouvrières ; les communes assurent la gestion de ce type de déchet en les acheminant vers les décharges publiques ;
- **Les déchets inertes** : tout déchet qui ne produit pas de réaction physique ou chimique, tels que les déchets provenant de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, et qui n'est pas constitué ou contaminé par des substances dangereuses ou par d'autres éléments générateurs de nuisances. Ces déchets sont envoyés vers des décharges publiques autorisées ;
- **Les déchets industriels** : tout déchet résultant d'une activité industrielle, agro-industrielle, artisanale ou d'une activité similaire, tel que le bois, l'acier, le carton ou le plastique ; TGCC s'assure au maximum de la réutilisation des déchets industriels ou de leur recyclage dans d'autres processus ;
- **Les déchets dangereux** : toutes formes de déchets qui, par leur nature dangereuse, toxique, réactive, explosive, inflammable, biologique ou bactérienne, constituent un danger pour l'équilibre écologique tels que fixé par les normes internationales ; TGCC a également mandaté un organisme de transport et de traitement agréé par l'Etat pour la gestion des déchets dangereux.

Chaque chantier dispose d'une zone de stockage des déchets avec un tri sélectif. Les déchets, selon leur nature, sont transportés par les entreprises agréées tout en assurant une traçabilité depuis la collecte jusqu'au traitement. Les documents permettant la traçabilité des déchets générés par TGCC sont :

- **Le bon d'enlèvement** : document numéroté précisant la date de l'opération, la nature et le numéro de nomenclature ainsi que les quantités et les différentes destinations des déchets récupérés ;
- **Le bordereau de suivi des déchets** : document permettant d'assurer la traçabilité et le suivi de chaque catégorie de déchet, depuis son enlèvement jusqu'à son élimination ;
- **Le certificat d'élimination** : document cacheté et signé relatif aux déchets dangereux attestant que les déchets ont été éliminés dans le strict respect des exigences réglementaires en vigueur au Maroc ;
- **Le tableau de bord mensuel de la production des déchets** : document récapitulatif de la production des déchets fournis par mois.

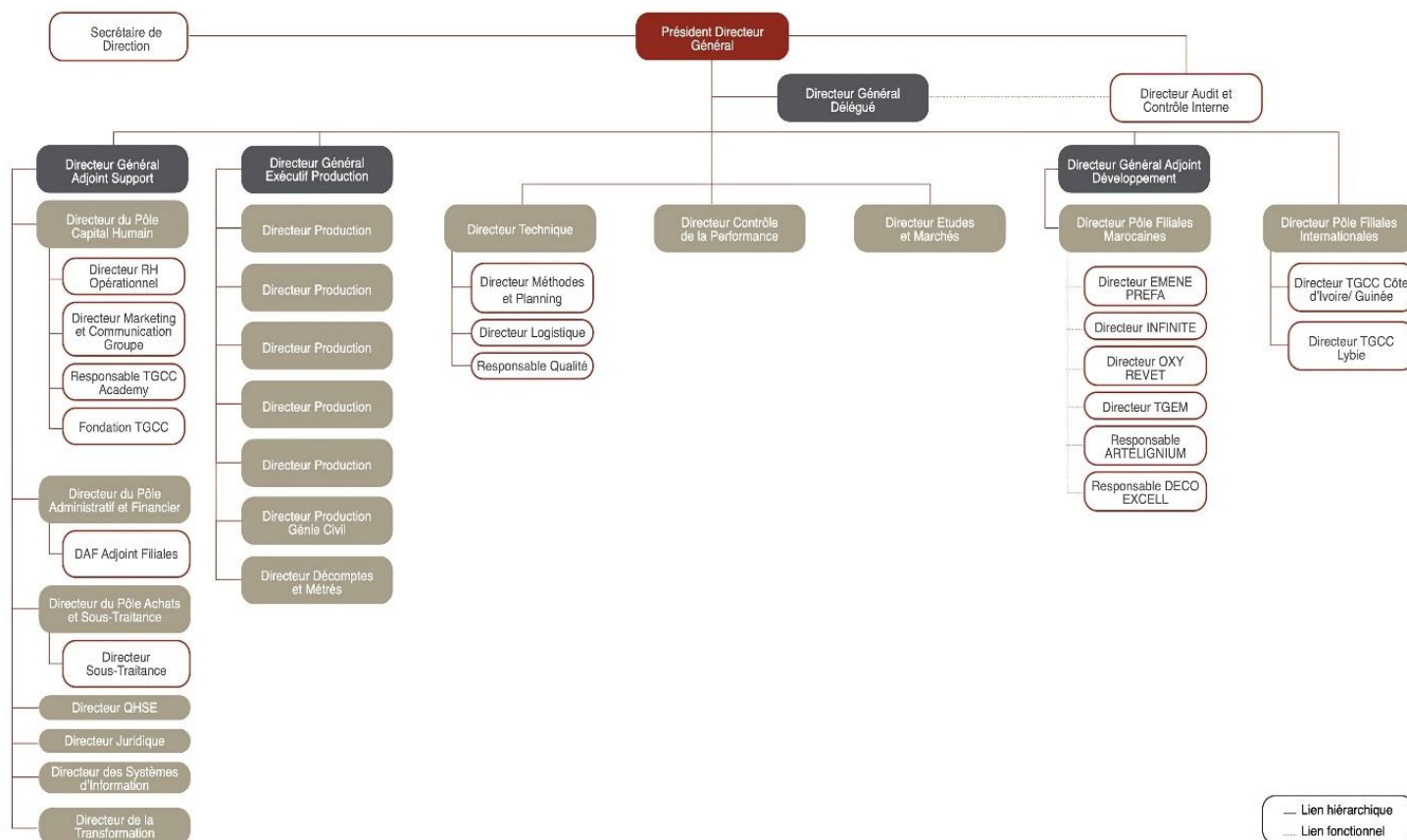
VI.1.3 Litiges ou poursuites relatives à des problématiques d'ordre environnemental

Lors des trois derniers exercices, TGCC n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

VI.2 Social

VI.2.1 Organigramme fonctionnel de TGCC

L'organigramme fonctionnel du Groupe TGCC au 31 décembre 2023 est présenté ci-dessous :



Source : TGCC

Pôles	Missions
Direction Audit et Contrôle Interne	- Elaborer des missions d'audit interne régulières sur l'ensemble des départements de TGCC SA et de ses filiales - Examiner la fiabilité et l'objectivité de l'information financière ainsi que les moyens utilisés pour identifier, mesurer, classer et présenter ces informations - Examiner les systèmes établis en vue d'assurer le respect des politiques de gestion, des procédures, lois et représentations légales - Faire des appréciations, des recommandations sur le contrôle interne déjà en place et des pistes d'amélioration
Direction du Pôle Capital Humain	- Mettre à la disposition des entités du Groupe des ressources humaines habilitées et compétentes - Assurer leur formation, leur rémunération et leur progression - Assurer la relation avec les partenaires sociaux - Veiller à la conformité aux règles légales et aux meilleures pratiques en termes de gestion du personnel
Direction Pôle Administratif et Financier	- Assurer la bonne gestion administrative du Groupe - Gérer la liquidité et la trésorerie du Groupe - Contrôler la rentabilité et la solvabilité des différentes entités

	• S'assurer du respect des normes comptables et des règles fiscales en vigueur • Contribution au reporting du Groupe
Direction Contrôle de la performance	• Élaborer, proposer et animer le processus et les tableaux de suivi budgétaire de l'ensemble des entités du Groupe • Élaborer, proposer et animer le processus et les tableaux de bord de contrôle de gestion opérationnel nécessaire à chaque entité du groupe • Identifier et veiller à la qualité et à la robustesse des indicateurs et des informations contribuant au système d'information du contrôle de gestion, en collaboration avec chacune des entités concernées • Réaliser les études financières et économiques demandées par la direction • Analyser et interpréter mensuellement la performance des projets
Direction Marketing et Communication Groupe	• Mettre en place un plan de communication annuel pour les entités du groupe qui fixe à la fois les objectifs et les guidelines dans des champs d'activité diversifiés : édition (plaquettes de présentation, outils commerciaux...), web (responsabilité des sites internet), événementiel (salons, team building ...), relations publiques (conférences, soirées...), relations presse (contacts journalistes), sponsoring ... • Supervision de l'élaboration et le respect des budgets de communication des différentes entités du Groupe
Direction Logistique	• Assurer la disponibilité des ressources en équipement nécessaires aux chantiers opérés par le groupe dans les meilleures conditions de fiabilité, de délai, de coûts et de disponibilité • Gérer le parc matériel du groupe (acquisition, location, gestion du stock du matériel, outillage et pièces de rechanges, etc.) • Assurer une maintenance prédictive, préventive et curative du matériel • Gérer les différents ateliers de production et de maintenance
Direction des Systèmes d'Informations	• Offrir aux entités internes des systèmes d'information performants, fiables, optimisés et sécurisés.
Direction Pôle Achats et Sous-Traitance	• Proposer et déployer des processus permettant d'identifier les besoins en approvisionnements (matériaux, matériels) et en prestations de sous-traitance, tout en se concertant avec les entités concernées et en respectant orientations stratégiques du groupe
Direction Pôle Développement	• Détecter, étudier, proposer et planifier les nouvelles opportunités de développement et d'investissements, en accord avec les orientations stratégiques • Veiller à l'élaboration des travaux de cession, d'acquisition, et d'intégration des nouvelles filiales au sein du Groupe • Élaborer le plan quinquennal glissant, les plans d'actions annuels et les budgets d'investissement et de fonctionnement
Direction de Production	• Assurer les réalisations de l'ensemble des marchés de construction du groupe dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coûts • Suivre la réalisation des projets de bout en bout (étude, programmation, réalisation, livraison, facturations,

	recouvrement, retour d'expérience, etc.), en étroite collaboration avec les différentes entités du groupe • Veiller à la cohésion des équipes, à l'intégration des nouvelles recrues, à l'encadrement des responsables et au développement de leurs capacités • Veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des articulations entre les directions de production et les entités de support et de développement
Direction Méthodes et Plannings	• Proposer et déployer des processus d'expression des besoins en approvisionnements (matériaux, matériel, sous-traitance, etc.), en concertation avec les entités concernées et en conformité avec les orientations stratégiques du Groupe • S'assurer que les standards constructifs sont bien appliqués à l'échelle de tous les chantiers • Elaborer les plannings des projets et assurer leur suivi, dans le but d'appréhender les besoins d'approvisionnement en matériaux et en matériels et de détecter les anomalies potentielles (écarts significatifs entre montants budgétés et approvisionnement, etc.)
Direction Pôle Filiales Internationales	• Mettre en œuvre la stratégie du Groupe à l'international • Assurer la gestion de l'ensemble des filiales du Groupe à l'étranger • Veiller à l'élaboration et au respect des bonnes pratiques de gouvernance pour toutes les filiales internationales du Groupe • Contribuer à la détection des opportunités d'investissement à l'international et préparer les dossiers d'aide à la décision
Direction Etudes et Marchés	• Assurer le développement du portefeuille de marchés de l'entreprise • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations commerciales du Groupe : segments de marché, catalogue, politique tarifaire, etc. • Professionnaliser les études de prix nécessaires à la réponse aux appels d'offres, • Négocier au mieux les termes des contrats et veiller à la protection juridique et commerciale de l'entreprise
Direction de la transformation	• Implémenter la stratégie du Groupe au niveau de la digitalisation et de la transformation • Développer, standardiser et améliorer en continu les processus liés à la gestion de projet, notamment la documentation, le reporting, tout en assurant le suivi de la qualité, des coûts et des délais • Interventions directes auprès de directeurs régionaux ou des directeurs de projets • Interventions indirectes pour le compte de directions supports pour un suivi transversal du portefeuille de projets
Direction QHSE	• Améliorer les process qualité • Prévenir les accidents et garantir des conditions de travail sûres • Minimiser l'impact environnemental des activités
Direction Juridique	• L'encadrement juridique de la gouvernance du Groupe • Le pilotage et conduite des études et avis juridiques • La prise en charge des requêtes judiciaires et administratives

Source : TGCC

VI.2.2 Politique de gestion des ressources humaines

Acteur du développement au Maroc, TGCC a la responsabilité et l'ambition de développer un modèle social performant tout en fédérant ses collaborateurs autour de 4 valeurs fortes : (i) la qualité, (ii) l'intégrité, (iii) l'ambition et (iv) l'excellence. La politique des ressources humaines de TGCC est fondée essentiellement sur :

- La prévention ;
- La sécurité ;
- La formation continue ;
- La diversité des profils ;
- Le bien-être au travail ;
- Le respect des droits sociaux.

L'équipe des ressources humaines s'appuie principalement sur les éléments suivants pour la gestion du capital humain :

- La maîtrise des besoins en recrutement à court, moyen et long termes ;
- L'identification des hauts potentiels en vue de les valoriser et les accompagner dans leur plan de carrière ;
- La mise en place d'un système d'intégration pour les nouveaux collaborateurs ;
- La mise en place d'une grille de rémunération cohérente avec le niveau de qualification et de responsabilité de chacun ;
- La mise en place d'un système d'évaluation annuelle permettant d'apprécier les performances et les compétences de chaque collaborateur ;
- La communication en interne en continu, via l'intranet « BINATNA », permettant de garder un climat social sain.

VI.2.3 Climat social & culture de TGCC

Le Groupe TGCC veille à maintenir un climat social sain dans l'ensemble de ses équipes, notamment avec la mise en place d'un Code de Bonne Conduite et la création d'une adresse mail dédiée aux réclamations des collaborateurs. Cette adresse mail est exploitée uniquement par la DRH afin de signaler tout comportement non-conforme au Code de Bonne Conduite.

Par ailleurs, l'engagement des collaborateurs ainsi que leur adhésion aux valeurs de TGCC contribuent considérablement au climat social sain du Groupe, ce qui est également observable lors des évaluations annuelles des collaborateurs.

VI.2.4 Politique de recrutement

TGCC s'engage dans une démarche de recrutement visant l'égalité des chances et la pratique de non-discrimination sous toutes ses formes, aussi bien dans la rédaction des offres d'emploi que dans les thèmes abordés durant les entretiens de recrutement.

Par ailleurs, TGCC s'engage à accompagner l'ensemble de ces nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonction, avec notamment :

- Une check-list d'intégration : rencontres planifiées avec les collaborateurs, visite médicale, sensibilisation QHSE etc. ;

- Nomination de tuteurs, notamment pour les recrutements liés au programme « Pépinière TGCC²² » ;
- Une fiche de poste détaillée ;
- Un guide d'accueil digital ;
- Un code de bonne conduite.

VI.2.5 Politique de rémunération

Les principaux objectifs de la politique de rémunération du Groupe sont les suivants :

- Attirer des candidats et contribuer au développement de la marque employeur TGCC ;
- Motiver et fidéliser les collaborateurs ;
- Assurer l'équité entre les différents collaborateurs, notamment en minimisant les écarts de rémunération entre ceux qui présentent des compétences comparables.

Depuis 2018, les évaluations annuelles ont été mises en place de manière à mesurer la contribution du collaborateur selon :

- La tenue de poste qui donne lieu à une augmentation éventuelle ;
- La performance qui permet d'octroyer des primes.

En 2021 et afin d'améliorer le processus de rémunération du Groupe, il a été décidé par la Direction des Ressources Humaines de mandater le cabinet SYNAXIS pour la mise en place d'un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération. La démarche envisagée repose sur les trois axes suivants :

- L'élaboration d'un référentiel des emplois ;
- La mise en place d'une classification des emplois ;
- La définition d'une politique de rémunération.

Ce système a été implémenté en 2022 et a joué ensuite un rôle de boussole pour les recrutements et le pilotage de la rémunération des collaborateurs.

En parallèle, la Direction des Ressources Humaines a lancé fin 2022 une réflexion importante autour du Talent Management dont le plan d'actions est mis en œuvre progressivement depuis 2023.

VI.2.6 Politique en matière de gestion des carrières

La politique en matière de gestion des carrières se base essentiellement sur l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles à travers la mise en place d'un système d'évaluation annuelle visant à :

- Établir les objectifs annuels de travail ;
- Évaluer les résultats des collaborateurs ;
- Évaluer les compétences des collaborateurs ;
- Établir les plans d'actions pour assurer leur développement, notamment à travers des formations.

VI.2.7 Plan de formation

L'identification des besoins en formation est essentiellement issue de la déclinaison des axes stratégiques et de développement émis par la Direction Générale et des évaluations annuelles de performance. Il en ressort une ingénierie de formation qui sera déployée tout au long de l'année suivant un planning précis. D'autres

²² Pépinière TGCC est un programme pensé par la Direction Générale et dédié exclusivement aux jeunes ingénieurs sortis d'école. Il a pour objectif de recruter de jeunes ingénieurs, leur proposer des programmes d'intégration spécifiques et de les accompagner dans leur montée en compétence avec un suivi et une étude de satisfaction.

formations non planifiées peuvent émaner des différentes entités afin de combler un écart ou développer des compétences et connaissances particulières.

A noter que les formations non efficaces ou non réalisées peuvent faire l'objet d'une revue au niveau du plan de formation. Ainsi, certaines d'entre elles peuvent évoluer ou être déplanifiées.

Par ailleurs, TGCC veille à l'accessibilité des formations pour tous ses collaborateurs (toutes catégories confondues). Il existe deux types de formations :

- Les formations internes dispensées par les collaborateurs « référents » qui excellent dans un domaine précis (technique, sécurité, environnement, etc.) ;
- Les formations externes dispensées par des prestataires choisis selon des critères bien définis, à savoir le domaine d'activité, les expériences, les références et les curriculums vitae des différents intervenants.

Une équipe dédiée aux formations est tenue à la bonne exécution du plan de formation ainsi que leur suivi (évaluations à chaud, évaluations à froid, logistique et coordination).

Pour ses 30 ans, TGCC s'est lancée dans un projet ambitieux : la création d'un institut de formation. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique de la Direction Générale dont les objectifs sont les suivants :

- Transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs ;
- Intégration et formation des nouveaux collaborateurs ;
- Valorisation des seniors ;
- Professionnalisation des équipes ;
- Diversification de l'activité en monétisant le catalogue de formation auprès de l'écosystème.

Afin de constituer un vivier de talents et une main d'œuvre de qualité aux standards internationaux, TGCC a lancé en 2022 « TGCC ACADEMY ». Les premières formations dispensées ont notamment concerné les métiers de la maçonnerie et du coffrage. Les formations dispensées par l'Académie concernent également les cadres de l'entreprise qui bénéficient d'une plateforme de formation en e-learning à la fois sur les soft skills, mais également sur des spécificités du métier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une priorité stratégique du management avec comme objectifs, la transmission des savoir-faire clés entre collaborateurs, l'intégration et la formation des nouveaux collaborateurs, la valorisation des seniors, et la professionnalisation des équipes. Cet institut entre également dans la stratégie de diversification des activités de TGCC à travers l'ouverture du catalogue de formation à l'écosystème et au secteur de la construction.

Les tableaux ci-dessous présentent le nombre de formations, le nombre d'heures et le nombre de bénéficiaires par axe de formation sur la période 2021 - 2023 :

Axe de formation	2021		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Qualité	11	44	95
Technique	2	312	19
Sécurité et environnement	61	752	714
Management	1	4	12
Langues	-	-	-
Total	75	1.112	840

Source : TGCC

Axe de formation	2022		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	11	586	586
Sécurité et environnement	70	5 891	1 873
Management	5	0	0
Autres ²³	32	18	88
Total	118	6 495	2 547

Source : TGCC

Axe de formation	2023		
	Nombre de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre de bénéficiaire
Technique	6	720	823
Sécurité et environnement	122	20 361	1 812
Management	51	632	34
Autres ²⁴	121	427	1 611
Total	300	22 140	4 280

Source : TGCC

VI.2.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La promotion du statut de la femme dans le secteur du bâtiment reste généralement limitée aux postes de conducteur de travaux et ingénieurs. Ce constat s'applique au Maroc et à l'étranger.

Au sein de TGCC, les postes occupés par les femmes sont essentiellement liés aux services supports, à savoir les métiers liés à la finance, aux ressources humaines, aux achats et QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement).

Au vu des freins liés au secteur d'activité et à l'environnement social, TGCC œuvre constamment dans le cadre de ses recrutements à privilégier les femmes pour les postes suivants : directeur de projets, ingénieur travaux, ingénieur méthode et planning, ingénieur étude et synthèse, métreur, conductrice de travaux et d'autres métiers liés à l'environnement et la sécurité sur les chantiers comme les responsables HSE,

²³ Principalement les formations en études de marché, digital et soft skills

²⁴ Principalement les formations en études de marché, digital et soft skills

superviseur et animatrices HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement). De plus, le Groupe s'engage à maintenir l'équité salariale entre les femmes et les hommes, qu'il considère comme un fondement essentiel de l'égalité professionnelle.

TGCC a également prévu de mettre en place une politique d'accompagnement de proximité de la hiérarchie afin de promouvoir le statut de la femme dans le secteur du BTP et plus particulièrement sur les chantiers. L'ambition du Groupe à long terme est d'intégrer les femmes dans les métiers où elles sont majoritairement exclues, tels que les manœuvres, les maçons, les boiseurs et les ferrailleurs.

Le tableau suivant présente le nombre de femmes faisant partie du Groupe TGCC :

	2021	2022	2023
Nombre de femmes	189	205	264

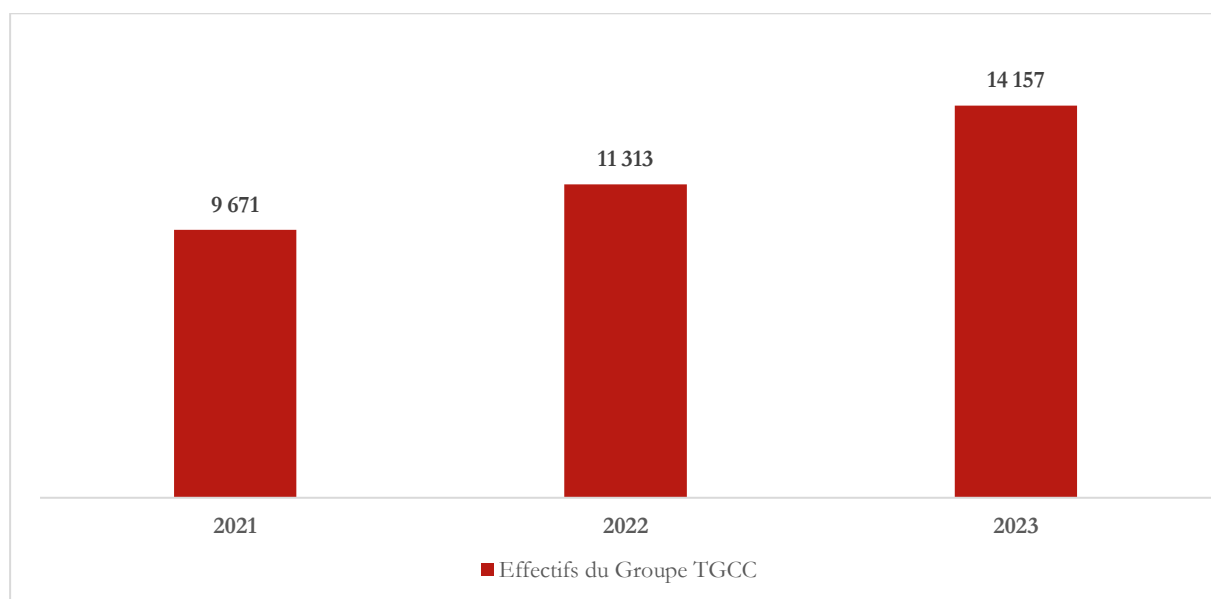
Source : TGCC

VI.2.9 Schéma d'intéressement et de participation du personnel

Les intéressements du personnel accordés par TGCC sont les primes de performance découlant des évaluations annuelles de performance. La prime de performance est calculée sur la base des objectifs prédéfinis d'un commun accord entre l'évalué et l'évaluateur lors de l'année N-1. A l'instar de ces évaluations, un comité de rémunération statue sur la répartition de ces primes.

VI.2.10 Effectifs

L'histogramme suivant présente l'évolution de l'effectif global du Groupe TGCC entre 2021 et 2023 :



Source : TGCC

Entre 2021 et 2023, l'effectif global du Groupe TGCC a cru avec un TCAM de 21%. Il s'élève à 14 157 collaborateurs à fin 2023 contre 9 671 collaborateurs à fin 2021.

VI.2.10.1 Répartition de l'effectif par direction

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif global du Groupe TGCC par direction sur la période 2021 – 2023 :

Effectif	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Direction générale en charge de la production	5 002	5 815	8 970	16,3%	54,3%
Direction pôle études et marchés	37	40	56	8,1%	40,0%
Direction générale	3	2	3	-33,3%	50,0%

Direction pôle international	250	1 071	587	328,4%	-45,2%
Direction pôle technique	7	8	11	14,3%	37,5%
Direction générale en charge du support	4 372	4 377	4 530	0,1%	3,5%
Effectif global	9 671	11 313	14 157	17,0%	25,1%

Source : TGCC

Sur la période 2021-2023, les effectifs de la Direction générale en charge de la production représentent 55,5% du total des effectifs du groupe, suivis par les effectifs de la direction général en charge du support qui constituent 38,6% du total des effectifs en moyenne sur cette période.

VI.2.10.2 Répartition de l'effectif par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe TGCC par filiale et par nature du contrat de travail sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	CDI	CDD	Effectif total
TGCC	2021	1 036	7 431	8 467
	2022	1 102	7 916	9 018
	2023	1 256	10 526	11 782
TGCC Sénégal	2021	14	-	14
	2022	42	7	49
	2023	49	8	57
TGCC Cote d'Ivoire	2021	187	40	227
	2022	185	812	997
	2023	328	104	432
Emene Préfa	2021	90	-	90
	2022	101	-	101
	2023	118	-	118
Besix TGCC	2021	65	-	65
	2022	-	-	-
	2023	-	-	-
OXY Revet	2021	27	706	733
	2022	34	806	840
	2023	40	1 242	1 282
Infinite	2021	17	51	68
	2022	41	232	273
	2023	51	282	333
Arte Lignum	2021	7	-	7
	2022	7	-	7
	2023	7	-	7
TGCC GUINEE	2021	-	-	-
	2022	14	1	15
	2023	4	83	87
TGEM	2021	-	-	-
	2022	13	-	13
	2023	35	24	59

Source : TGCC

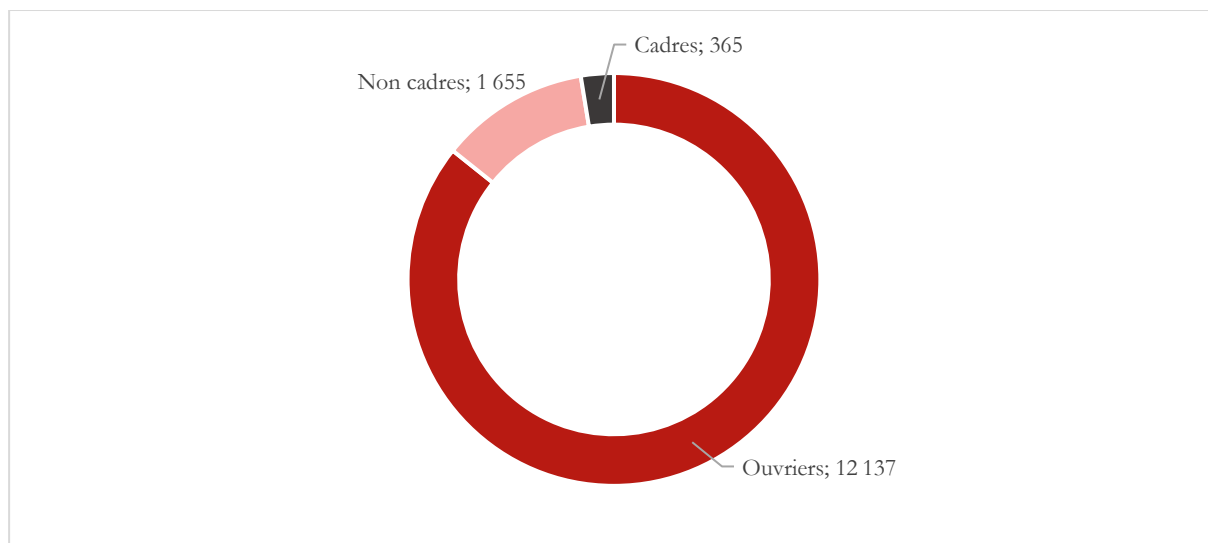
NB : Les CDI des filiales africaines comprennent les ouvriers marocains expatriés ainsi que les locaux.

Compte tenu de la nature des activités et de la taille de chaque société, les effectifs de TGCC et ses filiales sont variables et les emplois à durée déterminée occupent une place prépondérante au niveau de l'effectif global, ces derniers représentent 87% de l'effectif global au 31 décembre 2023.

A fin 2023, le nombre de CDD s'établit à 12 269, en hausse de 26% par rapport à fin 2022. Le nombre de CDI s'établit à 1 888 à fin 2023, soit une hausse de 23% par rapport à fin 2022.

VI.2.10.3 Répartition de l'effectif par catégorie et par genre

La répartition de l'effectif global par catégorie au 31 décembre 2023 se présente comme suit :



Source : TGCC

Compte tenu de la nature de l'activité de TGCC, les ouvriers représentent la majorité des effectifs du Groupe, totalisant ainsi 85,7% des collaborateurs à 2023. La part des effectifs non-cadres et cadres affichent respectivement 11,7% et 2,6% de l'effectif global du Groupe TGCC.

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif global par catégorie (cadres, non-cadres et ouvriers) et par genre pour chaque filiale sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	C*	NC*	O*	Femmes	C*	NC*	O*	Hommes	Effectif global	Taux d'encadrement
TGCC	2021	44	51	59	154	145	796	7372	8 313	8 467	2%
	2022	47	61	41	149	175	819	7875	8 869	9 018	2%
	2023	59	74	64	197	209	919	10457	11 585	11 782	2%
TGCC Sénégal	2021	1	0	0	1	0	5	8	13	14	7%
	2022	3	1		4	4	41		45	49	14%
	2023	3	1		4	5	48		53	57	14%
TGCC Cote d'Ivoire	2021	0	3	12	15	8	36	168	212	227	4%
	2022	5	25	8	38	24	228	707	959	997	3%
	2023	6	29		35	22	375		397	432	6%
Emene Préfa	2021	2	0	0	2	5	8	75	88	90	8%
	2022	2			2	9	90		99	101	11%
	2023	2	1		3	9	106		115	118	9%
Besix TGCC	2021	5	7		12	25	28		53	65	46%
	2022				0				0	0	0%
	2023				0				0	0	0%
OXY Revet	2021	0	0	0	0	3	24	706	733	733	0%
	2022		2		2	5	27	806	838	840	1%
	2023		2	1	3	9	30	1240	1 279	1 282	1%
Infinite	2021	4	0	0	4	4	9	51	64	68	12%
	2022	3	4		7	8	26	232	266	273	4%

	2023	3	4	7	13	31	282	326	333	5%
Arte Lignum	2021	1	0	0	1	2	4	0	7	43%
	2022	2			2	1	4		7	43%
	2023	2			2	1	4		7	43%
	2021				0				0	0%
TGCC GUINEE	2022	0	1	0	1	1	13		15	7%
	2023	3	1	1	5	3		79	87	7%
	2021				0				0	0%
TGEM	2022	4	1		5	6	2		13	77%
	2023	4	4		8	12	26	13	59	27%

Source : TGCC

NB : Concernant BESIX TGCC, il s'agit uniquement des salariés avec un contrat BESIX TGCC, les salariés TGCC SA refacturés apparaissent au niveau de TGCC SA.

(*) C : Cadres ; NC : Non Cadres ; O : Ouvriers

Les filiales comptent traditionnellement une forte représentativité masculine.

Le Groupe met en œuvre des mesures pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces mesures sont détaillées dans la section « VI.2.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes ».

VI.2.10.4 Répartition de l'effectif par ancienneté

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'effectif global en fonction du nombre d'années d'ancienneté sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	< 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans ≤ 12 ans	Entre 12 et 20 ans	> 20 ans	Effectif global
TGCC	2021	7 652	237	406	146	26	8 467
	2022	8 234	194	376	178	36	9 018
	2023	10 901	239	391	211	40	11 782
TGCC Sénégal	2021	10	1	2	1	-	14
	2022	45	4	-	-	-	49
	2023	43	14	-	-	-	57
TGCC Cote d'Ivoire	2021	115	86	25	1	-	227
	2022	838	126	33	-	-	997
	2023	329	68	35	-	-	432
TGCC Gabon	2021	-	-	-	-	-	0
	2022	-	-	-	-	-	0
	2023	-	-	-	-	-	0
Emene Préfa	2021	42	30	18	-	-	90
	2022	46	33	22	-	-	101
	2023	57	32	27	2	-	118
Besix TGCC	2021	26	39	-	-	-	65
	2022	-	-	-	-	-	0
	2023	-	-	-	-	-	0
OXY Revet	2021	721	11	1	-	-	733
	2022	828	6	6	-	-	840
	2023	1 259	15	8	-	-	1 282
Infinite	2021	68	-	-	-	-	68
	2022	273	-	-	-	-	273

	2023	318	15	-	-	-	333
Arte Lignum	2021	3	4	-	-	-	7
	2022	3	4	-	-	-	7
	2023	-	3	4	-	-	7
TGCC GUINEE	2021	-	-	-	-	-	0
	2022	15	-	-	-	-	15
	2023	87	-	-	-	-	87
TGEM	2021	-	-	-	-	-	0
	2022	13	-	-	-	-	13
	2023	59	-	-	-	-	59

Source : TGCC

VI.2.10.5 Nombre de recrutements et départs de l'effectif global du Groupe TGCC

Le tableau ci-dessous détaille le nombre de recrutements, démissions, licenciements, départ de retraite et fin de contrat de l'effectif global du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	Recrutements	Démissions	Licenciements	Retraités	Fin de contrat	Turnover*
TGCC	2021	12 486	69	22	6	9 978	133%
	2022	13 896	91	33	5	13 226	151%
	2023	22 083	89	12	10	19 208	176%
TGCC Sénégal	2021	8	-	-	-	-	29%
	2022	35	2	-	-	-	38%
	2023	20	11	1	-	-	28%
TGCC Cote d'Ivoire	2021	112	6	6	-	240	80%
	2022	812	40	1	-	1	43%
	2023	103	3	1	-	664	89%
TGCC Gabon	2021	-	-	-	-	-	0%
	2022	-	-	-	-	-	0%
	2023	-	-	-	-	-	0%
Emene Préfa	2021	36	14	-	-	14	36%
	2022	38	27	-	-	21	43%
	2023	60	2	-	-	41	44%
Besix TGCC	2021	-	-	-	-	-	0%
	2022	-	-	-	-	-	0%
	2023	-	-	-	-	-	0%
OXY Revet	2021	1 443	1	-	-	1 141	176%
	2022	1 514	4	2	-	1 407	174%
	2023	2 204	1	-	-	1 761	155%
Infinite	2021	113	4	-	-	41	116%
	2022	575	12	-	-	363	174%
	2023	487	2	-	-	425	137%
Arte Lignum	2021	3	1	-	-	-	29%
	2022	-	-	-	-	-	0%
	2023	-	-	-	-	-	0%
TGCC GUINEE	2021	-	-	-	-	-	0%
	2022	15	-	-	-	-	50%
	2023	87	11	-	-	4	59%

TGEM	2021		-	-	-	-	0%
	2022	13	-	-	-	-	50%
	2023	149				103	214%

(*) $Turnover = ((recrutements + départs) / 2) / effectif\ global$

Source : TGCC

TGEM a connu le plus haut taux de turnover en décembre 2023 (214%) du fait de son activité très axée sur les prestations de relativement courte durée, tandis que TGCC Sénégal a connu le plus bas (28%). Les emplois à durée déterminée occupent une place prépondérante au niveau de l'effectif global, impliquant un taux de turnover annuel très élevé.

VI.2.10.6 Nombre de représentants du personnel

	2021	2022	2023
Représentants du personnel	18	18	22

Source : TGCC

Les représentants du personnel jouent le rôle de liaison entre les salariés et l'employeur. Il s'agit notamment de recenser les réclamations individuelles liées à la non-satisfaction de l'employé et de prendre attache avec l'inspecteur de travail en cas de désaccord entre les deux partis.

Durant les trois derniers exercices, les représentants du personnel se trouvaient uniquement au niveau de la société mère. Par conséquent, le processus de mise en place et de suivi des délégués du personnel n'existait qu'au niveau de TGCC SA. Parmi les 22 représentants du personnel, 8 sont titulaires et 8 sont suppléants. Il convient de noter que l'élection des représentants du personnel se fait tous les 6 ans, la dernière a été déposée auprès de l'inspection du travail le 17/06/2021.

Pour l'année 2021, Emene Préfa et Oxy Revet ont également élu des représentants du personnel pour les 6 années à venir.

Procédure de nomination des représentants du personnel :

- Lancement de la campagne d'élection des délégués du personnel ;
- Etablissement d'une liste électorale basée sur les salariés inscrits et choisis à l'issu des votes ;
- Envoie de la liste de candidature à la direction des ressources humaines ;
- Mise en place d'un protocole d'accord de répartition des établissements entre TGCC et les représentants du personnel ;
- Etablissement d'un procès-verbal d'élection des représentants du personnel
- Envoie du procès-verbal d'élection des représentants à l'inspection du travail

VI.2.10.7 Nombre de jour de grève par exercice

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre jours de grève sur la période 2021 – 2023 :

	2021	2022	2023
Nombre de jours de grève	2	-	-

Source : TGCC

VI.2.10.8 Nombre d'accidents de travail par exercice

Le tableau ci-après présente l'évolution du nombre d'accidents de travail sur la période 2021 – 2023 :

Nombre d'accidents de travail par exercice	2021	2022	2023
TGCC	130	159	134
TGCC Côte d'Ivoire	-	-	6
TGCC Sénégal	-	-	2
Emene Préfa	-	-	-
Besix-TGCC	-	-	-
Infinite	4	11	13
Oxy Revet	3	6	11
Total	137	176	166

Source : TGCC

Le nombre d'accidents de travail s'établit à 137 jours à fin 2021 contre 176 jours à fin 2022, et à 166 jours à fin décembre 2023.

La sécurité au travail est un élément essentiel pour TGCC. Chacune des filiales y consacre une partie du budget formation afin de sensibiliser les collaborateurs et les sous-traitants aux aspects sécurité dans le cadre de leurs activités.

VI.2.10.9 Nombre de litiges sociaux

Le tableau ci-dessous présente le nombre de litiges sociaux enregistrés au niveau de TGCC sur la période 2021 – 2023 :

	2021	2022	2023
Litiges sociaux	116	21	40
<i>Dont litiges en collectif</i>	-	-	-

Source : TGCC

Le nombre de litiges sociaux diminue sur la période analysée, celui-ci passe de 116 litiges en 2021 à 21 litiges en 2022. A fin décembre 2023, le nombre de litiges sociaux s'établit à 40 litiges.

VII. Stratégie d'investissement et moyens techniques

VII.1 Stratégie d'investissement

Durant les trois dernières années, TGCC a adopté une stratégie de développement basée sur deux grands axes : (i) l'internationalisation et (ii) la verticalisation.

Dans un secteur où la compétitivité et la différenciation représentent des enjeux majeurs, l'intégration des métiers et la maîtrise de toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'industrie de la construction sont des axes prioritaires de développement pour TGCC. En effet, la démarche de verticalisation permet à TGCC de garantir la qualité et le respect de ses engagements tout en réduisant ses coûts, grâce à la mutualisation de ses fonctions support et la réalisation de synergies entre ses entités.

Enfin, TGCC bénéficie d'une plus importante force de frappe sur son marché, grâce à une offre complète de produits et de services, qui répond mieux aux besoins de ses clients.

C'est dans ce cadre, que le Groupe mène depuis plusieurs années, une stratégie de création ou d'acquisition de différentes entreprises spécialisées dans les métiers du secteur de la construction. Cela va de l'activité des lots secondaires, notamment le revêtement, la menuiserie du bois et celle de l'aluminium, à la production de béton et produits à base de béton. En 2022, TGCC a franchi une nouvelle étape, à travers la création de TGEM (Travaux généraux d'électromécanique), une filiale dédiée aux lots techniques. Il s'agit d'une activité stratégique pour le Groupe et dont l'intégration permet d'assurer l'optimisation et la qualité des projets tout en maximisant leur rentabilité.

Sur l'année 2023, l'activité des filiales a connu une forte accélération et contribue aujourd'hui significativement aux revenus du Groupe, soit à plus de 15%.

Afin d'élargir ses horizons de croissance, TGCC mène depuis quelques années une stratégie de développement à l'international.

En 2023, cette politique a connu une accélération du rythme de production et de développement commercial dans ses pays d'implantation, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire.

Acteur local et autonome, la filiale ivoirienne de TGCC a pris part en 2023 à divers projets stratégiques pour le développement économique et social du pays, notamment des projets d'infrastructures d'éducation et résidentiels. Parallèlement, plusieurs succès commerciaux ont alimenté le carnet de commandes de TGCC Côte d'Ivoire qui atteint 62,3 mMAD, permettant de conforter la dynamique opérationnelle en 2024.

Pour accompagner sa montée en puissance, l'activité à l'international a entamé en 2023 une démarche de transformation organisationnelle adaptée à ses ambitions. En Afrique, le Groupe TGCC est structuré à travers des filiales locales autonomes, chacune équipée de ses propres moyens de production et de gestion. TGCC est également doté d'une direction centrale internationale chargée de centraliser certaines fonctions de soutien telles que les finances, les ressources humaines et le contrôle de la performance, ainsi que de coordonner les activités commerciales. En 2024, TGCC a étendu l'utilisation d'un ERP à l'international pour faciliter le suivi des informations remontées depuis le Maroc.

Au Sénégal, le carnet de commandes s'est également étoffé en 2023, réalisant une amélioration de 11% sur la période 2022-2023, et assurant une plus forte contribution au chiffre d'affaires du Groupe à l'avenir.

Le développement international a aussi été marqué par la création de TGCC Guinée, avec pour objectif d'étendre les activités du Groupe en Guinée avec un premier contrat portant sur la construction du siège du Groupe Orange à Conakry : un immeuble de 12 400 m², destiné à accueillir plus de 700 collaborateurs.

Enfin, TGCC a renforcé davantage en 2023 son activité relative au développement de projets, dans le but de mieux accompagner ses clients en leur proposant une solution complète : de la genèse du projet jusqu'à sa réalisation, en passant par l'ensemble des étapes de développement (études de programmation et de

conception). À ce titre, TGCC a créé une filiale en France, TGCC Développement, dont la vocation est de porter l'ensemble de cette activité de développement de projet à l'international.

Dans le cadre de sa stratégie de verticalisation, TGCC a acquis la société de revêtement Oxy Revet et a augmenté ses parts dans la société Emene Prefa (production de béton) en acquérant (en 2020) les 24% restants du capital pour des montants respectifs de 18 470 KMAD et 25 750 KMAD.

TGCC a créé la société TGEM en 2022 sous la forme d'une SARL AU détenue à 100% spécialisée dans les lots techniques (Plomberie / climatisation / électricité).

TGCC a également créé en 2023 la société DECO EXCELL, spécialisée dans l'agencement. DECO EXCELL opère dans les lots faux-Plafond, cloisons intérieures, peinture, habillage bois et agencement intérieur. La filiale présente une complémentarité forte avec les autres métiers du Groupe.

De plus et dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'expansion à l'international, TGCC a créé une succursale en Libye, qu'elle détient à hauteur de 100%. Pour TGCC, la Libye représente un marché prometteur en termes de projets. Actuellement, l'entreprise est engagée dans un projet de construction de logements et prévoit de cibler d'autres projets à l'avenir.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des investissements du Groupe sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Acquisition d'immobilisations incorporelles	320	247	-22,8%	1 428	>100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	116 588	74 548	-36,1%	181 222	>100,0%
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	n.a	35 270	n.a
Cession des immobilisations financières	(122 495)	(1 034)	-99,2%	(1 087)	5,1%
Prix de cession des immobilisations	(31 270)	(11 431)	-63,4%	(37 811)	>100,0%
Incidence des variations du périmètre	-	9 538	n.a	100	-99,0%
Investissements	(36 857)	71 868	>100,0%	179 122	>100,0%

Source : TGCC

A fin 2023, les investissements s'établissent à 179 122 KMAD, en hausse de plus de 100% par rapport à l'exercice 2022. Cette variation est principalement due à :

- La hausse des acquisitions d'immobilisations incorporelles qui portent principalement sur un investissement en solutions informatiques notamment liées à l'achat d'un nouveau progiciel de gestion des ressources humaines, des licences liées aux baies de stockage, aux solutions de sauvegarde et aux solutions de virtualisation des serveurs ainsi que des licences anti-virus.
- La hausse des acquisitions des immobilisations corporelles portant principalement sur des installations techniques, des équipements d'échafaudage et du matériel de transport faisant partie intégrante du programme de modernisation du parc logistique lancé par TGCC.
- Les acquisitions d'immobilisations financières pour 35 270 KMAD qui correspondent à des avances faites par TGCC SA aux filiales neutralisées dans la variation du BFR dans le tableau de flux de trésorerie qui auraient dû être neutralisées en consolidation (sans impact au global).
- L'évolution des cessions des immobilisations financières relatives à la période 2021-2023, concernent principalement des immobilisations financières notamment les titres de participation de TGCC RI, TGCC Energy, TGCC DI et Ace Invest. Ces cessions s'inscrivent dans le cadre de la clarification stratégique de se détacher des titres de participations et créances rattachées correspondantes ne relevant pas du core business du Groupe.

- La hausse du prix de cession d'immobilisations qui s'est chiffré à 37 811 KMAD en 2023, correspondent principalement à des opérations de Sale & lease back²⁵ du matériel de construction au niveau de TGCC SA et d'Emene Prefa.

VII.1.1 Autres investissements en cours et partenariats du groupe

Le groupe TGCC continue sa stratégie d'investissement pour le renouvellement de son parc matériel.

En 2022, le groupe TGCC a établi un partenariat stratégique avec AKDITAL et ARADEI CAPITAL à travers Akdital Immo (détenue à 100% par Aradei Capital en juin 2024). L'objectif de cette alliance pour TGCC est de construire et développer le portefeuille d'actifs immobiliers d'Akdital, acteur dans le secteur de la santé disposant de plus de 30 cliniques ouvertes à fin 2023.

VII.2 Moyens techniques

VII.2.1 Matériel de construction

Au 31 décembre 2023, TGCC détient à son actif 3 872 machines et engins de construction qui se décomposent comme suit :

Matériel de construction	Nombre d'unités au 31/12/2023
Ascenseur de chantier	20
Atelier mobile	2
Auto-Bétonnière	5
Autres	86
Balayeuse	7
Bâtiments modulaires	2 051
Benne	13
Bétonnière	89
Brise roche	32
Camion solo	30
Camion solo 6*4	13
Camion solo 8*4	10
Camion Tracteur	23
Centrale à béton	10
Chargeuse	22
Chariot élévateur	72
Chariot élévateur magasinage	5
Chariot tracteur agricole	6
Unité de production	1
Cintreuse électrique	8
Cisaille électrique	50

²⁵ Cession puis location du matériel cédé

Citerne	6
Compacteur à rouleau	38
Compacteur à rouleau manuel	57
Compresseur de chantier avec roue	5
Compresseur électrique	25
Compresseur thermique	128
Conteneur	26
Coudeuse électrique	54
Dumper	54
Dumper Tombereau	3
E-Topographie Laser	1
Foreuse	1
Godet cribleur rotatif	2
Groupe électrogène	119
Grue à montage rapide	32
Grue à tour	96
Grue mobile	30
Machine de coupe	2
Machine de polissage	45
Machine débiteuse	2
Machine mosaïque	1
Mini chargeuse	68
Mini pelle	5
Nacelle à moteur thermique	15
Nacelle ciseaux électrique	7
Nacelle ciseaux thermique	4
Nacelle électrique	48
Nacelle suspendue	8
Niveleuse	3
Pelle hydraulique avec chenille	30
Pelle hydraulique avec pneu	12
Pilonneuse	34
Plaque vibrante	13
Plateau semi-remorque	22
Pompe à béton projeté	4
Pompe à béton stationnaire	4
Pompe à enduit	20
Porte chars	4
Porteur châssis	4
Poste à souder autonome	25
Poste transformateur	23
Rampe d'éclairage	54
Sceau à béton	8
Scie à sol	9
Surpresseur verticale	2
Talocheuse	112

Tracteur agricole	4
Tractopelle	47
Treuil	1
Total	3 872

Source : TGCC

Durant ces dernières années, TGCC a investi de manière significative dans son parc matériel, le but étant de pouvoir se déployer rapidement et massivement sur des chantiers de tailles importants. Le parc matériel constitue une des forces majeures du Groupe.

VII.2.2 Moyens informatiques

Le parc informatique de TGCC sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

Matériel informatique acheté par typologie (en nombre d'unités)	2021	2022	2023
Téléphone	300	9	28
Ordinateur portable	131	118	253
Appareil Wi-Fi et réseau	1	2	32
Imprimante, photocopieur, scanner & fax	48	27	47
Ecran	9	35	11
Autres	1	1	3
Tablette	0	0	1
Ordinateur de bureau	0	34	11
Vidéo projecteur	2	1	1
Télévision	0	9	24
Serveur	2	0	1
Unités centrales	0	0	2
Total	494	237	414

Source : TGCC

Les téléphones et les ordinateurs portables représentent respectivement 24% et 46% de la totalité des achats informatiques sur les trois dernières années.

Le tableau suivant présente les achats de matériel informatique de TGCC en KMAD sur la période 2021 - 2023 :

Achats matériel informatique (en KMAD)	2021	2022	2023	Total	en % total 2021-2023
Ordinateur portable	237	1 102	2 460	3 799	60%
Imprimante, photocopieur, scanner & fax	193	151	337	681	11%
Téléphone	146	24	278	448	7%
Ordinateur de bureau	7	49	0	56	1%
Autres	62	11	460	533	8%
Tablette	172	0	3	175	3%
Routeur Wi-Fi	25	0	194	219	3%
Serveur	0	138	137	275	4%
Ecran	43	14	9	66	1%
Vidéo projecteur	0	20	19	39	1%
Télévision	5	21	28	53	1%

Unités centrales	0	0	16	16	0%
Total	890	1 528	3 942	6 360	100%

Source : TGCC

Les ordinateurs portables, les imprimantes, photocopieurs, scanner & fax constituent cumulativement 67% des achats du matériel informatique sur la période 2021 - 2023.

PARTIE-IV - SITUATION FINANCIERE

I. Rapports du commissaire aux comptes

I.1 Rapports relatifs aux comptes sociaux

I.1.1 Rapports généraux relatifs aux comptes annuels

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de TGCC SA

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

▪ Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.266.497.222,83 dont un bénéfice net de MAD 309.343.636,47.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2023, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 923.769. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondages, portant arithmétique des calculs des retenues par la Direction.

Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	
Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2023, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.707.307. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETICC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évolution du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	Nos travaux ont consisté principalement à : • L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées

▪ Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalise conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

▪ **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la création de la société DECO EXCELL SARL.AU (filiale à 100%) pour un montant de MAD 100.000.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

▪ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.146.992.686,36 dont un bénéfice net de MAD 210.732.155,18.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

▪ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

▪ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont des questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèses de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2022, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 542.734. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks de travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèses, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	
Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2022, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.376.115. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluations spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice	Nos travaux ont consisté principalement à : - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.

▪ **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse**

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de

s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos contestations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR

Associé

Rapport général des commissaires aux comptes relatif aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Audit des états de synthèse

■ **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.110.279.706,18 dont un bénéfice net de MAD 185.259.581,62.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc

■ **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

■ **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont des questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèses de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2021, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 501.838. Ces stocks sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks de travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

synthèses, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	
Dépréciation des créances clients : Au 31 décembre 2021, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.431.179. La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice	Nos travaux ont consisté principalement à : - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.

▪ Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

▪ Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion, Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos contestations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 21 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR

Associé

I.2 Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

I.2.1 Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.481.975 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 366.478.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : • Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; • Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; • Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction
Dépréciation des créances clients :	Nos travaux ont consisté principalement à :

Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	• L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; • La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; • La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; • L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; • La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.
---	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR
Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.308.388 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 249.968.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont des questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks de travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

synthèses, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	
Dépréciation des créances clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice	Nos travaux ont consisté principalement à : - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de

délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR

Associé

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du Groupe TGCC

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe TGCC, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, l'état de variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.242.951 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 238.540.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe TGCC au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont des questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèses, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la Direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks de travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondage, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction

Dépréciation des créances clients : La couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice	Nos travaux ont consisté principalement à : - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur,

car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

AUDICIS

M. Mohammed BOUMESMAR

Associé

II. Principaux indicateurs

II.1 Indicateurs sociaux

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux indicateurs sociaux de TGCC SA sur la période 2021 – 2023 :

Indicateurs sociaux annuels (2021 -2023)

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23	TCAM 21-23
Chiffre d'affaires	3 202 775	4 425 020	38,2%	5 816 905	31,5%	34,8%
Excédent brut d'exploitation	328 801	360 690	9,7%	566 465	57,1%	31,3%
<i>Marge d'EBE</i>	<i>10%</i>	<i>8%</i>	<i>-2 pts</i>	<i>10%</i>	<i>2 pts</i>	<i>-2,6 pts</i>
Résultat financier	(32 401)	27 061	>100%	(17 669)	-165,3%	-26,2%
Résultat net	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%	29,2%
<i>Marge nette</i>	<i>6%</i>	<i>5%</i>	<i>-1 pts</i>	<i>5%</i>	<i>1 pts</i>	<i>-4,1 pts</i>

Source : TGCC

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23	TCAM 21-23
Capitaux propres	1 110 280	1 146 993	3,3%	1 266 497	10,4%	6,8%
Endettement net (*)	416 473	655 132	57,3%	722 123	10,2%	31,7%

Source : TGCC

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif – titres et valeurs de placement

En 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 4.425.020 KMAD, soit une progression de 38,2% par rapport à l'année 2021. Cette évolution s'explique par la surperformance opérationnelle de l'entreprise en 2022 tirée par les facteurs suivants :

- un rythme de production soutenu. TGCC a pris part en 2022 à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'éducation, la santé, l'industrie et le tourisme ;

En 2022, le résultat net s'établit à 210.732 KMAD, en amélioration de 13,7% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 248.957 KMAD, d'un résultat financier de 27.061 KMAD, et d'un résultat non courant de -2.370 KMAD. Globalement, l'année 2022 a été marquée par une dynamique de croissance favorable.

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires sont l'Université de Benguerir (Batiment Administratif, Digital Center et Gymnase), l'Hôtel Arzana Rabat, la Cité des Métiers et des Compétences et Ksar El Bahr.

La hausse du chiffre d'affaires réalisée à travers la vente de biens concerne les approvisionnements aux sous-traitants. Celle-ci est corrélée à la croissance du chiffre d'affaires second-oeuvre.

En 2023, le chiffre d'affaires s'établit à 5 816 905 KMAD, soit une progression de 31,5%. Cette évolution s'explique par un rythme de production soutenu. TGCC a continué à prendre part cette année à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans les secteurs ciblés.

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires incluent ceux déjà complétés ou en cours pour des clients tels que l'UM6P, Lydex ou encore l'Atlantic Coast Hospitality .

En 2023, le résultat net s'établit à 309 344 KMAD, en amélioration de 46,8%% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 431 095 KMAD, d'un résultat financier de -17 669 KMAD, et d'un résultat non courant de -10 130 KMAD. Globalement, l'année 2023 a été marquée par une dynamique de croissance favorable.

II.2 Indicateurs consolidés

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution des principaux indicateurs consolidés du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

Indicateurs consolidés annuels (2021-2023) :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23	TCAM 21-23
Chiffre d'affaires	3 625 503	5 177 633	42,8%	6 865 942	32,6%	37,6%
Excédent brut d'exploitation	461 717	558 113	20,9%	830 792	48,9%	34,1%
<i>Marge d'EBE</i>	13%	11%	-2 pts	12%	1 pts	-2,5 pts
Résultat financier	(36 794)	(36 811)	0,0%	(68 805)	-86,9%	36,7%
Résultat net	238 541	249 968	4,8%	366 479	46,6%	23,9%
<i>Marge nette</i>	7%	5%	-2 pts	5%	1 pts	-9,9 pts

Source : TGCC

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23	TCAM 21-23
Capitaux propres	1 242 952	1 308 388	5,3%	1 481 976	13,3%	9,2%
Endettement net (*)	386 666	667 355	72,6%	1 000 714	50,0%	60,9%

Source : TGCC

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif – titres et valeurs de placement

En 2022, le chiffre d'affaires consolidé du groupe enregistre une hausse de 42,8% par rapport à l'exercice précédent, en s'établissant à 5 177 633 KMAD. L'année 2022 a connu la livraison de plusieurs projets aussi bien au Maroc qu'en Afrique Sub-Saharienne et une accélération de la prise de commandes dans un contexte conjoncturel plus favorable

À la fin de l'année 2022, le bénéfice net s'est élevé à 249 967KMAD, enregistrant une augmentation de 4,8%, principalement attribuable à la croissance du chiffre d'affaires. L'endettement net a augmenté pour atteindre 667 355 KMAD au 31 décembre 2022, comparé à 386 666 KMAD un an auparavant.

En 2023, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a augmenté de 32,6% par rapport à 2022, atteignant 6.865.942 KMAD, grâce à la livraison réussie de plusieurs projets tant au niveau local qu'international. Le bénéfice net pour l'année 2023 s'est élevé à 366.479 KMAD, soit plus de 1,47x celui de l'année précédente. L'endettement net a atteint 1.000.714 KMAD au 31 décembre 2023, comparé à 667.355 KMAD un an auparavant.

III. Analyse des comptes annuels

III.1 Analyse des comptes sociaux annuels

III.1.1 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion de TGCC sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Chiffres d'affaires	3 202 775	4 425 020	38,2%	5 816 905	31,5%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	(46 997)	40 710	>100%	381 035	>100,0%
Achats consommés	(2 257 481)	(3 379 299)	49,7%	(4 566 939)	35,1%

Autres charges externes	(109 599)	(179 204)	63,5%	(251 233)	40,2%
Valeur ajoutée	788 699	907 227	15,0%	1 379 767	52,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,6%</i>	<i>20,5%</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>23,7%</i>	<i>3,2 pts</i>
Charges de personnel	(456 529)	(541 120)	18,5%	(805 712)	48,9%
Impôts et taxes	(3 368)	(5 418)	60,9%	(7 590)	40,1%
Excédent brut d'exploitation	328 801	360 690	9,7%	566 465	57,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,3%</i>	<i>8,2%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	(74 894)	(107 303)	43,3%	(171 300)	59,6%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	23 666	3 201	-86,5%	41 243	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(857)	(7 632)	<-100,0%	(5 314)	30,4%
Résultat d'exploitation	276 718	248 957	-10,0%	431 095	73,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,6%</i>	<i>-3,0 pts</i>	<i>7,4%</i>	<i>1,8 pts</i>
Produits financiers	5 942	65 504	>100,0%	38 322	-41,5%
Charges financières	(38 344)	(38 443)	0,3%	(55 991)	45,6%
Résultat financier	(32 401)	27 061	>100%	(17 669)	<-100%
Résultat courant	244 316	276 018	13,0%	413 426	49,8%
Résultat non courant	26 845	(2 370)	<-100,0%	(10 130)	<-100,0%
Résultat avant impôts	271 162	273 648	0,9%	403 296	47,4%
Impôt sur les bénéfices	(85 901)	(62 916)	-26,8%	(93 952)	49,3%
Résultat net	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,8%</i>	<i>4,8%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,6 pts</i>

Source : TGCC

III.1.1.1 Chiffre d'affaires

Méthodes de facturation

TGCC offre à sa clientèle différents schémas de facturation.

La facturation, destinée au maître d'ouvrage, est effectuée par la comptabilité sur la base de l'attachement mensuel. L'attachement mensuel est un document réalisé conjointement avec la maîtrise d'œuvre afin de consigner la nature et la quantité d'ouvrages exécutés.

Pour les projets aux métrés, le montant de la facture arrêté au niveau de l'attachement mensuel est le produit des quantités réalisées et des prix fixes relatifs à chaque prestation. Les prix sont fixes car ils sont convenus avec le maître d'ouvrage avant l'obtention du marché. Cependant, le montant du marché initial est amené à évoluer à la hausse ou à la baisse en fonction des quantités réellement exécutées mais dans une limite de plus ou moins 20% du montant convenu initialement avec le maître d'ouvrage.

Pour les projets au forfait, le montant de la facture arrêté au niveau de l'attachement mensuel dépend de l'avancement du projet. L'avancement du projet est exprimé en pourcentage, par conséquent, le montant facturé mensuellement dépendra de la part réalisée du marché convenu initialement avec le maître d'ouvrage. De ce fait, le montant total facturé est fixe sauf suppression ou addition de prestation par le maître d'ouvrage.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

TGCC assure des travaux de construction qui s'étalent sur plusieurs années. A la fin de chaque mois, les travaux sont décomptés par reconnaissance contradictoire avec les clients et sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires en respect du principe de la créance acquise. Lorsque les travaux de construction sont réalisés, mais pas encore validés par les clients, ces derniers sont évalués à leur coût de production et enregistrés en stocks (travaux en cours) en respect du principe du rattachement des charges aux produits.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de TGCC par nature sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Ventes des services au Maroc	3 082 039	3 983 437	29,2%	5 536 545	39,0%
Ventes des biens au Maroc	67 683	129 890	91,9%	110 372	-15,0%
Ventes des services à l'étranger	13 221	256 588	>100,0%	121 738	-52,6%
Autres	39 832	55 104	38,3%	48 250	-12,4%
Chiffre d'affaires	3 202 775	4 425 020	38,2%	5 816 905	31,5%

Source : TGCC

Le chiffre d'affaires social de TGCC est constitué de :

- la vente de services de construction au Maroc, qui représente en moyenne 94% du chiffre d'affaires annuel sur la période 2021 - 2023 ;
- la vente de biens au Maroc correspond principalement à des matières premières à destination des sous-traitants et des cotraitants.
- la vente de services à l'étranger, correspondant principalement aux travaux de construction de la succursale en Côte d'Ivoire.
- Le poste « autres » correspond à des refacturations des prorata (frais de gestion de chantier) aux sous-traitants.

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le chiffre d'affaires passe à 4 425 020 KMAD, en hausse de 38,2% par rapport à 2021. Cette hausse est attribuée à la croissance de l'ensemble des composantes du chiffre d'affaires et principalement la vente des services au Maroc, qui représente 90% du chiffre d'affaires à fin 2022.

Les projets à l'origine de la hausse du chiffre d'affaires sont l'Université de Benguerir (Batiment Administratif, Digital Center et Gymnase), l'Hôtel Arzana Rabat, la Cité des Métiers et des Compétences et Ksar El Bahr.

Cette croissance provient de la surperformance opérationnelle de l'entreprise liée au rythme de production soutenu, à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'éducation, la santé, l'industrie et le tourisme ; rajouté à ça un ancrage commercial plus fort en Afrique subsaharienne et une montée en puissance des filiales au Maroc, qui consolide la stratégie de verticalisation du Groupe.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires de TGCC S.A. a fortement progressé, passant de 4 425 020 KMAD à 5 816 905 KMAD, soit une augmentation de +31%. La principale raison de cette croissance réside dans l'expansion de l'activité au niveau local, qui représente 95% du chiffre d'affaires annuel total. Les projets qui ont contribué à cette augmentation sont principalement le Lycée d'Excellence de Rabat « LYDEX » et les divers projets en cours de réalisation à l'UM6P Benguerir. Cette dynamique explique également la hausse observée dans la variation des stocks d'encours et des produits finis entre les exercices 2022 et 2023, due à une cadence de production plus élevée en 2023 qu'en 2022 sur les chantiers mentionnés résultant en un stock plus important en fin d'année 2023 qu'en 2022.

Les projets autres projets ayant contribué à cette hausse sont l'Atlantic Coast Hospitality, un projet de l'Agence nationale des Equipement Publics « ANEP » et l'Hôtel Arzana Rabat.

III.1.1.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Achats de travaux, études & prestations de services	1 347 327	2 282 910	69,4%	3 518 520	54,1%
Achats de matières premières	676 618	755 001	11,6%	776 477	2,8%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	180 429	259 340	43,7%	173 964	-32,9%
Achats non stockés de matières et de fournitures	53 885	83 294	54,6%	106 484	27,8%
Variation des stocks de matières premières (+/-)	(778)	(1 246)	60,2%	(8 506)	>100,0%
Achats consommés	2 257 481	3 379 299	49,7%	4 566 939	35,1%

Les achats consommés se composent principalement des achats de travaux, études & prestations de services et des achats de matières premières. Ces derniers représentent respectivement 68% et 23% des achats consommés sur la période 2021-2023.

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, les achats consommés s'établissent à 3 379 299 KMAD contre 2 257 481 KMAD à fin 2021, soit une croissance de 49,7%. Cette variation s'explique par :

- L'augmentation des Achats de travaux, études & prestations de services de KMAD 935 583 ; Cette augmentation des achats de travaux études & prestations de services correspond principalement aux achats de sous-traitance sur les chantiers qui est corrélée aux besoins nécessaires à l'avancement des chantiers.
- L'augmentation des Achats de matières premières de 78 383 KMAD ;
- L'augmentation des Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages de 78 911 KMAD.

Cette hausse reste en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les achats consommés ont atteint 4 566 939 KMAD, contre 3 379 299 KMAD à la fin de l'année 2022, représentant ainsi une croissance de 35,1%. Cette augmentation est attribuable à l'effet combiné de :

- L'augmentation des Achats de travaux, études & prestations de services de 1 235 609 KMAD. Cette augmentation des achats de travaux études & prestations de services correspond principalement aux achats de sous-traitance sur les chantiers qui est corrélée aux besoins nécessaires à l'avancement des chantiers.
- Combinée à la baisse des Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages de 85 377 KMAD notamment du fait de la baisse des prix d'achats de ces matières.

Cette augmentation est cohérente avec la croissance du chiffre d'affaires.

III.1.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Locations et charges locatives	19 152	40 329	>100,0%	77 397	91,9%
Redevances crédit-bail	37 835	47 450	25,4%	64 134	35,2%

Entretien & réparation	16 151	21 968	36,0%	27 616	25,7%
Primes d'assurances	11 805	18 425	56,1%	16 830	-8,7%
Autres	24 656	51 032	>100,0%	65 255	27,9%
Autres charges externes	109 599	179 204	63,5%	251 233	40,2%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, les autres charges externes s'établissent à 179.204 KMAD en hausse (+63,5%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse découle de l'effet combiné de :

- La hausse des « Locations et charges locatives » (+21.176 KMAD). Il s'agit de la location de matériel roulant et du matériel de construction.
- La hausse des redevances crédit-bail de 9.615 KMAD suite au renouvellement triennal du parc de matériel.
- La hausse des charges d'entretien et réparation de 5.817 KMAD par rapport à 2021, tirée par l'augmentation du nombre de chantiers.
- La hausse des primes d'assurance de 6.620 KMAD.
- L'augmentation des frais « Autres » passant de 24 656 KMAD au 31 décembre 2021 à 51 032 KMAD au 31 décembre 2022. Cette variation est attribuée à la hausse des honoraires de 74% soit + 6,5 MMAD, l'augmentation des dons de + 3,8 MMAD et des services bancaires.

Analyse de la période 2022-2023

Au 31 décembre 2023, les autres charges externes ont atteint 251 233 KMAD vs. 179 204 KMAD une année auparavant, soit une hausse de 40,2%. Cette hausse découle de l'effet combiné de :

- La hausse des « Locations et charges locatives » (+37 069 KMAD). Il s'agit de la location de matériel roulant et du matériel de construction. Cette hausse est directement corrélée à la hausse de l'activité de la Société
- La hausse des redevances crédit-bail de 16 685 KMAD suite au renouvellement du parc de matériel et de l'opération de Sale & lease back de matériels de construction.
- La hausse des charges d'entretien et réparation de 5 648 KMAD par rapport à 2022, tirée par la hausse de l'activité.
- L'augmentation des frais « Autres » passant de 51 032 KMAD en 2022 à 65 255 KMAD à fin décembre 2023. Cette hausse d'explique principalement par la progression des frais relatifs au « transport » et aux « déplacement, missions et réceptions ».

III.1.1.4 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Valeur ajoutée	788 699	907 227	15,0%	1 379 767	52,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>24,6%</i>	<i>20,5%</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>23,7%</i>	<i>3,2 pts</i>
Charges de personnel	(456 529)	(541 120)	18,5%	(805 712)	48,9%
Impôts et taxes	(3 368)	(5 418)	60,9%	(7 590)	40,1%
Excédent brut d'exploitation	328 801	360 690	9,7%	566 465	57,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,3%</i>	<i>8,2%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 360.690 KMAD enregistrant une hausse de 9,7% par rapport à l'exercice 2021. Cette variation découle de la progression de la valeur ajoutée, qui passe à 907.227 KMAD en 2022, soit une hausse de 15%, expliquée par la croissance du chiffre d'affaires de 38,2%. Cette amélioration est partiellement entravée par la hausse des charges de personnel (+18,5%) compte tenu du renforcement des effectifs pour soutenir la hausse de l'activité.

Analyse de la période 2022-2023

À la clôture de l'exercice 2023, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 566 465 KMAD, affichant une augmentation de 57,1% par rapport à l'année précédente. Cette évolution découle de la croissance de la valeur ajoutée, passant de 907 227 KMAD en 2022 à 1 379 767 KMAD en 2023, soit une progression de 52,1%, expliquée par la croissance du chiffre d'affaires. Toutefois, cette amélioration est partiellement freinée par l'augmentation des charges de personnel (+48,9%), liée au renforcement des effectifs pour accompagner la croissance de l'activité passant de 9 018 collaborateurs en 2022 à 11 782 collaborateurs en 2023 combinée à une hausse du SMIG de 5%.

III.1.1.5 Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation de TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Excédent brut d'exploitation	328 801	360 690	9,7%	566 465	57,1%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,3%</i>	<i>8,2%</i>	<i>-2,1 pts</i>	<i>9,7%</i>	<i>1,6 pts</i>
Dotations d'exploitation	(74 894)	(107 303)	43,3%	(171 300)	59,6%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	0,0%	-	0,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	23 666	3 201	-86,5%	41 243	>100,0%
Autres produits et charges d'exploitation	(857)	(7 632)	<-100,0%	(5 314)	30,4%
Résultat d'exploitation	276 718	248 957	-10,0%	431 095	73,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,6%</i>	<i>-3,0 pts</i>	<i>7,4%</i>	<i>1,8 pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le résultat d'exploitation marque une baisse de 10% pour s'établir à 248.957 KMAD. Cette diminution, s'explique par l'effet combiné de (i) l'augmentation de l'excédent brut d'exploitation affichant 360.690 KMAD en 2022 contre 328.801 KMAD en 2021, (ii) à la hausse des dotations d'exploitation passant de 74.894 KMAD à 107.303 KMAD (voir tableau ci-dessous) et (iii) à la baisse des reprises d'exploitation, transfert de charges passant de 23 666 KMAD à fin 2021 à 3 201 KMAD à fin 2022 et (iv) à la hausse des autres produits et charges d'exploitation, passants de 857 KMAD au 31 décembre 2021 à 7 632 KMAD au 31 décembre 2022.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat d'exploitation de TGCC S.A. marque une hausse importante de 73,2% par rapport à l'exercice 2022. Cette hausse, s'explique par l'effet combiné de :

- L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation affichant 566 465 KMAD en 2023 contre 360 690 KMAD en 2022 ;

- La hausse des dotations d'exploitation passant de 107 303 KMAD à 171 300 KMAD en lien avec les investissements réalisés sur 2023 ainsi que la hausse des provisions sur créances clients;
- La hausse des « reprises d'exploitation » passants de 3 201 KMAD à 41 243 KMAD du fait d'une reprise de provisions pour litiges et de restitution des sinistres lié à un trop payé d'assurance accident du travail calculé sur la base de l'effectif réel et des salaires (Brut imposable) de 2023.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dotations d'exploitations sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Dépréciation des constructions	80	120	50,0%	70	-41,6%
Dépréciation des installations techniques, matériel et outillage	29 567	35 137	18,8%	45 799	30,3%
Dépréciation des frais préliminaires et charges à répartir sur plusieurs exercices	17 347	17 347	0,0%	20 680	19,2%
Dépréciation du mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 391	3 834	60,3%	5 346	39,4%
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs	708	384	-45,8%	274	-28,7%
Dépréciation du matériel de transport	243	196	-19,2%	236	20,1%
Dépréciation & Amortissements	50 337	57 018	13,3%	72 405	27,0%
Provision sur créances	21 502	48 428	>100,0%	88 290	82,3%
Provision pour risques et charges	3 055	1 857	-39,2%	10 604	>100,0%
Provisions	24 557	50 285	>100,0%	98 894	96,7%
Dotations d'exploitation	74 894	107 303	43,3%	171 300	59,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Les dotations d'exploitation se sont établit à 107 303 KMAD au 31 décembre 2022, en hausse de 43,3% par rapport à l'année dernière expliquée par :

- La hausse des dotations aux amortissements de +13,3%, passant de 50 337 KMAD à fin 2021 à 57 018 KMAD à fin 2022 expliquée par l'augmentation des dotations aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage de 5 570 KMAD soit +18,8%, passant de 29 567 KMAD à fin 2021 à 35 137 KMAD à fin 2022.
- La hausse des provisions de plus 100% pour s'établir à 50 285 KMAD à fin décembre 2022 contre 24 557 KMAD à fin décembre 2021, tirés principalement par la hausse du provisionnement des créances clients, qui est passé de 21 502 KMAD à fin 2021 à 48 428 à fin 2022. Ce provisionnement des créances clients est basé sur l'évaluation du risque de non-recouvrement des créances. En effet, sur l'entité TGCC SA, le provisionnement des créances clients concerne à hauteur de 94% des créances anciennes de deux clients opérant dans le secteur de l'hôtellerie qui font l'objet d'actions en justice.

Analyse de la période 2022-2023

Les dotations d'exploitation se sont chiffrées à 171 300 KMAD au 31 décembre 2023, en hausse de près de 60% par rapport à une année auparavant. Cette tendance s'explique par :

- La hausse des dotations aux amortissement de 27%, passant de 57 018 KMAD à fin 2022 à 72 405 KMAD en 2023, expliquée par l'augmentation des dotations aux amortissements des installations techniques, matériel et outillage de 10 662 KMAD soit +30%, passant de 35 137 KMAD à fin 2022 à 45 799 KMAD à fin 2023.

- La hausse des provisions qui ont presque doublé, atteignant 98 894 KMAD à fin décembre 2023 contre 50 285 KMAD à fin décembre 2022, tirés principalement par la hausse du provisionnement des créances clients, qui est passé de 48 428 KMAD à fin 2022 à 88 290 KMAD à fin 2023. La hausse des provisions clients concerne majoritairement des créances clients déjà provisionnées (clients opérants dans le secteur hôtelier) qui ont été dépréciées davantage du fait de l'antériorité de ces mêmes créances.

III.1.1.6 Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier de TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Gains de change	51	5 457	>100,0%	901	-83,5%
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	-	-	0,0%	36 119 ²⁶	100,0%
Intérêts et autres produits financiers	5 668	59 787	>100,0%	1 094	-98,2%
Reprises financières / transfert de charges	224	260	16,3%	208	-20,1%
Produits financiers	5 942	65 504	>100,0%	38 322	-41,5%
Charges d'intérêts	37 847	36 310	-4,1%	49 453	36,2%
Pertes de change	236	1 925	>100,0%	945	-50,9%
Autres charges financières	-	-	0,0%	-	0,0%
Dotations financières	260	208	-20,1%	5 592	>100,0%
Charges financières	38 344	38 443	0,3%	55 991	45,6%
Résultat financier	(32 401)	27 061	>100%	(17 669)	<-100%

Source : TGCC

Les produits financiers se composent essentiellement d'intérêts, gains de changes et autres produits financiers générés par les prêts accordés à des entités affiliées. Les charges financières se composent pour leur part principalement des pertes de change et des charges d'intérêts.

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le résultat financier affiche une hausse de plus de 100%, en passant de -32.401 KMAD en 2021 à 27.061 KMAD en 2022. Cette variation s'explique principalement par une hausse importante des produits financiers et notamment du poste « Intérêts et autres produits financiers », passant de 5.668 KMAD en 2021 à 59.786 KMAD en 2022 et du poste « gains de change », passant de 51 KMAD en 2021 à 5 457 KMAD en 2022. Les charges financières sont restées quasi stables entre les deux périodes.

Les "intérêts et autres produits financiers" se composent principalement des dividendes des filiales EMENE PREFE, OXY REVET, INFINITE et ARTELIGNUM pour un total de 54.162 KMAD. L'évolution des gains de change est tributaire de l'évolution du cours de change.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat financier a atteint -17 669 KMAD vs. 27 061 KMAD une année auparavant, soit un retrait de 44 730 KMAD (-165%). Cette tendance baissière est attribuable principalement à (i) la baisse des dividendes reçus des filiales qui sont passés de 54 162 KMAD en 2022 à 36 119 KMAD en 2023 ainsi qu' à la hausse des charges d'intérêts principalement du fait de la hausse des soldes bancaires créditeurs et des dotations financières de respectivement de +13 143 KMAD et +5 384 KMAD. En 2023, les dotations financières correspondent à une provision de 5 567 KMAD qui a été constituée pour dépréciation des titres

²⁶ À partir de 2023, les dividendes seront reclassés dans la catégorie "Produits des titres de participation et autres titres immobilisés", contrairement aux exercices précédents.

de participation et des créances associées à des titres de participation de T2G en lien avec la situation nette de cette filiale.

III.1.1.7 Résultat non courant

Le tableau suivant détaille l'évolution du résultat non courant de TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Produits non courants	51 567	69 851	35,5%	38 203	-45,3%
Charges non courantes	24 722	72 220	>100,0%	48 333	-33,1%
Résultat non courant	26 845	(2 370)	<-100%	(10 130)	<-100,0%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Le résultat non courant s'établit à -2.370 KMAD à fin décembre 2022 ; il est constitué des produits non courants pour 69 850 KMAD, dont 8 523 KMAD proviennent de la cession d'immobilisations et 61 327 KMAD résultent d'autres produits non courants, principalement des annulations de provisions de de charges d'intérêts moratoires antérieures de FNP (Factures Non Parvenues d'intérêts moratoires fournisseurs).

Le résultat non courant inclut également des charges non courantes pour un montant total de 72 220 KMAD, dont 6 124 KMAD proviennent de la Valeur Nette d'Amortissement (VNA) des immobilisations cédées et 66 096 KMAD résultent d'autres charges non courantes, principalement des annulations de provisions de FAP (Factures à Établir d'intérêts moratoires clients privés).

Il s'agit dans les deux cas, de calcul d'intérêts moratoires relatifs aux retards de paiement.

Analyse de la période 2022-2023

À la fin de l'année 2023, le résultat non courant atteint -10 130 KMAD. Il est constitué des produits non courants pour 38 203 KMAD, dont 32 624 MAD proviennent de la cession d'immobilisations et 5 579 KMAD résultent d'autres produits non courants en lien avec la reprise en produits non courants des dettes fournisseurs prescrites durant l'exercice 2023.

Le résultat non courant inclut également des charges non courantes pour un montant total de 48 333 KMAD, dont 29 291 KMAD proviennent de la Valeur Nette d'Amortissement (VNA) des immobilisations cédées et 19 042 KMAD résultent d'autres charges non courantes, et qui correspondent principalement à la contribution sociale qui s'élève à 13 806 KMAD.

III.1.1.8 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Résultat d'exploitation	276 718	248 957	-10,0%	431 095	73,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>8,6%</i>	<i>5,6%</i>	<i>-3,0 pts</i>	<i>7,4%</i>	<i>1,8 pts</i>
Résultat financier	(32 401)	27 061	>100%	(17 669)	<-100%
Résultat courant	244 316	276 018	13,0%	413 426	49,8%
Résultat non courant	26 845	(2 370)	<-100%	(10 130)	<-100,0%
Résultat avant impôts	271 161	273 648	0,9%	403 296	47,4%

Impôt sur les bénéfices	(85 901)	(62 916)	-26,8%	(93 952)	49,3%
Résultat net	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>5,8%</i>	<i>4,8%</i>	<i>-1,0 pts</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,6 pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le résultat net s'établit à 210.732 KMAD, soit une hausse de 13,7% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 248.957 KMAD, d'un résultat financier de 27.061 KMAD, et d'un résultat non courant de -2.370 KMAD.

La marge nette s'établit à 4,8% au terme de l'exercice 2022, soit une baisse de 1 pt par rapport à l'exercice précédent.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat net s'établit à 309 344 KMAD, soit une hausse de 46,8% par rapport à l'exercice précédent. Il est constitué d'un résultat d'exploitation de 431 095 KMAD, d'un résultat financier de -17 669 KMAD, et d'un résultat non courant de -10 130 KMAD.

La marge nette s'établit à 5,3% au terme de l'exercice 2023, soit une hausse de 0,6 pts par rapport à l'exercice précédent.

III.1.2 Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social de TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD - Actif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Immobilisations en non-valeurs	51 925	34 579	-33,4%	23 899	-30,9%
Immobilisations incorporelles	702	515	-26,6%	1 337	>100,0%
Immobilisations corporelles	129 923	137 832	6,1%	181 829	31,9%
Immobilisations financières	79 159	84 905	7,3%	102 006	20,1%
Actif immobilisé	261 710	257 831	-1,5%	309 071	19,9%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>6,4%</i>	<i>6,4%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>5,9%</i>	<i>-0,5 pts</i>
Stock	580 663	622 806	7,3%	1 012 346	62,5%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	258 431	245 621	-5,0%	460 619	87,5%
Clients et comptes rattachés	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 307	13,9%
Personnel	264	49	-81,4%	446	>100,0%
Etat	322 960	395 171	22,4%	598 279	51,4%
Autres débiteurs	39 043	84 287	>100,0%	32 749	-61,1%
Compte de régularisation actif	21 882	19 851	-9,3%	30 206	52,2%
Ecarts de conversion - actif	260	208	-20,1%	25	-88,0%
Titres valeurs de placement	-	-	0,0%	5 000	100,0%
Actif circulant	3 654 682	3 744 108	2,4%	4 846 976	29,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>88,7%</i>	<i>92,9%</i>	<i>4,2 pts</i>	<i>92,0%</i>	<i>-1,0 pts</i>
Trésorerie - actif	203 403	26 608	-86,9%	115 125	>100,0%
Total actif	4 119 795	4 028 546	-2,2%	5 271 172	30,8%

En KMAD - Passif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%

Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserve légale	28 167	31 640	12,3%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	0,0%	397	0,0%
Report à nouveau	98 340	106 108	7,9%	127 001	19,7%
Résultat de l'exercice	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
Total Capitaux propres	1 110 280	1 146 993	3,3%	1 266 497	10,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>26,9%</i>	<i>28,5%</i>	<i>1,5 pts</i>	<i>24,0%</i>	<i>-4,4 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres dettes financières	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
Dettes financières	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 442 258	1 522 029	5,5%	2 493 479	63,8%
Clients créditeurs, avances et acomptes	620 089	375 789	-39,4%	397 103	5,7%
Personnel	7 634	12 271	60,7%	21 287	73,5%
Organismes sociaux	13 432	15 439	14,9%	19 809	28,3%
Etat	296 300	266 916	-9,9%	212 710	-20,3%
Comptes d'associés - créditeurs	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres créanciers	506	306	-39,6%	190	-38,0%
Comptes de régularisation - passif	6 104	4 999	-18,1%	7 220	44,4%
Autres provisions pour risques et charges	3 316	2 065	-37,7%	10 629	>100,0%
Ecart de conversion - passif	-	-	100,0%	-	0,0%
Passif circulant	2 389 639	2 199 814	-7,9%	3 162 427	43,8%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>58,0%</i>	<i>54,6%</i>	<i>-3,4 pts</i>	<i>60,0%</i>	<i>5,4 pts</i>
Trésorerie - passif	534 661	609 763	14,0%	783 660	28,5%
Total passif	4 119 795	4 028 546	-2,2%	5 271 172	30,8%

Source : TGCC

III.1.2.1 Actif immobilisé

Les actifs immobilisés de TGCC sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et financières.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont détaillées ci-après :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Constructions	2 325	2 205	-5,2%	929	-57,9%
Installations techniques, matériels et outillages	119 278	117 638	-1,4%	161 406	37,2%
Matériel de transport	320	258	-19,4%	365	41,6%
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers	8 000	17 731	>100,0%	19 129	7,9%
Immobilisations corporelles	129 923	137 832	6,1%	181 829	31,9%

Source : TGCC

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement. La durée d'amortissement, quant à elle, dépend du type de bien. Elle est répartie sur la durée normale d'utilisation du bien, déterminée d'après les usages de la profession et selon l'utilisation du bien par TGCC. Les installations techniques, matériel et outillage sont amortis linéairement sur des durées qui varient en fonction du sous-jacent ; les durées d'amortissements sont d'une, deux ou dix années, impliquant des taux d'amortissement de 10%, 50% et 100% par an selon le matériel sous-jacent. Une partie du matériel de transport est totalement amorti sur une année, tandis qu'une autre est amortie linéairement sur une durée de cinq ans, soit un taux d'amortissement

annuel de 20% par an. Le mobilier et matériel de bureau, quant à lui, est amorti linéairement sur une durée de dix ans, impliquant un taux d'amortissement annuel de 10%.

Analyse de la période 2021-2022

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées d'installations techniques, de matériel et outillage de construction. En 2021, les actifs immobilisés augmentent de 23,0% pour s'établir à 129.923 KMAD, conséquence des investissements relatifs à l'outillage et aux équipements de construction. Ces derniers ont connu une augmentation de 22.477 KMAD durant l'exercice 2021 (+23,2%).

En 2022, les actifs immobilisés augmentent de 6,1% en s'établissant à 137.832 KMAD, conséquence des investissements relatifs au mobilier, matériel de bureau et aménagement divers, qui ont connu une hausse de plus de 100% sur la période 2021-2022.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les immobilisations corporelles totalisent 181 829 KMAD, principalement composés d'installations techniques, de matériel et d'outillage de construction, représentant ainsi 89% du total des actifs corporels. À la fin de l'année 2023, ces actifs ont enregistré une augmentation significative de +43 768 KMAD du fait de l'élargissement et de la modernisation du parc des machines de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles ayant eu lieu sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Constructions					
<i>Aquisitions</i>	2 405	-	-100,0%	-	0,0%
<i>Cessions</i>	-	-	0,0%	1 333	100,0%
Installations techniques, matériels et outillages					
<i>Aquisitions</i>	72 483	39 569	-45,4%	117 629	>100,0%
<i>Cessions</i>	23 461	7 931	-66,2%	36 196	>100,0%
Matériel de transport					
<i>Aquisitions</i>	323	186	-42,4%	366	96,7%
<i>Cessions</i>	261	136	-48,0%	265	95,0%
Mobilier, matériel de bureau & aménagement divers					
<i>Aquisitions</i>	1 822	13 565	>100,0%	6 744	-50,3%
<i>Cessions</i>			0,0%	-	0,0%
Total acquisitions	77 033	53 320	-30,8%	124 740	>100,0%
Total cessions	23 722	8 067	-66,0%	37 794	>100,0%

Source : TGCC

Les investissements, ainsi que les cessions, en immobilisation corporelles concernent principalement les installations techniques, matériels et outillages. En 2023, les cessions de construction chiffrées à 1 333 KMAD sont relatif à la vente d'un logement détenu par TGCC.

Immobilisations financières

TGCC dispose également d'actifs financiers détaillés ci-après :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Prêts immobilisés	255	439	72,3%	206	-53,1%
Autres créances financières	19 439	17 218	-11,4%	40 019	>100,0%

Titres de participation (incl. Provisions)	59 466	67 248	13,1%	61 780	-8,1%
Immobilisations financières	79 159	84 905	7,3%	102 006	20%

Source : TGCC

Les immobilisations financières sont majoritairement constituées d'autres créances financières et de titres de participation dans les différentes filiales.

En ce qui concerne la politique de provisionnement des titres de participation, une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés.

Les autres créances financières correspondent aux avances de trésorerie entre les différentes filières et sociétés sœurs et sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Platinum Power	2 800	2 800	0,0%	2 800	0,0%
Ace Invest ²⁷	3 050	3 050	0,0%	3 050	0,0%
TGCC Sénégal	2 002	2 002	0,0%	2 002	0,0%
TGCC Côte d'Ivoire	7 354	1 673	-77,2%	9 341	>100,0%
T2G	250	1 489	>100,0%	1 489	0,0%
TGCC GUINEE	-	1 115	100,0%	121	-89,1%
TGCC DEVELOPPEMENT	-	1 115	100,0%	4 420	>100,0%
TGEM	-	-	0,0%	12 800	100,0%
Créances envers des filiales	15 456	13 244	-14,3%	36 023	>100,0%
Dépôt	75	67	-11,1%	89	33,5%
Autres	3 907	3 907	0,0%	3 907	0,0%
Total	19 439	17 218	-11,4%	40 019	>100,0%

Source : TGCC

Les titres de participations de TGCC SA se décomposent comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Platinum Power	50 000	50 000	0,0%	50 000	0,0%
T2G Gabon	171	171	0,0%	171	0,0%
TGCC Côte d'Ivoire	785	8 099	>100,0%	8 099	0,0%
Emene Préfa	41 750	41 750	0,0%	41 750	0,0%
TGCI	300	300	0,0%	300	0,0%
Arte Lignum	90	90	0,0%	90	0,0%
Besix TGCC	450	450	0,0%	450	0,0%
TGCC Sénégal	169	169	0,0%	169	0,0%
Oxy Revet	18 471	18 471	0,0%	18 471	0,0%
Infinite	80	80	0,0%	80	0,0%
TGCC GUINEE	-	260	100,0%	260	0,0%
TGCC DEVELOPPEMENT	-	109	100,0%	109	0,0%
TGEM	-	100	100,0%	100	0,0%
Deco Excel	-	-	0,0%	100	100,0%
Cumul des provisions	(52 800)	(52 800)	0,0%	(58 367)	10,5%

²⁷ La filiale "Ace Invest" a été cédée, mais sa créance demeure toujours dans les immobilisations financières.

Titres de participation (incl. Provisions)	59 466	67 248	13,1%	61 780	-8,1%
---	---------------	---------------	--------------	---------------	--------------

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, les immobilisations financières augmentent de 7,3% passant à 84.905 KMAD, ce qui est expliqué principalement par la hausse de 13% connue par les titres de participation qui s'établissent à 67.248 KMAD contre 59.466 KMAD l'exercice précédent. Cette variation est due à l'expansion de leur participation dans TGCC Côte d'Ivoire qui a été acquise en totalité par TGCC, ainsi qu'à l'ouverture de nouvelles filiales à savoir TGCC Guinée, TGCC Développement et TGEM.

TGCC SA a racheté 25% du capital de TGCC CI pour un montant de 7 313 850 MAD au 1^{er} semestre 2022, le 16/03/2022.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les immobilisations financières ont atteint 102 006 KMAD vs. 84 905 KMAD soit une hausse de 20% et ce suite à la l'augmentation notable des « autres créances financières » de près de 22 802 KMAD. Ils sont composés principalement des créances envers les filiales TGEM, TGCC Côte d'Ivoire et TGCC Développement qui représentent respectivement 13%, 9% et 4% du total des immobilisations financières.

Immobilisations en non-valeurs

Les immobilisations en non-valeurs sont composées de frais préliminaires et de charges à répartir sur plusieurs exercices.

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Frais préliminaires	109	54	-50,0%	-	-100,0%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	51 816	34 524	-33,4%	23 899	-30,8%
Immobilisations en non-valeurs	51 925	34 579	-33,4%	23 899	-30,9%

Source : TGCC

Entre 2021 et 2022, les immobilisations incorporelles diminuent pour atteindre 34 579 KMAD à la fin de 2022. Cette variation est principalement due à l'amortissement des charges étalées sur plusieurs périodes.

En 2023, les immobilisations incorporelles chutent à 23 899 KMAD, soit une baisse de 10 680 KMAD par rapport à 2022. Cette diminution est principalement liée à l'amortissement des charges étalées sur plusieurs périodes.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont exclusivement composées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	702	515	-26,6%	1 337	>100,0%
Immobilisations incorporelles	702	515	-26,6%	1 337	>100,0%

Source : TGCC

Les immobilisations incorporelles baissent et passent de 702 KMAD en 2021 à 515 KMAD en 2022.

Les immobilisations incorporelles atteignent 1 337 KMAD en 2023, en hausse de 822 KMAD du fait d'un investissement en solutions informatiques notamment liées à l'achat d'un nouveau progiciel de gestion des

ressources humaines, des licences liées aux baies de stockage, aux solutions de sauvegarde et aux solutions de virtualisation des serveurs ainsi que des licences anti-virus.

III.1.2.2 Actif circulant

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Stocks et en-cours	580 663	622 806	7,3%	1 012 346	62,5%
Créances de l'actif circulant	3 074 019	3 121 302	1,5%	3 829 630	22,7%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	258 431	245 621	-5,0%	460 619	87,5%
Clients et comptes rattachés (*)	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 307	13,9%
Personnel	264	49	-81,4%	446	>100,0%
Etat	322 960	395 171	22,4%	598 279	51,4%
Autres débiteurs	39 043	84 287	>100,0%	32 749	-61,1%
Compte de régularisation actif	21 882	19 851	-9,3%	30 206	52,2%
Ecart de conversion - actif	260	208	-20,1%	25	-88,0%
Actif circulant	3 654 682	3 744 108	2,4%	4 841 976	29,3%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

En 2022, les stocks et en-cours s'établissent à 622 806 KMAD, contre 580 663 KMAD en 2021, soit une augmentation de 7,3%.

En 2023, les stocks et en-cours de TGCC progressent de 62,5% pour s'établir à 1 012 346 KMAD principalement du fait de la hausse des produits en cours sur 2023 en lien avec l'avancement sur les principaux projets de TGCC (Lydex Rabat, UM6P).

Le tableau ci-après présente la répartition des stocks et en-cours sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Produits en cours	501 838	542 734	8,1%	923 769	70,2%
Matières et fournitures consommables	78 825	80 072	1,6%	88 577	10,6%
Stock et en-cours	580 663	622 806	7,3%	1 012 346	62,5%

Source : TGCC

Sur la période analysée, les produits en-cours et les matières et fournitures consommables représentent en moyenne 89% et 11% des stocks et en-cours respectivement.

Les créances de l'actif circulant, quant à elles, se composent essentiellement (i) des clients et comptes rattachés, (ii) des créances de l'Etat et (iii) des fournisseurs débiteurs, avances et acomptes.

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, les créances de l'actif circulant s'établissent à 3.121.302 KMAD contre 3.073.758 KMAD à fin 2021, soit une hausse de 7,3% expliquée par l'effet combiné de :

- La hausse des créances fiscales de 72 212 KMAD passant de 322 959 KMAD à fin 2021 à 395 171 KMAD à fin 2022 expliquée par l'augmentation du solde de TVA récupérable suite à la croissance du niveau d'activité enregistré sur l'année 2022.

- L'augmentation des autres débiteurs de 45 246 KMAD, passant de 39 042 KMAD à fin 2021 à 84 287 KMAD à fin 2022 ; Le poste "Autres débiteurs" est composé principalement de créances des filiales du Groupe.
- La baisse des créances clients de 55 064 KMAD, passant de 2 431 179 KMAD à fin 2021 à 2 378 115 KMAD à fin 2022 ;
- La baisse du compte « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » de 12 810 KMAD, passant de 258 431 KMAD à fin 2021 à 245 621 KMAD à fin 2022.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, les créances de l'actif circulant s'établissent à 3 829 630 KMAD contre 3 121 302 KMAD à fin 2022, soit une hausse de 22,7% principalement expliquée par l'effet combiné de :

- La hausse des stocks et encours de près de 389 541 KMAD entre 2022 et 2023 et ce suite à la hausse notable des stocks en cours de production relative aux travaux en cours (+381 034 KMAD). Les projets dont la variation de stock est la plus significative sont Lydex, Ksar Al Bahr et UM6P Benguerir ;
- La hausse du poste « fournisseurs débiteurs, avances & acomptes » de 214 998 KMAD qui est attribuée à sa corrélation avec le niveau d'activité des chantiers de TGCC. Les principaux projets ayant favorablement contribué à cette augmentation comprennent le projet Lydex, ainsi que les chantiers UM6P à Benguerir et Ksar El Bahr à Rabat ;
- La hausse des « clients et comptes rattachés », passant de 2 376 115 KMAD à 2 707 307 KMAD soit +13,9% du fait de la hausse de l'activité de la Société. Ces créances correspondant principalement aux retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir ;
- La hausse du poste « Etat débiteur » de 203 107 KMAD, expliquée par l'augmentation du solde de TVA récupérable suite à la croissance du niveau d'activité enregistré sur l'année 2023.
- La baisse du poste « autres débiteurs » de -51 538 KMAD en raison de la constitution d'une provision pour dépréciation en raison du risque de non-recouvrement de créances sur TGCC SA.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances clients par type de client sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Privé	862 157	1 073 762	24,5%	757 085	-29,5%
Semi-public	200 560	99 940	-50,2%	351 732	>100,0%
Public	80 030	176 807	>100,0%	66 188	-62,6%
Créances clients (brutes)	1 142 747	1 350 509	18,2%	1 175 004	-13,0%
Comptes rattachés	1 375 857	1 161 459	-15,6%	1 755 691	51,2%
Provisions	87 425	135 853	55,4%	223 389	64,4%
Créances clients (nettes)	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 307	-109,4%

Source : TGCC

A fin 2022, 80% des créances clients brutes proviennent de clients privés, 7% de clients semi-publics et 13% de clients publics.

A fin 2023, les créances brutes sont constituées de 64% de créances envers le privé, 6% de créances envers le public et 30% de créances semi-public.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances clients et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Créances clients (nettes)	1 055 322	1 214 656	15,1%	951 615	-21,7%
> 12 mois	416 205	542 706	30,4%	532 453	-1,9%
< 12 mois	639 117	671 950	5,1%	419 162	-37,6%
Comptes rattachés	1 375 857	1 161 459	-15,6%	1 755 691	51,2%
> 12 mois	263 407	286 144	8,6%	415 940	45,4%
< 12 mois	1 112 450	875 315	-21,3%	1 339 751	53,1%
Total	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 306	13,9%

Source : TGCC

En 2021, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 679.612 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 1.751.567 KMAD.

En 2022, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 828.850 KMAD. Les créances clients et comptes rattachés datant de moins de 12 mois s'établissent à 1.547.265 KMAD.

En 2023, les créances clients et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 948.393 KMAD, tandis que les créances clients et comptes rattachés datant de moins de 12 mois s'établissent à 1.758.913 KMAD.

Le tableau suivant présente l'évolution du provisionnement des créances clients et comptes rattachés sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Clients et comptes rattachés (brut)	2 518 604	2 511 968	-0,3%	2 930 695	16,7%
Provisions	87 425	135 853	55,4%	223 389	64,4%
Clients et comptes rattachés (net)	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 307	13,9%
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>3,5%</i>	<i>5,4%</i>	<i>1,9%</i>	<i>7,6%</i>	<i>2,2%</i>
<i>Taux de contentieux</i>	<i>6,8%</i>	<i>7,5%</i>	<i>0,7%</i>	<i>7,1%</i>	<i>-0,4%</i>

Source : TGCC

En ce qui concerne la politique de provisionnement, TGCC a eu pour habitude de provisionner les créances clients au cas par cas en fonction de la relation avec le maître d'ouvrage et/ou de l'avancement des chantiers concernés. Cependant, durant les derniers comités d'audit, il a été convenu de provisionner les créances datant de plus de 3 ans et dont les projets et/ou clients ne présente aucune possibilité de saisie suite à une action judiciaire.

Les provisions relatives aux clients douteux s'établissent à 223 389 KMAD à fin 2023, contre 135 853 KMAD à fin 2022 et 87 425 KMAD à fin 2021. Le taux de provisionnement des créances clients et comptes rattachés augmente sur la période analysée, passant de 3,5% en 2021 à 5,4% en 2022, puis à 7,6% en 2023 soit une augmentation moyenne de plus de 2 pt. Le taux de provisionnement moyen sur la période est de 5,5%.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des autres débiteurs sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Bina Invest	60	60	0,0%	60	0,0%
MIDP Hotel	150	150	0,0%	150	0,0%
Sogelease	-	-	0,0%	8 391	100,0%

TGCI	525	528	0,6%	728	37,8%
Artorium	621	621	0,0%	621	0,0%
Divers débiteurs	37 687	82 927	>100,0%	22 798	-72,5%
Total	39 043	84 287	>100,0%	32 749	-61,1%

Source : TGCC

À la fin de l'année 2023, le solde des autres débiteurs s'est établi à 32 749 KMAD, comparé à 84 287 KMAD en 2022 et 39 043 KMAD en 2021. En décembre 2023, TGCC a effectué une opération de Sale & leaseback avec l'organisme Soglease, opération qui a été soldée en janvier 2024.

Le tableau ci-dessous présente la part des créances attribuables aux sociétés sœurs²⁸ de TGCC :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Créances sociétés sœurs	393 344	427 109	8,6%	261 116	-38,9%
Total créances clients et comptes rattachés	2 518 604	2 511 968	-0,3%	2 930 695	16,7%
Créances sociétés sœurs / Total créances clients	15,6%	17,0%	1,4%	8,9%	-8,1%

Source : TGCC

III.1.2.3 Trésorerie actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie - actif sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Banques, T.G. & C.C.P	203 114	26 107	-87,1%	114 772	>100,0%
Caisses, régies d'avances et accreditifs	289	501	73,5%	353	-29,4%
Trésorerie - actif	203 403	26 608	-86,9%	115 125	>100,0%

Source : TGCC

La trésorerie - actif ressort à 115 125 KMAD en 2023, contre 26 608 KMAD en 2022 et 203 403 KMAD en 2021. Cette amélioration de la trésorerie est liée principalement à la hausse de la capacité d'autofinancement de la Société.

III.1.2.4 Financement permanent

Le tableau ci-après présente la composition du financement permanent sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserve légale	28 167	31 640	12,3%	31 640	0,0%
Autres réserves	397	397	0,0%	397	0,0%
Report à nouveau	98 340	106 108	7,9%	127 001	19,7%
Résultat de l'exercice	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
Capitaux propres	1 110 280	1 146 993	3,3%	1 266 497	10,4%
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres dettes de financement	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
Dettes de financement	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
Financement permanent	1 195 495	1 218 969	2,0%	1 325 086	8,7%

²⁸ Les sociétés sœurs désignent les entreprises dans lesquelles M. Bouzoubaa détient des parts.

Source : TGCC

Sur la période analysée, le financement permanent passe de 1 195 495 KMAD en 2021 à 1 218 969 KMAD en 2022, pour s'établir à 1 325 086 KMAD au 31 décembre 2023.

Analyse de la période 2021-2022

Au titre de l'exercice 2022, le financement permanent enregistre une hausse de 2% expliquée par l'effet combiné de :

- L'augmentation des capitaux propres de +3,3% passant de 1 110 000 KMAD à fin 2021 à 1.146.993 KMAD suite à :
 - ✓ la hausse du report à nouveau de 7 768 KMAD ;
 - ✓ L'augmentation du résultat net de 25.472 KMAD.
- La baisse des dettes financement de 13.239 KMAD. Cette baisse correspond au remboursement du CMT contracté auprès d'Attijariwafa Bank d'un montant de 100 MMAD et d'une maturité de 84 mois.

Analyse de la période 2022-2023

Au titre de l'année 2023, le financement permanent de TGCC SA a enregistré une hausse de 8,7% par rapport à l'année 2022, passant ainsi de 1 218 969 KMAD à 1 325 086 KMAD, soit une variation de 106 117 KMAD. Cette croissance se justifie par :

- L'augmentation des capitaux propres de +10,4% passant de 1 146 993 KMAD à fin 2022 à 1 266 497 KMAD suite à :
 - ✓ Un résultat net 2023 qui s'élève à 309 344 KMAD
 - ✓ La distribution de dividendes en 2023 pour 189 839 KMAD
- La baisse des dettes financement de 13 388 KMAD. Cette baisse correspond au remboursement du CMT contracté auprès d'Attijariwafa Bank d'un montant de 100 MMAD et d'une maturité de 84 mois.

III.1.2.5 Passif circulant

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Fournisseurs et comptes rattachés	1 442 258	1 522 029	5,5%	2 493 479	63,8%
Clients créditeurs, avances et acomptes	620 089	375 789	-39,4%	397 103	5,7%
Personnel	7 634	12 271	60,7%	21 287	73,5%
Organismes sociaux	13 432	15 439	14,9%	19 809	28,3%
Etat	296 300	266 916	-9,9%	212 710	-20,3%
Autres créanciers	506	306	-39,6%	190	-38,0%
Comptes de régularisation - passif	6 104	4 999	-18,1%	7 220	44,4%
Autres provisions pour risques et charges	3 316	2 065	-37,7%	10 629	>100,0%
Ecart de conversion – passif	-	-	0,0%	-	0,0%
Passif circulant	2 389 639	2 199 814	-7,9%	3 162 427	43,8%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, le passif circulant s'établit à 2.199.814 KMAD en baisse de 7,9%. Cette évolution résulte principalement de l'effet combiné de :

- L'augmentation des dettes fournisseurs et comptes rattachés de 79.771 KMAD qui s'établissent à 1.522.029 KMAD, contre 1.442.258 KMAD en 2021, soit une hausse de 5,5%. Ce poste correspond principalement aux dettes fournisseurs liées aux intrants ;
- La hausse du poste « personnel » de 60,7% en raison de l'augmentation de provisions des charges de personnel à payer ;
- La baisse des clients créditeurs, avances et acomptes de 244.300 KMAD pour s'établir à 375.789 KMAD. Ce poste correspond principalement aux avances clients sur les projets. La baisse des clients créditeurs, avances et acomptes au 31/12/2022 est dûe à (1) la baisse des avances reçues dédiées à l'approvisionnement, ces derniers ne concernant que des chantiers aux approvisionnements spécifiques et (2) au rythme élevé de l'amortissement des avances des projets en fast-track. Cette baisse concerne principalement les chantiers HOTEL VICEROY et BENGUERIR.
- La baisse du poste Etat de 29.384 KMAD qui s'établit à 266.916 KMAD à fin 2022 contre 296.300 KMAD l'exercice précédent.

Analyse de la période 2022-2023

Au 31 décembre 2023, le passif circulant s'établit à 3 162 427 KMAD, en hausse de 43,8% par rapport à l'exercice 2022 et ce suite à :

- La hausse des dettes fournisseurs de près de 971 450 KMAD qui s'établissent à 2 493 479 KMAD, contre 1 522 029 KMAD en 2022, soit en hausse de 63,8%, découle essentiellement de l'expansion de l'activité. Cette croissance est principalement attribuable aux chantiers Lydex, Ksar Al Bahr, CHU Rabat et aux projets de l'UMP Benguerir. Ce poste englobe principalement les dettes fournisseurs liées aux intrants. Il est à noter qu'en 2023, les dettes non échues représentent 71% de ce poste (1 780 517 KMAD) alors que les dettes échues ne représentent que 29% soit 712 963 KMAD au 31/12/2023.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2022 - 2023 :

En KMAD	2022	2023	Var. 22-23
Fournisseurs et comptes rattachés	1 522 029	2 493 479	63,8%
> 12 mois	337 674	412 787	22,2%
< 12 mois	1 184 355	2 080 692	75,7%

Source : TGCC

- ✓ En 2022, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 337 674 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 1 184 355 KMAD ;
- ✓ En 2023, les dettes fournisseurs et comptes rattachés datant de plus de 12 mois s'établissent à 412 787 KMAD, tandis que celles datant de moins de 12 mois s'établissent à 2 080 692 KMAD.
- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de 21 314 KMAD pour s'établir à 397 103 KMAD. Cette variation découle principalement du niveau plus élevé des avances reçues par rapport à celles amorties. Cette tendance est principalement due au projet du siège de CFG, classé comme une Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA), où les avances reçues ne sont pas amorties, représentant ainsi plus de 60% de ce poste au 31/12/2023 ;
- La baisse du poste Etat de 54 206 KMAD qui s'établit à 212 710 KMAD à fin 2023 contre 266 916 KMAD l'exercice précédent, découlant principalement de la forte augmentation des projets bénéficiant d'exonérations fiscales ;

- La hausse de 8 564 KMAD des autres provisions pour risques et charges, représente les provisions constituées au cours de l'exercice 2023 principalement en lien avec un risque de non recouvrement de la TVA au niveau de TGCC S.A.

III.1.2.6 Trésorerie passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie - passif sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Crédits d'escompte	70 918	37 965	-46,5%	19 315	-49,1%
Crédit de trésorerie	135 471	196 950	45,4%	200 000	1,5%
Banques (soldes créditeurs)	328 273	374 848	14,2%	564 345	50,6%
Trésorerie passif	534 661	609 763	14,0%	783 660	28,5%

Source : TGCC

La trésorerie - passif est en trend haussier sur la période (2021-2023). À fin 2022 la trésorerie – passif augmente de 75 101 KMAD pour s'établir à 609 763 KMAD et se compose principalement de soldes créditeurs auprès des banques (374 848 KMAD) et de crédits de trésorerie (196 950 KMAD).

À fin 2023 la trésorerie – passif augmente de 173 896 KMAD pour s'établir à 783 660 KMAD et se compose principalement de soldes créditeurs auprès des banques qui constituent 72% de la trésorerie passif pour 564 345 KMAD et des crédits de trésorerie pour 200 000 KMAD.

III.1.2.7 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Financement permanent	1 195 495	1 218 969	2,0%	1 325 086	8,7%
Actif immobilisé	261 710	257 831	-1,5%	309 071	19,9%
Fonds de roulement	933 785	961 138	2,9%	1 016 015	5,7%
Actif circulant	3 654 682	3 744 108	2,4%	4 846 976	29,5%
Passif circulant	2 389 639	2 199 814	-7,9%	3 162 427	43,8%
Besoin en fonds de roulement	1 265 043	1 544 294	22,1%	1 684 549	9,1%
Trésorerie nette	(331 259)	(583 156)	76,0%	(668 535)	14,6%

Source : TGCC

Analyse la période 2021-2022

Au terme de l'exercice 2022, le fonds de roulement s'améliore pour s'établir à 961.138 KMAD par rapport à l'exercice précédent, suite au renforcement du financement permanent grâce à l'amélioration du résultat net de l'exercice. Le besoin en fonds de roulement affiche une hausse de 22,1% soit +279.251 KMAD pour s'établir à 1.544.294 KMAD.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -583.156 KMAD en 2022, contre -331.258 KMAD en 2021.

Analyse la période 2022-2023

Au terme de l'exercice 2023, le fonds de roulement s'améliore pour s'établir à 1 016 015 KMAD par rapport à l'exercice précédent, suite au renforcement du financement permanent et à la hausse de l'actif immobilisé. Le besoin en fonds de roulement affiche une hausse de 9,1% soit +140.255 KMAD pour s'établir à 1 684 549 KMAD du fait d'une hausse de l'actif circulant supérieure à la hausse du passif circulant.

Ainsi, la trésorerie nette s'établit à -668 535 KMAD en 2023, contre -583 156 KMAD en 2022.

III.1.2.8 Ratios de rentabilité

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Résultat net	185 260	210 732	13,7%	309 344	46,8%
Capitaux propres	1 110 280	1 146 993	3,3%	1 266 497	10,4%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	16,7%	18,4%	1,7%	24,4%	6,1%
Total bilan	4 119 795	4 028 546	-2,2%	5 271 172	30,8%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	4,5%	5,2%	0,7%	5,9%	0,6%

Source : TGCC

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2022, la rentabilité des capitaux propres de TGCC s'établit à 18,4%, en hausse de 1,7 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net de 13,7%.

En 2023, la rentabilité des capitaux propres de TGCC s'établit à 24,4%, en forte progression de 6,1 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de l'amélioration notable du résultat net de 46,8%.

Rentabilité de l'actif

En 2022, la rentabilité des actifs s'établit à 5,2%, en hausse de 0,7 pts par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse du résultat net combinée à une baisse de 2,2% du total bilan.

En 2023, la rentabilité des actifs s'établit à 5,9%, en quasi-stagnation par rapport à l'année 2022 en raison de la hausse du résultat net combinée à une hausse de 31% du total bilan.

III.1.2.9 Ratios de rotation

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Stock de produits en cours	501 838	542 734	8,1%	923 769	70,2%
Chiffre d'affaires HT	3 202 775	4 425 020	38,2%	5 816 905	31,5%
Taux de rotation des stocks de produits en cours (1)	57 j	45 j	-12 j	58 j	13 j
Stock de matières et fournitures consommables	78 825	80 072	1,6%	88 578	10,6%
Achats consommés HT	2 257 481	3 379 299	49,7%	4 566 939	35,1%
Taux de rotation des stocks de matières et fournitures consommables (1)	13 j	9 j	-4 j	7 j	-2 j
Créances clients	2 431 179	2 376 115	-2,3%	2 707 307	13,9%
Chiffre d'affaires TTC	3 843 330	5 310 024	38,2%	6 980 286	31,5%
Taux de rotation des créances clients (en jours de CA TTC) (2)	231 j	163 j	-68 j	142 j	-22 j
Dettes fournisseurs	1 442 258	1 522 029	5,5%	2 493 479	63,8%
Achats consommés de matières et de fournitures TTC	2 708 977	4 055 159	49,7%	5 480 327	35,1%
Autres charges externes TTC	131 519	215 045	63,5%	301 479	40,2%
Taux de rotation des dettes fournisseurs (en jours de consommation TTC) (3)	185 j	130 j	-55 j	157 j	27 j

Source : TGCC

(1) *Taux de rotation des stocks de produits en cours (en jours de C.A HT) = (Stocks de produits en cours) * 365 / Chiffre d'affaires HT et Taux de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de d'achats consommés) = (Stocks de matières premières et fournitures consommables) * 365 / Achats consommés HT*

(2) *Taux de rotation des créances clients = (créances clients / chiffre d'affaires TTC) * 365 jours*

- *Le taux de TVA appliqué est de 20%.*

(3) *Taux de rotation des dettes fournisseurs = (dettes fournisseurs / achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) * 365 jours*

- *Le taux de TVA appliqué est de 20%.*

Rotation des stocks des produits en cours

A fin 2022, le ratio de rotation des stocks des produits en cours s'établit à 45j de chiffre d'affaires contre 57j de chiffre d'affaires en 2021. Cette baisse est liée à une progression significative du chiffre d'affaires (+1 222 245 KMAD, soit +38,2%), conjuguée à une hausse moins significative des stocks de produits en cours (+40 896 KMAD, soit +8,1%).

En 2023, le ratio de rotation des stocks des produits en cours s'établit à 58j de chiffre d'affaires, contre 45j de chiffre d'affaires en 2022. Cette évolution s'explique principalement par la hausse importante des stocks de produits en cours de +381 035 KMAD soit +70,2% par rapport à l'exercice 2022 et concerne principalement les stocks en cours de production relative aux travaux en cours.

Rotation des stocks des matières et fournitures consommables

A fin 2022, le ratio des stocks des matières et fournitures consommables a diminué de 4j pour s'établir à 9j d'achats consommés contre 13j d'achats consommés en 2021. Cette baisse s'explique par la hausse notable des achats consommés (+1 121 818 KMAD, soit 49,7%), conjuguée à une légère hausse des stocks (+1 246 KMAD, soit +1,6%).

En 2023, le ratio des stocks des matières et fournitures consommables a baissé de 2j, pour s'établir à 7j de d'achats consommés contre 9j d'achats consommés en 2022. Ce repli s'explique par la hausse soutenue d'achat consommés qui a atteint 4 566 939 KMAD en 2023, soit une hausse de +1 187 640 KMAD (+35,1%), combinée d'une légère hausse des stocks de matières et fournitures consommables d'environ +8 506 KMAD, soit +10,6%.

Rotation des créances clients

A fin 2021, le délai de rotation des créances clients diminue de 33 jours pour s'établir à 231 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une forte croissance du chiffre d'affaires sur la période 2020 - 2021 (51,7%) et d'une hausse des créances clients (+32,6%) sur cette même période.

A fin 2022, le délai de rotation des créances clients affiche une baisse de 68 jours pour s'établir à 163 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse significative du chiffre d'affaires de 38,2%.

En 2023, le délai de rotation des créances clients affiche une baisse de 22 jours pour s'établir à 142 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse significative du chiffre d'affaires de 31,5%.

Rotation des dettes fournisseurs

A fin 2021, le délai de rotation du crédit fournisseurs progresse de 5 jours pour s'établir à 185 jours de consommation TTC suite à la hausse significative des achats consommés de matières et de fournitures sur la période (+773.275 KMAD).

A fin 2022, le délai de rotation du crédit fournisseurs diminue de 55 jours pour s'établir à un niveau de 130 jours suite à une hausse importante des achats consommés de matières et fournitures (+49,7%).

Au 31 décembre 2023, le délai de rotation du crédit fournisseurs augmente de 27 jours pour s'établir à un niveau de 157 jours suite à une hausse des dettes fournisseurs de +63,8% supérieure à la hausse des achats consommés de matières et fournitures (+35,1%).

III.1.2.10 Ratios de liquidité

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Actif circulant	3 654 682	3 744 108	2,4%	4 841 976	29,3%
Trésorerie actif	203 403	26 608	-86,9%	115 125	>100,0%
Passif circulant	2 389 639	2 199 814	-7,9%	3 162 427	43,8%
Trésorerie passif	534 661	609 763	14,0%	783 660	28,5%
Ratio de liquidité générale (1)	1,3x	1,3x	2%	1,3x	-9%
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,1x	0,01x	-6%	0,03x	2%

Source : TGCC

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale s'établit à 1,3x en 2021, celui-ci demeure stable sur le reste de la période analysée, l'actif circulant et le passif circulant évoluant à des niveaux proches.

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate est quasi-nul sur la période 2021-2023 pour s'établir à 0,03x à fin 2023.

III.1.2.11 Ratios d'endettement

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Dettes de financement moyen/long terme	85 215	71 976	-15,5%	58 589	-18,6%
(+) Dettes de financement court terme	534 661	609 763	14,0%	783 660	28,5%
(-) Disponibilités	203 403	26 608	-86,9%	115 125	>100,0%
(-) Titres et valeurs de placement	-	-	- 0,0%	5 000	100,0%
Endettement net	416 473	655 132	57,3%	722 123	10,2%
Leasing (1)	95 553	110 750	15,9%	489 196	>100,0%
Endettement net incluant leasing	512 026	765 882	49,6%	1 211 319	58,2%
Financement permanent	1 195 495	1 218 969	2,0%	1 325 086	8,7%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	7,1%	5,9%	-1,2 pts	4,4%	-1,5 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	20,5%	11,0%	-9,5 pts	8,1%	-2,9 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant le leasing) (3)	16,6%	9,4%	-7,2 pts	4,8%	-4,6 pts
Capitaux propres	1 110 280	1 146 993	3,3%	1 266 497	10,4%
Gearing (4)	37,5%	57,1%	19,6 pts	57,0%	-0,1 pts
Gearing (incluant leasing)	46,1%	66,8%	20,7 pts	95,6%	28,9 pts
Coefficient d'endettement moyen long terme (5)	0,08	0,06	-18,2%	0,05	-26,3%
Total bilan	4 119 795	4 028 546	-2,2%	5 271 172	30,8%
Ratio de solvabilité (6)	10,1%	16,3%	6,2 pts	13,7%	-2,6 pts
Ratio de solvabilité (incluant leasing)	12,4%	19,0%	6,6 pts	23,0%	4,0 pts

Source : TGCC

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Dettes de financement moyen long terme / endettement net (incluant leasing)

(4) Endettement net / capitaux propres

(5) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(6) Endettement net / total bilan

Endettement net

En 2022, l'endettement net de TGCC s'établit à 655.132 KMAD, contre 416.473 KMAD en 2021, soit une hausse de 57,3% principalement due à l'effet combiné de (i) la hausse de 75.102 KMAD des dettes de financement court terme et de (ii) la baisse de 176.795 KMAD des disponibilités.

En 2023, l'endettement net de TGCC s'établit à 722 123 KMAD, contre 655 132 KMAD en 2022, soit une hausse de 10,2% principalement due à l'effet combiné de (i) la hausse de 173 897 KMAD des dettes de financement court terme, de (ii) la hausse des disponibilités de 88 517 KMAD et des titres et valeurs de placement de 5 000 KMAD, mais aussi de (iii) la baisse de 13 388 KMAD des dettes de financement à moyen et à long terme.

Ratio d'endettement moyen long terme

A fin 2022, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à 11%, en baisse suite à la hausse de l'endettement net. En 2023, ce ratio s'affiche à 8,1% en baisse par rapport à l'exercice 2022.

Gearing

A fin 2022, le gearing s'établit à 57,1% contre 37,5% l'exercice précédent, soit une hausse de 19,6 pts.

En 2023, le gearing s'établit à 57,0% à un niveau stable rapport à 2022.

Ratio de solvabilité

A fin 2022, le ratio de solvabilité s'établit à 16,3%, contre 10,1% l'exercice précédent, soit une hausse de 6,2 pts.

En 2023, le ratio de solvabilité s'établit à 13,7% en baisse de 2,6 pts par rapport à 2022 du fait de la hausse du total bilan en 2023 supérieure à la hausse de l'endettement net.

III.1.3 Analyse du tableau de financement

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Autofinancement	1 639	91 332	>100,0%	194 144	>100,0%
Capacité d'auto-financement	233 611	265 351	13,6%	383 983	44,7%
Distribution de bénéfices	(231 972)	(174 019)	-25,0%	(189 839)	9,1%
Cession et réductions d'immobilisations	145 755	14 483	-90,1%	32 624	>100,0%
Cessions d'immobilisations corporelles	22 612	8 524	-62,3%	32 624	>100,0%
Cession d'immobilisations financières	131	5 959	>100,0%	-	-100,0%
Récupérations sur créances immobilisées	123 012		-100,0%	-	0,0%
Augmentation des capitaux propres et assimilés	288 116	-	-100,0%	-	0,0%
Augmentation du capital, apports	288 116		-100,0%	-	0,0%
Total ressources stables	435 510	105 814	-75,7%	226 768	>100,0%
Acquisition et augmentations d'immobilisations	77 341	65 222	-15,7%	148 504	>100,0%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	308	197	-36,1%	1 096	>100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	77 033	53 320	-30,8%	124 740	>100,0%
Acquisition d'immobilisations financières	-	11 705	100,0%	22 668	93,7%

Remboursement des dettes de financement	105 310	13 238	-87,4%	13 388	1,1%
Emplois en non-valeurs	-	-	0,0%	10 000	100,0%
Total emplois stables	182 651	78 460	-57,0%	171 892	>100,0%
Variation du besoin de financement	(49 523)	279 251	-663,9%	140 255	-49,8%
Variation de la trésorerie	302 382	(251 897)	-183,3%	(85 379)	-66,1%
Trésorerie nette	(331 259)	(583 157)	76,0%	(668 536)	14,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Les ressources stables s'établissent à 105 814 KMAD à fin 2022, soit une baisse de 75,7% par rapport à l'exercice précédent ce qui s'explique par :

- Baisse de capitaux propres et assimilés de 288 116 KMAD suite à la non-récurrence d'une augmentation de capital en 2022 ;
- Une hausse significative de l'autofinancement (+100%), portée par une baisse de la distribution des dividendes et une hausse de la capacité d'autofinancement ;
- Baisse des cessions et réductions d'immobilisations de 131.273 KMAD suite à l'absence des récupérations sur créances immobilisées

Les cessions d'immobilisations financières se constituent principalement de la baisse des créances rattachées aux titres de participation de TGCC CI (5,7MMAD).

Les emplois stables s'établissent à 78 460 KMAD à fin 2022, en baisse de 57% par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse du niveau de remboursement des dettes de financement qui passe de 105 310 KMAD en 2021 à 13 238 KMAD en 2022.

Les acquisitions d'immobilisations financières de 11 705 KMAD concernent principalement l'acquisition des titres de participation de TGCC CI (7,3 M MAD) ; TGCC GUINEE (0,3 MMAD), TGCC DEVELOPPEMENT (0,1 MMAD), TGEM (0,1 MMAD) et l'augmentation des créances liées aux titres de participation de T2G (1,2 MMAD), TGCC GUINEE (1,1 MMAD) et TGCC DEVELOPPEMENT (1,1 MMAD).

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société affiche -251 897 KMAD à fin 2022.

Analyse de la période 2022-2023

Les ressources stables s'établissent à 226 768 KMAD à fin 2023, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à l'exercice précédent ce qui s'explique par :

- Une hausse significative de l'autofinancement (+100%), portée par une hausse de la capacité d'autofinancement (+118 632 KMAD);
- Les cessions d'immobilisations pour 32 624 KMAD en hausse de 24 101 KMAD sur 2023 du fait d'opération Sale & Lease back²⁹ de matériel de construction.

Les emplois stables s'établissent à 171 892 KMAD à fin 2023, en hausse de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des acquisitions des immobilisations corporelles et financières, respectivement de 71 419 KMAD et 10 964 KMAD. Les acquisitions d'immobilisation corporelles sont en hausse du fait de l'élargissement et de la modernisation du parc des

²⁹ Cession puis location des actifs

machines de la Société. Les acquisitions d'immobilisations financières correspondent principalement aux avances accordées aux filiales TGEM et TGCC CI pour des montants respectivement de 12 800 KMAD et 7 668 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société affiche -85 379 KMAD à fin 2023.

III.2 Analyse des comptes consolidés annuels

III.2.1 Périmètre de consolidation

Le tableau suivant présente l'évolution du périmètre de consolidation de TGCC sur la période 2021 – 2023 :

Société	2021			2022			2023		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TGCC	100	100	Mère	100	100	Mère	100	100	Mère
TGCI	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
T2G GABON	80	80	Globale	80	80	Globale	80	80	Globale
EMENE PREFA	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC COTE D'IVOIRE	75	75	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
ARTE LIGNUM	90	90	Globale	90	90	Globale	90	90	Globale
TGCC SENEGAL	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
BESIX-TGCC	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle	45	45	Proportionnelle
OXY REVET	100	100	Globale	100	100	Globale	100	100	Globale
INFINITE	80	80	Globale	80	80	Globale	80	80	Globale
PLATINIUM POWER	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée	5	5	Non Consolidée
TGEM	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC GUINEE	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Globale	100	100	Globale
TGCC DEVELOPEMENT	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Globale	100	100	Globale
DECO EXCELL	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>	100	100	Globale

Source : TGCC

(*) *n.a* : non applicable

L'exercice 2023 a été marqué par la création d'une nouvelle filiale, DECO EXCELL, qui opère dans l'agencement, détenue à 100% par TGCC SA. L'objet de DECO EXCELL est :

- La réalisation de travaux d'agencement, de décoration, d'aménagement, de rénovation et tous corps d'état ;
- Le suivi des chantiers, coordination et conduite des travaux liés ;
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement en tout ou partie, à l'une ou l'autre des opérations citées ci-dessus de manière à faciliter, favoriser ou développer l'activité de la société, ainsi que toute participation, directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

III.2.2 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Chiffres d'affaires	3 625 503	5 177 633	42,8%	6 865 942	32,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	76 269	62 270	-18,4%	416 521	>100,0%
Achats consommés	(2 558 463)	(3 765 849)	47,2%	(5 123 142)	36,0%
Autres charges externes	(117 389)	(221 982)	89,1%	(303 617)	36,8%
Valeur ajoutée	1 025 920	1 252 072	22,0%	1 855 704	48,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,3%</i>	<i>24,2%</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>27,0%</i>	<i>2,8 pts</i>
Charges de personnel	(556 329)	(683 068)	22,8%	(1 003 582)	46,9%
Impôts et taxes	(7 874)	(10 891)	38,3%	(21 330)	95,9%
Excédent brut d'exploitation	461 717	558 113	20,9%	830 792	48,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>12,7%</i>	<i>10,8%</i>	<i>-2,0 pts</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3 pts</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	(117 734)	(165 362)	40,5%	(237 726)	43,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(3 414)	(1 190)	-65,2%	(3 414)	>100,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	25 841	20 776	-19,6%	4 928	-76,3%
Autres produits et charges d'exploitation	(2 243)	(7 015)	>100,0%	(16 506)	>100,0%
Résultat d'exploitation	364 167	405 323	11,3%	578 074	42,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,0%</i>	<i>7,8%</i>	<i>-2,2 pts</i>	<i>8,4%</i>	<i>0,6 pts</i>
Produits financiers	7 585	11 890	56,8%	3 236	-72,8%
Charges financières	(44 379)	(48 700)	9,7%	(72 041)	47,9%
Résultat financier	(36 794)	(36 811)	0,0%	(68 805)	-86,9%
Produits non courants	60 222	73 050	21,3%	46 536	-36,3%
Charges non courantes	(38 831)	(89 409)	>100,0%	(61 000)	-31,8%
Résultat non courant	21 391	(16 359)	<-100	(14 464)	11,6%
Résultat avant impôts	348 764	352 153	1,0%	494 805	40,5%
Impôt sur les bénéfices	(110 223)	(102 185)	-7,3%	(128 326)	25,6%
Résultat net global	238 541	249 968	4,8%	366 479	46,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,6%</i>	<i>4,8%</i>	<i>-1,8 pts</i>	<i>5,3%</i>	<i>0,5 pts</i>
Dont part des minoritaires	2 536	4 645	83,2%	3 903	-16,0%
Dont résultat net part du Groupe	236 004	245 323	3,9%	362 576	47,8%

Source : TGCC

III.2.2.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires consolidé par activité du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Travaux publics et du bâtiment	3 581 051	5 057 885	41,2%	6 807 799	34,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>98,8%</i>	<i>97,7%</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>99,2%</i>	<i>1,5 pts</i>
Fabrication de matériaux de construction	5 788	11 494	98,6%	2 084	-81,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,1 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2 pts</i>
Sous-traitance des lots Second Œuvre	38 665	108 254	>100,0%	56 058	-48,2%

<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,1%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>0,8%</i>	<i>-1,3 pts</i>
Chiffre d'affaires	3 625 504	5 177 632	42,8%	6 865 941	32,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 5.177.632 KMAD, affichant une hausse de 42,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse concerne les deux principales activités de TGCC. En effet :

- L'activité travaux publics et du bâtiment contribue au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 5 057 885 KMAD en 2022, soit une hausse de 41,2% par rapport à 2021.

La sous-traitance des seconds œuvres, a vu son chiffre d'affaires augmenter de plus de 100% en 2022 en s'établissant à 108 254 KMAD.

Cette évolution du chiffre d'affaires s'inscrit dans la dynamique de croissance de TGCC notamment :

- ✓ Le rythme de production soutenu. En effet, TGCC a pris part en 2022 à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans des secteurs clés de l'économie nationale, tels que l'éducation, la santé, l'industrie et le tourisme ;
- ✓ Un ancrage commercial plus fort en Afrique subsaharienne ;
- ✓ Et une montée en puissance des filiales au Maroc, qui consolide la stratégie de verticalisation du Groupe.

En matière de développement, l'activité au Maroc et à l'international a été soutenue. Le carnet de commandes s'établit à 6,5 Md MAD à la fin de l'année.

En effet, le dernier trimestre de l'année 2022 a été marqué par la création de deux nouvelles filiales qui viennent renforcer la stratégie d'expansion du Groupe :

- ✓ TGCC Guinée avec pour ambition de devenir un acteur de référence du secteur de la construction en Guinée Conakry ;
- ✓ TGCC Développement, entité basée en France dont la vocation est de porter l'activité de développement de projets à l'international.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 6 865 941 KMAD, enregistrant une augmentation de 32,6% par rapport à l'année précédente. Cette croissance est principalement due à la progression de l'activité dans les travaux publics et le bâtiment, qui représente 99,2% du chiffre d'affaires total du Groupe, atteignant ainsi 6 807 799 KMAD en 2023, soit une augmentation de 34,6% par rapport à 2022.

Le chiffre d'affaires des activités liées à la fabrication de matériaux de construction et sous-traitance des lots second œuvre ont quant à eux, connu une baisse respective de 81,9% et 48,2%, pour s'établir à 2 084 KMAD et 56 058 KMAD en 2023. Cette diminution est due à une réduction de la production de béton et de matériaux de construction par EMENE PREFA pour des projets qui ne sont pas liés aux projets du groupe TGCC.

Dans l'ensemble, cette évolution du chiffre d'affaires s'inscrit dans la dynamique de croissance de TGCC notamment :

- ✓ Le rythme de production soutenu. En effet, TGCC a continué à prendre part en 2023 à la réalisation de plusieurs chantiers stratégiques dans ces secteurs ciblés ;

- ✓ Un ancrage commercial plus fort en Afrique subsaharienne, couvrant 7,6% du chiffre d'affaires du groupe en 2023 contre 6,1% en 2022 ;
- ✓ Et une montée en puissance des filiales au Maroc, qui représentent 16,4 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe contre 15,9% en 2022.

En matière de développement, l'activité au Maroc et à l'international a continué de croître. Le carnet de commandes s'établit à 7 306 MMAD à la fin de l'année.

En effet, le dernier trimestre de l'année 2023 a été marqué par la création d'une nouvelle filiale qui vient renforcer la stratégie de verticalisation du Groupe :

- ✓ DECO EXCELL, qui intervient déjà sur des projets résidentiels et hôteliers à Tanger, sur la Tour Mohammed VI à Rabat, ou encore sur des Cliniques privées.

Le tableau ci-dessous présente la contribution de chaque entité dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe TGCC de 2021 à 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
TGCC SA	3 152 044	4 354 198	38,1%	5 743 039	31,9%
ARTE	10 564	9 753	-7,7%	2 378	-75,6%
EMENE PREFA	5 788	11 494	98,6%	2 084	-81,9%
BESIX TGCC	170 638	385 544	>100,0%	541 716	40,5%
OXY REVET	316	-	-100,0%	9 392	100,0%
INFINITE	27 784	60 048	>100,0%	24 630	-59,0%
TGEM	-	38 451	100,0%	19 658	-48,9%
Sous total de CA des entités marocaines	3 367 134	4 859 488	44,3%	6 342 897	30,5%
TGCC CI	236 891	273 236	15,3%	405 662	48,5%
T2G Gabon	54	-	-100,0%	-	0,0%
TGCC SEN	21 425	44 907	>100,0%	61 958	38,0%
TGCC GUINEE	-	-	0,0%	55 423	100,0%
Sous total de CA des entités africaines	258 370	318 143	23,1%	523 043	64,4%
Total	3 625 504	5 177 632	42,8%	6 865 941	32,6%

Source : TGCC

L'activité de TGCC SA représente en moyenne 85% du chiffre d'affaires du Groupe sur la période 2021 - 2023.

La hausse de la contribution de BESIX-TGCC (7,9% en 2023 vs. 7,4% en 2022) s'explique par le niveau des travaux réalisés sur le projet la Tour Mohamed VI (Rabat) : finalisation des gros œuvres, façade avancée et travaux lots techniques et architecturaux lancés à partir de S2 2022 et qui se sont poursuivis sur 2023.

Le chiffre d'affaires réalisé par les entités africaines progresse de 64,4% (+240,9 MMAD) et représente 7,6% du chiffre d'affaires du Groupe notamment du fait du démarrage de l'activité en Guinée et de la progression du chiffre d'affaires en côte d'Ivoire due à la progression significative des projets suivants :

- Heliports Côte d'Ivoire : sur une période concentrée de seulement quatre mois, le groupe a développé huit bases hélicoptées opérationnelles destinées à renforcer la mobilité des forces armées dans le pays. Ce projet est réparti sur les localités clés de Tengrela, Boundiali, Kong, Touba, Grand

Bereby, Tehini, et Bouna. Chaque site, d'une superficie de trois hectares, comprend des installations couvertes de 4 500 mètres carrés ;

- Les jardins d'Angré Côte d'Ivoire : un projet résidentiel d'avant-garde niché au cœur d'Angré, un quartier en plein essor de la commune de Cocody à Abidjan, ce complexe résidentiel constitué d'appartements de prestige combine élégamment des espaces verts luxuriants et des aménagements urbains modernes ;
- L'Université de Bouaké : un établissement d'enseignement supérieur public en Côte d'Ivoire. Répartie sur deux campus situés dans le quartier d'Ahougnansou, L'université propose une multitude de formations académiques et professionnelles. Elle vise à être un pôle d'excellence en matière d'éducation, de recherche et d'innovation, contribuant ainsi au développement socio-économique de la région et du pays.

L'activité de chacune des filiales ci-dessus est présentée au niveau de la partie III - II.2 « Présentation des filiales du Groupe TGCC » du présent document de référence.

III.2.2.2 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Locations et charges locatives	34 758	66 847	92,3%	107 893	61,4%
Entretien et réparation	19 229	27 277	41,9%	35 866	31,5%
Primes d'assurances	13 753	20 449	48,7%	19 956	-2,4%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 541	39 606	>100,0%	44 845	13,2%
Redevances pour brevets, marques & droits	629	1 237	96,7%	2 210	78,7%
Transports	12 338	20 993	70,1%	32 083	52,8%
Déplacement, missions et réceptions	6 752	12 434	84,2%	23 784	91,3%
Reste du poste des autres charges externes	15 389	33 140	>100,0%	36 980	11,6%
Autres charges externes	117 389	221 983	89,1%	303 617	36,8%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>3,2%</i>	<i>4,3%</i>	<i>1,0 pts</i>	<i>4,4%</i>	<i>0,1 pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, les autres charges externes s'établissent à 221.983 KMAD contre 117.389 KMAD, soit une hausse de 104 594 KMAD expliquée par :

- La hausse des charges locatives (+92,3%) de près de 32.089 KMAD, et ce compte tenu de la hausse du nombre de chantier qui a accompagné la croissance de l'activité qui nécessite la location de matériel roulant et du matériel de construction. En effet, cette hausse tient compte de la location des engins et de matériels roulants sur de longues et courtes durées nécessaires aux besoins des chantiers. A titre d'exemple, les chantiers Lycée d'Excellence de Rabat « Lydex » et celui relatif à l'UM6P de Benguerir ont bénéficié de ces locations.
- La hausse des charges d'entretien et réparation (+41,9%) par rapport à 2021 soit +8.048 KMAD, tirée par l'augmentation du nombre de chantiers.
- La hausse des primes d'assurance (+48,7%) soit +6.696 KMAD.
- La hausse du comte « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » passant de 14.541 KMAD en 2021 à 39.606 KMAD en 2022, soit une hausse de +25.065 KMAD. Cette hausse concerne les chantiers BATIMENT ADMINISTRATIF BENGUERIR et HOTEL VICEROY.

- La hausse des charges Transports de 70,1% en passant à 20.993 KMAD à fin 2022. Les entités TGCC SA, EMENE PREFE et OXYREVET contribuent majoritairement dans l'augmentation du poste Transports. Au niveau des comptes sociaux de TGCC SA, nous notons une augmentation de 1 196 KMAD du transport et déplacement du personnel et une augmentation de 1 317 KMAD du transport sur achats. Au niveau des comptes sociaux d'EMENE PREFE et OXYREVET, il s'agit d'une augmentation du transport sur achats. Ainsi ces postes ont connu une hausse en raison de la hausse de l'activité.
- La hausse des Déplacements, missions et réceptions (+84,2%) en augmentation des indemnités perçues par les collaborateurs du Groupe relatives aux frais de déplacement (hébergement, transport, etc.).
- La hausse du reste du poste des autres charges externes de +100%, passant de 15.389 KMAD en 2021 à 33.140 KMAD.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les autres charges externes s'établissent à 303 617 KMAD, en hausse de 36,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est en lien avec la hausse du chiffre d'affaires sur 2023 (+32,6%) et se décompose principalement par :

- La hausse des charges locatives (+61,4%) et des frais de transports (+52,8%), soit respectivement 41 046 KMAD et 11 090 KMAD compte tenu de la hausse du nombre de chantier qui a accompagné la croissance de l'activité notamment du fort niveau de location de matériel sur le chantier de Lydex et de l'UM6P.
- La hausse des charges d'entretien et réparation (+31,5%) par rapport à l'année 2022, soit 8.589 KMAD tiré par l'augmentation du nombre de chantiers.
- La hausse du compte « rémunérations d'intermédiaires et honoraires » passant de 39 606 KMAD en 2022 à 44 845 KMAD en 2023, soit une hausse de +5.239 KMAD entraînée par TGCC SA, OXYREVET et TGCC GUINEE (entrée dans le périmètre en 2023). Cette hausse est principalement due à des honoraires de conseil et des honoraires juridiques.
- La hausse des Déplacements, missions et réceptions (+91,3%), soit 11.350 KMAD, et ce suite à l'augmentation des indemnités perçues par les collaborateurs du Groupe relatives aux frais de déplacement (hébergement, transport, etc.) et à la progression de l'activité des filiales africaines qui entraînent des déplacements.
- La hausse du reste du poste des autres charges externes de 11,6%, pour s'établir à 36 980 KMAD en 2023 en ligne avec la progression du chiffre d'affaires (+32,6%).

III.2.2.3 Valeur ajoutée

Le tableau suivant présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Chiffres d'affaires	3 625 503	5 177 633	42,8%	6 865 942	32,6%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	76 269	62 270	-18,4%	416 521	>100,0%
Achats consommés	(2 558 463)	(3 765 849)	47,2%	(5 123 142)	36,0%
Autres charges externes	(117 389)	(221 982)	89,1%	(303 617)	36,8%
Valeur ajoutée	1 025 920	1 252 072	22,0%	1 855 704	48,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,3%</i>	<i>24,2%</i>	<i>-4,1 pts</i>	<i>27,0%</i>	<i>2,8 pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Sur la période 2021-2022, la valeur ajoutée globale augmente de 22% pour atteindre 1.252.072 KMAD. Cette variation est principalement portée par une hausse du chiffre d'affaires (+42,8%/1 552 130 KMAD), supérieur à celle des achats consommés (+47,2%/+1 207 386 KMAD) en liaison avec la progression de l'activité sur la période.

Les stocks d'en-cours et produits finis affichent une baisse de 18,4% en passant à 62 270 KMAD à fin 2022. Cette variation résulte principalement d'une augmentation de la variation des stocks d'en-cours et produits finis au niveau de TGCC SA (+ 87 707 KMAD notamment sur les projets CFG, LOMBOK, ARZANA, LYCE D'EXCELLENCE, HOTEL VICEROY) et d'une baisse de la variation des stocks d'en-cours et produits finis au niveau de BESIX-TGCC (-125 826 KMAD) sur le projet la Tour Mohamed VI.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a diminué de 4,1 pts pour s'établir à 24,2% contre 28,3% un an auparavant.

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022-2023, la valeur ajoutée globale croît de 48,2% pour atteindre 1 855 704 KMAD. Cette variation est tirée en grande partie par une hausse du chiffre d'affaires, en hausse de 32,6%, pour s'établir à 6 856 942 KMAD, ainsi que par l'augmentation importante de la variation des stocks d'en-cours et produits finis, en hausse de 354 251 KMAD (en lien principalement avec la maison mère TGCC SA, soit +340.325 KMAD, et qui concerne les projets LYDEX et UM6P de Benguerir, l'Ecole Américaine de Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Nouaceur, la Gare Maritime de Nador), balancée par une hausse des achats consommés et des autres charges externes de respectivement 36% et 36,8%.

Les achats consommés concernent essentiellement des achats de travaux, d'études et de prestations et ont connu une croissance de 36,0% en 2023, pour s'établir à 5 123 142 KMAD. Cette croissance s'explique par la croissance de l'activité sur 2023, tout comme la croissance des autres charges externes qui suivent la même tendance, en augmentation de 36,8%.

Le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a augmenté de 2,8 pts pour s'établir à 27,0%, contre 24,2% un an auparavant.

III.2.2.4 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Valeur ajoutée	1 025 920	1 252 072	22,0%	1 855 704	48,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>28,3%</i>	<i>24,2%</i>	<i>-4,1%</i>	<i>27,0%</i>	<i>2,8%</i>
Charges de personnel	(556 329)	(683 068)	22,8%	(1 003 582)	46,9%
Impôts et taxes	(7 874)	(10 891)	38,3%	(21 330)	95,9%
Excédent brut d'exploitation	461 717	558 113	20,9%	830 792	48,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>12,7%</i>	<i>10,8%</i>	<i>-2,0%pts</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 558.113 KMAD au titre de l'exercice 2022, enregistrant ainsi une hausse de 96.396 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette variation découle principalement de la hausse de la valeur ajoutée (+22%), portée par un chiffre d'affaires en forte croissance (+42,8%). La hausse

de la valeur ajoutée est partiellement compensée par la hausse des charges de personnel (+22,8%) en cohérence avec l'évolution de l'activité.

Ainsi, TGCC a préservé sa performance opérationnelle face à l'impact de la forte hausse des prix des principales matières premières, grâce à l'augmentation de la production, le maintien de la chaîne d'approvisionnement, en sécurisant les achats stratégiques, le pilotage du BFR et la gestion des charges de structure.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, l'excédent brut d'exploitation augmente de 48,9%, pour s'établir à 830 792 KMAD, enregistrant une hausse 272 679 KMAD par rapport à 2022. Cette variation se justifie principalement par la hausse de la valeur ajoutée (+48,2%), qui s'établit à 1 855 704 KMAD en 2023, en augmentation de 603 632 KMAD par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de la valeur ajoutée en 2023 a été partiellement compensée par :

- L'augmentation importante des charges de personnel qui atteint 1 003 582 KMAD (+46,9%) en lien avec un effectif qui a cru de 11 313 collaborateurs en 2022 à 14 157 collaborateurs en 2023 pour accompagner la hausse de l'activité du Groupe. Cette variation s'explique par :
 - ✓ L'effet année pleine des recrutements intervenus en fin d'exercice 2022 ont impacté la masse salariale 2023 sur toute l'année combinée à une augmentation du SMIG de 5 % ;
- La hausse des impôts et taxes de 10 439 KMAD pour atteindre 21 330 KMAD en 2023. Cette hausse provient principalement de TGCC CI (+6 499 KMAD) du fait de la hausse de l'activité de la filiale et de TGCC SA (2 173 KMAD).

La croissance de l'excédent brut d'exploitation en 2023 s'explique par une intensification de la production et une concentration sur des projets à haute valeur ajoutée tout en optimisant la chaîne d'approvisionnement et a continuer d'améliorer son efficacité opérationnelle.

III.2.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

La répartition des dotations aux amortissements sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	861	493	-42,7%	372	-24,5%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	95 307	105 508	10,7%	130 924	24,1%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 414	1 190	-65,1%	3 414	>100,0%
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques & charges	65	2 453	>100,0%	11 261	>100,0%
Dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant	21 502	56 908	>100,0%	94 605	66,2%
Dotations aux amortissements	121 149	166 552	37,5%	240 576	44,4%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Sur la période 2021 – 2022, les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmenté de 37,5%. Cette hausse concerne principalement :

- L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+10.201 KMAD) suite aux investissements de l'année 2022 ;

- La hausse des dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant (+35.406 KMAD), qui s'explique par une augmentation des dépréciations des créances clients au niveau des comptes sociaux de TGCC SA (+26 926 KMAD) et T2G (+ 6 464 KMAD)
- La hausse des dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges (+2.388 KMAD), qui est non significative.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les dotations aux amortissements et aux provisions ont augmentés de 44,4%, pour s'établir à 240 576 KMAD. Cette hausse concerne principalement :

- La hausse des immobilisations corporelles (+25 416 KMAD), suite aux investissements au cours de l'exercice en lien avec le programme d'extension et de modernisation du parc d'engin du Groupe ;
- La hausse des dotations d'exploitation pour dépréciation de l'actif circulant de 37 697 KMAD, qui s'explique par la constatation des dépréciations des comptes clients constatés au niveau de TGCC SA ;
- La hausse des dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges de 8 808 KMAD, qui se justifie principalement par le risque de non recouvrement de la TVA au niveau de TGCC S.A ;
- La hausse des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (+2.224 KMAD), correspondant un badwill de TGCC Côte d'Ivoire qui a été constaté sur l'année du rachat des 25% restants du capital de ladite entité.

III.2.2.6 Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Excédent brut d'exploitation	461 717	558 113	20,9%	830 792	48,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>12,7%</i>	<i>10,8%</i>	<i>-2,0 pts</i>	<i>12,1%</i>	<i>1,3 pts</i>
Dotations aux amortissements (excl. écarts d'acquisition)	(117 734)	(165 362)	40,5%	(237 726)	43,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(3 414)	(1 190)	-65,2%	(3 414)	>100,0%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	25 841	20 776	-19,6%	4 928	-76,3%
Autres produits et charges d'exploitation	(2 243)	(7 015)	>100,0%	(16 506)	>100,0%
Résultat d'exploitation	364 166	405 323	11,3%	578 074	42,6%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>10,0%</i>	<i>7,8%</i>	<i>-2,2 pts</i>	<i>8,4%</i>	<i>0,6 pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Sur la période 2021 – 2022, le résultat d'exploitation enregistre une progression de 41.157 KMAD passant de 364.166 KMAD en 2021 à 405.323 KMAD principalement sous l'effet de la hausse de l'EBE (+96.396 KMAD), combinée à une augmentation des dotations aux amortissements (+47.628 KMAD).

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022 – 2023, le résultat d'exploitation enregistre une hausse de 172 751 KMAD, passant de 405 323 KMAD à 578 074 KMAD, principalement sous l'impact d'une augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 272 679 KMAD, pour s'établir à 830 792 KMAD (+48,9%), combinée à une hausse des dotations aux amortissements de 72 364 KMAD et à la baisse des reprises d'exploitation de 15 848 KMAD résultant d'une reprise de provision en lien avec un contrôle fiscal de 16.875 KMAD constaté sur T2G en 2022.

Le ratio [résultat d'exploitation/chiffre d'affaires] a augmenté de 0,6 pts pour s'établir à 8,4% contre 7,8% un an auparavant.

Le tableau ci-dessous présente le résultat d'exploitation contributif (REX) par entité du Groupe TGCC sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
TGCC SA	569 714	856 766	50,4%	449 766	-47,5%
<i>En % du REX</i>	<i>156,4%</i>	<i>211,4%</i>	<i>54,9 pts</i>	<i>77,8%</i>	<i>-133,6 pts</i>
BESIX TGCC	46 523	69 111	48,6%	10 816	-84,3%
<i>En % du REX</i>	<i>12,8%</i>	<i>17,1%</i>	<i>4,3 pts</i>	<i>1,9%</i>	<i>-15,2 pts</i>
EMENE PREFA	(193 813)	(235 760)	21,6%	42 346	-118,0%
<i>En % du REX</i>	<i>-53,2%</i>	<i>-58,2%</i>	<i>-4,9 pts</i>	<i>7,3%</i>	<i>65,5 pts</i>
OXY REVET	(53 338)	(109 796)	>100,0%	17 510	-115,9%
<i>En % du REX</i>	<i>-14,6%</i>	<i>-27,1%</i>	<i>-12,4 pts</i>	<i>3,0%</i>	<i>30,1 pts</i>
INFINITE	(18 186)	(157 393)	>100,0%	27 430	-117,4%
<i>En % du REX</i>	<i>-5,0%</i>	<i>-38,8%</i>	<i>-33,8 pts</i>	<i>4,7%</i>	<i>43,6 pts</i>
TGCI	(48)	(48)	-0,3%	(170)	>100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>
ARTE	(4 665)	(11 752)	>100,0%	335	-102,9%
<i>En % du REX</i>	<i>-1,3%</i>	<i>-2,9%</i>	<i>-1,6 pts</i>	<i>0,1%</i>	<i>3,0 pts</i>
TGCC Côte d'Ivoire	14 969	(19 482)	-230,2%	17 847	-191,6%
<i>En % du REX</i>	<i>4,1%</i>	<i>-4,8%</i>	<i>-8,9 pts</i>	<i>3,1%</i>	<i>7,9 pts</i>
TGCC Sénégal	3 164	6 747	>100,0%	1 464	-78,3%
<i>En % du REX</i>	<i>0,9%</i>	<i>1,7%</i>	<i>0,8 pts</i>	<i>0,3%</i>	<i>-1,4 pts</i>
T2G	(152)	8 572	-5739,3%	873	-89,8%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>2,1%</i>	<i>2,2 pts</i>	<i>0,2%</i>	<i>-2,0 pts</i>
TGEM	-	(1 641)	0,0%	2 955	-280,1%
<i>En % du REX</i>		<i>-0,4%</i>	<i>-0,4 pts</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,9 pts</i>
TGCC-GN	-	-	0,0%	7 007	100,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>1,2%</i>	<i>1,2 pts</i>
DECO EXCELL	-	-	0,0%	(9)	0,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>
TGCC Développement	-	-	0,0%	(97)	0,0%
<i>En % du REX</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>
Total	364 167	405 323	11,3%	578 072	42,6%

Source : TGCC

III.2.2.7 Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Gains de change	201	5 793	>100,0%	1 938	-66,5%
Autres produits financiers	7 080	6 051	-14,5%	1 294	-78,6%
Reprises financières	303	46	-84,8%	4	-91,3%
Produits financiers	7 584	11 890	56,8%	3 236	-72,8%
Charges d'intérêts	44 231	45 077	1,9%	63 901	41,8%

Pertes de change	136	3 624	>100,0%	8 137	>100,0%
Dotations pour dépréciation des immobilisations financières	13	-	-100,0%	3	100,0%
Charges financières	44 380	48 700	9,7%	72 041	47,9%
Résultat financier	(36 796)	(36 810)	0,0%	(68 805)	-86,9%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le résultat financier s'établit à -36.810 KMAD, soit une légère baisse de 0,04%.

Les produits financiers affichent une hausse de 56,8% à fin 2022, grâce à une augmentation des gains de change (+5.592 KMAD). Les gains de change sont constatés sur la base du cours Bank Al Maghrib et concernent principalement les opérations de la succursale TGCC SI (cours MAD/FCFA)

Les charges financières enregistrent une hausse de 9,7% suite à la hausse des charges d'intérêt (+846 KMAD) et des pertes de change (+3.488 KMAD). Les pertes de change sont constatées sur la base des différences de change et concernent principalement la devise EURO.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat financier s'établit à -68 805 KMAD, contre -36 810 KMAD en 2022. Le résultat financier est composé de produits financiers, en baisse de 72,8% pour s'établir à 3 236 KMAD en 2023, sous l'impact d'une baisse des gains de change de 3 855 KMAD (gains de change sur des dettes d'exploitation en monnaie étrangère de TGCC SA (1 059 KMAD dont 675 KMAD sur le cours MAD / CFA, 19 KMAD sur le cours MAD /GNF et 365 KMAD sur le cours MAD/EUR) et INFINITE (480 KMAD)), cumulée à une diminution des autres produits financiers de 4 757 KMAD qui est due à des intérêts moratoires facturés par TGCC S.A à ses clients du secteur privé en 2023 plus faible qu'en 2022.

Les charges d'intérêts représentent la principale composante des charges financières. Elles ont augmenté de 18 824 KMAD en 2023, pour s'établir à 63 901 KMAD, la hausse des charges financières sont en lien avec la hausse de l'endettement consolidée qui progresse de 42% notamment du fait de la hausse de la trésorerie passive. Les pertes de change ont suivi la même tendance, avec une augmentation de 4 513 KMAD en 2023. A noter que TGCC GUINEE a enregistré une perte de change de 3 617 KMAD sur le cours GNF/EUR et TGCC CI a enregistré en 2023 1 638 KMAD sur le cours FCFA.

Les gains et pertes de change sont constatés sur la base du cours Bank Al Maghrib et concernent principalement les opérations des filiales africaines

III.2.2.8 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Produits des cessions d'immobilisations	31 270	11 431	-63,4%	37 811	>100,0%
Autres produits non courants	28 953	61 618	>100,0%	8 725	-85,8%
Produits non courants	60 222	73 050	21,3%	46 536	-36,3%
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	28 797	9 139	-68,3%	32 750	>100,0%
Autres charges non courantes	10 034	80 271	>100,0%	28 250	-64,8%
Charges non courantes	38 831	89 410	>100,0%	61 000	-31,8%
Résultat non courant	21 391	(16 359)	<-100	(14 464)	11,6%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Le résultat non courant s'établit à -16 359 KMAD, composé de produits non courants de 73 050 KMAD et de charges non courantes de 89 410 KMAD. Les produits non courants sont composés de produits sur cession d'immobilisations (11 431 KMAD) et d'autres produits non courants (61 618 KMAD). Les autres produits non courants concernent principalement l'entité TGCC et il s'agit d'annulation de provisions relatives aux exercices antérieurs.

Les charges non courantes sont composées de valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées (9 139 KMAD) et des autres charges non courantes de 80 271 KMAD qui correspondent aux annulations de provisions de produits d'intérêts moratoires antérieurs (Factures à établir d'intérêts moratoires - clients privés).

Analyse de la période 2022-2023

Le résultat non courant s'établit à -14 464 KMAD, en amélioration de 1 895 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Les produits non courants sont composés de produits sur cession d'immobilisations (37 811 KMAD) liés aux opérations de sale & lease back d'immobilisations et d'autres produits non courants (8 725 KMAD). En 2022, les autres produits non courants concernent principalement l'entité TGCC et il s'agit d'annulation de provisions relatives aux exercices antérieurs. En 2023 l'entité TGCC SA enregistre 5 579 KMAD de produits non courants comprenant des dettes ayant excédées le délai de prescription et EMENE PREFE de 1 MMAD de dommages et intérêts en réparation du préjudice causé suite à l'inexécution d'un contrat commercial.

Les charges non courantes sont composées de :

- Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées (32 750 KMAD) : Il s'agit principalement de cessions de lease-back. Sur TGCC SA il s'agit de matériel de transport et matériel de construction (32 624 KMAD) et sur EMENE PREFE il s'agit de centrales à béton (3 430 KMAD) ;
- Autres charges non courantes de 28 250 KMAD : s'élèvent à 19 042 KMAD au niveau de TGCC SA, dont 13 806 KMAD de contribution sociale de solidarité. Chez BESIX-TGCC, les autres charges non courantes (en intégration proportionnelle) remontées en consolidation sont de 4 386 KMAD relatifs en grande partie à la contribution sociale de solidarité.

III.2.2.9 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Résultat d'exploitation	364 167	405 323	11,3%	578 074	42,6%
Résultat financier	(36 796)	(36 810)	0,0%	(68 805)	-86,9%
Résultat non courant	21 391	(16 359)	<-100	(14 464)	11,6%
Résultat avant impôts	348 762	352 154	1,0%	494 805	40,5%
Charges d'impôt courant	(105 651)	(95 676)	-9,4%	(129 480)	35,3%
Charge / produit d'impôt différé	(4 572)	(6 509)	42,4%	1 153	-117,7%
Impôt sur les bénéfices	(110 223)	(102 185)	-7,3%	(128 327)	25,6%
Résultat net	238 541	249 968	4,8%	366 478	46,6%
Dont part des minoritaires	2 536	4 645	83,2%	3 903	-16,0%
Dont résultat net part du Groupe	236 004	245 322	3,9%	362 576	47,8%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, le résultat net consolidé s'élève à 249.968 KMAD, soit une progression de 11.426 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par (i) la hausse de 3.389 KMAD du résultat avant impôts et (ii) la baisse des impôts sur les bénéfices de 8.038 KMAD.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, le résultat net consolidé atteint 366 478 KMAD, enregistrant une augmentation de 116 511 KMAD par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique principalement par deux facteurs : (i) d'une part, une augmentation du résultat avant impôts de 142 651 KMAD tiré par la hausse du résultat d'exploitation, et (ii) d'autre part, une augmentation des impôts sur le bénéfice de 26 142 KMAD au cours de la période en lien avec la hausse du résultat avant impôts.

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du résultat net du Groupe TGCC (RN) par entité :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
TGCC SA	190 459	165 564	-13,1%	288 252	74,1%
<i>En % du RN</i>	<i>79,8%</i>	<i>66,2%</i>	<i>-13,6 pts</i>	<i>78,7%</i>	<i>12,4 pts</i>
EMENE PREFA	20 580	19 846	-3,6%	30 342	52,9%
<i>En % du RN</i>	<i>8,6%</i>	<i>7,9%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>8,3%</i>	<i>0,3 pts</i>
TGCC Côte d'Ivoire	4 681	7 617	62,7%	9 807	28,7%
<i>En % du RN</i>	<i>2,0%</i>	<i>3,0%</i>	<i>1,1 pts</i>	<i>2,7%</i>	<i>-0,4 pts</i>
BESIX-TGCC	11 578	26 784	>100,0%	2 927	-89,1%
<i>En % du RN</i>	<i>4,9%</i>	<i>10,7%</i>	<i>5,9 pts</i>	<i>0,8%</i>	<i>-9,9 pts</i>
TGCC Sénégal	555	631	13,7%	722	14,4%
<i>En % du RN</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,1 pts</i>
ARTE	1 418	2 854	>100,0%	106	-96,3%
<i>En % du RN</i>	<i>0,6%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,5 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>-1,1 pts</i>
INFINITE	6 874	13 714	99,5%	17 939	30,8%
<i>En % du RN</i>	<i>2,9%</i>	<i>5,5%</i>	<i>2,6 pts</i>	<i>4,9%</i>	<i>-0,6 pts</i>
OXY REVET	3 305	4 054	22,7%	11 543	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>1,4%</i>	<i>1,6%</i>	<i>0,2 pts</i>	<i>3,1%</i>	<i>1,5 pts</i>
T2G	(754)	8 085	-1172,2%	1 521	-81,2%
<i>En % du RN</i>	<i>-0,3%</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,6 pts</i>	<i>0,4%</i>	<i>-2,8 pts</i>
TGCI	(157)	(51)	-67,6%	(173)	>100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>-0,1%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>
TGEM	-	869	100,0%	1 102	26,7%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,0 pts</i>
TGCC-GN	-	-	0,0%	2 494	100,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,7 pts</i>
DECO EXCELL	-	-	0,0%	(7)	0,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>
TGCC DEVELOPPEMENT	-	-	0,0%	(97)	0,0%
<i>En % du RN</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0 pts</i>
Total	238 539	249 968	4,8%	366 479	46,6%

Source : TGCC

III.2.3 Analyse du bilan

Le tableau ci-dessous présente le bilan consolidé du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD - Actif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Ecart d'acquisition	23 084	19 670	-14,8%	16 256	-17,4%
Immobilisations incorporelles	874	629	-28,1%	1 684	>100,0%
Immobilisations corporelles	422 387	445 664	5,5%	652 379	46,4%
Immobilisations financières	10 925	9 892	-9,5%	21 293	>100,0%
Total Actifs non courants	457 270	475 855	4,1%	691 612	45,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>9,0%</i>	<i>9,1%</i>	<i>0,0 pts</i>	<i>10,0%</i>	<i>0,9 pts</i>
Stock et en-cours	793 725	913 008	15,0%	1 295 320	41,9%
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	342 699	335 682	-2,0%	634 177	88,9%
Clients et comptes rattachés	2 655 842	2 800 876	5,5%	3 270 603	16,8%
Personnel	672	715	6,4%	1 291	80,5%
Etat	371 220	490 588	32,2%	730 964	49,0%
Autres débiteurs	44 105	31 209	-29,2%	14 326	-54,1%
Compte de régularisation actif	28 843	24 477	-15,1%	86 289	>100,0%
Titres et valeurs de placement	63 000	13 500	-78,6%	12 088	-10,5%
Actif d'exploitation	4 300 106	4 610 055	7,2%	6 045 058	31,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>85,0%</i>	<i>87,7%</i>	<i>2,8 pts</i>	<i>87,2%</i>	<i>-0,6 pts</i>
Trésorerie - actif	303 589	168 155	-44,6%	199 096	18,4%
Total actif	5 060 966	5 254 065	3,8%	6 935 765	32,0%

En KMAD - Passif	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserves consolidées	199 391	262 023	31,4%	317 489	21,2%
Résultat net consolidé	236 003	245 322	3,9%	362 576	47,8%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 233 510	1 305 461	5,8%	1 478 181	13,2%
Intérêts minoritaires	9 442	2 927	-69,0%	3 795	29,6%
Capitaux propres	1 242 952	1 308 388	5,3%	1 481 976	13,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,6%</i>	<i>24,9%</i>	<i>0,3 pts</i>	<i>21,4%</i>	<i>-3,5 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	0,0%	-	0,0%
Autres dettes financières	223 343	216 840	-2,9%	347 842	60,4%
Dettes financières	223 343	216 840	-2,9%	347 842	60,4%
Provisions durables pour risques et charges	16 741	511	-96,9%	730	43,0%
Fournisseurs et comptes rattachés	1 558 309	1 806 443	15,9%	2 879 712	59,4%
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 039 983	806 204	-22,5%	874 949	8,5%
Personnel	10 483	17 741	69,2%	34 747	95,9%
Organismes sociaux	16 405	18 683	13,9%	25 627	37,2%
Etat	394 421	406 810	3,1%	362 433	-10,9%
Comptes d'associés - créditeurs	2 604	613	-76,5%	4 415	>100,0%
Autres créanciers	14 297	15 488	8,3%	18 242	17,8%
Comptes de régularisation - passif	8 319	22 310	>100,0%	30 530	36,8%
Autres provisions pour risques et charges	3 198	1 863	-41,7%	10 506	>100,0%
Passif circulant	3 048 019	3 096 155	1,6%	4 241 161	37,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>60,2%</i>	<i>58,9%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>61,1%</i>	<i>2,2 pts</i>

Trésorerie - passif	529 911	632 170	19,3%	864 056	36,7%
Total passif	5 060 966	5 254 064	3,8%	6 935 765	32,0%

Source : TGCC

III.2.3.1 Immobilisations incorporelles

L'évolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	874	629	-28,0%	1 684	>100,0%
Valeur nette des immobilisations incorporelles	874	629	-28,0%	1 684	>100,0%

Source : TGCC

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles a connu une baisse de 28,0% en 2022, suivi d'une augmentation de 1 055 KMAD en 2023, pour s'établir à 1 684 KMAD. Il s'agit principalement d'une hausse au niveau de TGCC SA qui s'est dotée de plusieurs solutions informatiques (nouveau progiciel de gestion des ressources humaines, des licences liées aux baies de stockage, solutions de sauvegarde, solutions de virtualisation des serveurs notamment).

III.2.3.2 Immobilisations corporelles

L'évolution de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Terrains	1 690	1 690	0,0%	1 690	0,0%
Constructions	8 810	7 119	-19,2%	6 424	-9,8%
Installations techniques, matériels et outillages	156 465	153 100	-2,2%	221 326	44,6%
Autres immobilisations corporelles	15 823	30 253	91,2%	35 653	17,8%
Immobilisations corporelles en cours	352	352	0,0%	5 660	>100,0%
Immobilisations corporelles en pleine propriété	183 140	192 514	5,1%	270 753	40,6%
Terrains	21 239	21 239	0,0%	21 239	0,0%
Constructions	13 590	12 353	-9,1%	11 116	-10,0%
Installations techniques, matériels et outillages	199 044	244 609	22,9%	386 129	57,9%
Autres immobilisations corporelles	5 375	(25 051)	-566,1%	(36 858)	47,1%
Immobilisations corporelles en crédit-bail	239 248	253 150	5,8%	381 626	50,8%
Total	422 387	445 664	5,5%	652 379	46,4%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

Sur la période 2021-2022, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles enregistre une hausse de 23.277 KMAD (+5,5%) pour s'établir à 445.664 KMAD. Cette variation est principalement liée à :

La hausse des installations techniques matériels et outillages (+22,9%), passant de 199.044 KMAD en 2021 à 244.609 KMAD en 2022.

La hausse des autres immobilisations corporelles en pleine propriété de 91% passant à 30.253 KMAD en 2022. Cette hausse s'explique par la forte contribution de l'entité TGCC dans la part des nouvelles acquisitions réalisées en 2022. Ces immobilisations sont du matériel roulant, matériel informatique et autres matériels divers.

La baisse des autres immobilisations en crédit-bail de plus de 100% en passant de 5.375 KMAD en 2021 à -25.051 KMAD en 2022. Cette variation concerne globalement du matériel de transport. Elle est due au montant plus élevé des immobilisations en fin de contrat par rapport aux nouvelles acquisitions.

Analyse de la période 2022-2023

Sur la période 2022-2023, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles enregistre une hausse de 206 715 KMAD (+46,4%) pour s'établir à 652 379 KMAD à fin 2023 répartie en immobilisations corporelles en pleine propriété (270 753 KMAD), et en immobilisations corporelles en crédit-bail (386 129 KMAD).

La hausse des immobilisations corporelles de +206 715 KMAD est essentiellement tirée par la hausse des installations technique et matériel de +209 746 KMAD sur 2023 en lien avec les investissements réalisés sur 2023 qui concernent l'extension et la modernisation du parc d'engins du Groupe.

III.2.3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières détenues par le Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 se présentent comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Prêts immobilisés	324	476	46,9%	230	-51,8%
Autres créances financières	10 601	9 416	-11,2%	21 064	>100,0%
Immobilisations financières	10 925	9 892	-9,5%	21 294	>100,0%

Source : TGCC

En 2022, le poste immobilisations financières a baissé de 9,5% pour s'établir à 9 895 KMAD, impacté par une baisse des autres créances financières de -1 185 KMAD, corrélé à une augmentation des prêts immobilisés de 152 KMAD.

En 2023, les immobilisations financières ont augmenté de 11 402 KMAD (>100%), suite à la hausse des autres créances financières d'environ 11 648 KMAD, corrélé à une baisse de prêts immobilisés de -246 KMAD.

Les autres créances financières se décomposent comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Platinum Power	2 800	2 800	0,0%	2 800	0,0%
Ace Invest ³⁰	3 050	3 050	0,0%	3 050	0,0%
T2G	2 667	3 907	46,5%	3 907	0,0%
TGCC CI	2 946	-	-100,0%	-	0,0%
Créances envers des filiales	11 463	9 757	-14,9%	9 757	0,0%
Autres créances financières	568	700	23,1%	1 142	63,3%
Dépôts et cautionnements	1 370	1 759	28,5%	12 964	>100,0%
Provisions pour dépréciation de créances	(2 800)	(2 800)	0,0%	(2 800)	0,0%

³⁰ La filiale "Ace Invest" a été cédée, mais sa créance demeure toujours dans les immobilisations financières.

Total	10 601	9 416	-11,2%	21 063	>100,0%
--------------	---------------	--------------	---------------	---------------	-------------------

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'est établit à 9.892 KMAD contre 10.925 KMAD à fin 2021, soit une baisse de 9,4% expliquée principalement par la diminution des créances envers les filiales, notamment celle de TGCC CI.

Il est à noter que la provision des créances rattachées aux titres de participation de Platinum Power (2 800 KMAD) a été constatée 2019 faisant suite à la situation nette négative de la société.

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'est établit à 21 294 KMAD contre 9 892 KMAD à fin 2022, soit une hausse supérieure à 100% expliquée principalement par la hausse des autres créances financières.

Les autres créances financières sont en hausse de 11 648 KMAD principalement du fait de l'augmentation des dépôt et cautionnements de 11 204 KMAD qui ont atteint 12.946 KMAD en 2023, vs. 1.759 KMAD une année auparavant, provenant des comptes sociaux de TGCC Guinée à hauteur de 10 557 KMAD qui est un dépôt effectué sur le compte de la Banque Populaire Maroc-Guinéenne en contrepartie d'une caution en attente d'être accordée. Ce dépôt a été restitué en 2024.

Les stocks et en cours du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 se présentent comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Matières et fournitures consommables	128 729	185 557	44,1%	191 169	3,0%
Produits en cours	664 004	726 475	9,4%	1 103 259	51,9%
Produits finis	992	977	-1,5%	892	-8,7%
Stocks et en-cours	793 725	913 009	15,0%	1 295 320	41,9%

Source : TGCC

Le poste Stocks et en-cours comprend trois types d'actifs : les matières et fournitures consommables, les produits en cours et les produits finis

Le stock de matières et fournitures correspond au stock de ciment, gravier, sable et du matériel acquis pour le compte des clients des sociétés TGCC, TGCC Côte d'Ivoire, Infinite, Oxy Revet, TGCC Sénégal, TGEM, TGCC GUINEE et Emene Préfa.

Les stocks des produits en cours correspondent aux travaux réalisés non facturés aux clients du fait des délais de validation de la maîtrise d'œuvre ou de conditions contractuelles. Ces travaux réalisés sont constatés au prix de revient.

Les produits en cours constituent en moyenne 83,1% des stocks et en-cours sur la période étudiée.

Analyse de la période 2021-2022

En 2022, la valeur nette des stocks et en-cours affiche une augmentation de 15% pour s'établir à 913 009 KMAD. Cette augmentation est principalement expliquée par :

- la hausse du poste « Produits en cours » de 62 471 KMAD (+9,4%), liée à la continuation de la hausse d'activité et de la forte production qui en découle en 2022 ainsi qu'au décalage entre l'avancement des travaux et la facturation. Cette hausse concerne principalement l'entité TGCC (travaux réalisés sur le projet CFG en VEFA) et l'entité BESIX-TGCC (travaux réalisés sur le projet la Tour Mohamed VI)
- la hausse du stock de matières premières et fournitures consommables de 56.828 KMAD (+44.1%) tirée par la croissance continue de l'activité. Cette hausse concerne principalement les entités

INFINITE ALUMINIUM (Aluminium), TGCC CI (Produits d'étanchéité, bois, carreaux, acier & fer) et TGCC Senegal (Bois, acier & fer, produits d'étanchéité...)

Analyse de la période 2022-2023

En 2023, la valeur nette des stocks et en-cours augmente de 41,9% pour s'établir à 1 295 320 KMAD, contre 913 009 KMAD en 2022. Cette augmentation est essentiellement portée par :

- la hausse du poste « Produits en cours » de 376 784 KMAD (+51,9%), liée à la hausse de l'activité et la forte production en 2023 ainsi qu'au décalage entre l'avancement des travaux et la facturation. Cette variation provient essentiellement de l'entité TGCC SA. En effet, la maison mère a enregistré une variation de +381 035 de produit en-cours. Les projets concernés sont le Lycée d'excellence Rabat et les projets de l'UM6P Benguerir, l'Ecole Américaine de Benguerir, la Cité des Métiers et des Compétences de Nouaceur, la Gare Maritime de Nador ;
- La hausse du stock de matières premières et fournitures consommables de 5 612 KMAD (+3,0%) en lien avec le fort niveau d'activité en 2023.

Le tableau ci-dessous présente la décomposition des stocks par filiale sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
TGCC	580 663	622 806	7,3%	1 012 346	62,5%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	78 825	80 072	1,6%	88 578	10,6%
<i>En-cours</i>	501 838	542 734	8,1%	923 769	70,2%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Emene Préfa	2 000	2 272	13,6%	7 638	>100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	1 008	1 295	28,5%	1 740	34,4%
<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	5 005	100,0%
<i>Produits finis</i>	992	977	-1,6%	892	-8,7%
TGCC Côte d'Ivoire	29 615	35 632	20,3%	22 490	-36,9%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	24 603	30 620	24,5%	22 490	-26,6%
<i>En-cours</i>	5 012	5 012	0,0%	-	-100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Infinite	8 722	37 944	>100,0%	58 342	53,8%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	8 722	32 285	>100,0%	33 181	2,8%
<i>En-cours</i>	-	5 659	100,0%	25 161	>100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Oxy Revêt	18 727	28 757	53,6%	68 097	>100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	10 624	14 294	34,5%	30 895	>100,0%
<i>En-cours</i>	8 103	14 464	78,5%	37 202	>100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC Sénégal	4 946	19 340	>100,0%	3 798	-80,4%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	4 946	19 340	>100,0%	3 798	-80,4%
<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Besix TGCC	149 051	155 876	4,6%	97 127	-37,7%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>En-cours</i>	149 051	155 876	4,6%	97 127	-37,7%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Arte Lignum	-	-	0,0%	2 341	100,0%

<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	890	100,0%
<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	1 452	100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGEM	-	10 381	100,0%	14 996	44,5%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	7 651	100,0%	3 964	-48,2%
<i>En-cours</i>	-	2 730	100,0%	11 031	>100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC DEV	-	-	0,0%	2 513	100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	2 513	100,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
TGCC GUINEE	-	-	0,0%	5 632	100,0%
<i>Matières et fournitures consommables</i>	-	-	0,0%	5 632	100,0%
<i>En-cours</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
<i>Produits finis</i>	-	-	0,0%	-	0,0%
Total	793 725	913 009	15,0%	1 295 320	41,9%

Source : TGCC

III.2.3.4 Créances de l'actif circulant

Les créances de l'actif circulant du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 se présentent comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	342 699	335 682	-2,0%	634 177	88,9%
Clients et comptes rattachés*	2 655 842	2 800 876	5,5%	3 270 603	16,8%
Personnel	672	715	6,4%	1 291	80,5%
Etat	371 220	490 588	32,2%	730 964	49,0%
Autres débiteurs	44 005	31 108	-29,3%	14 326	-53,9%
Compte de régularisation actif	28 770	24 374	-15,3%	86 289	>100,0%
Comptes d'associés **	100	101	1,0%	2	-97,5%
Créances de l'actif circulant	3 443 308	3 683 444	7,0%	4 737 650	28,6%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

(**) Le montant des créances de l'actif circulant présenté dans le rapport des CACs en 2021 n'inclut pas dans son calcul le poste « Comptes d'Associés ». Également, les créances de l'actif circulant relatifs à l'année 2021 présentés dans le document de référence de l'exercice 2021 ont fait objet d'une erreur de calcul.

Sur la période 2021-2023, les créances clients et les comptes rattachés affichent une croissance annuelle moyenne de 17%.

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, les créances de l'actif circulant passent à 3 683 547 KMAD, soit une hausse de 7% sur la période 2021-2022. Cette augmentation est principalement due à la variation des éléments suivants :

- Le poste clients et comptes rattachés s'élève à 2 800 876 KMAD en 2022 contre 2 655 842 KMAD en 2021. Cette variation de 145 KMAD est le résultat de la hausse des créances clients de +470 446 KMAD et de la baisse des comptes rattachés et éliminations intra groupe -325 411 KMAD. Les entités contribuant principalement à l'augmentation des créances clients sont (1) TGCC avec les projets VICEROY, M AVENUE, ANFA 212, DOMAINE AZUR T3, HELIPORT ABIDJAN et des créances d'approvisionnements sous-traitants notamment sur les projets de BENGUERIR

(BATIMENT ADMINISTRATIF, DIGITAL CNETER ET BUSINESS SCHOOL), KITEA ZENATA ou encore le CENTRE DES METIERS ET DES COMPETENCES; et (2) BESIX-TGCC sur le projet la Tour Mohamed VI.

- La progression du compte Etat de 119.368 liée à l'augmentation de la TVA récupérable ;
- La baisse des autres débiteurs de 12.896 KMAD qui concerne principalement l'entité TGCC où l'on note des encaissements perçus des divers débiteurs.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les créances de l'actif circulant affichent une augmentation de 28,6% pour s'établir à 4 737 650 KMAD. Cette hausse de 1 054 205 KMAD est expliquée principalement par la variation des éléments suivants :

- L'augmentation des « Clients et comptes rattachés » de 469 727 KMAD suite à l'augmentation de l'activité et du chiffre d'affaires.
- L'augmentation des Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes de 298 495 KMAD en relation avec l'augmentation des avances accordées aux fournisseurs suite à l'augmentation de l'activité. L'entité ayant contribué le plus à la hausse de ce poste est la maison mère TGCC SA et ce à travers les chantiers suivants : Lycée d'excellence de Rabat, les chantiers UM6P Benguerir et Ksar El Bahr Rabat ;
- La progression du compte Etat de 240 376 KMAD liée à TGSS SA qui contribue à hauteur de plus de 200 millions dans cette hausse en raison du crédit de TVA accumulé dû aux projets exonérés et à l'augmentation de la TVA récupérable ;
- La hausse du compte de régularisation actif de 61 915 KMAD, qui est principalement due à l'augmentation du compte charge constatée d'avance notamment de 52 MMAD pour TGCC Côte d'Ivoire en lien avec des avances reçues sur les chantiers en cours.

Ventilation des créances par ancienneté et par filiale

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des créances clients et comptes rattachés par ancienneté et par filiale sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
TGCC SA	1 142 747	1 350 509	18,2%	1 175 004	-13,0%
> 6 mois	170 957	864 191	>100,0%	672 237	-22,2%
< 6 mois	971 790	486 317	-50,0%	502 767	3,4%
BESIX TGCC	4 207	88 424	>100,0%	44 558	-49,6%
> 6 mois	-	-	0,0%	34 015	100,0%
< 6 mois	4 207	88 424	>100,0%	10 544	-88,1%
Emene Préfa	133 795	152 234	13,8%	137 767	-9,5%
> 6 mois	5 169	145 535	>100,0%	43 853	-69,9%
< 6 mois	128 626	6 699	-94,8%	93 914	>100,0%
Arte	3 971	10 166	>100,0%	5 875	-42,2%
> 6 mois	1 880	6 048	>100,0%	243	-96,0%
< 6 mois	2 091	4 118	96,9%	5 632	36,8%
Infinite	33 389	75 959	>100,0%	45 686	-39,9%
> 6 mois	4 456	25 653	>100,0%	21 390	-16,6%
< 6 mois	28 932	50 306	73,9%	24 296	-51,7%
Oxy Revet	14 685	32 420	>100,0%	14 873	-54,1%
> 6 mois	8 474	343	-96,0%	3 874	>100,0%

	< 6 mois	6 211	32 077	>100,0%	10 999	-65,7%
TGCC Côte d'Ivoire		108 749	156 835	44,2%	134 616	-14,2%
	> 6 mois	42 525	84 989	99,9%	75 523	-11,1%
	< 6 mois	66 224	71 846	8,5%	59 093	-17,8%
TGCC Sénégal		9 102	12 332	35,5%	9 299	-24,6%
	> 6 mois	7 981	5 544	-30,5%	7 637	37,7%
	< 6 mois	1 121	6 788	>100,0%	1 662	-75,5%
TGEM		-	42 213	100,0%	28 324	-32,9%
	> 6 mois	-	-	0,0%	8 903	100,0%
	< 6 mois	-	42 213	100,0%	19 421	-54,0%
TGCC Guinée			-		65 319	n.a
	> 6 mois		-		59 984	n.a
	< 6 mois		-		5 335	n.a
Total créances clients		1 450 645	1 921 091	32,4%	1 661 322	-13,5%
Total comptes rattachés (*)		1 442 237	1 179 417	-18,2%	1 963 455	66,5%
	<i>Dont clients douteux</i>	<i>136 613</i>	<i>181 122</i>	<i>32,6%</i>	<i>306 064</i>	<i>69,0%</i>
Elimination intragroupe		(237 040)	(299 632)	26,4%	(354 173)	18,2%
Total créances clients consolidé		2 655 842	2 800 876	5,5%	3 270 603	16,8%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués de retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir, etc.

Sur la période 2020 – 2023, TGCC SA représente en moyenne 73% des créances clients du Groupe.

La part des créances clients datant de moins de 6 mois s'est établit à 44% en 2023, contre 41% en 2022 et 83% en 2021.

La hausse des créances clients en consolidé de 469 727 KMAD provient principalement de TGCC SA dont les « clients et comptes rattachés », passant de 2 376 115 KMAD à 2 707 307 KMAD soit +13,9% du fait de la hausse de l'activité de la Société. Ces créances correspondant principalement aux retenues de garantie, de clients douteux, d'effets à recevoir, de factures à établir ;

Provisionnement des créances

La politique de provisionnement de TGCC sur les créances anciennes consiste à provisionner les créances clients au cas par cas en fonction de la relation avec le maître d'ouvrage et/ou de l'avancement des chantiers concernés. L'approche actuellement en vigueur est de provisionner les créances de plus de 3 ans dont les projets où le client ne présent pas de possibilité de saisie suite à une action judiciaire qui permettrait de couvrir les créances en question.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de provisionnement des créances de l'actif circulant sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Créances brutes de l'actif circulant	3 533 543	3 831 135	8,4%	4 977 869	29,9%
Provisions sur créances de l'actif circulant	90 162	147 691	63,8%	240 222	62,7%
Taux de provisionnement	2,6%	3,9%	1,3%	4,8%	1,0%
<i>Taux de contentieux</i>	<i>4,9%</i>	<i>6,1%</i>	<i>1,2pts</i>	<i>4,5%</i>	<i>-1,6pts</i>

Source : TGCC

Taux de provisionnement = provisions sur créances de l'actif circulant / créances brutes de l'actif circulant

Les provisions sur les créances de l'actif circulant ont augmenté de 57 529 KMAD en 2022 et de 92 531 KMAD en 2023.

Le taux de provisionnement ainsi passe de 2,6% en 2021, à 3,9% en 2022. Il suit la même tendance en 2023 pour s'établir à 4,8% principalement en raison de la hausse de la provision sur créances clients de TGCC SA.

En 2023, le taux de contentieux se chiffre à 4,5% vs. 6,1% une année auparavant et 4,9% en 2021.

III.2.3.5 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Capital	316 399	316 399	0,0%	316 399	0,0%
Primes d'émission	481 717	481 717	0,0%	481 717	0,0%
Réserves consolidées	199 391	262 023	31,4%	317 489	21,2%
Résultat net consolidé	236 003	245 322	3,9%	362 576	47,8%
Total des capitaux propres - part du groupe	1 233 509	1 305 461	5,8%	1 478 181	13,2%
Intérêts minoritaires	9 442	2 927	-69,0%	3 795	29,6%
Capitaux propres	1 242 951	1 308 388	5,3%	1 481 976	13,3%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,6%</i>	<i>24,9%</i>	<i>0,3pts</i>	<i>21,4%</i>	<i>-3,5pts</i>

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1.308.388 KMAD, en hausse de 5,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation est principalement liée à la variation des éléments suivants :

- L'augmentation de réserves consolidées de 51.354 KMAD (+70,8%) ;
- La hausse du résultat net consolidé de 9.319 KMAD.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 481 976 KMAD, en hausse de 173 588 KMAD soit +13,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par :

- Le résultat net consolidé 2023 de 362 576 KMAD ;
- La distribution de dividendes en 2023 pour 189 839 KMAD

III.2.3.6 Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022 ³¹	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
---------	------	--------------------	------------	------	------------

³¹ Le reclassement entre emprunts auprès des établissements de crédit et encours de crédit-bail pour l'année 2022 sur le rapport CAC 2023 relève d'une anomalie. Les chiffres présentés sont ceux du rapport CAC 2022 qui sont corrects.

Dettes liées aux contrats de crédit-bail	128 401	136 650	6,4%	140 298	2,7%
Emprunts auprès des établissements de crédit	94 943	80 189	-15,5%	207 544	>100,0%
Total dettes financières	223 344	216 839	-2,9%	347 842	60,4%

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, les dettes financières s'établissent à 216 838 KMAD, contre 223 344 KMAD l'exercice précédent, soit une baisse de -2,9%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des Emprunts auprès des établissements de crédit de 14 754 KMAD.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les dettes financières s'établissent à 347 841 KMAD, contre 216 839 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 60,4%. Cette hausse s'explique principalement par la dette de crédit du bail dont une partie (125 mMAD) a été classifiée en emprunts auprès des établissements de crédit. Hors reclassement les dettes financières s'élèvent à 82 mMAD soit à un niveau comparable à 2022. La hausse des dettes liées aux crédit-bail s'explique par le renouvellement du parc de machines et du matériel en crédit-bail ainsi que par la hausse générale de l'activité.

III.2.3.7 Provisions durables pour risques et charges

L'évolution des provisions durables pour risques et charges est présentée dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Provisions durables pour risques et charges	16 741	511	-96,9%	730	43,0%

Source : TGCC

Ces provisions connaissent une baisse significative de -96,9%, pour s'établir à 511 KMAD en 2022, avant de connaître une augmentation de 219 KMAD en 2023.

La baisse des provisions durables en 2022 est due à la reprise de la provision pour contrôle fiscal sur T2G relatif au contrôle fiscal de la période 2014-2016.

En 2023, les provisions durables se sont établit à 730 KMAD, en hausse de 219 KMAD par rapport à l'année 2022. Cette évolution provient principalement de la hausse des engagements de retraite sur TGCC Côte d'Ivoire.

III.2.3.8 Dettes du passif circulant

L'évolution des dettes du passif circulant sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Fournisseurs et comptes rattachés (*)	1 558 309	1 806 443	15,9%	2 879 712	59,4%
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 039 983	806 204	-22,5%	874 949	8,5%
Personnel	10 483	17 741	69,2%	34 747	95,9%
Organismes sociaux	16 405	18 683	13,9%	25 627	37,2%
Etat	394 421	406 810	3,1%	362 433	-10,9%
Comptes d'associés – créditeurs	2 604	613	-76,5%	4 415	>100,0%
Autres créanciers	14 297	15 488	8,3%	18 242	17,8%
Comptes de régularisation – passif	8 319	22 310	>100,0%	30 530	36,8%
Autres provisions pour risques et charges	3 198	1 863	-41,7%	10 506	>100,0%
Passif circulant	3 048 020	3 096 155	1,6%	4 241 161	37,0%

<i>Poids sur total bilan</i>	<i>60,2%</i>	<i>58,9%</i>	<i>-1,3pts</i>	<i>61,1%</i>	<i>2,2pts</i>
------------------------------	--------------	--------------	----------------	--------------	---------------

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, les dettes du passif circulant s'établissent à 3.096.155 KMAD, soit une hausse de 1,6%, principalement portée par les variations suivantes :

- La baisse des clients créditeurs, avances et acomptes de 233.779 KMAD (-22,5%), s'explique principalement par cette baisse au niveau des comptes sociaux de l'entité TGCC. Elle est due à (1) la baisse des avances reçues dédiées à l'approvisionnement, ces derniers ne concernant que des chantiers aux approvisionnements spécifiques et (2) au rythme élevé de l'amortissement des avances des projets en fast-track.
Cette baisse concerne principalement les chantiers HOTEL VICEROY et BENGUERIR.
- La hausse des Fournisseurs et comptes rattachés de 248.134 KMAD (+15,9%), qui résulte au niveau de TGCC SA d'une baisse de poste fournisseurs de 33 069 KMAD et d'une hausse des comptes rattachés de 353 586 KMAD concomitants à une baisse des éliminations intragroupes de 72 382 KMAD. La hausse des comptes rattachés s'explique au niveau de l'entité TGCC par la hausse des comptes de retenues notamment sur les chantiers VICEROY, BENGUERIR, KSAR EL BAHR, CENTRES DES METIERS ET DES COMPETENCES, CLINIQUE DE BOUSKOURA.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, les dettes du passif circulant s'établissent à 4 241 161 KMAD, contre 3 096 155 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 1 145 006 KMAD (+37,0%), principalement portée par le renforcement de l'activité sur cette période, impactant notamment les postes suivants :

- La hausse du poste « Fournisseurs et comptes rattachés » de 1 073 269 KMAD (+59,4%) tirée par la croissance du chiffre d'affaires. La hausse concerne principalement l'entité TGCC SA qui enregistré une hausse de +189 688 KMAD et correspond aux chantiers Lydex, Ksar Al Bahr, CHU Rabat et des projets de l'UM6P Benguerir ;
- La hausse des clients créditeurs, avances et acomptes de 68 745 KMAD (8,5%) du fait de la hausse de l'activité du Groupe sur 2023. Ce poste correspond principalement aux avances relatives aux projets en cours ;
- La baisse de la dette envers l'Etat de 44 377 KMAD (-10,9%) suite à la hausse des projets exonérés de TVA en 2023.
- La hausse du compte de régularisation passif de 8 220 KMAD (36,8%), principalement en lien avec un produit constaté d'avance sur un chantier de TGCC Côte d'Ivoire.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des fournisseurs et comptes attachés par ancienneté :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
TGCC SA	862 345	743 365	-13,8%	933 053	25,5%
> 6 mois	49 433	76 817	55,4%	78 257	1,9%
< 6 mois	812 912	666 547	-18,0%	854 796	28,2%
BESIX TGCC	18 210	44 572	>100,0%	43 418	-2,6%
> 6 mois	12 143	9 390	-22,7%	40 381	>100,0%
< 6 mois	6 067	35 182	>100,0%	3 037	-91,4%
Emene Préfa	75 633	74 945	-0,9%	55 195	-26,4%
> 6 mois	6 156	1 495	-75,7%	1 048	-29,9%
< 6 mois	69 478	73 451	5,7%	54 147	-26,3%

Arte		7 132	5 947	-16,6%	5 856	-1,5%
	> 6 mois	4 773	3 296	-30,9%	3 418	3,7%
	< 6 mois	2 359	2 651	12,3%	2 438	-8,0%
Infinite		11 270	55 000	>100,0%	76 690	39,4%
	> 6 mois	1 039	11 452	>100,0%	15 866	38,5%
	< 6 mois	10 231	43 547	>100,0%	60 824	39,7%
Oxy Revet		12 648	9 048	-28,5%	12 915	42,7%
	> 6 mois	8 398	2 124	-74,7%	157	-92,6%
	< 6 mois	4 250	6 924	62,9%	12 758	84,3%
TGCI		5	5	2,0%	5	0,0%
	> 6 mois	5	5	2,0%	-	-100,0%
	< 6 mois	-	-	0,0%	5	100,0%
TGCC Côte d'Ivoire		62 256	50 236	-19,3%	99 454	98,0%
	> 6 mois	18 726	32 476	73,4%	72 525	>100,0%
	< 6 mois	43 530	17 760	-59,2%	26 929	51,6%
TGCC Sénégal		10 613	22 330	>100,0%	23 677	6,0%
	> 6 mois	4 435	8 191	84,7%	2 376	-71,0%
	< 6 mois	6 178	14 139	>100,0%	21 301	50,7%
T2G		2 272	2 812	23,8%	847	-69,9%
	> 6 mois	1 978	2 312	16,9%	847	-63,4%
	< 6 mois	294	500	69,9%	-	-100,0%
TGEM		-	21 057	100,0%	32 353	53,6%
	> 6 mois	-	-	0,0%	22 244	100,0%
	< 6 mois	-	21 057	100,0%	10 109	-52,0%
DECO EXCELL		-	-	0,0%	10	100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	-	0,0%	10	100,0%
TGCC GUINEE		-	-	0,0%	6 787	100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	5 640	100,0%
	< 6 mois	-	-	0,0%	1 147	100,0%
TGCC DEVELOPPEMENT		-	-	0,0%	46	100,0%
	> 6 mois	-	-	0,0%	-	0,0%
	< 6 mois	-	-	0,0%	46	100,0%
Total dettes fournisseurs		1 062 385	1 029 316	-3,1%	1 290 307	25,4%
Total comptes rattachés (*)		731 849	1 085 435	48,3%	1 939 464	78,7%
Elimination intragroupe		(235 924)	(308 306)	30,7%	(350 058)	13,5%
Total dettes fournisseurs consolidés		1 558 309	1 806 443	15,9%	2 879 712	59,4%

Source : TGCC

(*) Les comptes rattachés sont constitués d'effets à payer, retenue de garantie, retenue de qualité, retenue de finition, etc.

III.2.3.9 Compte courant associé

Le tableau ci-dessous présente les comptes courant d'associé sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Autres comptes courants associés	2 604	613	-76,5%	4 415	>100,0%
Total	2 604	613	-76,5%	4 415	>100,0%

Source : TGCC

Les autres comptes courants associés correspondent aux dividendes distribués non versés aux actionnaires. La baisse de ce poste en 2022 s'explique par le versement progressif de dividendes aux actionnaires.

En 2023, les autres comptes courants d'associés ont augmenté de 3 802 KMAD, pour s'établir à 4 415 KMAD. Il s'agit d'une avance réalisée par TGCC S.A à sa filiales TGCC Développement.

III.2.3.10 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Financement permanent	1 483 036	1 525 738	2,9%	1 830 548	20,0%
Actif immobilisé	457 270	475 855	4,1%	691 612	45,3%
Fonds de roulement	1 025 766	1 049 883	2,4%	1 138 936	8,5%
Actif circulant	4 300 106	4 610 055	7,2%	6 045 058	31,1%
Passif circulant	3 048 019	3 096 155	1,6%	4 241 161	37,0%
Besoin en fonds de roulement	1 252 087	1 513 900	20,9%	1 803 897	19,2%
Trésorerie nette	(226 322)	(464 016)	>100,0%	(664 961)	43,3%

Source : TGCC

Le financement permanent se compose des capitaux propres, des dettes financières et des provisions durables pour risques et charges.

Analyse de la période 2021-2022

A la clôture de l'exercice 2022, le fonds de roulement enregistre une amélioration de 24 117 KMAD, atteignant ainsi 1 049 883 KMAD, résultant de l'augmentation du financement permanent de 42 702 KMAD, en parallèle avec une hausse de l'actif immobilisé de 18 585 KMAD. Parallèlement, le besoin en fonds de roulement augmente de 261 813 KMAD, suite à une hausse de l'actif circulant de 309 949 KMAD, dépassant la progression du passif circulant qui est de l'ordre de 48 136 KMAD.

Par conséquent, la trésorerie nette se fixe à -464 016 KMAD en 2022, comparée à -226 322 KMAD en 2021.

Analyse de la période 2022-2023

À la clôture de l'exercice 2023, le fonds de roulement enregistre une amélioration de 89 053 KMAD, atteignant ainsi 1 138 936 KMAD, résultant de l'augmentation du financement permanent de 304 810 KMAD, en parallèle avec une hausse de l'actif immobilisé de 215 757 KMAD. Parallèlement, le besoin en fonds de roulement augmente de 289 996 KMAD, suite à une hausse de l'actif circulant de 1 435 002 KMAD, dépassant la progression du passif circulant de 1 145 006 KMAD.

Par conséquent, la trésorerie nette se fixe à -664 961 KMAD en 2023, comparée à -464 016 KMAD en 2022.

III.2.3.11 Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe TGCC sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Dettes liées aux contrats de crédit-bail	128 401	136 650	6,4%	140 298	2,7%
Emprunts auprès des établissements de crédit	94 943	80 189	-15,5%	207 544	>100,0%
Dettes financières	223 344	216 839	-2,9%	347 842	60,4%
Trésorerie - passif	529 911	632 170	19,3%	864 056	36,7%
Total dettes	753 255	849 009	12,7%	1 211 898	42,7%
Trésorerie - actif	303 589	168 155	-44,6%	199 096	18,4%
Titres et valeurs de placement	63 000	13 500	-78,6%	12 088	-10,5%
Endettement net (1)	386 666	667 355	72,6%	1 000 714	50,0%
Capitaux propres	1 242 951	1 308 388	5,3%	1 481 976	13,3%
Gearing ratio (2)	31,1%	51,0%	19,9 pts	67,5%	16,5 pts
Total bilan	5 060 966	5 254 064	3,8%	6 935 765	32,0%
Ratio de solvabilité (3)	7,6%	12,7%	5,1 pts	14,4%	1,7 pts

Source : TGCC

(1) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif - TVP

(2) : Endettement net / Capitaux propres

(3) : Endettement net / Total bilan

Gearing ratio

Sur l'exercice 2022, le Gearing du Groupe TGCC se situe à 51% en augmentant de 19,9 pts, ce qui est justifié par une augmentation de l'endettement net (+280.689 KMAD) plus forte que l'augmentation des capitaux propres (+65.437 KMAD).

En 2023, le Gearing ratio du Groupe TGCC s'établit à 67,5%, enregistrant une augmentation de 16,5 points par rapport à l'année précédente. Cette variation s'explique par une augmentation notable de la dette nette (+333 360 KMAD, soit +50%), plus significative que l'augmentation des capitaux propres (+173 588 KMAD).

Ratio de solvabilité

A fin 2022, le ratio de solvabilité augmente de 5,1 pts pour s'établir à 12,7%. Cette hausse s'explique par la hausse de l'endettement net de 280.689 KMAD.

En 2023, le ratio de solvabilité passe à 14,6% contre 12,7% une année auparavant, soit une hausse de 1,7 pts. Cette hausse s'explique par la hausse de l'endettement net de 333.360 KMAD.

Interest coverage ratio

L'évolution de l'Interest coverage ratio sur la période 2021 - 2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Excédent Brut d'Exploitation (A)	461 717	558 113	20,9%	830 792	48,9%
Charges d'intérêts (B)	44 231	45 077	1,9%	63 901	41,8%
Intrest Coverage Ratio (C = A/B)	10,4x	12,4x	1,9x	13,0x	0,6x

Source : TGCC

Analyse de la période 2021-2022

A fin 2022, l'interest coverage ratio s'établit à 12,4x, contre 10,4x en 2020. Cette variation est principalement liée à la hausse de l'EBE de 96.396 KMAD.

Analyse de la période 2022-2023

A fin 2023, l'*interest coverage ratio* s'établit à 13x, contre 12,4x en 2022. Cette variation s'explique principalement par la hausse importante de l'EBE de 272 679 KMAD, corrélé à une augmentation des charges d'intérêts de 18 824 KMAD.

III.2.3.12 Ratios de rentabilité

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Résultat net	238 540	249 967	4,8%	366 479	46,6%
Capitaux propres	1 242 951	1 308 388	5,3%	1 481 976	13,3%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	19,2%	19,1%	-0,1 pts	24,7%	5,6 pts
Total bilan	5 060 966	5 254 064	3,8%	6 935 765	32,0%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	4,7%	4,8%	0,0 pts	5,3%	0,5 pts

Source : TGCC

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2022, la rentabilité des capitaux propres du Groupe reste quasiment stable à 19,1%, en baisse de 0,1 pts par rapport à l'exercice précédent.

En 2023, le Groupe affiche une rentabilité des capitaux propres de 24,7%, enregistrant une augmentation de 5,6 points par rapport à l'exercice 2022. Cette amélioration est attribuable à l'augmentation du résultat net de 116 511 KMAD, en parallèle avec une augmentation des capitaux propres de 173 588 KMAD.

Rentabilité de l'actif

En 2022, la rentabilité des actifs s'établit à 4,8%, un niveau quasiment stable par rapport à l'exercice précédent.

En 2023, la rentabilité des actifs s'établit à 5,3%, en légère amélioration de 0,5 pts par rapport à l'exercice 2022, en raison de l'amélioration du résultat net de 116 511 KMAD, corrélé à une augmentation du total bilan de 1 681 701 KMAD.

III.2.3.13 Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les différents ratios de rotation sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Ratio de rotation des stocks de Matières et fournitures consommables (en jours de CA HT)	18	18	0j	14	-4j
Ratio de rotation des stocks de Produits en cours (en jours de CA HT)	67	51	-16j	59	8j
Délai de paiement des clients (en jours de CA TTC)	321	237	-84j	209	-28j
Délai de paiement des fournisseurs (en jours d'achats TTC)	174	113	-61j	104	-9j

Source : TGCC

Stock de produits³²

Le ratio de rotation des stocks de produits en-cours a connu une baisse sur 2022, passant de 67 jours de CA HT en 2021 à 51 jours de CA HT en 2022.

En 2023, le ratio de rotation des stocks des produits en-cours a augmenté de 8 jours de CA HT, pour atteindre 59 jours de CA HT à fin 2023, du fait de la hausse du niveau des stocks de produits en-cours en 2023.

Stock de matières consommables³³

En 2022, le ratio de rotation des stocks de matières et fournitures consommables de TGCC reste constant à 18 jours de CA HT par rapport à l'année précédente.

En revanche, en 2023, ce ratio diminue de 4 jours pour se stabiliser à 14 jours d'achats consommés.

Délai de paiement clients³⁴

Le délai de paiement des clients a connu une baisse sur 2022, avec une baisse de 84 jours, pour s'établir à 237 jours de CA TTC.

En 2023, la baisse s'accroît de 28 jours, pour atteindre 209 jours de CA TTC du fait d'un meilleur recouvrement sur 2023.

Délai de paiement fournisseurs³⁵

Le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 113 jours d'achats TTC en 2022 contre 174 jours d'achats TTC, soit une baisse de 61 jours de CA TTC.

Ce délai enregistre une nouvelle baisse de 9 jours sur 2023, conséquence d'une variation des dettes fournisseurs (33.069 KMAD en 2022 à 260.991 KMAD en 2023) plus faible que celle des achats (1.207.386 KMAD en 2022 à 1.357.293 MMAD en 2023).

III.2.4 Analyse du tableau de flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente le tableau des flux de trésorerie consolidé de TGCC sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2022	Var. 21-22	2023	Var. 22-23
Résultat net des sociétés intégrées	238 541	249 968	4,8%	366 479	46,6%
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	98 140	108 980	11,0%	134 710	23,6%
Dotations nettes aux provisions durables pour risques et charges	888	(17 322)	-2050,7%	8 864	-151,2%
Variation des impôts différés	4 870	6 279	28,9%	(923)	-114,7%
VNC des éléments d'actifs cédés	28 337	10 302	-63,6%	32 762	>100,0%
Prix de cession des immobilisations	(31 270)	(11 431)	-63,4%	(37 811)	>100,0%

³² Ratio de rotation des stocks de produits (en jours de CA HT) = (Stocks de produits en cours)*365 / Chiffre d'affaires HT

³³ Ratio de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de d'achats consommés) = (Stocks de matières et fournitures consommables)* 365 / Achats consommés HT

³⁴ Délai de paiement clients (en jours de CA TTC) = (Créances clients et comptes rattachés nets)*360 / (Chiffre d'affaires HT*1,2) ; taux de TVA appliqué : 20%

³⁵ Délai de paiement fournisseurs (en jours d'achats TTC) = (Dettes fournisseurs*360) / ((Achats consommés + Autres charges externes)*1,2) ; taux de TVA appliqué : 20%

Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	339 506	346 776	2,1%	504 081	45,4%
Variation des créances de l'actif circulant	(797 254)	(240 137)	-69,9%	(1 054 874)	>100,0%
Variation des stocks nets	(229 720)	(119 216)	-48,1%	(382 644)	>100,0%
Variation des dettes du passif circulant	1 066 649	47 872	-95,5%	1 181 930	>100,0%
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	39 674	(311 481)	>100	(255 588)	17,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	379 180	35 294	-90,7%	248 493	>100,0%
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(320)	(247)	-22,8%	(1 428)	>100,0%
Acquisition d'immobilisations corporelles	(116 588)	(74 548)	-36,1%	(181 222)	>100,0%
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	0,0%	(35 270)	0,0%
Cession d'immobilisations financières	122 495	1 034	-99,2%	1 087	5,1%
Prix de cession des immobilisations	31 270	11 431	-63,4%	37 811	>100,0%
Incidence des variations du périmètre	-	(9 538)	0,0%	(100)	-99,0%
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement	36 857	(71 868)	<-100	(179 122)	<-100
Augmentation de capital	-	-	0,0%	-	0,0%
Souscription/Remboursement d'emprunts	141 980	(134 481)	-194,7%	(78 141)	-41,9%
Dividendes versés	(231 927)	(178 332)	-23,1%	(192 880)	8,2%
Augmentation des dettes de financement	2 996	63 124	>100,0%	(2 850)	-104,5%
Variation des concours bancaires	(114 737)	38 581	-133,6%	(786)	-102,0%
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(201 687)	(211 108)	4,7%	(274 657)	30,1%
Variation de trésorerie et équivalent de trésorerie	214 349	(247 682)	-215,6%	(205 286)	-17,1%
Incidence des variations des monnaies étrangères	(45)	92	-304,4%	(312)	-439,1%

Source : TGCC

Les principales évolutions de la trésorerie consolidée sont détaillées ci-après :

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

En 2022, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'établissent à 35.294 KMAD, contre 379.179 KMAD en 2021. Cette dégradation s'explique principalement par la baisse significative de la variation du besoin en fonds de roulement liés à l'activité de plus de 100%, portée par la diminution de la variation des dettes du passif circulant de 1.018.777 KMAD.

En 2023, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles s'élèvent à 248 493 KMAD, enregistrant une augmentation de 213 199 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de deux facteurs :

- Une augmentation du bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement de 157 305 KMAD, principalement du fait de la hausse du résultat sur 2023 de 116 511 KMAD ;
- Une hausse de la variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité, qui atteint -255 588 KMAD.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

En 2022, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement s'affichent à -71.868 KMAD, soit une baisse de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent. Ils sont répartis comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant total de -74.795 KMAD ;
- Le poste prix de cession des immobilisations d'un montant de 11.431 KMAD ;
- La cession d'immobilisations financières pour un montant total de 1.034 KMAD ;
- L'incidence des variations du périmètre pour un montant total de -9.538 KMAD.

En 2023, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissements s'élèvent à -179 122 KMAD, contre -71 868 KMAD l'exercice précédent. Ils sont répartis comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles pour un montant total de 182.650 KMAD qui portent principalement sur le parc d'engins, les installations techniques et divers matériels ;
- La cession d'immobilisations pour un montant total de 37 811 KMAD. Il s'agit principalement d'une hausse au niveau de TGCC SA et d'Emene Prefa en lien avec les opérations de Sale & lease back du matériel de construction.
- L'acquisition d'immobilisations financières pour 35 270 KMAD correspondant à des avances faites par TGCC SA aux filiales neutralisées dans la variation du BFR dans le tableau de flux de trésorerie (sans impact au global).

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

En 2022, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'établissent à -211.108 KMAD dont -134.481 KMAD relatifs au remboursement d'emprunts et -178.332 KMAD correspondant aux dividendes versés aux actionnaires du Groupe.

En 2023, les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'établissent à -274 657 KMAD dont -192 880 KMAD de dividendes versés aux actionnaires du Groupe et -78 141 KMAD correspondant au remboursement net d'emprunts.

III.1 Indicateurs financiers au 1^{er} trimestre 2024

III.1.1 Indicateurs trimestriels au 31 mars 2024

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs trimestriels consolidés de TGCC au 31/03/2024 :

En MMAD	T1 2023	T1 2024	Var. T1 23 - T1 24
Produits d'exploitation	1 228,5	1 708,7	39,1%
CAPEX	76,9	46,5	-39,5%
Endettement net	979,1	890,2	-9,1%

Source : TGCC

Indicateurs d'activité

Au terme du premier trimestre 2024, le produit d'exploitation augmente de 39% par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant 1,7 Md MAD. Cette performance s'explique par :

- La poursuite d'un rythme soutenu en termes de production ;
- Le positionnement sur des projets à forte valeur ajoutée ;

- La progression des filiales nationales.

Grâce à sa dynamique commerciale, TGCC maintient un carnet de commandes important de 7,4 Md MAD, augurant du maintien d'une cadence de production soutenue dans le temps.

Indicateurs bilanciels

L'investissement sur le premier trimestre 2024 s'établit à 46,5 MMAD en baisse de 39,5% en raison des investissements importants réalisés durant l'année 2023, permettant de couvrir les besoins de production actuels de TGCC. Afin d'accompagner la dynamique de développement du Groupe, TGCC poursuivra son programme de modernisation et de renouvellement de son parc d'engins et d'équipements sur l'année.

L'endettement net de TGCC affiche une baisse de 9,1% au terme de ce 1er trimestre pour s'établir à un niveau maîtrisé de 890,2 MMAD.

III.2 Indicateurs financiers au 2^{ème} trimestre 2024

III.2.1 Indicateurs trimestriels au 30 juin 2024

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux indicateurs trimestriels consolidé de TGCC au 30/06/2024 :

En MMAD	T2 2023	T2 2024	Var. T2 23 - T2 24	S1 2023	S1 2024	Var. S1 23 - S1 24
Produits d'exploitation	1 684,8	2 077,7	23,3%	2 913,3	3 786,3	30,0%
CAPEX	90,4	31,8	-64,8%	167,3	78,3	-53,2%

Source : TGCC

En MMAD	Au 31 Décembre 2023	Au 30 Juin 2024	Var.
Endettement net	979,1	1 135,3	16,0%

Source : TGCC

Indicateurs d'activité

Au cours du premier semestre 2024, TGCC a poursuivi son élan de croissance, enregistrant une augmentation de 30% de son produit d'exploitation pour atteindre 3,8 Mds MAD. Bénéficiant d'une dynamique favorable du secteur de la construction, cette solide performance découle de l'intensification de la production dans des secteurs stratégiques tels que la santé et l'éducation, ainsi que de la réalisation de projets d'envergure à la fois au niveau national et international.

A fin juin 2024, le carnet de commandes s'élève à 8,6 Mds MAD, témoignant d'une dynamique commerciale vigoureuse et d'une accélération de la demande dans le secteur.

Indicateurs bilanciels

Les investissements au premier semestre 2024 s'établissent à 78,3 Mds MAD, marquant une baisse de 53% par rapport au premier semestre 2023. Cette diminution s'explique par les investissements substantiels effectués en 2023, qui permettent de répondre efficacement aux besoins de production actuels de TGCC. Pour soutenir sa dynamique de croissance, le Groupe continuera à moderniser et à renouveler son parc d'engins et d'équipements tout au long de l'année.

Accompagnant le rythme de développement du Groupe et la cadence de sa production, l'endettement net de TGCC s'élève à 1 135,3 MMAD, en augmentation de 16,0% par rapport au 31 décembre 2023.

PARTIE V - PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du marché du BTP au Maroc et à l'international

Depuis 2020, le secteur du BTP a traversé des périodes marquées par une grande volatilité. Après une année complexe due à la crise du covid-19, l'année 2021 a enregistré une forte reprise avec une augmentation notable de la consommation du ciment, en hausse de près de 15% par rapport à 2020, sous l'effet d'un fort rattrapage.

En 2022, le début de la guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix des matières premières, impactant sévèrement les marges et la rentabilité du secteur. Certaines entreprises ont choisi de suspendre leurs activités en attendant des conditions de prix plus favorables.

Après ces trois années exceptionnelles, l'industrie du BTP se trouve dans un contexte complexe, malgré la baisse de l'inflation qui diminue progressivement. Plus récemment, la loi de finances 2024 avec les investissements record annoncés par l'Etat, la CAN 2025, la Coupe du monde 2030 et les aides aux primo-acquéreurs ont ouvert des perspectives encourageantes. Ainsi le secteur du BTP reprend son rôle moteur dans la création d'emplois, avec près de 19.000 nouveaux emplois créés en 2023.

Fort d'un carnet de commandes de 7,3Md MAD à fin 2023 et d'un contexte économique marqué par plusieurs signaux positifs, TGCC abordera l'année 2024 avec une confiance renouvelée, convaincu de maintenir son rythme de croissance. En effet, les événements sportifs annoncés au niveau national, surtout avec l'annonce de l'organisation de la coupe du monde 2030 au Maroc, sont une opportunité pour le Groupe. Ils agissent comme un catalyseur pour l'accélération des programmes de développement du Maroc. Pour TGCC, cela représente un potentiel significatif avec la construction de stades, d'équipements sportifs, de projets dans les transports, dans l'immobilier, dans l'hôtellerie et de manière plus large d'infrastructures urbaines. TGCC est déterminé à mettre son expertise et son savoir-faire au service de ces projets.

II. Orientations stratégiques de TGCC

TGCC a tracé des objectifs de croissance sur les cinq prochaines années qui s'articulent autour de l'internationalisation, la verticalisation et la diversification.

II.1 Internationalisation

Depuis 2013, TGCC a entamé son expansion régionale par ses différentes implantations en Afrique. C'est ainsi que T2G, première filiale africaine du Groupe implantée au Gabon, voit le jour en 2014 pour la construction d'un projet résidentiel. Deux ans plus tard, c'est en Côte d'Ivoire que le Groupe décide de s'installer avec l'ambition de développer une filiale autonome et devenir un acteur local de construction. TGCC a également initié, en 2018, la création d'une filiale au Sénégal et a pu obtenir 2 contrats de construction. A noter que dans le cadre de sa stratégie de développement, TGCC prévoit de redéployer ses activités en Afrique de l'Ouest en créant un hub à Abidjan qui permettra d'adresser des marchés sur toute la région et de centraliser son encadrement.

Aujourd'hui, sur le volet internationalisation, les objectifs stratégiques que le Groupe s'est fixé à horizon 2025 sont les suivants :

- Consolider la Côte d'Ivoire et sourcer de nouveaux projets dans les pays de la sous-région et au Cameroun ;
- Intégrer la fonction « recherche de solutions de financement de projets » dans son champ de compétences au profit de ses clients. En effet, le Groupe souhaite pouvoir apporter une capacité de négociation de dette de manière à pouvoir proposer des solutions de construction de projet avec financement du projet, sécurisant ainsi la réalisation des travaux et leur règlement. Les modalités pratiques de cette solution sont toujours à l'étude ;

- Structurer ses ressources sur place en ayant des filiales organisées localement en intégrant de nouvelles équipes ayant les compétences et l'expérience requises afin de pouvoir développer les activités localement.

En novembre 2022, il y a eu la création de deux entités à l'étranger, TGCC Développement en France dont l'objet est le développement de projets d'infrastructures en tant qu'ensemblier en France et dans tout autre pays à l'international et de TGCC GUINEE qui opère la même activité que TGCC SA. Aussi, dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'expansion à l'international, TGCC a créé une succursale en Libye qu'elle détient à hauteur de 100%. En 2023 TGCC a démarré son activité en Guinée qui a généré 55 423 KMAD de chiffre d'affaires en 2023.

II.2 Verticalisation

Les objectifs de l'intégration verticale pour TGCC sont les suivants :

- Une plus grande maîtrise de la chaîne de valeur pour une meilleure compétitivité lors des réponses aux appels d'offres ;
- Une amélioration de la qualité notamment sur les lots secondaires ;
- Absorber une partie de la rentabilité générée au niveau des autres lots.

Pour ce faire, il faut pouvoir instaurer une gouvernance saine qui permette de maîtriser la gestion et le développement des filiales de manière à pouvoir s'assurer de la rentabilité de ses filiales. Aujourd'hui, la stratégie de verticalisation du Groupe TGCC est bien entamée avec six filiales spécialisées :

- Emene Prefa ;
- Arte Lignum ;
- Infinite ;
- Oxy Revêt ;
- Deco Excell ;
- TGEM.

A ce stade, l'objectif premier est d'assurer une intégration efficace de ces filiales au sein du Groupe afin de créer efficacement des synergies et d'optimiser la rentabilité du Groupe.

La stratégie de verticalisation s'articule avant tout autour du rôle de l'entité mère que représente TGCC SA. Il s'agit notamment de contrôler la gestion de ses filiales et à mutualiser les fonctions supports entre TGCC SA et ses filiales en ce qui concerne les directions RH, contrôle de gestion, logistique, SI et contrôle interne. Ceci permettra à TGCC de s'assurer non seulement de la rentabilité de ses filiales et de leur développement, mais également de s'assurer que la qualité et le respect des engagements qui a fait le succès de l'entreprise soit également assurés par ses filiales.

L'objectif final de cette stratégie de verticalisation est de devenir une entreprise TCE intégrant au sein même du Groupe les principales expertises permettant de garantir le respect des délais et de la qualité.

TGCC poursuit sa stratégie d'intégration verticale par la création de DECO EXCELL, filiale spécialisée dans l'agencement, la décoration, l'aménagement et de la rénovation. Lancée en octobre 2023, DECO EXCELL, une nouvelle entité du groupe TGCC, se spécialise dans des domaines clés tels que les faux-plafonds, les cloisons intérieures, la peinture, l'habillage bois, et l'agencement intérieur. Dès la fin de l'année 2023, la filiale a remporté des contrats importants lors d'appels d'offres et dès 2024, DECO EXCELL devrait contribuer à d'importants projets, y compris des développements résidentiels et hôteliers à Tanger, des travaux sur la Tour Mohammed VI à Rabat, ainsi que des cliniques privées.

II.3 Diversification

Aujourd'hui, TGCC s'impose comme un acteur majeur de la construction au Maroc. Afin de pouvoir continuer à assurer sa croissance et consolider sa position sur le marché, TGCC souhaite diversifier ses activités dans l'industrie de la construction. Ce renforcement devra se faire par une équipe dédiée qui devra soit être constituée soit intégrée à travers une croissance externe.

Le plan de relance à venir et la dynamique du Royaume avec sa stratégie de développement des ports et des barrages pousse TGCC à vouloir développer significativement sa présence sur les marchés des travaux publics et notamment les barrages, les ports et les ouvrages d'art. Plusieurs chantiers d'infrastructures ont déjà vu le jour et de nouveaux projets seront enclenchés dans les années à venir pour renforcer d'avantage le transport via les routes, les gares et les tunnels, la logistique à travers les ports et la gestion de l'eau grâce aux barrages.

La stratégie ministérielle de l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation a permis de construire plusieurs barrages pour subvenir au besoin en eau potable. Cette stratégie a permis une croissance en construction des barrages de 32% sur la période de 2010 à 2020, soit un TCAM de 2,84%³⁶. Il est important de notifier que le nouveau plan stratégique 2020-2027 du ministère prévoit la construction de 20 barrages et 3 stations de dessalement de l'eau de mer avec un coût de 115,4 MMMAD.

Il est à noter que le développement de l'activité des travaux publics permettra également à TGCC de renforcer son développement à l'international. En effet, la taille du marché des travaux publics est significativement plus importante que celle du Bâtiment en Afrique de l'Ouest.

Ce développement continuera à se faire soit par croissance externe, si des opportunités d'acquisition de sociétés existantes se concrétisent, soit par création. Dans ce dernier cas, TGCC continuera d'intégrer de nouvelles équipes ayant les compétences et l'expérience requises afin de pouvoir développer ce type de projets. Ainsi la croissance du carnet de commande se fera de manière graduelle afin de développer en interne les références et qualifications nécessaires.

³⁶ Les données présentées dans cette section sont extraites des études Fitch Solutions Morocco Infrastructure Report 2020 et Deloitte - Africa Construction Trends Report 2021

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUES

I. Risque lié à la demande et à l'environnement économique

Le secteur du BTP dépend de la demande nationale et étrangère. Une conjoncture économique morose pourrait engendrer une baisse des investissements publics et privés, et par conséquent avoir un impact négatif sur l'activité de la Société. Une crise économique mondiale (résultant d'une pandémie, d'une guerre, etc.) pourrait engendrer une contraction de l'environnement économique dans lequel la Société opère et l'impacter de façon directe ou indirecte.

Néanmoins, la qualité du management de TGCC, la diversification de son portefeuille, ainsi que son positionnement sur les secteurs à fort potentiel sont des facteurs de nature à atténuer ce risque.

II. Risque concurrentiel

TGCC est confrontée à la concurrence émanant de nombreuses sociétés marocaines et internationales opérant dans le secteur de la construction (cf. section « principaux acteurs du secteur »).

Pour faire face à cette concurrence, TGCC accorde une importance majeure à la qualité de ses prestations, de façon à fidéliser ses clients et être présent sur les plus grands chantiers au Maroc. TGCC dispose d'une image de marque forte dans le marché marocain construite sur la base de ses avantages compétitifs basés sur la flexibilité et la rapidité d'exécution des projets.

Par ailleurs, TGCC dispose de ressources humaines considérables (près de 8.000 employés) et de l'un des plus grands parcs de matériel de construction au Maroc, ce qui permet au Groupe d'avoir une disponibilité quasi-immédiate pour répondre ainsi aux besoins de sa clientèle.

III. Risque lié à l'exécution des marchés et à la sous-traitance

Le risque de non-exécution des marchés est lié à la défaillance sur un ou plusieurs maillons de la chaîne de valeur en raison de facteurs divers comme la qualité de prestation, le délai d'exécution, la non-disponibilité et la qualité des sous-traitants.

Ces risques sont mitigés par la qualité de gestion des ressources humaines du Groupe, l'optimisation de son parc de matériel, la sollicitation continue des sociétés du Groupe et la mise en place d'une politique de sous-traitance bien ciblée. TGCC est certifiée selon la norme ISO 9001:2015, qui atteste de son aptitude à fournir constamment des produits et des services conformes aux exigences des clients et aux exigences légales et réglementaires et visant à accroître la satisfaction de ses clients.

IV. Risque lié à la main d'œuvre

Les activités du Groupe TGCC requièrent une main d'œuvre importante. Les risques liés à la main d'œuvre peuvent être résumés comme suit :

- Le risque d'accidents de travail : la nature des activités de TGCC implique des risques d'accidents dans les lieux de travail. L'entreprise met en œuvre des efforts continus afin de limiter ces risques. Outre le respect strict des règles de sécurité liées aux différentes professions, TGCC dispose des assurances adaptées aux différentes activités exercées. Le Groupe est certifié depuis 2018 selon la norme ISO 45001 V2018, qui spécifie les exigences pour un système de management de la santé et de la sécurité au travail (S&ST). TGCC est également le premier Groupe marocain à certifier son système de management du risque sanitaire selon le référentiel international de SOCOTEC.
- Le risque de pénurie de main d'œuvre : Les activités de TGCC exigent des compétences précises et de qualité. Ainsi, TGCC pourrait être confronté à un risque de pénurie de main d'œuvre (ingénieurs, techniciens, ouvriers, etc.). Pour faire face à ce risque, l'entreprise met en place chaque année des plans de formation décrits dans la section ressources humaines du présent document. Par ailleurs, le

Groupe bénéficie d'une forte notoriété sur le marché marocain, ce qui lui permet d'attirer de nombreux employés et talents formés au Maroc et à l'étranger.

V. Risque de contrepartie

Le Groupe TGCC est exposé au risque de défaut et d'impayés de la part de ses clients. Ce risque est toutefois mitigé par la qualité des clients de TGCC qui sont en majorité des sociétés publiques et privées renommées, et par un suivi régulier des créances et de la gestion du recouvrement. Néanmoins, la Société peut être exposée à des délais de règlement variant selon les clients, voire à des rallongements des délais de paiement, impactant son besoin en fonds de roulement et sa trésorerie.

VI. Risque afférent à la fluctuation des prix des matières premières

Les coûts de production de TGCC dépendent, entre autres, des matières premières (ciment, marbre, aluminium, bois, etc.). Ces matériaux connaissent une volatilité découlant de l'offre et de la demande tant sur le marché local qu'international.

VII. Risque lié à la hausse des taux d'intérêts

Dans le cadre de l'exercice de son activité, TGCC a recours aux financements bancaires. Ainsi, l'évolution du taux directeur de Bank Al Maghrib peut entraîner une variation des taux d'intérêts se traduisant le cas échéant par un impact (à la hausse ou à la baisse) sur le coût du financement de la Société.

VIII. Risque de change

TGCC est confrontée à un risque de change qui découle des flux provenant notamment des filiales basées au Gabon, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, et des achats réalisés à l'international. Ainsi le résultat financier de la Société peut évoluer à la hausse ou à la baisse dépendamment de la fluctuation des devises présentées ci-avant.

IX. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer ses activités et son développement, TGCC a recours à ses fonds propres, mais également à des produits bancaires : lignes de crédit, facilité de caisse, lignes escompte, cautions, etc. Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique ou opérationnelle, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est mitigé par les bons indicateurs de solvabilité du groupe avec un ratio « endettement net / total bilan » moyen de 11,6% sur la période 2021 - 2023 (cf. section « Partie IV - Situation financière »). Par ailleurs, dans le cadre de ses activités, TGCC a historiquement démontré sa capacité de nantir des marchés pour couvrir ses financements.

X. Risque lié aux exigences réglementaires

TGCC doit répondre aux exigences réglementaires et rester flexible afin de s'adapter à un environnement en constante évolution. En effet, un changement de loi ou de réglementation peut impacter directement ou indirectement la rentabilité du secteur. TGCC pourrait, par exemple, être exposée à un ralentissement d'activité résultant de nouvelles lois ou réglementations, ou encore d'une interprétation ou d'une application plus stricte des textes juridiques par les tribunaux ou les autorités des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

XI. Risque lié aux pays

Le risque pays englobe les risques d'ordre macroéconomique, microéconomique, financier, politique, institutionnel, juridique, social, sanitaire, technologique, industriel et climatique susceptibles d'affecter les activités de TGCC dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

XII. Risque lié à l'Homme clé

Le risque du collaborateur clé est lié aux situations d'absence de Monsieur Mohammed Bouzoubaa, fondateur, président et directeur général du Groupe TGCC. Toutefois, ce risque est mitigé compte tenu des règles de bonne gouvernance instaurées par la Société et ses organes de gestion, lui permettant de poursuivre ses activités malgré l'absence ponctuelle de personnes clés.

XIII. Risque lié à l'endettement

La dette fait partie intégrante de la vie de TGCC, elle est à la fois un moyen de développement au travers des possibilités d'action qu'elle offre et un risque dans le cas où la Société ne parviendrait pas à maîtriser son taux d'endettement. Le risque de surendettement survient lorsque le niveau des crédits et des charges payées atteignent un seuil critique, impliquant la possibilité de se retrouver en défaut de paiement.

XIV. Risque lié à la concentration sectorielle

Le risque de concentration sectorielle peut résulter d'une répartition déséquilibrée des expositions sur des secteurs d'activité.

A fin 2023, le secteur de l'enseignement (les Ecoles et Universités) est le secteur le plus représenté au niveau du carnet de commandes du Groupe TGCC (36%). Le reliquat de ce dernier restant du carnet de commandes est réparti sur 8 secteurs d'activité différents, mitigeant ainsi ce risque.

XV. Risque lié à la concentration du chiffre d'affaires

La Société, de par la nature de son activité et compte tenu de la taille des projets importants qu'elle exécute, pourrait être confrontée à un risque de concentration de son chiffre d'affaires sur un nombre restreint de clients. Toutefois, compte tenu de la diversité de sa clientèle, des projets constituant son carnet de commandes et de l'internationalisation du groupe ce risque reste mesuré. En 2023, le client contribuant le plus au chiffre d'affaires représente 41% du chiffre d'affaires consolidé vs. 14% en 2021 et 21% en 2022. De même, la concentration des créances sociétés sœurs sur le montant total des créances représente 9% en 2023 vs. 17% des créances clients pour 2022.

PARTIE VII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

A la date d'établissement du présent document de référence, le groupe TGCC ne connaît aucun fait exceptionnel susceptible d'affecter de manière significative sa performance opérationnelle ou sa situation financière actuelle ou future.

II. Litiges et affaires contentieuses

Le tableau ci-dessous présente les principaux litiges et affaires contentieuses dont fait l'objet le Groupe au 31/12/2023 :

Projet	Sociétés concernées	Position de TGCC	Détail	Montant engagé (En MAD)
Ritz Rabat	RCGR	Demanderesse	Jugement condamnant RCGR au paiement du montant jugé	25 247 678
Ritz Marrakech	Jnan Ammar et Arabian Hôtel	Demanderesse	Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires	52 878 889
Ritz Mdiq	Sienna Invest	Demanderesse	- Obtention de l'ordre de paiement relatif à un effet impayé - Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires	5 892 711
Hôtel Mariott	Sienna Invest	Demanderesse	Requête lancée pour le paiement des décomptes impayés avec leurs intérêts moratoires	50 000 000
Lyautey Squarre	Life Square	Demanderesse	Injonction de paiement	80 262 959
Conservation foncière	ANCFCC	Demanderesse	Procédure en cours de cassation	26 912 624

Source : TGCC

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts, TGCC fait l'objet d'une vérification de la comptabilité au titre de la TVA sur la période 2016-2023, de l'Impôt sur le Revenu et l'Impôt sur les Sociétés sur la période 2020-2023. Ledit contrôle fiscal a démarré en juillet 2024.

Il convient de noter qu'à l'exception de TGCC SA, aucune des autres sociétés du Groupe TGCC ne fait l'objet d'un contrôle fiscal.

PARTIE VIII – ANNEXES

I. Liste de qualifications de TGCC

I.1 Les classes accordées à titre définitif

Secteur	Nom du secteur	Qualification	Nom de la qualification	Classe
A	Construction	A1	Travaux de fouilles à l'air libre	S
		A2	Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	
		A3	Travaux de complexité moyenne en béton armé pour bâtiment	
		A4	Travaux exceptionnels en béton armé pour bâtiment	
		A5	Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	
J	Electricité	J1	Travaux d'installation électrique pour usage interne	1
K	Courants faibles, traitement acoustique et audio-visuel	K1	Installations téléphoniques	1
		K2	Equipements audio-visuels	
		K3	Traitement acoustique	
		K6	Précâblage et réseau informatique	
		K7	Détection et protection incendie et extinction automatique	
L	Menuiserie - Charpente	L1	Travaux de menuiserie bois autre qu'artisansaux	1
		L3	Fabrication et pose de volets roulants	
		L4	Menuiserie aluminium	
		L5	Menuiserie métallique	
		L6	Menuiserie en pvc	
		L7	Fabrication et pose des murs rideaux	
		L8	Charpente métallique	
M	Plomberie - Chauffage - Climatisation	M1	Travaux courants de plomberie sanitaire	1
		M2	Travaux de plomberie sanitaire de haute technicité	
		M3	Travaux d'installation courante de chauffage et climatisation	
N	Etanchéité - Isolation	N1	Travaux courants d'étanchéité	1
		N2	Travaux d'étanchéité de haute technicité	
O	Revêtements	O1	Travaux de revêtements courants	1
		O2	Travaux de revêtements spéciaux	
P	Platerie - Faux plafonds	P1	Travaux de maçonnerie en plâtre	1
		P2	Travaux de faux plafonds	
Q	Peinture	Q1	Peinture générale de bâtiment	1
		Q2	Peinture industrielle	

I.2 Les classes accordées à titre provisoire

Secteur	Nom du secteur	Qualification	Nom de la qualification	Classe
A	Construction	A6	Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieure ou égal 1000m ³	S
J	Electricité	J2	Travaux d'installation des équipements électriques et d'automatisme	1
		J3	Travaux d'installation électrique de plaques solaires	
		J4	Travaux d'éclairage public	
		J5	Réalisation de réseaux de branchement électrique basse tension	
K	Courants faibles, traitement acoustique et audio-visuel	K4	Gestion technique centralisée	1
		K5	Contrôle d'accès	
		K8	Travaux de réseaux téléphoniques	
L	Menuiserie - Charpente	L2	Charpente en bois	1
M	Plomberie - Chauffage - Climatisation	M4	Travaux d'installation de chauffage et climatisation de haute technicité	1
N	Etanchéité - Isolation	N3	Travaux courants d'isolation thermique	1

II. Autres documents

II.1 Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés

- 2021 :
https://tgcc.ma/pdf/AGO/RAPPORT_CAC_CONSO_2021.pdf
- 2022 :
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/RAPPORT-CONSO-CAC-TGCC-2022.pdf>
- 2023 :
https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport_CAC_destats_consolids_2023.pdf

II.2 Rapports généraux du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux

- 2021 :
https://tgcc.ma/pdf/AGO/RAPPORT_CAC_2021.pdf
- 2022 :
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/rapport-general-CAC-2022.pdf>
- 2023 :
https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport_CAC_gnral_TGCC_2023.pdf

II.3 Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

- 2021 :
https://tgcc.ma/pdf/AGO/RAPPORT_SPECIAL_TGCC_2021.pdf
- 2022 :
https://tgcc.ma/dataup/2023/05/TGCC_Rapport-special-CAC-2022.pdf
- 2023 :
https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport_CAC_special_TGCC_2023.pdf

II.4 Rapports de gestion

- 2021 :
https://tgcc.ma/pdf/AGO/RDG_TGCC.pdf
- 2022 :
https://tgcc.ma/dataup/2023/05/TGCC_Rapport-de-gestion.pdf
- 2023 :
https://tgcc.ma/dataup/2024/05/Rapport_de_gestion.pdf

II.5 Rapports Financiers Annuels

- 2021 :
https://tgcc.ma/pdf/ra_2021/Rapport_financier_2021_TGCC.pdf
- 2022 :
<https://tgcc.ma/dataup/2023/04/RFA-TGCC-2022.pdf>
- 2023 :
<https://tgcc.ma/dataup/2024/04/TGCC-RFA-2023-Final-30-4-17H20.pdf>

II.6 Communiqué de presse

2021

- Visa de l'AMMC sur le dossier de l'IPO :
https://tgcc.ma/pdf/Communique_de_presse%20VF.pdf
- Résultats au 31/12/2021 :

<https://tgcc.ma/pdf/Communique-Remerciements.pdf>

- **Communication trimestrielle T4 2021 :**
https://tgcc.ma/pdf/CP_TGCC_T4.pdf
- **Résultats annuels au 31/12/2021 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2021/CP_TGCC_RA_30315H19.pdf

2022

- **Votes Assemblée Générale Ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/07/Votes-Assemble%CC%81e-Ge%CC%81ne%CC%81rale-Ordinaire.pdf>
- **CP Post Assemblée Générale Ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/07/Communique%CC%81-de-presse-post-Assemble%CC%81e-Ge%CC%81ne%CC%81rale-Ordinaire.pdf>
- **Communication trimestrielle T2 2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/CP%20T2%202022_TGCC_30_08.pdf
- **Communication trimestrielle T1 2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/CP_T1_TGCC.pdf
- **Résultats semestriels au 31/06/2022 :**
https://tgcc.ma/pdf/cp_2022/cp_S1_2022_TGCC.pdf
- **Filiales internationales :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/11/CP-filiales-internationales-TGCC.pdf>
- **Communication trimestrielle T3 2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2022/11/CP-T3-2022-V1-TGCC-18H17.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2022 :**
https://tgcc.ma/dataup/2023/02/CP-T4-2022-TGCC_17H5265-1.pdf
- **Communication annuelle 2022 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/03/CP-annuel-2022-TGCC-28-MARS-2023-.pdf>

2023

- **Communiqué de presse – émission de billets de trésorerie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/02/CP-EBT-TGCC.pdf>
- **Communiqué de presse – TGCC développe son activité en Lybie :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/06/communiqu%C3%A9-Libye.pdf>
- **Communication trimestrielle T1 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/05/CP-T1-2023-TGCC-V3-30052023.pdf>
- **Communication trimestrielle T2 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/08/CP-T2-2023-TGCC.pdf>
- **Communication trimestrielle S1 2023 :**
https://tgcc.ma/dataup/2023/09/CP-S1-2023-G.TGCC_.pdf
- **Communication trimestrielle T3 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/11/CP-T3-2023-TGCC-28112023-22h30.pdf>
- **Communication trimestrielle T4 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/02/CP-T4-2023-TGCC7.pdf>
- **Communication annuelle 2023 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/03/CP-Annuel-2023-TGCC-28-3-23.pdf>

2024

- **Communiqué de presse – émission de billets de trésorerie :**

<https://tgcc.ma/dataup/2024/01/CP-TGCC-AMMC23.pdf>

- **Communiqué de presse – indicateurs trimestriels au 31 mars 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/05/CP-T1-2024-TGCC.pdf>
- **Communiqué de presse – indicateurs trimestriels au 30 juin 2024 :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/08/CP-T2-2024-TGCC-30082024.pdf>
- **Communiqué de presse – Emission obligataire ordinaire :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/CP-EMISSION-OBLIGATAIRE-ORDINAIRE-TGCC64-1.pdf>
- **Communiqué de presse – Nomination du représentant provisoire de la masse des obligataires :**
<https://tgcc.ma/dataup/2024/07/NOMINATION-DU-REPRESENTANT-PROVISOIRE-DE-LA-MASSE-DES-OBLIGATAIRES50-1.pdf>

II.7 Statuts

- **Statuts :**
<https://tgcc.ma/dataup/2023/01/STATUTS-TGCC.pdf>